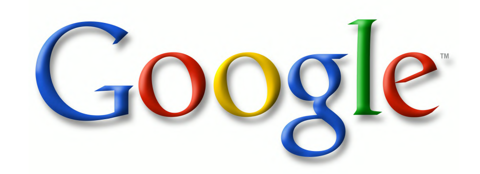
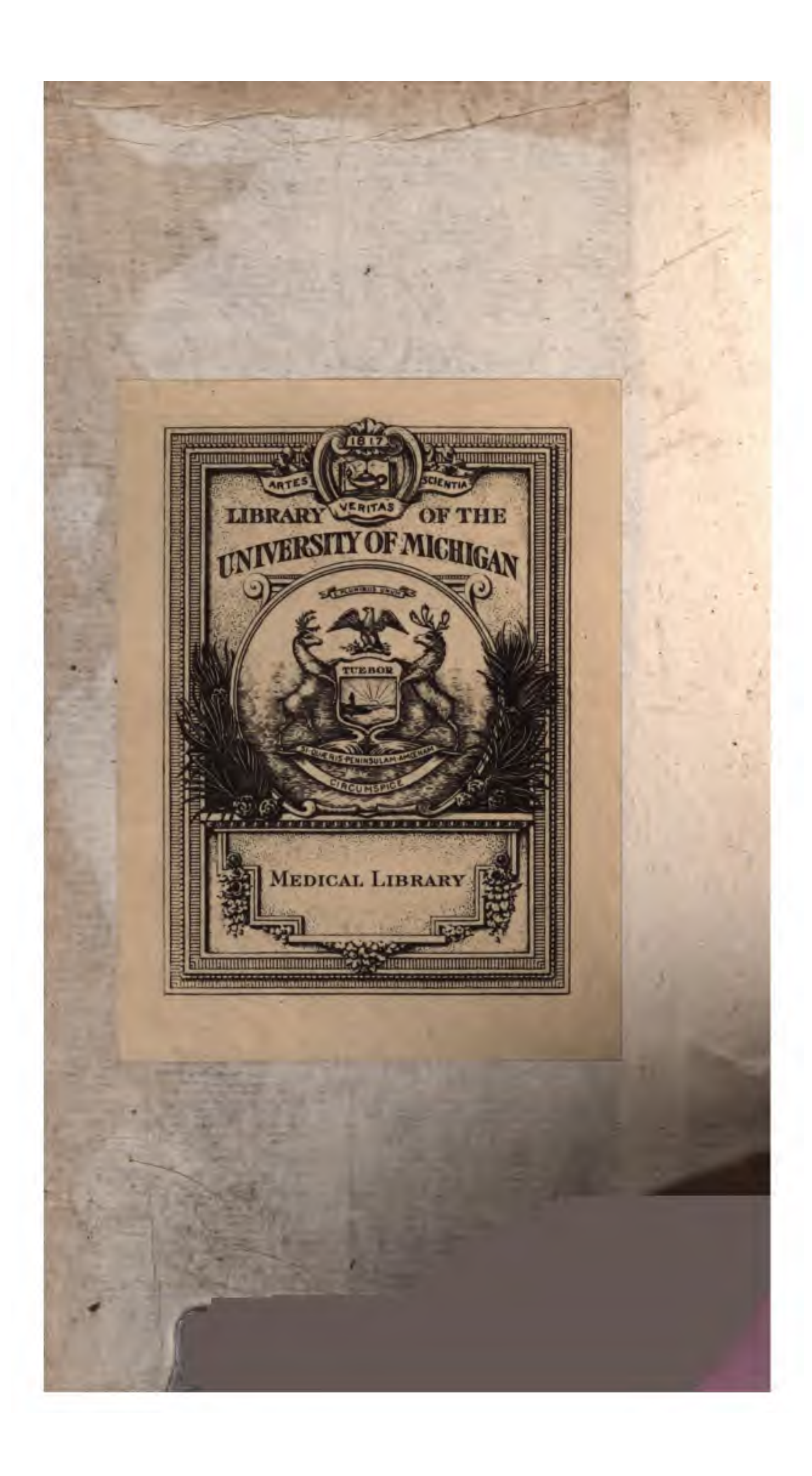





1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
MEDICAL LIBRARY



JOURNAL GÉNÉRAL DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE ET DE PHARMACIE;

OU

Recueil Périodique de la Société de Médecine de Paris;

Rédigé par M. SÉDILLOT (J[n].), D. M.,
Secrétaire-général de la Société, Membre d'un grand nombre de Sociétés et Académies nationales et étrangères.

ONZIÈME ANNÉE.

TOME TRENTIEME.

A PARIS,

Chez { CROULLEBOIS, rue des Mathurins, n°. 398;
Théophile BARROIS, rue Hautefeuille, n°. 22.

AN 1807.



JOURNAL GÉNÉRAL DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE, DE PHARMACIE, etc.

OU

Recueil Périodique de la Société de Médecine de Paris.

MÉMOIRE *sur les vertus de la plante connue au Pérou et en Espagne sous le nom de* Ratanhia, Krameria Triandria *de Linnée; par* M. PAGEZ, *D. M. P.*

ON doit classer au nombre des découvertes modernes, faites par les nations sauvages, celle de l'utilité de la racine de ratanhia. Depuis un tems immémorial, les Indiens du

Sur les vertus du ratanhia.

[redacted] Sur les vertus du ratanhia.

Pérou s'en servent comme d'un spécifique puissant pour affermir les gencives. Lorsqu'elles se décharnent ou s'ulcèrent, ils en tiennent continuellement un morceau dans la bouche. Le même usage s'étendit aux créoles espagnols et aux autres habitans de cette contrée, sur-tout aux femmes qui substituèrent la ratanhia à la pichana, espèce du genre des *Sida*, très-propre à nettoyer les dents, mais qui les ébranle et qui amollit d'ailleurs les gencives. La racine de ratanhia fut employée pour remédier à ce dernier inconvénient.

Ces propriétés étoient d'abord les seules qui lui fussent connues au Pérou. Ce n'est que depuis quelques années qu'on lui en a découvert de nouvelles qui peuvent la rendre extrêmement précieuse à la médecine. Comme elles sont encore ignorées en France, et qu'elles ne méritent cependant pas de l'être, nous croyons rendre service à notre patrie en appelant l'attention des médecins français sur ce végétal exotique.

La ratanhia est une plante qui appartient au genre Krameria de Linnée. Dans la province de Huanuco, on la connoît sous le nom même de ratanhia, expression qui dans le langage indien signifie plante couchée à terre. Dans la province de Tarma, elle

est appelée Mapato, nom qui dans le même langage veut dire plante cotonneuse. Elle a en effet ses tiges les plus tendres, ses feuilles et ses fleurs couvertes d'un duvet blanc et épais. Les branches qui sont sans feuilles offrent une couleur noirâtre. On la nomme aussi au Pérou, Pumachuen, terme qui dans le pays équivaut aux expressions de bonnet de Léon. Cette dernière dénomination lui vient sans doute de la forme de ses fleurs qui, avant de s'entrouvrir, représentent un cône ou un cornet, et qui, après qu'elles sont épanouies, ressemblent à un papillon. La disposition générale de la corolle a assez de conformité avec un bonnet de grenadier.

Sur les vertus du ratanhia.

Les médecins péruviens ou espagnols qui en ont fait mention dans leurs écrits, lui ayant spécialement consacré le nom de ratanhia comme étant celui dont l'étymologie lui convenoit le plus, et celui d'après lequel elle est le plus connue dans la province de Huanuco, qui est pour ainsi dire son pays natal, j'ai pensé que c'étoit aussi celui qu'il falloit lui conserver en France.

Cette plante abonde aux environs de la ville qui a donné son nom à la province de Huanuco. On la trouve néanmoins plus particulièrement dans la vallée de Puelles et dans

Sur les vertus du ratanhia.

celles qui l'avoisinent. Elle se plait dans les terrains coupés et inégaux de Camcham et de Las Higueras. Elle est fort commune surtout au bas du coteau qui s'élève depuis Huanuco jusques à Ambo, à cinq lieues de distance de cette dernière capitale. On la rencontre encore fréquemment dans le territoire de la province de Tarma, dans les environs de la ville de ce nom et dans les vallons de Tarmantambo, chemin qui conduit de Tarma à Xauxa. Enfin, elle se voit aussi dans les vallées de Canta-veos-Obragillo, Huamantanga, Epcive, Yanga, et dans les provinces de Huarocheri, de Caxatambo et des Huamelies.

Elle nait spontanément dans les terrains sabloneux, arides et isolés, aux pieds des coteaux et sur les colines peu élevées.

J'en donnerai la description botanique dès que je pourrai y joindre le dessin que je fais graver.

Les marchands de comestibles de Huanuco et de Lima vendent les racines de ratanhia par petits paquets, dont le prix est d'un demi-réal de leur monnoie. Ils l'achètent aux Indiens de Canta et de Huarocheri qui, les jours de fête, en apportent à Lima.

La découverte de la vertu astringente de

la racine de ratanhia eut lieu de la manière suivante :

Sur les vertus du ratanhia.

Don Hypolite Ruiz, espagnol, premier botaniste de l'expédition du Pérou en 1784, fixa, pour la première fois à cette époque, l'attention des médecins de cette contrée et de l'Espagne, sur les propriétés de cette plante. Ce savant naturaliste, chef du jardin royal de Madrid, membre de l'académie royale de cette capitale, et réunissant encore plusieurs autres titres non moins recommandables, se trouvoit au Pérou lorsqu'on lui en présenta plusieurs petits paquets. Ayant voulu, comme les habitans du pays, s'en servir pour nettoyer ses dents, il en mâcha un peu et éprouva à l'instant même une saveur extrêmement stiptique et astringente, saveur de beaucoup supérieure à celle de toutes les plantes usuelles déjà connues. Cet observateur crut dès-lors que la ratanhia méritoit que l'on fît des observations pour rechercher la vertu qu'il lui supposa d'abord de pouvoir arrêter à l'extérieur les pertes de sang. Pour atteindre le but qu'il se proposoit, de concert avec don Joseph Pavon son adjoint, qui lui avoit reconnu les mêmes propriétés, il s'occupa de suite à faire une certaine quantité d'extrait de la racine et de

Sur les vertus du ratanhia.

la tige. On en envoya des morceaux à un grand nombre de médecins du Pérou, entr'autres au docteur don Corme de Bueno, grand cosmographe de ce royaume. Ils furent tous invités de se donner la peine d'en étudier les effets d'après les propriétés fortement stiptiques et astringentes qu'on lui avoit reconnues. Chacun d'eux en fit usage dans l'hémoptysie, dans l'hématurie, dans la ménorragie, et en général dans toutes les différentes espèces d'hémorragies. On assure que le plus heureux succès couronna constamment leurs essais.

Parmi un grand nombre d'observations qui, dans ces premiers tems, furent faites par les médecins du Pérou, je me contenterai d'en citer trois qui mettront à même de juger de toutes celles que j'aurois pu ajouter.

Première Observation. La fille du savant don Corme de Buéno éprouvoit depuis plusieurs jours une hémorragie utérine extrêmement abondante et opiniâtre, qui avoit résisté au traitement le plus recommandé dans ces sortes de cas. Au moment où ce père désolé désespéroit de sauver son enfant, il lui fit prendre, à tout hasard, quatre grammes (un gros) d'extrait de ratanhia

dissous dans trois tasses d'eau commune. Le nouveau remède fut administré dans le même jour à la distance de quelques heures pour chaque prise. Vingt-quatre heures se passèrent sans qu'on s'apperçût d'aucun changement. Dès le lendemain on réitéra la même dose qui fut divisée comme la veille et donnée à des distances égales. La journée ne se passa pas sans que la perte menstruelle ne fût arrêtée. Il fallut ensuite peu de jours à la malade pour se rétablir. Nombre d'années se sont écoulées depuis, sans qu'elle ait éprouvé le moindre dérangement de santé.

Sur les vertus du ratanhia.

IIe. *Observation.* Le fils de l'orfévre Méyo, jeune homme de 12 à 14 ans, avoit depuis plusieurs mois une hémophtysie et un *épistaxis*, qu'aucun remède n'avoit pu arrêter. Don Narcisse Bracamente, médecin de cette famille, désespéré de ce qu'aucun moyen ne lui avoit réussi, se décida à faire usage de l'extrait de ratanhia à la dose de quatre grammes (un gros) dissous dans deux hectogrammes (six onces) d'eau commune. Cette potion fut divisée en trois prises. On en donna deux le même jour. Seulement pour en rendre la déglutition moins désagréable, on y avoit ajouté quelques goutes d'acide

Sur les vertus du ratanhia.

acéteux (vinaigre commun). Aucun effet ne se manifesta le même jour. La nuit fut néanmoins plus calme que les précédentes. La troisième prise fut administrée à jeun dès le lendemain matin. Les différentes hémorragies furent arrêtées dans les 24 heures. La convalescence ne fut pas de longue durée.

IIIe. *Observation.* Don Basilio Médrano, négociant, domicilié à Huanuco, avoit une esclave alitée depuis quelque tems des suites d'une menstruation presque continuelle, qui datoit déjà de plusieurs mois. La fièvre ne l'abandonnoit point. Sa foiblesse étoit si grande, qu'il lui étoit impossible de quitter le lit. L'amaigrissement augmentoit chaque jour d'une manière effrayante. L'abattement étoit extrême. Elle ne mangeoit rien depuis plusieurs jours. Son état paroissoit si alarmant, que plusieurs médecins qui l'avoient traitée, la regardoient comme perdue sans ressource. Ce fut dans ce moment que l'on invita le docteur Bracamente à venir donner son avis. Ce praticien observateur, encouragé par le succès qu'il avoit obtenu sur le fils Méyo, après s'être fait rendre compte de tout ce qui avoit été mis en usage jusqu'à ce jour, crut qu'il ne pourroit sauver la malade qu'avec le secours de la ratanhia. Il lui en fit

donc prendre une dose égale à celle qu'il avoit administrée au jeune Méyo. La seconde prise suffit pour arrêter l'écoulement utérin. Voyant que le succès avoit si promptement répondu à son attente, il se contenta le troisième jour de ne donner qu'une demi-prise, réservant l'autre moitié pour le lendemain. La fièvre qui s'étoit emparée de la malade depuis près d'un mois, commença à se calmer dès le septième jour. Elle diminua ensuite avec tant de rapidité, que la malade put se lever et marcher avec des béquilles. Après environ un mois de convalescence, la Négresse fut entièrement rétablie.

Sur les vertus du ratanhia.

Fort des nombreux succés que les médecins du Pérou avoient obtenus dans l'emploi de l'extrait de ratanhia, don Hypolite Ruiz, de retour en Espagne, se fit un devoir de faire connoître à sa patrie les nouvelles richesses qu'il lui apportoit. Afin d'en répandre la connoissance le plus possible, il publia une dissertation sur cette plante. Il y rend compte de sa découverte et des nombreuses observations faites au Pérou pour constater la vertu d'un remède qui lui paroissoit égaler la réputation des spécifiques les plus accrédités.

A peine cette petite brochure fut-elle répandue dans le public, que des médecins de la

Sur les vertus du ratanhia.

jour, ceux de la capitale comme ceux des provinces de ce royaume, s'empressèrent, d'un commun accord, de l'employer dans les cas où elle avoit réussi au Pérou. Les docteurs don Ignace Ruiz de Luxuriaga, don Ginés Lario, don Juan Navat, don Manuel Cazal, don Lopez, et un grand nombre d'autres médecins non moins éclairés que ceux que je viens de citer, ne tardèrent pas à en obtenir des succès d'autant plus marqués, que l'application qu'ils firent de l'extrait ou de la décoction de ratanhia avoit été plus judicieuse.

Des témoignages si authentiques et si multipliés doivent sans doute nous faire présumer que cette plante exotique est une des principales richesses de l'autre hémisphère.

Le Pérou et l'Espagne ne sont point les seules contrées où ce remède soit connu avantageusement; les médecins de plusieurs parties de l'Italie, tels que ceux des ci-devant duchés de Parme, de Modène et de Plaisance, en éprouvent chaque jour les salutaires effets dans leur pratique. Il est tems que la France emploie ce végétal, et jouisse du présent que la nature bienfaisante a fait croître pour le soulagement de l'humanité.

Nous avons vu que la ratanhia est con-

dérée comme le remède le plus astringent de tous ceux qui ont été employés jusqu'à ce jour. D'après la réputation dont elle jouit, il nous est permis d'ajouter qu'elle est encore le moyen dont les effets sont le moins sujets à des inconvéniens, et qui paroît d'ailleurs propre à combattre toute la classe des hémorragies. Sur les vertus du ratanhia.

Quelle que soit néanmoins l'efficacité qu'on lui attribue, on conçoit toutefois que ses bons ou ses mauvais effets, comme ceux du quinquina, dépendent sur-tout de la justesse des indications. Il ne peut point entrer dans le plan de ce mémoire de développer celles qui, dans la circonstance dont il s'agit, doivent fixer le médecin dans sa pratique. Ce travail n'exigeroit rien moins que de déterminer le caractère des hémorragies et de lier en un corps de doctrine les principaux détails que l'on a donnés sur cette classe de maladies. Qu'il me suffise simplement de rappeler la règle générale de leur traitement; c'est que les remèdes ne peuvent et ne doivent être employés pour modérer ou pour supprimer une hémorragie de quelque nature qu'elle soit, que tout autant que la pléthore sanguine, générale ou particulière, est dissipée.

Sur les vertus du ratanhia.

Malgré l'avis contraire des Sthaliens, il est constant que les grandes hémorragies peuvent souvent augmenter à l'excès et mettre la vie en danger ou donner lieu à une infirmité dangereuse ; en sorte qu'aussitôt que la congestion ou que l'irritation n'existe plus, il faut songer sérieusement à arrêter les hémorragies. Alors les préparations de ratanhia sont indiquées et doivent être avantageuses.

Tous les médecins savent avec quelle circonspection, dans les hémorragies, on doit employer les astringens. Des observations multipliées attestent que la ratanhia a l'avantage de n'entraîner aucun danger, aucunes suites fâcheuses, après même son usage prolongé. Une des preuves, la plus convaincante qu'on puisse en donner, est l'exemple du marquis de St.-Simon, grand d'Espagne, qui, traité par le docteur don Ignacio Luzuriaga, prit l'extrait de ratanhia pendant quatre mois consécutifs, quoique les premières prises eussent arrêté son crachement de sang, suite d'un coup de fusil qu'il avoit reçu à la poitrine.

En citant ici la guérison du marquis de St.-Simon par la ratanhia, je ne puis m'empêcher de déclarer que c'est à cette intéres-

sante famille, dont la plus grande partie réside en France, que je dois la connoissance de cette plante. C'est elle qui, vénérant pour ainsi dire cet exotique depuis qu'elle lui doit la conservation d'un parent qui lui est si cher, m'a mis à même d'avoir tous les renseignemens nécessaires pour m'instruire de ses *propriétés*.

Sur les vertus du ratanhia.

On ne connoissoit jusques à ce jour aucun astringent qui eût la vertu d'arrêter, pour ainsi dire subitement, l'hémorragie; la ratanhia nous est présentée comme possédant exclusivement ce dernier avantage, et comme propre par sa vertu à détruire l'opinion qui avoit prévalu, savoir; que les astringens externes étoient beaucoup plus actifs que les internes.

La racine de ce végétal, d'après l'analyse que j'en ai faite, comme on le verra bientôt, renferme des principes essentiellement stiptiques, astringens et toniques. Sous ces rapports, elle paroît convenir spécialement dans les cas d'hémorragies, qui semblent plutôt dépendre de la perte de ton des vaisseaux que de la circulation augmentée et de la pléthore générale.

A la manière du quinquina, ce végétal doit être fort avantageux dans les hémorra-

Sur les vertus du ratanhia.

gies, qui sont accompagnées de fièvres dont les paroxismes surviennent à des périodes réglées.

Quoique la propagation rapide de ses effets, semblable à celle de tous les autres agens qui exercent quelque pouvoir sur le systême nerveux, soit inexplicable, comme la plupart des phénomènes qui ont lieu dans l'économie animale vivante, il n'en est pas moins certain, d'après des témoignages authentiques, que par-tout où pénètrent ses influences, elle fixe avec promptitude la cohésion des solides. Loin d'augmenter l'impétuosité du sang comme on l'a reproché à la plus grande partie des astringens que l'on emploie dans les hémorragies, la ratanhia, d'après ces mêmes témoignages, arrête, enchaîne puissamment cette effervescence sanguine et sans inconvénient.

Il est des préparations tirées des règnes végétal et minéral, qui réussissent par fois dans les cas d'hémorragies actives ; mais l'on n'ignore point que leur effet souvent douteux trompe le plus ordinairement l'attente du médecin. Quel avantage pour l'art et quel bienfait inestimable pour l'humanité, si la ratanhia, comme on l'assure, ne laissoit

soit rien à desirer pour tous les cas d'hémorragie.

Sur les vertus du ratanhia.

Toutefois, s'il faut en juger par les nombreuses observations déjà faites sur l'efficacité de cette plante étrangère ; s'il faut en croire à tout ce qu'on en a publié d'avantageux, il est plus que probable qu'elle obtiendra en France des succès analogues à ceux qu'on lui a reconnus dans des contrées éloignées. S'il est même permis de présager ses destinées, on peut s'attendre que ce remède sera considéré dans la suite comme un des plus sûrs que nous offre le règne végétal, et qu'il méritera d'être placé à côté du quinquina.

Cependant, en se rappelant les difficultés que les plus grands remèdes ont éprouvées pour obtenir le suffrage général des médecins, on doit dès-lors s'attendre à trouver des obstacles et des contradictions quand il s'agira de juger la ratanhia. Mais il est réservé au petit nombre des vrais observateurs de faire triompher la vérité.

Lorsque, par le rapprochement de nouvelles observations et de faits ultérieurs bien constatés, les médecins français auront éprouvé l'action de ce médicament ; lorsqu'ils auront confirmé ou détruit les propriétés qui lui sont attribuées, de l'ensemble de leurs

Sur les vertus du ratanhia.

recherches ; il sera alors facile de produire sur cet objet un ouvrage lumineux. Ce travail, au-dessus des forces d'un simple particulier, doit être l'apanage des sociétés savantes qui existent dans l'étendue de l'empire français.

En recommandant aujourd'hui un nouveau remède à l'attention des médecins de ma patrie, j'espère, malgré l'éloge que je viens d'en faire, toujours d'après des savans dignes de foi ; j'espère, dis-je, qu'on ne croira pas que je veuille m'en rapporter exclusivement aux essais tentés depuis plusieurs années au Pérou, en Espagne, et dans plusieurs autres pays méridionaux de l'Europe. Je suis pleinement convaincu que le tems, aidé de l'expérience, peut seul établir l'utilité d'un médicament nouveau. Le succès des essais précédens, l'approbation de l'académie royale de Madrid, qui a fait insérer la dissertation de don Hypolite Ruiz dans le premier volume de ses Mémoires, celle d'un grand nombre de praticiens éclairés et dignes de foi dont j'ai cité les noms, paroîtront des raisons suffisantes pour mériter à cette substance un examen impartial.

Après les observations faites par une sage expérience sur l'homme malade, à l'effet de

constater les propriétés de la ratanhia, il est encore des moyens secondaires; quoique moins concluans que les premiers, qui servent de plus en plus à déchirer le voile sous lequel la nature nous cache souvent ses faveurs dans les végétaux. C'est l'analyse chimique dont je veux parler. En effet, les différentes épreuves de décompositions auxquelles on soumet les substances médicamenteuses, les diverses réactions qu'on leur fait subir ou auxquelles on les expose, ne laissent pas que d'ajouter de nouvelles lumières à celles déjà acquises sur leurs principes généraux. Leur saveur sert encore, jusques à un certain point, de guide au médecin. Quant à leur arome qui peut être étranger au principe connu, on sait qu'il n'ajoute rien à la vertu déterminée de la plante.

Sur les vertus du ratanhia.

On peut encore étudier la vertu des plantes par rapport à leur utilité pour les arts. Ainsi, en les considérant sous ce dernier aspect, si elles renferment du tannin, on peut conclure avec raison qu'elles ont décidément une propriété astringente. Nous ne ferons qu'effleurer ces derniers objets; mais l'analyse chimique ne devant pas peu contribuer à prouver les vertus de la plante dont nous nous occupons, nous allons en rendre compte

autant que le petit nombre d'instrumens que nous avons à notre disposition nous a permis de le faire.

Avant de commencer, nous croyons devoir observer que les tiges de ratanhia ne renferment que très-foiblement les propriétés que l'on a reconnues à la racine. C'est de celle-ci seule que l'on tire l'extrait.

Analyse par l'eau de l'extrait de Ratanhia.

1°. Quatre grammes (un gros) d'extrait infusé pendant 24 heures dans six décagrammes (six onces) d'eau commune à 20 degrés, s'y sont dissous au quart en donnant à la liqueur une couleur d'un rouge orangé assez foncé, qui s'anime par les alkalis, tandis que les acides la décomposent.

2°. Cette infusion a une saveur amère, styplique et un peu nauséabonde.

3°. La dissolution de colle-forte y forme un précipité rouge floconneux, très-abondant. Ce précipité paroît entraîner avec lui la matière colorante; car si l'on filtre ensuite la liqueur, elle est presque totalement décolorée. Dans ce dernier cas, elle perd son astriction et sa saveur amère.

4°. Elle précipite la dissolution de sulfate

de fer en bleu très-foncé. Elle donne à cette précipitation une teinte assez forte pour la rendre propre à servir d'encre. Ce qui prouve que la ratanhia contient une certaine quantité d'acide gallique qui, comme l'on sait, est aussi une substance astringente. La liqueur filtrée est d'un beau vert, et le précipité devient noir au bout de quelques minutes. Sur les vertus du ratanhia.

5°. Elle décompose totalement la couleur du sirop de violettes.

6°. La dissolution de carbonate de potasse n'y forme pas de précipité; mais elle augmente singulièrement l'intensité de la couleur de cette infusion.

7°. La dissolution du tartrite de potasse antimonié n'est nullement troublée par elle.

Analyse par l'alkool.

Cette matière, infusée de la même manière et à la même dose dans l'alkool à 30 degrés, s'y est dissoute aux trois cinquièmes en communiquant à la liqueur une couleur d'un rouge très-foncé.

1°. La saveur de cette teinture est styptique, mais non pas nauséabonde.

2°. La dissolution de carbonate de potasse

Sur les vertus du ratanhia. très-chargée, y forme un précipité, qui se redissout entièrement, lorsqu'on étend la liqueur dans une certaine quantité d'eau. Ce précipité est dû à l'affinité qu'a l'alkool avec l'eau, laquelle s'unissant avec lui, laisse précipiter le carbonate de potasse; d'où il suit qu'une addition d'eau doit nécessairement redissoudre ce précipité.

3°. Cette infusion se comporte en tout avec les autres réactifs comme celle par l'eau.

Résidu de l'analyse par l'eau.

Ce résidu, infusé dans six décagrammes (deux onces) d'alkool à 30 degrés, s'y est dissous presqu'en totalité. La couleur qu'il a communiquée à l'alkool, étoit d'un rouge moins intense que la teinture ci-dessus. Sa saveur n'étoit presque pas styptique.

Cette liqueur étant filtrée a donné un dépôt qui, desséché, s'est trouvé être du poids de sept décigrammes et demi (15 grains). Cette matière étoit insipide.

Résidu de l'analyse par l'alkool.

Ce résidu, infusé dans six décagrammes (deux onces) d'eau à 30 degrés, s'y est de même presqu'entièrement dissous. L'eau en

a été foiblement colorée, et sa saveur n'étoit que fade, sans paroître aucunement styptique ni nauséabonde.

[redacted] Sur les vertus du ratanhia.

Cette infusion a aussi fourni un ré idu du poids de sept décigrammes (14 grains), n'offrant plus au goût aucune saveur.

Cette matière semble être une substance résino-gommeuse. Elle contient une bien plus grande quantité de résine que de gomme. Elle renferme aussi beaucoup de tan : ce que prouvent d'une manière évidente les précipités abondans qu'y forment les dissolutions de colle-forte et de sulfate de fer.

D'après cette analyse, on doit donc conclure que la ratanhia a décidément des propriétés toniques, astringentes et même fébrifuges. Son emploi ne peut donc qu'offrir des avantages à la médecine.

La couleur qu'elle donne à l'eau et à l'alkool m'ayant fait soupçonner qu'elle pouvoit être aussi utile à la teinture par son principe colorant, qu'elle peut l'être à la préparation des cuirs par le tan qu'elle renferme, j'ai mis dans une décoction de ratanhia quelques morceaux de toile de coton, trempés auparavant dans de l'eau d'alun. Après quelques momens d'ébulition, ils se trouvèrent teints en une couleur d'un rouge opaque et per-

Sur les vertus du ratanhia.

manent. Quoique je les aie lavés depuis plusieurs fois dans de l'eau commune, la couleur n'a jamais changé ni perdu de la première teinte.

Nous avons vu que la saveur de la racine de ratanhia étoit éminemment styptique, surtout lorsque cette plante est fraîche. Son arome a dans cet état une odeur assez agréable, qui devient moins sensible à mesure que la racine acquiert plus de sécheresse.

Il ne me reste plus maintenant qu'à faire connoître les usages généraux de la ratanhia, les doses auxquelles on peut administrer son extrait ou sa racine, et les différentes manières d'employer l'une et l'autre dans la pratique de la médecine.

On peut en général se servir de l'extrait de ratanhia dans toutes les occasions où le sang-dragon est prescrit; observant seulement que cet extrait opère avec bien plus de force et d'énergie que la résine de cette dernière substance, qui d'ailleurs est rarement pure dans le commerce. Car, sous ce nom, on porte en Europe le produit de différentes espèces de plantes; soit celui de la dracœna Draco, qui, suivant Linnée, Bergius et autres célèbres botanistes, est le véritable sang-dragon; soit celui du calamus rotang; soit celui

Sur les vertus du ratanhia.

d'une espèce de croton qui abonde dans les bois et les ravins des Andes ; soit enfin le produit d'autres plantes qui même sont inconnues dans la botanique. On sait d'ailleurs, qu'il y a des droguistes qui contrefont ou falsifient le sang-dragon. La ratanhia a une amertume qui fait conjecturer que son extrait doit être stomachique ou tonique ; elle doit donc, par cela même, être préférable au sang-dragon et à toute autre demi-gomme ou substance résineuse qu'on pourroit employer comme médicament styptique ou astringent.

La racine de ratanhia est également faite pour être préférée aux racines imprégnées et préparées avec le sang-dragon. Celles de reglisse et de guimauve dont on se sert communément pour nettoyer les dents, sur-tout lorsquelles ne sont pas arrangées convenablement, amollissent les gencives par l'effet des parties mucilagineuses qu'elles contiennent, tandis qu'au contraire celle de ratanhia les comprime et les affermit.

La méthode que les médecins ont le plus généralement adoptée pour combattre les vomissemens ou les crachemens de sang, comme pour arrêter toute espèce d'hémorragie par l'extrait de la racine de ratanhia,

Sur les vertus du ratanhia.

est de le faire dissoudre dans l'eau de ros ou simplement dans de l'eau commune, y ajoutant pour chaque prise, immédiatement avant de la faire avaler, depuis 10 jusqu'à 20 goutes d'acide acéteux (vinaigre commun).

La dose ordinaire d'extrait est de vingt-quatre décigrammes (deux scrupules) pour les enfans au-dessous de douze ans, et entre deux ou quatre grammes (un demi-gros et un gros) pour les personnes au-dessus de cet âge.

La quantité d'eau n'est pas déterminée; on la varie suivant qu'on le juge convenable.

On a remarqué que, pour arrêter promptement l'hémorragie, de quelque espèce qu'elle soit, il étoit nécessaire que les premières prises fussent de quatre grammes (un gros) d'extrait, parce qu'une moindre quantité, ou même une égale divisée en plusieurs prises, n'agiroit pas avec autant de promptitude, sur-tout chez les sujets un peu forts. On peut et on doit même être un peu plus réservé chez les femmes délicates ou trop épuisées. Il est utile, dans ce dernier cas, de ne pas faire prendre les quatre grammes (le gros) en une fois. On le divise alors le plus ordinairement en trois prises, qui se donnent

dans le courant du même jour. Pour consolider la guérison, il suffit de continuer l'usage du remede à la même dose les deux ou trois matinées qui suivent. On diminue ensuite peu-à-peu. L'exemple du marquis de St.-Simon nous prouve qu'on peut, pendant quelque tems, continuer d'user de ce remède sans aucune crainte.

Sur les vertus du ratanhia.

Si l'hémorragie exige d'être arrêtée le plutôt possible, la dose d'extrait peut être poussée jusqu'à douze grammes (trois gros) que l'on fait prendre dans une seule journée. La plus rebelle à tout autre remède est domptée par cette dose.

On a observé que la dissolution d'extrait ou que la décoction de la racine de ratanhia opère avec plus d'efficacité, lorsqu'elle est seule que quand elle se trouve mèlée avec d'autres médicamens. L'une et l'autre passent plus facilement à jeun que lorsqu'après avoir mangé ou bu.

Le jus de citron versé dans deux parties d'eau commune, pris aussitôt après l'extrait ou la décoction de la racine de ratanhia, préserve les estomacs délicats des nausées que pourroit provoquer sa saveur âpre et styptique. Au défaut de suc de citron, on peut employer également l'acide acéteux (vi-

Sur les vertus du rataphia.

naigre commun) pour ôter à la bouche l'a-
mertume qu'elle conserveroit. On peut même
en boire un peu, ou, si l'on aime mieux,
manger un morceau de sucre.

Les goutes d'acide acéteux qui entrent dans la potion de ratanhia servent à la rendre moins désagréable au goût, et par conséquent plus facile à avaler. Mais, comme les acides ont la propriété de troubler et de précipiter les parties d'extrait qui sont dissoutes, il est bon d'observer qu'on ne les met dans la liqueur qu'au moment même où on l'avale. C'est pour cette même raison que quelques médecins ont préféré de retrancher l'acide acéteux (vinaigre commun) de cette potion. Ils font prendre séparément dix ou vingt goutes d'acide acéteux dans un verre d'eau ou un peu de sucre.

Pour donner l'extrait de ratanhia aux personnes sujettes aux vomissemens, on a la ressource de le leur administrer en pilules. Le goût est alors plus dissimulé, mais l'effet est le même.

L'expérience prouve qu'une seule prise de l'extrait de ratanhia suffit quelquefois pour dompter une hémorragie; mais le plus ordinairement c'est la seconde qui produit cet effet. La troisième est rarement nécessaire.

ndant, pour mieux assurer la guérison urs malades, plusieurs médecins ont con- à en ordonner quelques prises après ssation du crachement de sang. Ils ont culièrement adopté cette dernière pré- on à l'égard des personnes qui avoient ıême tems de la toux.

Sur les vertus du ratanhia.

ısqu'à présent on s'est peu servi de la ction et de l'infusion de la racine atanhia; cependant les personnes qui nt fait usage, en ont obtenu les mêmes s que de l'extrait; lorsqu'elles ont mis grammes (deux gros) de racine par cha- prise, ou quatre grammes (un gros) de orce de racine, à la place des quatre gram- (un gros) de l'extrait. D'où il résulte l'infusion de huit grammes (deux gros) racine entière donne deux grammes ı demi-gros), d'extrait, aussi bien que tre grammes (un gros) d'écorce. Ainsi, peut indifféremment employer la décoc- , l'infusion ou l'extrait de la racine de nhia, puisqu'en proportionnant les doses, ésultat se trouve être le même.

Après les hémoptysies guéries par la ra- ıia, les médecins prescrivent assez ordinai- ent l'usage du lait, parce que cet aliment ne et nourrit suffisamment. D'ailleurs, en ucissant l'œsophage et par sympathie la

trachée-artère, il dissipe en peu de jo[urs] l'irritation gênante que pourroit faire épro[u]ver, dans toutes ces parties, l'aspérité [du] styptique.

Sur les vertus du ratanhia.

La potion de ratanhia, contre les hémo[r]ragies, se prescrit de la manière suivante.

Prenez Racine de ratanhia, demi-once.
Eau commune, deux livres.

Faites cuire jusqu'à réduction de demi-liv[re].

Dans les cas pressans, on donnera ce[tte] dose en une seule fois. Si toutefois le dan[ger] n'est pas éminent, on la divisera en de[ux] ou trois prises.

Pour éviter au malade le désagrément d'a[]voir à prendre une si grande quantité de [li]quide, on peut ordonner la préparation s[ui]vante :

Prenez Extrait pulvérisé, ʒj.
Eau commune, ℥iij.

Faites dissoudre à petit feu.

Cette dernière recette est celle que l'on a [le] plus généralement employée, et celle qui e[st] le plus efficace, sur-tout si elle est prise en u[ne] seule fois. De même que la précédente, o[n] peut aussi la diviser en deux ou trois portion[s].

Les pilules se composent avec quatre gram[mes] (un gros) d'extrait réduit en poudre

Sur les vertus du ratanhia.

et incorporé avec quantité suffisante d'un sirop simple ou composé.

L'infusion de la racine est un excellent remède pour la guérison des plaies ou ulcères de la bouche, qui ne sont pas vénériens. Mais mâcher la racine elle-même est encore plus efficace.

La décoction simple de la racine de ratanhia se prépare en en faisant bouillir vingt-quatre grammes (six gros) dans un litre (deux livres) d'eau commune. Cette préparation s'emploie en en prenant une gorgée et en la conservant quelque tems dans la bouche. On renouvelle plusieurs fois le jour l'usage de ce gargarisme. Il sert à affermir les gencives, à les fortifier et à les guérir lorsqu'elles sont ulcérées. Il modère aussi les douleurs des dents.

On fait, avec la poudre de ratanhia, un très-bon opiat, en y ajoutant la quantité nécessaire de sirop de sucre. Un hectogramme (trois onces) d'extrait équivalent à deux hectogrammes (six onces) d'écorce de racine en poudre.

L'essence ou teinture de ratanhia se prépare de la manière suivante :

Prenez Extrait pulv. de ratanhia, demi-once.
Alkool, quatre onces.
Eau distillée, huit onces.

Sur les vertus du ratanhia.

On laisse infuser pendant trois jours au bain-marie. Outre les propriétés générales qu'on lui a reconnues, cette essence passe encore pour combattre victorieusement le scorbut.

Les emplâtres et linimens se préparent selon l'art.

L'extrait de ratanhia mêlé avec une résine ou demi-gomme, appliqué à l'extérieur en forme d'emplâtre, est cicatrisant.

La poudre, ou l'extrait pulvérisé, étanche le sang, quand on met l'une ou l'autre sur les blessures fraîches.

L'extrait de ratanhia se prépare comme celui de toutes les plantes. On a seulement observé que, comme celui du quinquina, il est plus exquis et plus efficace, lorsqu'il est fait avec les racines fraîches, parce que dans cet état l'eau en extrait plus promptement les parties salines et extractives, sans être obligé de les laisser aussi long-tems au feu que si elles étoient sèches; ce qui ne peut, à la longue, qu'altérer la couleur et diminuer sa qualité. Il faut encore des racines fraîches pour l'obtenir pur, brillant, d'une couleur rouge très-foncée et fort transparente; il est alors meilleur. Enfin, pour faire la poudre de ratanhia, on prend des racines

bien

ches sèches que l'on casse pour en séparer l'épiderme d'avec la partie ligneuse qui, dans ce cas, doit toujours être retranchée. On réduit ensuite l'écorce en poudre impalpable. La dose qui équivaut à quatre grammes (un gros) d'extrait, est de huit grammes (deux gros) de poudre.

Histoire d'une sueur chronique, avec l'indication des vues qui ont dirigé dans le choix des méthodes thérapeutiques qu'on lui a opposées; par J.-C. DUPONT (des Landes), *D. M. de Montpellier.*

Madame Gayet, de Rochefort, convalescente de ses secondes couches, qui avoient été exemptes d'accidens, ainsi que tout le tems de la grossesse, fit sa première sortie par un jour très-froid, et pendant lequel il souffloit un vent très-fort. Dès l'instant même qu'elle ressentit l'impression de l'air, madame Gayet fut attaquée d'une fluxion sur la tête, avec une violente douleur sur cette partie. Les gencives, les dents et la bouche devinrent douloureuses. Les yeux étoient souffrans; leur force de vision parut considérablement affoiblie. Le sein, qui se

Hist. d'une sueur chronique.

Hist. d'une sueur chronique.

trouvoit gonflé par le lait, devint flexible; le lait disparut, et il se déclara en même tems une abondante sueur, dont l'apparition avoit lieu chaque matin. Le lait, cependant, reparut bientôt, ainsi que la tuméfaction du sein; les autres accidens que je viens de relater, se dissipèrent aussi assez promptement. Il faut en excepter la sueur. Cette incommodité au contraire se montroit plus fatigante; ses récidives devinrent tellement fréquentes, et l'écoulement qui en étoit la suite fut si abondant, qu'il inquiéta Mme. Gayet, et qu'il dut être considéré comme une affection bien caractérisée qui exigeoit les secours de la médecine les plus assidus.

Mme. Gayet, âgée d'environ trente ans, a les dehors d'une constitution robuste; on ne peut néanmoins se méprendre en y regardant de près sur la foiblesse de son organisation. Son tempérament est bien décidément pituiteux. Cette dame, dans son enfance, n'a jamais éprouvé de maladies graves. Elle ne paroît pas avoir eu d'affections chroniques d'aucun genre: rien n'annonce en elle le foyer d'aucune lésion organique; la menstruation s'est développée chez elle sans orage à l'époque accoutumée. Mariée depuis dix ans, Mme. Gayet a eu jusqu'à présent

quatre enfans et deux fausses-couches. Une première fausse-couche eut lieu avant toute autre couche heureuse ; et la seconde, entre la troisième et la quatrième heureuse couche. Mme. Gayet a constamment eu du lait à la suite de ses couches ; elle n'a néanmoins nourri qu'une fois, à raison de l'état de foiblesse où elle se trouvoit alors : c'est l'enfant de la troisième grossesse qu'elle a nourri quinze mois.

Hist. d'une sueur chronique.

La première grossesse menée à terme, qui avoit été précédée, comme je l'ai dit, d'une fausse couche, fut très-heureuse. Mme. Gayet n'éprouva aucune incommodité à sa suite. Toutes les périodes de la seconde grossesse, à la suite de laquelle se développa l'affection qui fait le sujet de cette observation, furent également parcourues sans aucun accident. J'ai dit plus haut par quelle cause, après avoir très-heureusement passé tout le tems de sa grossesse, et après des couches très-heureuses, madame Gayet, au moment de faire sa première sortie, éprouva, avec quelques autres indispositions, l'accident qui nous occupe.

J'ai fait remarquer que la sueur qui avoit été précédée de plusieurs autres accidens,

Hist. d'une sueur chronique.

persistoit opiniâtrement, malgré que ceux-ci eussent disparu. Mme. Gayet, fatiguée par cette évacuation qui minoit singulièrement ses forces, voulut tenter quelques remèdes. Les médecins qu'elle consulta, autant que je puis en juger par la qualité des moyens mis en usage, pensèrent que sa sueur étoit un effet du lait répandu dans le sang, qui se dégorgeoit par le tissu cutanée. On lui prescrivit en conséquence des anti-laiteux, des tisanes diurétiques et légèrement purgatives, alternées avec des purgatifs, le petit-lait de Weiss, et des vésicatoires aux bras. Ces divers moyens, continués assez long-tems, ne réussirent pas. La sueur suivoit sa marche accoutumée. Mme. Gayet fit alors le voyage de Baguères. Les bains et les eaux dont elle y fit usage, parurent modérer sa sueur, laquelle s'arrêta même pendant près de deux mois à la suite de leur emploi (1); mais bientôt elle reparut avec sa marche accoutumée. On revint alors aux purgatifs et aux diurétiques précédemment employés; mais on n'en obtint pas un succès plus décisif que dans la pre-

(1) Ici M. Dupont, d'ailleurs si exact dans l'exposé de cette observation, auroit dû faire connoître quel étoit l'état général de la santé de Mme. Gayet pendant que les sueurs furent arrêtées. *Note du redacteur.*

Hist. d'une sueur chronique.

mière administration. Ces remèdes ne répondant pas à l'espérance qu'on en avoit conçue, on crut qu'une nouvelle grossesse pourroit devenir un moyen de solution critique pour cette incommodité. En effet, madame Gayet devint enceinte. Pendant tout le tems de cette grossesse qui parcourut sans accidens *toutes* ses périodes, la sueur se montra comme à l'ordinaire. Les couches furent très-heureuses. Le sein étoit abondamment pourvu de lait. J'ai dit plus haut que Mme. Gayet avoit nourri cette fois quinze mois. La sueur n'éprouva pas de rémission pendant cette dernière nourriture.

D'après ce que j'ai indiqué plus haut de l'époque des fausses-couches et des couches heureuses de Mme. Gayet, on voit que la seconde des deux fausses-couches que j'ai dit qu'elle a eues, vient se placer àla suite de ce troisième accouchement heureux. Elle eut lieu, en effet, neuf mois après ce troisième accouchement heureux, et sa dernière grossesse se déclara douze ou quinze mois après cette seconde fausse-couche.

C'est à la fin de cette grossesse qui étoit sa sixième, que Mme. Gayet me consulta pour sa sueur. Il y avoit alors près de cinq ans qu'elle en étoit attaquée. On a vu qu'elle

Hist. d'une sueur chronique.

avoit fait usage, sans succès, des purgatifs; des anti-laiteux et d'autres moyens analogues. Depuis l'apparition de cette incommodité, Mme. Gayet suoit tous les matins de manière à mouiller trois, quatre, cinq chemises; jamais moins de deux. Une circonstance remarquable relativement à l'état d'exacerbation ou de calme de cette incommodité, c'est que la sueur devenoit exubérante pendant les froids de l'hiver, et qu'elle diminuoit dans les chaleurs de l'été. Et ce qui doit être aussi remarqué, c'est que, lorsque cette dame venoit à ressentir quelqu'autre incommodité, lorsqu'elle avoit de la migraine, que ses digestions étoient laborieuses, et qu'elle éprouvoit quelqu'autre espèce de mal-aise, et souvent aussi à l'époque de ses règles, qui étoient néanmoins le plus souvent régulières dans l'intervalle des grossesses, les sueurs se montroient plus abondantes, et projetées avec plus de force. Par ce que je viens de dire, on voit que madame Gayet touchoit aux derniers termes de sa sixième grossesse, lorsqu'elle me consulta; je jugeai à propos dans cette circonstance d'ajourner l'emploi de tout moyen jusqu'après l'accouchement, rien ne pouvant me faire craindre que le fait de la continuité de la sueur fournit un obstacle à l'accouchement.

Hist. d'une sueur chronique.

Madame Gayet, qui du reste se trouvoit bien, paroissoit fort tranquille sur son état; plusieurs fois elle étoit très-heureusement arrivée à terme, malgré que cette incommodité eût accompagné sa grossesse; en effet, l'accouchement eut bientôt lieu, et il fut très-heureux.

Rétablie de ses couches, accompagnées comme les précédentes de sueurs qui persistoient encore, Mme. Gayet desira commencer un traitement. Pour pouvoir présenter à la malade des vues d'où pourroient jaillir quelques résultats utiles, bien convaincu que je devois arriver à saisir l'état du changement morbifique du système entier qui constituoit cette maladie, je m'arrêtai, comme moyen de le découvrir, aux considérations suivantes. Je regardai l'action des moyens qu'on avoit employés, tels que les anti-laiteux, les bains, les purgatifs, les vésicatoires, comme pouvant être ramenés à un effet anti-pléthorique, à un effet de déplétion et à un effet révulsif. L'influence qu'avoit dû exercer la grossesse sur la sueur, pouvoit être aussi considérée comme un moyen révulsif, sous le rapport du spasme et de la concentration des forces dont la matrice devient un éminent foyer pendant la grossesse, et aussi a un effet évacuant à raison de

Hist d'une sueur chronique.

la grande quantité de matières nutritives qui, se portant à la matrice pour alimenter le fœtus, doivent nécessairement diminuer la masse des fluides dont les autres organes peuvent faire attraction. Or, les moyens de déplétion et les moyens révulsifs n'ont pas été utiles; un état de pléthore, et un vice par rapport auquel la révulsion seroit efficace, ne constituent donc pas le principe générateur de cette maladie; car, si ces sources de maladies avoient été ici le principe constitutif, la maladie ne seroit pas resté la même après l'emploi des révulsifs et des moyens de déplétion. Et comme d'un autre côté ces remèdes, par cela même qu'ils n'ont pas exercé une influence destructive sur la maladie, ont agi en sens inverse du caractère d'action que réclamoit la maladie pour être favorablement modifiée, ils constituent en dernier résultat, dans leur action combinée d'évacuation et de révulsion, une action affoiblissante. Pour être utile, il faut donc employer des remèdes dont le mode d'agir soit différent, c'est-à-dire, des remèdes qui exercent une action bien décidément fortifiante sur tout le système. D'un autre côté, je voyois que le froid, qui est une cause bien décidément énervante, augmentoit le mal, tan-

Hist. d'une sueur chronique.

dire que le stimulus de chaleur, qui d'ailleurs animoit toutes les autres fonctions, la diminuoit (1). L'exacerbation de la sueur par le froid, sa diminution par la chaleur, ce double résultat, disois-je, fournit un nouveau témoignage que cette sueur est un effet de la langueur des fonctions, de la débilité des organes. Et cette considération, dont j'ai parlé plus haut, que la sueur étoit vivement excitée par l'action de quelque cause énervante sur la malade, qu'elle devenoit singulièrement abondante lorsqu'il survenoit quelqu'autre indisposition, cette considération me paroissoit aussi ajouter beaucoup à cette idée probable que le principe générateur de cette maladie consistoit dans un état de débilité, du reste, éminemment favorisée par le tempérament singulièrement pituiteux. Avant néanmoins de rien statuer, je recherchai encore si cette affection étoit sympatique de l'affection de quelqu'autre organe intérieur, ou pour mieux

(1) La proposition contraire à celle que l'auteur avance ici, seroit au moins tout aussi vraie. Nous avons déjà prouvé ailleurs qu'on ne pouvoit pas dire d'une manière générale que le froid fût fortifiant ou affoiblissant; et que cela dépendoit d'une foule de circonstances qu'il faut savoir apprécier: il en est de même de la chaleur. *Note du rédacteur.*

Hist. d'une sueur chronique.

dire, si elle existoit à l'état d'affection locale, si elle étoit le symptôme de quelqu'autre dérangement. M'étant assuré par le moyen de l'exploration et de l'interrogation, qu'elle n'étoit point une affection locale, je la classai parmi les affections générales du système lymphatique. Quant à la place que je lui donnois sous le rapport de sa nature pathologique, ce qu'on a vu plus haut des circonstances sous lesquelles elle s'étoit développée, indique assez si je pouvois la considérer autrement que comme une asténie bien prononcée.

Fixé à cette idée que la sueur de madame Gayet étoit un désordre de sécrétions, décidé par la débilité générale de ses organes et particulièrement du système lymphatique, je conseillai la méthode stimulante sous la forme suivante. Le bon état des forces digestives dans tous les cas de diathèse asténique me paroissant une des circonstances dont on doit le plus scrupuleusement soigner le maintien, malgré que l'estomac ne fût pas aussi débilité qu'on auroit dû s'y attendre, d'après le caractère de la lésion (1), je conseillai

(1) Cette remarque, et les effets qu'eurent les toniques, ainsi qu'on va le voir, prouvent que le diag-

Hist. d'une sueur chronique.

abord à la malade quelques tisanes amè-
s; et je fis en même tems usage de la teinre d'opium, comme un excitant du sysme très-diffusible, comme très-propre par la même à remonter les ressorts de la tolité du systême vasculaire; et après quelles jours de son emploi à la dose de 30 40 gouttes par jour, associé avec les tisa:s amères, j'employai le kina également mbiné avec la teinture d'opium à la dose ın gros et demi par jour, partagé en deux rtions qui se prenoient à de longs interlles; je considérois ici le kina comme un citant particulier du systême gastrique. Ces oyens parurent donner un peu d'énergie à la alade; ils augmentèrent d'une manière sen le son appétit. Les sueurs néanmoins persisient malgré la continuation du kina; je jugeai ors convenable de passer à l'emploi du vin illitique que j'avois d'abord eu en vue, mme un des moyens qui pourroient être s plus utiles. Ce qui me fit songer à ce oyen, c'est cette considération, à laquelle m'étois d'abord arrêté, que cette maladie uvoit être regardée comme un état de plé-

---

stic ou plutôt l'ætiologie de cette affection n'étoient s très-faciles à reconnoître. *Note du rédacteur.*

Hist. d'une sueur chronique.

thore asténique du système vasculaire,
particulièrement du système lymphatique
sorbant, comme une espèce d'hydropisie
nique. D'après cette manière de voir, les
mèdes stimulans dont l'action spéciale
porte sur les reins devoient particulière
convenir; et parmi ces stimulans diur
ques, le vin scillitique réunissant émine
ment des témoignages bien authenti
d'une grande efficacité dans des cas d'hyd
pisie asténique, je lui donnai pour cette r
son la préférence.

Le vin scillitique fut préparé avec u
once de scille en poudre en infusion pend
deux jours sur une livre et demie à-peu-pr
de vin blanc, et avec un gros de nitre; j'e
donnai d'abord une cuillerée par jour, et j
passai bientôt à deux cuillerées, une le m
tin et l'autre le soir. La malade, aux pre
mières prises du remède, ressentit de dou
loureuses nausées; elle éprouva de l'agita
tion, de la fatigue; mais la sueur s'arrêta.
L'emploi de deux cuillerées par jour aux
quelles je passai peu de jours après, à raiso
de la disparution de la sueur aux première
prises, parut accroître le mal-aise, et y ajouta
une douleur à la poitrine. Malgré cet acci
dent, je continuai le vin scillitique, à raison

soulagement qui en résultoit pour les Hist. d'une sueur chronique.
[illegible]urs ; mais la malade se trouvant plus fa-
[illegible]uée qu'elle ne l'avoit été, la douleur de
[illegible]itrine augmentant malgré que j'eusse di-
[illegible]nué ensuite la dose du remède, je jugeai
[illegible]gent de le suspendre (1).

Les sueurs, comme je l'ai dit, avoient di-
[illegible]inué d'une manière notable après les pre-
[illegible]ières prises du vin scillitique ; elles avoient
[illegible]ime disparu. Leur disparution se soutint
[illegible]core un mois après la cessation du vin
[illegible]illitique, pendant lequel tems je ne fis au-
[illegible]n remède. Mais à cette époque les sueurs
[illegible]parurent, et elles acquirent bientôt la
[illegible]ême intensité qu'avant l'emploi du vin scil-

---

(1) L'auteur, dans le courant de son observation,
[illegible]nt il a d'ailleurs présenté avec beaucoup d'exacti-
[illegible]de toutes les circonstances, n'a rien dit de l'état
[illegible]s urines dans les différentes époques de la maladie
[illegible]pendant les diverses méthodes de traitement qu'on
[illegible]i a opposées.

La considération de ce phénomène l'auroit peut-
[illegible]re amené à examiner si cette affection ne devoit
[illegible]as être rangée dans le nombre de celles qu'il est
[illegible]angereux de guérir.

En général, il y a beaucoup à faire sur cette grande
[illegible]uestion, malgré le traité de Raymond de Mar-
[illegible]eille, dont le principal mérite est d'avoir abordé la
[illegible]uestion. *Note du rédacteur.*

Hist. d'une sueur chronique.

litique. Mme. Gayet avoit fort à cœur d'ê
débarrassée de ses sueurs qui la gênoient cr
lement; elle desiroit d'autres remèdes. L
points de contact que j'appercevois en
les maladies qui surviennent à la suite d
couches, désignées sous le nom de malad
laiteuses, me firent songer à l'emploi du c
bonate de soude, ayant dans le moment pr
sentes les observations insérées dans le Jo
nal général de Médecine, tome VII, p. 1,
faveur de ce remède pour les maladies l
teuses. N'ayant pu me procurer du carb
nate de soude, j'employai à sa place l'hu
de tartre par défaillance, dont l'efficac
étoit aussi bien constatée par des observatio
authentiques sur les maladies laiteuses, e
dans les mêmes cas où l'on a recommand
le carbonate de soude.

Je donnai d'abord l'huile de tartre à l
dose de douze goutes, deux fois par jour
dans un peu de sirop de guimauve, avec d
la tisane d'orge. Les premières doses fati
guèrent beaucoup la malade. Elle fut saisi
d'une toux violente; sa poitrine devint dou
loureuse. Les mêmes accidens durèrent pen-
dant cinq autres jours que je continuai le
remède. Alors le renouvellement des acci-
dens à chaque administration du médicament

e faisant craindre que la continuité de son
nploi les changeât en maladies graves, je ju-
:ai prudent de le supprimer. Les sueurs fu-
nt assez sensiblement ralenties à la suite de
mploi du carbonate de potasse en déliques-
nce; elles restèrent même quelques jours
ns se montrer. Mais à raison de la si petite
uantité à laquelle on a dû s'arrêter de ce
édicament, ne doit-on pas considérer ici leur
isparution plutôt comme l'effet de l'aberra-
on momentanée du mouvement habituel
es organes, décidée par le médicament,
ue comme un effet de l'action qu'il a exer-
ée sur le principe du mal; action que son
peu de continuité a dû rendre nulle?

Hist. d'une sueur chronique.

L'établissement des analogies que j'avois
effectué entre cette sueur chronique et d'au-
tres maladies en apparence différentes, m'a-
voit conduit à l'emploi des moyens dont je
viens de parler, et dont je n'aurois vraisem-
blablement pas eu l'idée sans cet établissement:
mais n'ayant pas répondu aux espérances que
j'en avois conçues, j'essayai d'autres re-
mèdes en suivant la même voie d'analogie,
bien convaincu que ce moyen d'investiga-
tion, employé avec justesse et grande ex-
tension dans des cas difficiles, peut seul con-
duire à de vastes résultats; et que je n'a-

Hist. d'une sueur chronique.

vois pas de guide plus sûr que son flambea
Malgré que ces moyens, qui m'avoient
suggérés par l'analogie que j'avois adm
entre la maladie qui m'occupe et les aff
tions hydropiques et laiteuses, n'eussent p
été d'une efficacité bien durable; bien co
convaincu encore que je n'avois pas étab
des analogies fausses relativement au prin
cipe morbifique essentiel dans ces affec
tions et la sueur chronique, et qu'il éto
arrivé que ces moyens, quoiqu'appropriés
la nature fondamentale du mal, n'avoien
pas été très efficaces à raison seulement d
quelque circonstance d'individualité indéter
minable; je vins à l'indication d'un médica
ment de la même classe des moyens déjà
mis en usage. Je conseillai l'usage de l'aconit
napel. Je le conseillai, parce que, sans alté
rer l'analogie que j'avois d'abord établie
mais l'appliquant seulement à une autre form
de mal-aise, j'appercevois aussi de grand
rapports entre la lésion qui m'occupe, e
les empâtemens muqueux, les engorge
mens lymphatiques des articulations, et les
maladies des articulations qui participent du
génie scrophuleux, contre lesquelles ce re
mède m'avoit précédemment réussi au-delà
de mes espérances.

Je

Je rappelle ici qu'au moment où l'extrait d'aconit (*aconitum napellus* de Linnée) fut employé, les sueurs avoient repris leur première marche; l'extrait d'aconit fut d'abord donné à la dose d'un demi-grain par jour; on porta, au bout de deux jours, la dose à un grain. Deux jours après on augmenta encore cette dose d'un demi-grain matin et soir. L'augmentation de la dose se fit bientôt d'un grain matin et soir tous les deux jours: on suivit cette marche d'accroissement du remède jusqu'à ce que la malade vint à en prendre seize grains par jour, huit grains le matin, huit grains le soir.

Hist. d'une sueur chronique.

Avant huit jours de l'emploi de l'extrait d'aconit, les sueurs étoient sensiblement diminuées; à mesure que la dose fut augmentée, la diminution se montra plus notable, et bientôt elles n'existèrent plus. Les sueurs avoient disparu depuis quelques jours, lorsque l'extrait d'aconit étoit employé à 16 grains par jour. Mon intention étoit de donner ce remède à une dose plus forte encore; aucun reproche ne pouvant ici lui être fait, Mme. Gayot, se trouvant bien, voulut le suspendre. Depuis que l'extrait d'aconit a été abandonné, il s'est écoulé plus de six mois sans que les sueurs aient reparu.

Hist. d'une sueur chronique.

Cependant Mme. Gayet les a éprouvées de nouveau quelquefois, mais leur apparition n'est pas fixe et régulière comme autrefois.

La dame qui fait le sujet de cette observation, a été bien sensiblement soulagée de son incommodité par l'usage de l'extrait d'aconit-napel. N'est-il pas très-probable que son emploi continué plus longtems, que l'élévation des doses eussent détruit complettement cette indisposition, eussent prévenu la rechûte ?

La maladie qui fait le sujet de cette observation n'a-t-elle pas été modifiée d'une manière bien profonde par l'extrait d'aconit qu'on a dirigé contr'elle ? Et si on pensoit que le changement favorable survenu à la suite de son emploi est autant l'effet de quelque circonstance favorable qu'on ne peut déterminer, ou de la tendance de la maladie à une terminaison spontanée, que de son énergie, ne pourroit on pas dire que son action, tant elle est décidée dans tous les cas, ne peut jamais être indifférente ? que n'ayant pas été nuisible ici, elle a dû dès-lors être essentiellement efficace ? N'est-il pas dès-lors bien probable que ce remède qui modifie si puissamment l'économie animale, qui agit de la manière la plus prononcée sur les humeurs blanches et le systême lympha-

tique, a produit ici, tout seul, le changement favorable ?

Hist. d'une sœur chronique.

Je soumets mes réflexions au jugement des praticiens, et j'indique ce qui suit comme corollaires dont cette observation fournit une base d'établissement. 1°. Les méthodes nosologiques, même les plus en vogue, et les classifications des maladies qui en résultent, sont d'une bien foible utilité dans la pratique, puisque n'étant pas susceptibles d'aller au-delà des espèces qui sont tout-à-fait éloignées du type de la nature, elles n'arrivent jamais par cela même à l'individualité ; tandis que la médecine-pratique s'exerce seulement sur des phénomènes individuels, phénomènes dont d'ailleurs l'association avec d'autres n'est pas nécessaire comme dans les espèces, pour la réalisation de l'état maladif, et n'est jamais en outre d'avance et rigoureusement assignable. 2°. Mon observation fait voir combien dans les cas difficiles l'établissement d'analogies des phénomènes que l'on a sous les yeux avec d'autres dont la caractère se prononce davantage, en les jugeant non d'après leur nom, mais d'apres les caractères de leur intime composition, est un secours utile pour conduire à des méthodes efficaces de traitement. 3°. Elle confirme la doctrine que

Hist. d'une tumeur chronique.

les remèdes dits altérans, soit toniques, soit affoiblissans, quoiqu'ils portent leur action sur toute l'économie, font ressentir plus particulièrement leurs impressions sur certains organes, sur certains systêmes d'organes : et elle place en même tems l'extrait d'aconit parmi ceux qui agissent particulièrement sur le système lymphatique. 4°. Elle fournit une preuve de la propriété tonique portée à un haut degré dans l'extrait d'aconit. 5°. Par suite de ce que je viens d'exposer, ne peut-on pas présenter comme cinquième corollaire fourni par mon observation, que le caractère de l'affection dont je viens de tracer l'histoire, et dans laquelle l'extrait d'aconit a réussi, conduit à penser que ce moyen pourroit réussir également dans la maladie du systême lymphatique connue sous le nom de maladie glandulaire de la Barbade (voy., dans le Journ. Gén. de Méd., t. XXVII, p. 104, l'analyse du mémoire de M. Allard sur cette maladie, par M. Double), ainsi que dans les engorgemens des membres abdominaux chez les nouvelles accouchées, lorsque leur période de plus grande irritation est passée (voyez, Journal Gén. de Médecine, tom. XXIX, p. 90, l'analyse de l'ouvrage de M. Gardien, par M. Double)? Ne peut-on pas penser que ce

moyen seroit utile dans ces deux affections; à raison de l'analogie qui paroît exister entr'elles et la maladie dont j'ai présenté l'histoire ? Et si la présomption de l'efficacité de ce remède pour ces deux maladies est fondée d'après cette analogie, dans la vue d'éclairer l'æthiologie de la fièvre puerpérale, ne peut-on pas dire qu'elle fournit en même tems un témoignage que cette fièvre qui accompagne les engorgemens abdominaux des nouvelles accouchées, que cette fièvre, connue sous le nom de puerpérale, est le plus ordinairement éloignée du caractère de l'inflammation ; qu'elle ne consiste point le plus souvent ni dans une inflammation universelle, ni dans cette forme d'affection inflammatoire locale, désignée sous le nom de péritonite, comme l'a bien incontestablement démontré le docteur Double dans ses annotations à l'ouvrage de M. Gardien ; annotations qui présentent pour cette maladie le tableau des distinctions dont l'entière apperception peut seule assurer les succès du traitement de cette maladie.

Hist. d'une sueur chronique.

Observation d'une goutte consécutive, d'une mélancolie hypocondriaque; par M. DENIS MORELOT, *D. M. M. à Beaune, département de la Côte-d'Or, membre de plusieurs Sociétés médicales.*

Gout. consécut. d'une mélancolie hypocond.

Je connois peu d'observations de goutte consécutive de la mélancolie hypocondriaque. L'illustre professeur Barthez, dans son savant ouvrage des maladies goutteuses, donne les principes du traitement qu'il faut suivre, et laisse appercevoir que de pareilles observations ne sont pas très-rares; le plus difficile, à mon avis, est donc d'assigner les cas où cette mélancolie doit son origine à la goutte plutôt qu'à telle autre cause; ce que je vais rapporter en est une preuve.

M. B..., âgé de 52 ans, d'une constitution forte et vigoureuse, ayant toujours joui de la meilleure santé, et naturellement gai, eut au commencement du mois de décembre 1804 un léger dérangement dans les idées, avec tristesse et penchant pour la solitude. Quelques bains pris à cette époque calmèrent ce trouble dans la raison; il fut purgé à la fin du mois de décembre, et il se trouva assez bien pendant une semaine. Le 4 janvier 1805, il fut atteint tout-à-coup et avec

violence d'une vésanie fort extraordinaire. Appelé pour la première fois ce jour-là auprès de M. B...., on me fit l'historique de sa maladie, et on m'apprit que ce malade avoit été toute la vie fort enclin à tous les plaisirs, sur-tout aux vénériens; et comme il ne faisoit pas une trop grande attention à qui il se livroit, il avoit eu dix-huit blennorrhagies, dont il avoit été très-bien guéri. Le vin avoit aussi beaucoup d'attraits pour lui, et on me dit qu'il lui arrivoit très-fréquemment de boire dans sa journée six à huit bouteilles de vin, mais sans être jamais ivre. Son régime ordinaire étoit de se lever très-matin: quelques instans après il buvoit une ou deux bouteilles de vin blanc; c'étoit, disoit-il, pour chasser la pituite. Après le blanc venoit le rouge, et tout en causant avec des amis, il passoit une partie de la matinée à boire: il ne mangeoit presque rien à dîner. Vers le soir, il rejoignoit ses amis, et buvoit de nouveau jusqu'à l'heure du coucher; il ne soupoit pas. Très-souvent il est arrivé que M. B.... n'avoit pas pris deux onces d'alimens solides dans toute la journée.

Gout. consécut. d'une mélancolie hypocond.

Quand j'eus examiné le malade, je caractérisai son affection de mélancolie hypocon-

Gout. consécut. d'une mélancolie hypocond.

driaque. Sa conduite antécédente aidoit mon diagnostic. Cette maladie avoit pour caractère la taciturnité, la tristesse, un air sombre et comme égaré; le malade poussoit quelquefois de profonds soupirs; le plus ordinairement il marchoit à pas précipités, puis tout-à-coup il se mettoit à crier: nous sommes tous perdus! Alors M. B...., quoique doué en bonne santé d'un jugement sûr et bien éloigné d'être dévot, s'écrioit qu'il entendoit parler le diable, qui alloit descendre par la cheminée, pour le mettre en pièces. Dans le moment, le malade entroit dans une agitation violente, et il recherchoit avec avidité une arme quelconque, pour se mettre en défense. Quand le plus fort de l'accès étoit passé, il se mettoit à genoux pour prier dieu, et il y restoit ainsi pendant deux et même trois heures: quand par hasard M. B.... s'écrioit que le diable alloit lui couper les parties sexuelles, j'ai toujours remarqué qu'il étoit beaucoup plus agité et même comme furieux. Quoiqu'il y ait eu des espèces de redoublement, sans avoir de périodes fixes, la même idée tourmentoit perpétuellement le malade; puisqu'il a été pendant près de quarante jours sans dormir. Un grand nombre de ses amis qui lui tenoient fidèle compagnie, jour et nuit, bien

soin de le rassurer, contribuoient à augmenter encore son effroi, parce qu'il s'imaginoit qu'ils alloient être les victimes de leur amitié. Ma présence seule le rassuroit, il croyoit que les maléfices du diable ne pouvoient rien sur moi; aussi les terreurs diminuoient quand j'étois près de lui, sans cependant qu'il perdît de vue les pensées ordinaires.

Gout. consécut. d'une mélancolie hypocond.

Le 8 janvier je me déterminai, d'après les indications que m'offroit la maladie, à pratiquer une saignée; j'ordonnai des bains tièdes et l'usage du petit-lait émétisé; je fis boire de tems en tems de l'eau de veau ou de poulet; je recommandai de ne contrarier ni contraindre le malade en aucune manière. Le régime amena une légère rémission; mais bientôt après les accidens reprirent une nouvelle force; le petit-lait émétisé déterminoit cependant d'abondantes évacuations très-crues, d'un vert foncé et d'une odeur très-fétide. Ces évacuations furent presque toujours les mêmes jusqu'à la fin de la mélancolie. L'horreur que le malade prit pour les bains, me força de les suspendre après qu'il en eut pris sept ou huit.

Sur la fin de janvier, les symptômes de la maladie paroissant augmenter, je fis une seconde saignée: j'obtins un peu de soulagement; mais il restoit toujours des terreurs, des

Gout. consécut. d'une mélancolie hypocond.

accés violens, et une insomnie cruelle. Le [...] février, il se développa un point d'inflammation vers l'endroit où j'avois pratiqué la saignée. Le 6, je saignai de nouveau ; et cherchant à augmenter un point fluxionnaire vers le bras, je fis la saignée tout près du point enflammé. Cette nouvelle piqûre décida dès le lendemain une rougeur érysipélateuse sur une partie de l'avant-bras ; j'appliquai sur-le-champ dans le milieu de la tumeur un large vésicatoire. 24 heures après cette application, le malade ressentit tout-à-coup une douleur extrêmement vive dans l'articulation du bras avec l'épaule ; la fièvre se développa avec force. J'ordonnai que l'on mît sur le point douloureux un cataplasme émollient ; mais la douleur fut si aiguë, qu'on fut obligé de le lever pendant la nuit. Le 9 février, à ma visite du matin, je trouvai un gonflement assez considérable autour de l'articulation, une rougeur un peu livide, et toujours la même douleur. Je m'informai avec beaucoup de soin si M. B... avoit eu précédemment des accès de goutte, car les accidens me firent soupçonner une affection goutteuse ; mais on m'assura que jamais ni lui, ni qui que ce soit de sa famille, n'en avoit eu la moindre atteinte. Je

Gout consécut. d'une mélancolie hypocond.

ne savois que conjecturer, je pensai alors que c'étoit un dépôt que la nature détermi-noit vers cette partie; et comme le dérange-ment dans les idées diminuoit chaque jour, je regardois le dépôt comme la crise: je pres-crivis des onctions avec l'huile camphrée sur la partie malade, mais sans succès. La fiè-vre, quoique légère, étoit continue et avoit des redoublemens vers les six heures du soir. La langue, qui jusqu'alors avoit été dans l'état naturel, se couvrit d'une couche mu-queuse épaisse. Le 18 février, je prescrivis un purgatif salin. Le lendemain, le malade me dit qu'il croyoit qu'il lui étoit survenu une petite dureté sous l'aisselle de l'articula-tion affectée; effectivement je trouvai de la dureté et un léger commencement de fluc-tuation. Je fis appliquer un cataplasme émol-lient. La douleur devint pulsative. Le 21, je touchai de nouveau la tumeur, elle étoit de la grosseur d'un œuf de pigeon, la fluctua-tion n'étoit pas très-sensible; et dans la nuit du 21 au 22, le dépôt s'ouvrit spontanément, et il en sortit une si grande quantité de pus très-louable que le lit en fut inondé. Lorsque je vis le malade, le matin du 22, il ne parois-soit rien d'extraordinaire; et malgré tout le pus qui s'étoit échappé, les parties présen-

Gout. con-sécut. d'une mélancolie hypocond.

toient le même aspect que deux jours au ravant. La suppuration continua d'être d'i leurs extrêmement abondante pendant i ou douze jours, elle étoit d'un bonne natu mais à chaque pansement, en vain je fais de légères pressions sur toutes les part environnantes, je n'ai jamais augmenté l vacuation du pus. Malgré l'abondance de suppuration, le malade ne paroissoit pas foibli. Vers le 6 de mars, la fièvre se fit s tir de rechef, sans être très-intense; bouche devint mauvaise, la langue se c vrit d'un enduit jaunâtre, la suppuration minua: je prescrivis un purgatif salin. lendemain, les deux gros orteils devinr douloureux, se gonflèrent, et la goutte développa d'une manière non équivoq Presqu'en même tems les malléoles se tu fièrent et furent douloureuses, mais le p gauche resta toujours le plus engorgé. I idées du malade devenoient cependant p saines de jour en jour. Tout alloit bien suppuration diminuoit et l'appétit revene quand le 15 mars le malade, qui depuis de mois ne buvoit presque pas de vin, s'avisa c boire, et sans eau. Dès le soir même la goutt déplace et se porte sur la poitrine et l'estom alors oppression très-forte avec toux et expe

tion prodigieuse d'une mucosité semblable Gout. consécut. d'une mélancolie hypocond.
un blanc d'œuf ; alors aussi envie de vomir continuelle, et même vomissement de tout ce qui étoit contenu dans l'estomac. Je prescrivis des pédiluves synapisés et une potion faite avec l'eau distillée, le sirop de sucre et 3 grains d'opium. Les symptômes se calmèrent un peu le 16 vers le matin, mais la goutte ne se replaça pas où elle étoit ; je fis recommencer les pédiluves : le soir, les symptômes reparurent avec plus d'intensité que la veille. J'appliquai alors des synapismes qui enveloppèrent les pieds, je fis refaire la même potion que la veille avec addition de trois grains d'opium ; la nuit fut orageuse, mais le malade moins fatigué s'endormit au jour croissant. Lorsque je levai les synapismes, le gonflement goutteux des orteils reparoissoit ; le mieux étoit sensible : nouvelle potion comme la veille, alors retour parfait de la goutte aux deux extrémités. Malgré cependant cette fixation de la goutte, la sensibilité des organes sur lesquels elle agissoit étoit extrême ; car à la moindre imprudence dans le régime, l'oppression revenoit avec les envies de vomir. La suppuration de l'aisselle augmenta le jour du déplacement, mais diminua de jour en jour jus-

qu'au 20 ou 25 avril où elle cessa entièrem
Le gonflement goutteux des extrémités d
quarante jours environ, et disparut sans c
manifeste vers la fin d'avril. Je mis le
lade à l'usage du petit-lait aiguisé de s
d'herbes, il le continua jusqu'au 10 de m
Je lui fis prendre, à cette époque, un lég
purgatif; et depuis ce moment M. B...., q
l'expérience a rendu plus raisonnable p
son régime, jouit de la santé la plus p
faite, sans qu'elle ait été intérerrompue
seul jour par la plus légère incommodité.

Sur le Plica polonica *de l'homme et d*
animaux; *par* M. Roussille-Chamseru.

Sur la plique.

Première Observation. Un chien, âgé d
5 ans, d'un moyenne taille, en embonpoin
de l'espèce à longs poils non frisés, né d
races mêlées, a eu la cuisse gauche cassée
l'âge de six mois, d'un coup de crosse d
fusil. Cet animal est lourd dans sa marche
traîne tout le train de derrière, et ne cour
point; il s'éloigne peu du domicile dont i
est le gardien : presque toujours couché, i
se vautre dans l'ordure. Il a contracté su
la croupe, en peu de mois et à l'époque d

rière-saison, une plique en mèches pla- Sur la plique.
, larges de deux pouces, longues de 5 ou
bien feutrées, bien mastiquées d'une hu-
idité grasse. Il porte cette plique depuis
ans; elle est plus forte du côté de la cuisse
irée : les traces en sont légères au tronçon
la queue, qui a été coupée dans les pre-
miers jours de la naissance. Rien de sembla-
le ne s'observe au dos, aux épaules ni à
tête, quoique sa crinière soit assez longue
que ce chien ait les yeux cachés sous son
oil.

C'est le seul chien pliqué que l'on connoisse dans la ville de Posen : chacun en raisonne à sa manière. Les personnes le plus éclairées ne voient dans ce phénomène que l'effet de la malpropreté et de l'*impotence* de l'animal. La classe vulgaire et les médecins en décident autrement ; on a imaginé un virus de la plique commun aux hommes et aux bêtes. Cette chimère sert de base à tout ce que l'on a pensé, écrit et fait jusqu'à présent pour perpétuer et propager un mal toujours accidentel, au milieu d'une foule de préjugés et de superstitions qui prêtent au *plica* le caractère d'une infirmité inhérente et nécessaire en Pologne.

IIe. *Observation.* Le maître du chien, sim-

Sur la plique.

ple manouvrier, âgé de 31 ans, père de
mille, homme assez robuste, d'une con
tution nerveuse, non musculé, a été mal
il y a deux ans et demi. Il a pour lors ga
long-tems le lit, enfoui dans des plumea
exposé à suer beaucoup. Sa chevelure, d'
brun foncé, naturellement très-fournie,
qu'il étoit dans l'usage de peigner et de te
longue au niveau des épaules, s'est mê
et mastiquée de crasse, de sueur et de v
mine. On a reconnu le prélude de la pliqu
et il n'a pas été difficile de persuader à
convalescent que cette maladie critique (
tre manière de la qualifier) devoit être pr
cieusement conservée. Aussi a-t-il continué
sans se peigner ni tailler ses cheveux, d
les laisser s'ébourriffer et se feutrer en larg
plaques bien grasses et bien pouilleuses, qu
se recouvrent en écailles les unes sur les au
tres, et qui présentent une variété de plique
que l'on peut appeler squammeuse. J'ai eu
soin d'en emporter une belle portion, ainsi
que quelques mèches prises sur la cuisse droite
du chien ci-dessus mentionné.

Les idées populaires attachent beaucoup d'importance à ces deux pliques qui se sont offertes à mon examen, à l'instant de quitter Posen. Le même mal a passé, dit-on, du chien

chien à son maître : ce principe erroné a donné lieu à une infinité de conséquences imaginaires qui ont servi depuis long-tems à accréditer la contagion, l'infection et l'hérédité de la plique. Cependant il est constaté que l'animal n'a rien communiqué à aucun autre: il m'a été assuré qu'il avoit couvert quelques femelles et donné naissance à des petits à longs poils, dont quelques-uns existent bien portans. Le maître, auquel la plique est survenue par suite de préjugés, vit au sein d'une nombreuse famille, dans un logement étroit, au rez-de-chaussée d'une maison saine, sur une rue assez aérée : ni l'épouse, ni les jeunes enfans, ni d'autres habitués de la maison, ne se ressentent de cette infirmité factice.

Sur la plique.

Rien de plus ordinaire que de voir la plique atteindre les chefs de famille, tandis que les femmes qui se donnent quelques soins de propreté, et les enfans, tant que l'on songe à les peigner ou qu'ils ont les cheveux courts, ne la contractent pas. En général, elle est bien plus rare chez la femme : mais elle est aussi bien plus intense lorsqu'elle tient dans les beaux cheveux d'une femme qui, subjuguée par l'opinion dominante, se condamne à laisser prendre à son

Sur la plique.

plica de longues années d'accroissement d'entrelacement. Ce sont, pour la plupart des pliques de femme, et de longues queues de plusieurs aunes que l'on conserve dans les cabinets : j'ai tâché, et je crois y être parvenu, de découvrir le véritable mécanisme de ces sortes d'*égagropiles* externes, de ces énormes superfétations de cheveux amoncelés d'un âge à l'autre, sans préjudice de déperdition.

La plique d'un cheval est également le résultat de la bourre et des immondices de sa crinière. Des chevaux à tous crins, que l'on n'étrille jamais, qui ont aussi leur crasse et leur vermine, dont la peau se pèle dans d'autres endroits où le poil est rongé de saletés, ont infailliblement le prétendu virus de la plique. Les paysans polonais n'osent pas panser, bouchonner, nettoyer leurs hacquenées, de peur de déranger la plique, et d'irriter l'esprit malin dont ils admettent le concours et la rivalité avec la providence. Si cependant un jeune *konia*, cheval en polonais, déjà pliqué, présente une belle encolure et d'autres apparences de beauté, dès qu'il passe de la cabane de l'esclave dans l'écurie du seigneur, on se hâte de lui faire les crins et de le tenir propre. La plique

devient alors être de raison, et l'hygiène vétérinaire sert ici de leçon contre la plique humaine, dont la police d'armée fait annuellement une justice toute pareille sur les jeunes têtes des recrues, ou des milices polonaises. S'il est dans le nombre des chevelures pliquées, on les tond sans miséricorde et sans danger.

Sur la plique.

Mes recherches sur l'endémie de la plique en Pologne m'ont démontré une erreur bien étrange, répandue dans toutes les classes d'une grande contrée, et soutenue dans toutes les écoles. Je me suis rappelé l'histoire si fameuse de la dent d'or; la plique, à mon avis, ne doit point être comptée parmi les maladies internes. C'est un désordre local du cheveu dans sa longueur, provenant de la négligence du peigne, de l'impression brûlante des bonnets fourrés, et de tout ce qui provoque la crasse, la sueur et la vermine. Les cheveux et les poils tenus courts ne contractent jamais le *plica*: aucun mode d'éruption ou d'exhantême n'appartient à la plique; le cuir chevelu est toujours sain et garni de cheveux libres, qui ne commencent à se mêler qu'à un pouce ou deux de la racine. Il n'est pas même possible de faire du *plica* un mal externe ou chirurgical; c'est un accident mécanique de malpropreté, il rentre dans la compétence de

la toilette; le soin doit en être délégué aux baigneurs, aux perruquiers, aux *tonsoribus* d'Horace.

Observation sur le retour de la vue chez les vieillards; par M. Emmanuel père, *chirurgien à Boissy-sous-St.-Yon.*

Sur le retour de la vue chez les vieillards.

Si l'observation relative à l'arrachement et à la pousse successive de deux dents d'un viellard presque séculaire, que j'ai eu l'honneur de communiquer à la Société de Médecine, paroît mériter d'être conservée dans les fastes de l'art, comme me l'annonce M. Sédillot dans la réponse dont il a bien voulu m'honorer, je puis produire aujourd'hui un autre cas non moins intéressant, existant chez le même individu nommé M. Le Rat, sujet d'un double phénomène dont j'ai oublié de faire mention dans mon premier mémoire. Celui que je présente en ce moment-ci, est relatif au retour de la vue chez les vieillards.

« Pourquoi les vieillards, après avoir porté lunettes un certain tems, recouvrent tout-à-coup la faculté de s'en passer. (Article tiré du Traité des sensations et des passions de Lecat, pag. 656, tom. II.) »

Sur le retour de la vue chez les vieillards.

« Les vieillards, après avoir employé les lunettes pendant plusieurs années, se trouvent tout-à-coup en état de lire sans ces instrumens. Cet évènement leur cause une grande joie, mais elle est ordinairement d'une courte durée ; car la myopie venant de ce que l'œil du vieillard se rappetisse et s'aplatit par l'apauvrissement et l'épuisement des humeurs les plus fluides, telles que l'aqueuse et la vitrée ; lorsque le progrès du desséchement en est au point que le cristallin même y participe, alors il devient plus convexe. Cette convexité faisant une réfraction plus forte, elle supplée au racourcissement précédent de tout le globe, et tient lieu des lunettes qui ramenoient ci-devant le faisceau lumineux à ce point rapproché du fond de l'œil. Mais une atrophie, un desséchement qui atteint jusqu'à un corps aussi solide que le cristallin, porte aussi bientôt ses derniers progrès dans le tissu du système nerveux, source de la vie, et ne tarde pas à la faire tarir. C'est pourquoi (continue l'auteur) j' dit que la joie de ces vieillards est de courte durée ; cependant voici une exception à cette règle. »

« Mme. Mangin, citoyenne respectable de,

Sur le retour de la vue chez les vieillards.

notre ville de Rouen, a été obligée de porter des lunettes à 30 ans. A l'âge de 70 ans elle les a quittées, et a lu parfaitement à l'œil nud les plus fins caractères: actuellement elle est dans sa 92e. année, jouissant du même avantage et de l'excellente tête qu'elle a toujours eue. »

A ce détail j'ajoute deux observations qui me sont propres, et que j'ai recueillies dans ce pays-ci. La première regarde M. Le Rat, sujet de la pousse de nouvelles dents, lequel portant lunettes dès l'âge de 50 ans, et les ayant quittées peu d'années après, se mit, sans le secours de ce moyen, en état de voir très-distinctement tous les objets, de lire et d'écrire également bien presque jusqu'à sa mort, arrivée au bout de sa cent deuxième ou troisième année. Cet homme étoit si bien constitué, que, malgré le grand âge, son pouls étoit aussi régulier dans ses battemens qu'à 40 ans. M. Majault, savant médecin de Paris, qui traitoit ordinairement M. Le Rat à Paris, avoit fait avec plaisir cette remarque; je l'ai faite de même chez M. Bay, mort à 90 ans. Cette régularité du pouls chez les vieillards ne seroit-elle pas un signe de longévité?

Mme. Bordereau, âgée de 91 ans, ayant quitté les lunettes depuis 21 ans, lisoit, écrivoit, travailloit en linge fin, tricottoit des bas de coton et de soie superfins, aussi habilement qu'une jeune ouvrière.

Il importe, ce me semble, de recueillir les faits de cette nature, auxquels on n'a peut-être pas donné assez d'attention, et qui peuvent se présenter tous les jours à l'observation des praticiens.

Notice sur la préparation du syrop de gomme Kino;

Lue à la Société de Médecine le 21 juillet 1807, par M. Planche, pharmacien à Paris.

Quoique nos connoissances soient encore très-bornées sous le rapport de l'histoire naturelle de cette substance, sa nature chimique est aujourd'hui suffisamment connue, sur-tout depuis les belles expériences de M. Vauquelin, publiées dans le 41e. volume des Annales de Chimie, et dans le t. XVII, p. 387, du Journal Général de Médecine. Préparat. du syrop de gom. kino.

Il résulte en général des travaux de cet habile chimiste:

1°. Que la substance nommée gomme kino

Préparat. du syrop de gom. kino.

est pour la plus grande partie formée de tannin ;

2°. Qu'elle n'est ni une gomme, ni une gomme résine, comme quelques auteurs l'ont avancé;

3°. Qu'elle est peu soluble dans l'eau froide, et presqu'en totalité dans l'eau ou l'alkool bouillant;

4°. Qu'elle forme un coagulum considérable avec la colle animale;

5°. Qu'elle précipite en vert foncé les sels ferrugineux, propriété qu'elle partage avec l'infusion de quinquina et celle de rhubarbe; d'où il paroît probable que ces trois substances contiennent un principe de même nature ;

6°. Enfin, qu'elle précipite la solution d'émétique en jaune-rougeâtre, mais beaucoup plus abondamment que ne font les infusions de tan et de quinquina ; ce qui semble indiquer, continue le même chimiste, qu'elle seroit un meilleur antidote dans les cas d'empoisonnement par ce sel métallique.

Déjà, avant que M. Vauquelin n'eût publié ses intéressantes recherches, la gomme kino avoit été employée en Angleterre, en Allemagne, etc., comme astringente, tonique, contre les foiblesses d'estomac, les dévoie-

mens, les dyssenteries, les diarrhées opiniâtres, etc. (1).

Préparat. du syrop de gom. kino.

La gomme kino, jusqu'alors peu connue, ou au moins connue d'un très-petit nombre

(1) Il faut bien se tenir en garde contre ces indications vagues des propriétés des médicamens. Par exemple pour la gomme kino, on auroit tort de croire qu'elle convient toujours dans les dévoiemens, dans les dyssenteries, dans les diarrhées, etc.

La gomme kino est, de toutes les substances connues, celle qui contient le plus de tannin; elle est par conséquent un astringent trés-actif, un puissant tonique; son action doit s'exercer sur-tout d'une manière, soit locale, soit sympathique, sur les membranes muqueuses sur lesquelles elle porte un principe d'excitation proportionné à la dose du médicament administré. D'après ces données, il est facile de voir, combien cette substance seroit pernicieuse dans les dyssenteries inflammatoires, dans celles qui proviennent d'un spasme, d'une excitation augmentée des membranes muqueuses; il en résulteroit très-probablement des accidens funestes, par exemple, la gangrène des intestins, si l'on insistoit trop sur l'usage de ce remède.

Au contraire, la gomme kino sera bien indiquée toutes les fois que la diarrhée, la dyssenterie, etc., dépendent d'une atonie plus ou moins forte des membranes muqueuses, etc.

D'après la manière d'agir de la gomme kino, conformément aux vues que nous avons exposées plus

Préparat. du syrop de gom. kino.

de médecins français, et plus encore par s[on] nom que par ses propriétés physiques, [a] été depuis employée avec un succès assez sou[tenu] dans quelques-uns des cas qui vienne[nt] d'être indiqués. On l'a administrée sous form[e] de bol, de pastilles, d'infusion aqueuse[;]

---

haut; d'après l'action tonique qu'on attend de l'impression du principe tannant qu'elle contient sur les membranes muqueuses, n'est-il pas à craindre que les préparations syrupeuses n'émoussent trop cette action : au reste, ce doute peut être sans fondement, et c'est à l'expérience à prononcer. Il y a plus; la forme syrupeuse, en supposant qu'elle diminue l'action du remède, peut mériter encore la préférence sur les autres préparations, en ce que le médecin est à même de la doser à volonté, et qu'il n'a rien à craindre de ses mauvais effets. L'expérience ayant appris que la canelle a la faculté de corriger, de neutraliser jusques à un certain point le goût singulièrement désagréable de la gomme kino, sans diminuer en rien ses effets, feu Pelletier, sur l'invitation d'un grand nombre de médecins, composa à-peu-près en 1795 des pastilles de gomme kino, dans lesquelles cette substance se trouve combinée avec la canelle, et pendant longtems ces pastilles eurent une assez grande vogue. A cette époque aussi on employa fréquemment la gomme kino en poudre et les teintures alkooliques de la même substance, qui bientôt tombèrent en désuétude. *Note du rédacteur.*

quelquefois, mais plus rarement, sous celle de teinture alkoolique.

Préparat. du syrop de gom. kino.

Parmi ces différens modes de prescrire la gomme kino, il paroît que celui qu'on a préféré jusqu'ici est l'infusion avec l'eau chaude, soit à cause de l'innocuité du véhicule, soit parce que dans cet état le remède, offrant plus de surface, opère plus efficacement.

La gomme kino, sous cette forme, n'a d'autre inconvénient que celui de se troubler par le refroidissement, en laissant précipiter un *sédiment* brunâtre, insoluble même dans l'eau bouillante.

Il est vrai qu'on peut y remédier en filtrant la liqueur réfroidie. Mais à moins de préciser exactement la quantité de véhicule qu'on doit employer, et la manière de faire la dissolution, on sera toujours incertain de savoir si les doses de gomme kino prescrites existent réellement dans la liqueur.

C'est pour obvier autant qu'il est possible à ces inconvéniens que j'ai imaginé de convertir en syrop la solution aqueuse de gomme kino. J'ai concentré cette solution de manière à rendre le syrop efficace à petite dose, et aussi afin que le médecin puisse l'associer à son gré à d'autres médicamens.

Voici la recette de deux syrops que je

Préparat. du syrop de gom. kino. propose telles que je l'ai exécutée ; recette qui cependant peut être modifiée selon l'indication :

Syrop de gomme kino.

Prenez gomme kino pulvérisée,
℥ I. ʒ I. gr. xxxxij.
Eau, ℔ vij.
Sucre blanc très-pur, ℔ ij.

On triture pendant un quart-d'heure, dans un mortier de marbre, la poudre de gomme kino avec quatre livres d'eau bouillante qu'on ajoute presque tout à la fois. On laisse refroidir la liqueur et on filtre. On met cette liqueur à part. On verse ensuite les trois livres d'eau restant, échauffée à environ 60 degrés, et on réunit cette solution à la première. D'autre part on clarifie et l'on fait cuire en consistance d'électuaire deux livres de sucre blanc concassé ; alors on ajoute toute la solution de gomme kino, et l'on évapore jusqu'en consistance syrupeuse. Ces quantités doivent fournir deux livres quatorze onces de syrop de bonne consistance. Ainsi une once de ce syrop représente 15 grains de gomme kino.

Observations.

Je conseille de diviser en deux portions les sept livres d'eau, afin d'être assuré d'avoir dépouillé la gomme kino de tout ce qu'elle contient de soluble. Les quatre livres d'eau bouillante employées à la première solution se trouvent complettement saturées de cette substance ; la liqueur a une couleur rouge foncée semblable à celle du vin de Bordeaux vieux, et une saveur astringente très-prononcée. Les trois autres livres d'eau chaude qu'on ajoute en dernier lieu ne servent qu'à délayer la petite quantité de matière soluble encore combinée au dépôt resté sur le filtre. Il est bon que l'eau pour cette deuxième opération ne soit pas échauffée au-delà de 55 ou 60 degrés, autrement la matière insoluble dans l'eau devient poisseuse, ductile, comme l'a très-bien remarqué M. Vauquelin ; elle s'*agglutine* contre les parois du filtre, et arrète ou ralentit considérablement l'écoulement du liquide sans se charger d'une plus grande quantité de matière soluble. Or, il paroît que c'est particulièrement cette matière soluble dans l'eau, qui contient le principe médicamenteux de la gomme kino : ce qui donne à cette

Préparat. du syrop de gom. kino.

Préparat. du syrop de gom. kino.

idée quelque vraisemblance; c'est que le ré
sidu traité par l'alkool est presque sans sa
veur, quoique très-coloré, et que cette tein
ture alkoolique, étendue d'eau, précipi
beaucoup moins que la solution aqueuse av
la colle animale. Quoi qu'il en soit de cet
opinion, comme l'expérience en médeci
l'emporte très-souvent sur les théories chim
ques les mieux établies; comme il est pos
sible que ce résidu insoluble dans l'eau bou
lante, et considéré ici comme peu acti
jouisse réellement d'une certaine vertu mé
dicinale; je propose de préparer deux syro
de kino, l'un que je nommerai syrop d
kino extractif, préparé suivant la recette pr
cédente; l'autre sous le nom de syrop de kin
extracto-résineux, préparé ainsi qu'il suit:

Syrop de kino extracto-résineux.

Prenez syrop de kino extractif,	℔ij. ℥xiv.
Teinture alkoolique de kino, péparée avec le résidu insoluble dans l'eau,	℥ xij.

On mêle dans une bassine d'argent le sy
rop extractif avec la teinture alkoolique; on
chauffe le mélange pour évaporer tout l'al
kol, et l'on conserve le syrop dans des bou
teilles qu'on a soin de tenir pleines.

De cette manière le syrop de kino est pourvu de tous les principes médicamenteux de cette substance; il est aussi transparent que le syrop extractif, il se mêle de même avec l'eau sans la troubler. Il faut bien se garder de confondre la teinture alkoolique de kino, employée dans cette opération, avec celle que l'on prépare directement avec la gomme kino en substance et l'alkool. La première se fait, ainsi que je l'ai indiqué dans la deuxième recette, avec le résidu de la gomme kino, traité par l'eau bouillante. Ce résidu fait à-peu-près le sixième en poids de la gomme kino. Il m'a fallu employer douze onces d'alkool à trente-six degrés et bouillant, pour épuiser entièrement 108 grains de cette matière, lesquels 108 grains font le produit de ℥i. ʒi. gr. xxxxij de gomme kino.

Préparat. du syrop de gom. kino.

Si l'on préparoit à la fois une grande quantité de syrop de kino extracto-résineux, on pourroit tirer parti de l'alkool, en en séparant les trois quarts par la distillation au bain-marie, et en ajoutant la solution concentrée, suivant le procédé que nous avons indiqué plus haut. On pourroit aussi mêler tout simplement la teinture alkoolique de

Préparat. du syrop de gom. kino.

kino avec le syrop extractif, dans les c
sur-tout où l'emploi de l'alkool ne ser
point contre-indiqué. Mais ces sortes
mélanges doivent être faits extemporaném
suivant l'indication que le médecin se pr
pose de remplir, et à des doses que lui se
doit déterminer.

OBSERVATION

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

D'Aout 1807,

Jours	Thermomètre.			Baromètre.		
	Maxim.	Minim.	A mid.	Maximum.	Minimum.	Midi.
1	+19,3 mi.	+11,5 ma.	+ 19,3	28,0,0[illegible] mi	27,10,93ma.	28,0,05
2	+19,0 s.	+12,1 min	+ 16,7	28,0,00 s.	27,11,75 s.	27,11,84
3	+22,5 mi.	+11,[illegible] ma.	+ 22,5	28,0,75 min	27,11,28ma.	28,0,25
4	+19,0 mi.	+13,9 s.	+ 19,0	28,1,51 s.	28,1,08 s.	28,1,30
5	+21,3 mi.	+10,5 ma.	+ 21,3	28,1,50 mi.	28,0,40 s.	28,1,50
6	+22,3 s.	+11,4 ma.	+ 2[illegible],7	28,0,85 mi.	28,0 00 ma.	28,1,85
7	+25,7 mi.	+12,5 ma.	+ 25,7	28,0,27 mi.	27,11,50ma.	28,0,27
8	+23,0 mi.	+15,3 ma.	+ 23,0	28,0,48 s.	27,11,00ma.	27,11,92
9	+19,0 s.	+13,8 s.	+ 18,6	28,0,15 s.	27,11,08mi.	27,11,98
10	+18,1 s.	+13,4 ma.	+ 17,4	28,0,80 s.	28,0,40 ma	28,0,75
11	+23,1 s.	+11,8 ma.	+ 22,7	28,0,03 ma.	27,10,30 s.	27,11,45
12	+19,8 mi.	+13,8 ma.	+ 19,8	27,10,85mi.	7,9,80 ma.	27,10,85
13	+25,2 s.	+10,2 ma.	+ 23,9	27,10,55 s.	27,9,80 ma.	27,10,50
14	+18,8 mi.	+11,1 s.	+ 18,8	27,11,47 s.	27,8,65 ma	27,10,55
15	+17,2 mi.	+12,2 ma	+ 17,2	28,1,69 mi.	28,0,54 ma	28,1,60
16	+18,2 s.	+12,4 ma.	+ 15,5	28,3,60 ma.	28,3,10 s.	28,3,30
17	+20,7 s.	+11,8 ma.	+ 20,2	28,2,45 mi.	28,1,05 s.	28,2,45
18	+22,4 s.	+12,4 ma.	+ 20,6	28,0,88 ma	28,0,12 s.	28,0,47
19	+23,8 s.	+10,1 ma.	+ 23,6	28,0,04 s.	27,11,65ma.	28,0,00
20	+25,8 s.	+14,3 ma	+ 24,2	28,0,25 mi.	27,11,72ma.	28,0,25
21	+26,8 s.	+15,4 ma.	+ 25,8	27,11,90mi.	27,11,43ma.	27,11,90
22	+25,7 s.	+15,5 s.	+ 24,0	27,11,50mi	7,11,25s.	27,11,50
23	+23,4 s.	+14,2 ma	+ 22,2	28,0,25 mi.	27,11,64ma.	28,0,25
24	+20,4 mi.	+14,2 ma.	+ 20,4	27,11,77 s.	27,11,40ma	27,11,75
25	+20,7 mi.	+16,1 ma.	+ 20,7	28,1,00 mi.	28,0,30 ma.	28,1,00
26	+20,7 mi.	+15,7 ma.	+ 20,7	28,1,62 ma.	28,1,27 ma.	28,1,45
27	+25,2 s.	+15,0 ma.	+ 24,5	28,1,90 ma.	27,11,87ma.	28,0,30
28	+20,5 s.	+15,2 ma.	+ 20,4	28,1,20 s.	27,11,40ma.	28,0,90
29	+19,0 s.	+14,0 ma.	+ 18,7	28,1,50 mi.	28,0,52 ma.	28,1,50
30	+17,6 s.	+10,1 ma.	+ 17,6	28,1,75 mi.	28,0,92 ma.	28,1,75
31	+15,4 mi.	+ 8,2 s.	+ 15,4	28,2,72 s.	28,1,33 s.	28,2,25

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du mercure.	28,3,60 le 16
Moindre élévation du mercure.	27,8,65 le 11
Élévation moyenne.	28,0,12
Plus grand degré de chaleur.	+26,8 le 21
Moindre degré de chaleur.	+10,1 le 19
Chaleur moyenne.	+16,7

Jours.	Hyg. à mid	Vents.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHERE
1	73 0	S. S. O	Ciel nuag., ciel couv., assez pur par inte
2	73,0	S. O.	Id., couv. pet pluie, tonn., beau ciel par i
3	65,0	S. S. E.	Ciel sup., très-nuag. tonn., ciel couv.
4	70,0	S. S. O.	Ciel couv. nuag., très-nuag.
5	65,0	S.	Assez beau ciel, idem., idem.
6	70,0	S. O.	Ciel nuag., idem., très-beau ciel.
7	71,0	S. O.	Sup., couv. pet pl vers 2 h, assez beau ci
8	84,0	N. O.	Pl. t. dans la n, quelq. écl., pl. fine c. tr. n
9	90,0	S. S. O.	C c. pl. fine t la mat., tr. nuag., as. b. p. in
10	84,0	N. O.	Ciel couv., idem., beau ciel.
11	76,0	S.	Ciel. sup, quelq. pet nuag., ciel très-nuag
12	82,0	S. O.	Ciel c pl forte, ciel nuag., idem.
13	70,0	S.	Ci l assez beau, tr.-beau c, nuag. pl. et t
14	79,0	S. S. O.	Couv. pl f. et t. dans la n., c. c pl t pl. ab
15	83,	O.	Quelq. écl. à l'est, pl fine, ciel assez beau.
16	88,0	O.	Très-couv., ciel voilé, beau ciel.
17	79,0	E.	Beau ciel, tr.-nuag dep. 4 h. petits nuages
18	72,0	E. N. E.	Ciel vap., très-beau ciel. beau ciel.
19	69,0	N.	Beau ciel, pet. nuag., ciel nuageux
20	66,0	N.	Ciel tr.-nuag., beau ciel, id quoique néb
21	63,0	S. O.	Ciel trouble, beau c. tems cal., ciel tr. nu
22	75,	N. N. E.	Ciel aux trois quarts c., c. tr. c. de ton. pl. a
23	84,0	S.	Ciel couv., id, pluie abond tonn.
24	88,0	S. S O.	C nuag. pl ab ton., tems nuag. ton., écl.
25	83,0	S. O.	Ciel couv. idem., couv. pluie fine.
26	83,0	S. O.	Beau ciel, c. nuag., assez beau par interv
27	75,0	S. S. E.	Ciel vap. lég. brouil., ciel néb., c. lég. cou
28	77,0	S. fort	Ciel tr.-nuag., c nuag., assez beau ciel.
29	84,0	S fort	Ciel couv. pet. pl., c. couv., pl. fine ciel co
30	72,0	S. S. O.	B. c par int., quelq. nuag, c. néb à demi
31	73,0	N. N. O	Tr.-beau ciel, nuag., ciel trouble, tems cal

Récapitulation

Nomb de jours beaux.	28	Le vent a s. du N.		4 f
de couvert	3		N. E.	2
de pluie	14		E.	2
de vent	31		S-E.	2
de gelée	0		S.	14
de tonnerre	9		S-O.	13
de brouillard	2		O.	2
de neige	0		N-O.	2

Eau de pluie tombée dans le c. du mois 2 pouc. 1 lig. 5 dixièm

héorie du beau dans la nature et les arts ; ouvrage postume de P. J. DE BARTHEZ, *médecin de l'Empereur et du Gouvernement*, etc.

Mis en ordre et publié par son frère (1).

Que l'homme qui, par d'importans travaux, par s ouvrages du plus grand mérite, a su se placer au emier rang dans telle ou telle autre science, pos- le encore les connoissances élémentaires relatives x lettres et aux arts, personne n'en sera étonné. s sciences, les lettres et les arts sont unis par tant rapports; leurs points de contact sont si nomeux, qu'il est bien difficile de n'avoir pas acquis e idée plus ou moins approfondie de ces différen- s branches des connoissances humaines, lorsqu'on a cultivé une en particulier et avec succès. — Théorie du beau.

Mais qu'un médecin qui a, pendant plus de cinante ans, travaillé constamment aux progrès de rt, qui a contribué pour beaucoup à donner aux ées tant théoriques que pratiques la bonne impul- on qu'on est forcé de leur reconnoître aujourd'hui; e ce même homme, dis-je, laisse encore après sa ort un ouvrage sur la littérature et les arts qui semeroit à lui seul avoir occupé la vie entière d'un mme plus qu'ordinaire; voilà ce qui paroitra inncevable, et ce que nous ne devons pas laisser

(1) Voyez l'annonce bibliographique de l'ouvrage, tom. XIX, pag. 464.

Théorie du beau.

ignorer à nos lecteurs, autant pour l'honneur de la médecine que pour la gloire des lettres.

Dans l'ouvrage que nous annonçons, M. de Barthez a parlé d'abord du sentiment de la beauté en général; il a ensuite étudié le beau dans la musique, dans la peinture et la sculpture, dans l'homme et la femme, dans l'éloquence, dans la poésie, enfin dans les différentes parties du spectacle de la nature : et chacune de ces considérations sur le beau offre des connoissances approfondies dans les différentes parties qui en sont l'objet.

Il est vrai qu'on apperçoit souvent dans le cours de ces différens traités des morceaux qui se lient mal, et auxquels pour ainsi dire manquent des intermèdes que l'auteur n'auroit pas oublié de composer, si la mort ne l'eût surpris encore occupé de cet ouvrage : son travail eût été par conséquent plus complet et auroit ajouté à l'admiration et à l'étonnement dont on ne peut se défendre en le lisant. Le traité du beau fournira sans doute matière à plusieurs objections, tant sur les idées principales que sur la nature du style que l'auteur ne s'est pas assez attaché à approprier à son sujet. Mais outre que, comme nous l'avons déjà dit, M. de Barthez n'a pas eu le tems de mettre la dernière main à son livre, il faut encore remarquer qu'il l'a composé dans la province, et loin des ressources immenses que la capitale offre aux lettres et aux arts, sur-tout depuis quelques années.

Malgré ces grands obstacles que l'auteur a su surmonter autant que le permettoit du moins la nature de la difficulté, on voit qu'il a soumis à la critique la plus ingénieuse les idées qu'on s'est formées du beau

t physique, soit moral. A l'aspect de tout ce qui est u dans les arts comme dans les lettres, dans la ure comme dans les sciences, l'auteur s'élève à e juste admiration : on apperçoit son ame s'émou- r, s'aggrandir; et son esprit, faisant l'analyse de sentimens éclairés, se montrer l'arbitre de toutes décisions. Théorie du beau.

On admire sur-tout avec quelle étendue de savoir quelle justesse de critique M. de Barthez a traité le u considéré dans la poésie. Nourri de la lecture meilleurs poètes anciens et modernes nationaux étrangers, il en a comparé les beautés diverses et divers genres de mérite : on peut assurer que ce rceau à lui seul suffit pour créer à l'auteur la ré- tation de littérateur.

Si cette partie n'étoit pas jusques à un certain point rangère à notre objet, nous nous permettrions ce- ndant de lui reprocher d'avoir trop insisté sur le nre de l'imitation des sons, d'après la distribution s lettres dans les mots. C'est depuis quelque tems e manie que de créer sous ce rapport aux poètes s intentions imitatives qu'ils n'ont probablement s eues dans la composition de tel ou tel autre vers : nsi je ne crois pas que Lafontaine ait eu la pré- ntion de rendre le mouvement rompu et dégin- andé du héron par les mots presque tous monosyl- bes des vers suivans :

Un jour sur ses longs pieds alloit je ne sais où
Le héron au long bec emmanché d'un long cou.

as plus que Virgile n'a pensé à rendre par le rith- e des mots l'image de la descente d'un oiseau qui,

[redacted]
Theorie du beau.

ayant été percé dans les airs, tombe en roulant la flèche qui l'a blessé :

Fixamque refert delapsa sagittam.

Les grands poètes s'attachent bien moins à ces de mots qu'aux idées poétiques et à l'harmoni style ; au nombre et à la cadence réglée des sylla qu'à la fiction vive des images et à la hardiess figures. Cette sorte d'imitation est moins dans l'i tion de l'auteur que dans l'imagination du lec dont l'amour-propre est toujours flatté par la couverte de ces prétendues beautés.

Mais sans aller plus loin sur ces objets qui sont trop étrangers, nous nous contenterons de de la beauté considérée dans l'homme et dans la me ; ceci se lie davantage à la médecine.

Arrêtons-nous auparavant sur quelques passag l'ouvrage que nous examinons.

L'auteur s'attache d'abord à faire sentir les tages que fournit l'habitude de contempler t qui est beau. La culture du sentiment de la l dans les lettres et dans les arts étend et perfecti dit-il, l'intelligence humaine ; et l'habitude d tir les beautés qui résultent de la comparaiso divers objets de l'intelligence, dispose à goû sentiment du beau moral qui est le principe de les vertus : ceci suffit pour indiquer le double cet ouvrage ; et l'on voit qu'il est également l dans ses deux intentions.

M. de Barthez, en cherchant ensuite à donner u générale de la beauté, dit avec raison qu'elle n point par elle-même dans les objets que nous tro beaux ; qu'elle n'est qu'une relation que ces mêmes

nous, quoique le sentiment de la beauté soit [redacted]
se très-réelle. Ceci est suffisamment prouvé
idées diverses et souvent contraires que les
ont eues dans des pays et dans des tems dif-
ır la beauté considérée tant dans les person-
dans les choses.

Théorie du beau.

dant, observe M. de Barthez, Platon a vu l'idée
d'une relation qui nous fait sentir la beauté
objets comme un être qui subsiste par lui-
ɔt indépendamment de ces objets.

ıt un vice particulier, dit-il à ce sujet, des
que l'imagination domine, comme étoit celui
n, de ne pouvoir contempler long-tems une
traite, sans lui faire prendre la forme d'une
nalogue à celle que présentent les objets sen-
t de ne pouvoir ensuite fixer cette image
donner un corps qui lui prête de l'appui et
lidité, ou sans la transformer en être subsis-
lui-même ».

éflexion, tirée de l'ouvrage de M. de Barthez,
ıt bien remarquable. On se rappellera que
doctrine que l'auteur a créée pour rendre
ɔu pour mieux dire, pour classer philosophi-
tous les phénomènes de l'économie animale,
ı l'état de santé, soit dans la maladie, il a
us ces phénomènes sous une seule et même
une seule et même faculté, qu'il a appelée
vital : on se rappellera aussi que l'on a re-
M. de Barthez d'avoir personnifié cette abstrac-
s les différentes méditations auxquelles il
é sur les facultés de ce principe; et l'on trou-
s la citation que nous venons de rapporter,

Théorie du beau.

l'explication, je dirai presque l'excuse de ce reproche qui a été mérité jusques à un certain point.

Ailleurs, l'auteur parle de l'amour des vieillards en ces termes :

« Ce sont sur-tout les hommes d'un âge avancé qui peuvent se rendre plus heureux et plus sages par ce tempérament réciproque de la raison et de l'amour ».

« Malgré l'erreur générale qui attache un ridicule particulier à l'amour auquel on se livre à cet âge, c'est dans l'arrière-saison que cette passion est le plus nécessaire à l'homme ; lorsqu'elle n'est point dominée par des impulsions physiques qui sont ruineuses pour ses forces, et qui peuvent lui faire desirer une esclave plutôt qu'une maîtresse ».

« On a très-bien dit que dans la jeunesse on vit pour aimer, et que dans la vieillesse on aime pour vivre. Les desirs que l'amour donne à l'homme qui décline, lui font sentir plus vivement l'existence. Ils ne peuvent faire qu'il s'imagine quelquefois être jeune : mais en aimant encore, il se forme un long espoir, et se livre avec un abandon volontaire au charme d'une passion dont il ne peut entièrement méconnoître les illusions ».

« C'est ainsi que le moral de l'amour peut embellir les derniers jours de l'homme sensible. Il ressent profondément la vérité de ce qu'ont dit Rochester et Darwin, que l'amour est comme une goutte d'une liqueur céleste qui a été répandue dans la coupe de la vie humaine, pour que cette vie ne fût pas insipide et pour nous aider à la supporter ».

Montaigne, dans ses essais, liv. 3, chap. 5, a par-

lement bien exposé l'utilité dont peut-être la pas- n de l'amour pour exciter et soutenir ' ; forces l'ame et du corps dans un homme âgé, lorsqu'il t la conduire de manière qu'elle ne le trouble ni l'afflige, mais qu'elle l'échauffe et l'éveille: « A la conduire en ceste façon, je l'estime salubre, pro- pre à desgourdir un esprit et un corps poisant ; et comme médecin, je l'ordonnerois à un homme de ma forme et condition, autant volontiers qu'au- cune autre recepte, pour l'ésveiller et tenir en force bien avant dans les ans et le dilayer des prises de vieillesse, etc.

Théorie du beau.

» L'amour, ajoute-t-il, me divertiroit de mille pensées ennuyeuses, de mille chagrins mélancho- liques, que l'oysiveté nous chrage en tel aage, res- chaufferoit au moins en songe ce sang que nature abandonne, soustiendroit la vigueur et allégresse de la vie à ce pauvre homme qui s'en va le grand train vers sa ruine ».

En général, le sentiment de la beauté résulte des lations diverses que les objets conservent avec nous. n peut néanmoins assigner quelques conditions, qui ns nos mœurs actuelles font naître assez générale- ent le sentiment de la beauté dans les hommes ou ns les femmes. Ce sont, dit M. de Barthez, 1°. un int de couleur agréable ; 2°. l'élégance des formes rondies des diverses parties du corps ; 3°. une gran- ur de ses dimensions un peu supérieure à celle qui la plus ordinaire ; 4°. une correspondance des ties du corps humain, comparées entre elles et c le tout, qui est telle que les rapports de gran- r et de forme qu'ont ces parties, sont très-rap-

Théorie du beau

prochés des rapports moyens que conservent les parties correspondantes dans la généralité des individus de l'espèce humaine ; 5°. la grandeur relative des manque un objet qui n'est que joli, et qui peut souvent lui être rendue en apparence par la perfection de la correspondance de ces parties.

Cependant il est toujours vrai que le beau physique, considéré même dans l'homme et la femme, n'est qu'un être de raison fondé uniquement sur les mœurs, les habitudes, etc. : ce qui est beau en Europe ne l'est pas en Chine, etc.

L'influence du climat est sans doute la plus puissante des causes qui opèrent ces développemens des facultés de l'homme, et qui fait que la beauté de convention est plus répandue et arrive à un plus haut degré de perfection chez un peuple que chez un autre. C'est probablement par l'effet de cette influence que la beauté est universelle dans certains pays, comme par exemple dans la Georgie. Chardin dit, dans ses Voyages, tom. 1 pag. 171, que les deux sexes y sont si beaux, qu'il n'y a point remarqué un visage laid, et qu'on ne peut peindre de plus charmans visages ni de plus belles formes que celles des Georgiennes.

La beauté dans l'espèce humaine n'est pas bornée aux traits du visage ; elle se répand aussi dans toutes les parties du corps, où elle est marquée par la grandeur, par l'élégance, par l'harmonie et par la noblesse des formes. Souvent même ce genre de beauté l'emporte sur l'autre : Stace a dit de Parténopée, que son corps étoit si beau, qu'il empêchoit de songer aux traits de son visage. *Latuit in corpore vultus*, (*Thébaïde*).

Théorie du beau.

Il faut distinguer encore les beautés relatives des tes et des âges. Ainsi la beauté doit annoncer dans omme l'agilité et la vigueur ; la souplesse et la licatesse dans la femme. Les proportions dans les 'ps des enfans diffèrent beaucoup des mêmes proprtions dans les adultes. Chez les premiers, la tête t le quart de toute la hauteur de l'individu ; ensuite e n'en est plus que la cinquième, la sixième, la sepme partie, enfin ; parce que les extrêmités inférieures ennent plus de croissance, tandis que la tête croît is des proportions bien moindres, et qu'en généelle reste à-peu-près la même pour la grosseur sque l'homme est parvenu à l'âge de quatorze ans. beauté des anges de Raphael est bien différente la beauté des têtes qui ont servi de modèles aux istes pour peindre les images de Saturne ou du ms ; de celle que Michel-Ange a imprimée sur front austère et le visage ridé de son Moyse. On urroit citer comme beauté naturelle le poëte Anaion, dont la tête conserva les plus belles formes ns l'âge le plus avancé ; l'empereur Auguste, dont etone a dit : *formâ fuit eximiâ et per omnes ætatis idûs venustissimâ.*

Il est un autre genre de beauté répandue dans l'ennble de la figure, quoiqu'indépendante de la réarité des traits, et qui a bien plus d'empire que n ne pense : je veux parler de la physionomie, que pellerois volontiers l'expression morale de la fie. Elle doit avoir chez l'homme un air de nosse et une fierté de courage qui s'allie toujours ec la bonté : chez la femme, un air de sérénité et sensibilité douce qui attire, jointe à la modestie

Théorie du beau.

qui retient, et sur-tout au naturel qui exclut to apparence d'effort.

Enfin, la grâce, qui est en quelque sorte la bea des mouvemens, l'emporte souvent sur la beauté d traits et des formes. Lafontaine, dans son poèm d'Adonis, a très-bien dit que la grâce pouvoit êt encore plus belle que la beauté :

> Rien ne manque à Vénus, ni les lys, ni les roses,
> Ni le mélange exquis des plus aimables choses,
> Ni ce charme secret dont l'œil est enchanté,
> Ni la grâce, plus belle encor que la beauté.

Quant au sentiment de la beauté physique, l'ob servation prouve assez qu'il n'est point inné comm l'est le sentiment de la beauté morale ou de la vert Le premier de ces sentimens qui n'est qu'une apti tude à saisir le beau de convention et à l'apprécie pourroit être aussi appelé *goût, tact ;* il résulte to jours de l'éducation et de l'habitude que l'on a contempler les meilleures productions de l'art. « U éducation honnête et bien raisonnée, a dit Winke mann, fait naitre le sentiment du beau et lui don un essor prématuré ». Remarquez bien que, si le se timent du beau étoit un sentiment inné, il en résu teroit que la beauté seroit un être qui existeroit p lui-même et non un être de relation, comme no l'avons prouvé plus haut. Cette réflexion me paroît d truire incontestablement le sentiment inné du beau

Et ce qui détruit encore complettement cette op nion, ce sont les idées contradictoires, ridicules absurdes, que les diverses nations de la terre se so formées de la beauté. Sans parler des Indiens q à force de travail, enlèvent l'émail naturel de le

ts, d'un blanc de perle, pour qu'elles prennent Th:orie du beau.
aux le noir d'ébène qu'ils regardent comme la plus
le des couleurs; et qui alongent forcément leurs
illes au point de les faire toucher à leurs épau-
: sans nous arrêter aux habitans de l'Amérique,
s'imaginent être d'autant plus beaux, que leur
, leurs lèvres et leurs oreilles sont percés d'un
s grand nombre de trous, et surchargés de plus
sselets ou de pierres, nous nous contenterons de
er pour exemple la coutume qu'avoient contractée il
quelques années les femmes européennes, les fran-
es sur-tout, de se serrer fortement la taille jus-
s sur les hanches, pour l'amincir et la former
pain de sucre ou en cône alongé et coupé par
as comme l'est le corps de la guèpe. Ce que nous
elons beau dans un nègre, est exactement l'op-
é de ce qui nous paroît beau dans un blanc: et
est l'empire de l'habitude sur le sentiment du
u, que c'est sur-tout lorsqu'on a habité l'Amé-
ie qu'on est le plus frappé de la beauté des nègres
les négresses.

Le sentiment de la beauté est sans doute une chose
-réelle, mais ce sentiment s'émousse comme tous
autres par l'habitude; et d'un autre côté, l'habi-
e de contempler une chose qui n'est point belle,
it la rendre d'abord supportable et puis agréable à
s yeux. Ovide a dit:

Eximit ipsa dies omnes è corpore mendas,
Quodque fuit vitium desinit esse morâ.

Y a-t-il rien de plus contraire à la nature, de plus
d, qu'un buste d'homme ou de femme sans bras,
nt le bas du corps se termine en gaîne; que les

Théorie du beau.

centaures, les mynotaures, les sphinx, les saty et d'autres monstruosités pareilles que notre adm ration aveugle pour ce que nous appelons l'antiq nous a fait adopter avec un engoûment sans ex ple, que l'habitude nous fait trouver agréables, dont nous cherchons à orner tous nos meubles.

En y réfléchissant bien, il sembleroit au prem abord que la nature auroit dû adopter une sorte type de beauté dans la formation de l'homme et animaux ; mais en y faisant une plus sérieuse attenti on voit que la nature n'a voulu que créer des o ganes propres à remplir le but auquel elle destin telle ou telle espèce. A ce sujet nous remarqueron pour venir toujours à l'appui de notre opinion s la beauté de convention, que les idées que no nous sommes formées de la beauté sont presque to jours contraires aux vues de la nature. C'est ainsi q malgré qu'une grande main soit plus propre à sai les objets; malgré que la largeur du pavillon l'oreille rende cet organe plus favorable à la coll tion des sons ; malgré qu'un grand pied multiplie bases de sustentation du corps et facilite la marc cependant la beauté consiste à avoir une petite oreil une petite main et un petit pied. Au sujet du pie un auteur a dit, avec autant d'esprit que de justes que cette opinion sur la petitesse du pied avoit accréditée par les femmes qui sont intéressées à n fuir, ou à fuir de manière à se laisser attraper.

Il seroit peut-être utile de rechercher d'où part les idées qui fixent l'opinion générale sur le beau convention ; il est probable que leurs sources vari suivant le pays et suivant une foule de circonstan

es mœurs, les habitudes et sur-tout les intérêts divers des peuples doivent contribuer pour beaucoup diriger le goût des individus; mais il ne nous convient pas de nous occuper de cette question que M. de Barthez n'a même pas abordée.

Théorie du beau.

Nous terminerons ici ce que nous avions à dire du traité du beau; ouvrage qui, sans parler il est vrai de médecine, nous vient cependant d'un homme que les sciences médicales comptent au nombre de leurs plus illustres propagateurs. Malgré cela nous avons tâché de rendre notre extrait le plus médical qu'il nous a été possible, et nous avons sacrifié ainsi à l'intérêt de nos souscripteurs l'intérêt propre de l'auteur, que nous aurions pu ou même dû présenter ici successivement comme très-savant en peinture, en sculpture, en musique, en poésie, en littérature. Les contemporains, parmi les médecins sur-tout, n'avoueront peut-être pas hautement ces divers genres de mérite dans un homme qui a d'ailleurs été le premier dans la partie qu'il professoit; mais la postérité verra, avec autant d'admiration que d'étonnement, qu'un seul individu, sur-tout à l'époque où nous vivons, ait pu réunir, à un si haut point, un si grand nombre de connoissances diverses.

On en sera moins étonné sans doute, si l'on fait attention que M. de Barthez, par l'époque à laquelle il a reçu sa première instruction, et par les hommes illustres dans divers genres auprès desquels il a pu, dans sa jeunesse sur-tout, allumer et former son génie, appartient entièrement au grand siècle des lettres, à ce tems après lequel l'Europe, mais sur-tout la France, fatiguée pour ainsi dire de produire un si

grand nombre d'hommes illustres dans tous les ge-
res, semble avoir eu besoin de quelques années
repos avant qu'elle ait pu en faire naître d'autres
ce mérite.

F. J. D.

---

*Mémoire sur le Croup; lu à la classe des Scien-
mathématiques et physiques de l'Institut de Fran-
dans les séances des 22, 29 juin et 6 juillet 18
par* J. C. DESESSARTS, *membre de la clas-
etc.* (1)

Extrait et rapport fait à l'Académie de Médecine par M-
sieurs BORIE, MOLLET, JACQUEMIN et SÉDILLOT (J-
rapporteur.

Sur le croup.

Le mémoire que nous analysons, est le résultat
recherches et des réflexions d'un praticien exp-
menté sur une maladie redoutable par la rapidité
sa marche et par la malignité de son caractère. N-
pérons pas trouver dans ce petit ouvrage un co-
complet de doctrine; l'auteur n'a pas eu l'intenti-
d'épuiser la matière. Il annonce lui-même, dans
préface, qu'il auroit pu parler de l'origine du croup
discuter la question si c'est une maladie nouvell-
ou si elle étoit connue sous une autre dénominatio-
rechercher les opinions des différens auteurs pour
comparer; examiner si la méthode curative de ch-
cun d'eux ne tenoit pas à des circonstances de lo-
calité; étudier davantage la structure des parties q-
deviennent le siége de la maladie; chercher à dévoil-
la cause de l'épaississement ou de l'espèce de coagul-
tion du mucus des voies aériennes, etc.; mais m-

(1) In-8 56 pag. Paris, 1807. Chez Théophile Barrois
libraire, rue Haute Feuille.

qui ces omissions volontaires, ce travail présente beaucoup d'intérêt.

Sur le croup.

Il est divisé en sept articles qui ont pour sujet les effets, le siége, les causes, la définition, le diagnostic, le pronostic et le traitement du croup.

L'auteur, d'après les nombreuses autopsies cadavériques publiées par les observateurs sur cette maladie, autopsies qui présentent toutes des faits assez uniformes, décrit l'espèce de désordre qui se remarque dans les voies aériennes : « Il existe, dit-il, après la mort, depuis la partie supérieure de la trachée-artère (le larynx) jusques dans les bronches, et même quelquefois jusques dans les dernières ramifications de ces tuyaux, une matière d'une consistance plus ou moins solide, représentant une membrane, qui obstrue les passages de manière à donner lieu à la suffocation et à la mort. Sa couleur est d'un blanc gris, jaunâtre, par fois rosé dans la couche ou surface qui pose sur la membrane muqueuse ». . . . .

Des analyses et des expériences faites sur cette espèce de coagulation il suit que l'humeur, secrétée sur la membrane propre des conduits aériens, est susceptible, à raison de la quantité d'albumine qu'elle contient, de passer promptement, par l'action d'une cause quelconque, de l'état de fluidité qui lui est propre à un état de densité, semblable à celui des autres substances polypeuses ou membraneuses qui se forment dans d'autres parties du corps aux dépens du sang ou des fluides séreux. . . . . .

M. Désessarts cherche la cause productrice de cette maladie parmi les agens qui auroient la propriété de

Sur le croup.

coaguler le mucus pulmonaire, et qui seroient i
duits par l'air ou par les alimens. Mais à défa
données chimiques suffisantes pour la solutio
ce problême, en praticien instruit il établit 1°.
d'après les faits nombreux puisés chez les aut
cette maladie paroît avoir des rapports au m
de simultanéité avec les affections catarrhales; 2°.
le croup attaque par préférence les enfans qui
la fibre lâche et qui sont sujets aux rhumes. Il p
que la constitution molle de l'athmosphère, ou
individus, en rendant la sécrétion du mucus pu
naire plus abondante, et en lui donnant plus de vi
sité, prédispose au croup.

L'auteur dit avec raison que cette maladie est
ticulière aux enfans, et qu'elle arrive rarement
sept ans; mais il est dans l'erreur lorsqu'il aj
jamais après douze ans. M. Portal en a vu d
exemples sur des adultes; et M. Filleau, chirur
de l'hospice civil d'Etampes, un exemple sur
fille de 22 ans (voy. Journ. Gén. de Méd., t.
pag. 296 et 297). La pièce pathologique de c
dernière observation est déposée au cabinet de
Société de Médecine de Paris. M. Désessarts te
mine cet article en demandant pourquoi le croup
borne absolument aux organes pulmonaires, et n'
taque en aucune manière les organes de la dégl
tion qui sont voisins et garnis d'un plus grand
pareil de glandes sécrétoires. « Nous ne donner
dit-il, pour réponse, que ce fait certifié par les a
tomistes observateurs : que la lymphe qui se sép
dans les glandes du conduit aérien a une cons
tance plus glutineuse, plus filante, à raison de

sion de ses parties, que celle filtrée à l'entrée
harinx et dans les autres glandes de la bouche;.... Sur le croup.
par conséquent cette lymphe est plus disposée
cevoir l'impulsion de la cause qui peut produire
apide coagulation.

a plupart des auteurs définissent le croup une
ction essentiellement inflammatoire du larynx,
, suivant quelques-uns, de la membrane muqueuse
canal aérien. M. Désessarts combat avec avan-
e cette opinion par l'absence des signes qui ca-
térisent l'inflammation, soit pendant la maladie,
t après la mort, et par la nature irritante de la
part des moyens employés par les auteurs; même
ceux qui regardoient la maladie comme inflam-
toire. Tant il est vrai, dit-il, qu'au lit des ma-
es toutes les opinions conçues dans le cabinet,
es les divisions, toutes les classifications systé-
tiques s'évanouissent, et que le praticien ne voit
 que les parties souffrantes.

Il faut lire dans l'ouvrage le diagnostic qui y est
 bien exposé, et dont voici les principaux traits:
a suite d'un rhume ou d'une affection catarrhale,
urvient une toux violente avec difficulté de res-
ir; le visage est rouge et les yeux saillans. A la
ission de ces premiers symptômes succède leur
cerbation le jour suivant; alors difficulté de res-
 augmentée: pouls accéléré, visage bouffi, cha-
 aux bras, matière de l'expectoration épaisse et
; son de la voix clair, siflant, et formant
 extraordinaire que l'on a comparé au glapis-
ent de la poule; la tête renversée en arrière.
 plus ou moins de rémissions, le visage devient

[redacted] bleu, la respiration suffocante; les matières,
Sur le croup. sortent par les efforts de la toux ou du vomisseme
paroissent sensiblement plus tenaces, plus consistan
et lorsqu'elles sont rejetées, c'est sous la forme
morceaux de toile, de membranes grises, jaun
quelquefois même d'une assez grande étendue.

Quoique le nombre des victimes de cette mala
ne surpasse pas dans les auteurs celui des guériso
obtenues, M. Désessarts n'en avance pas moins, et av
beaucoup de raison, que de sa nature le croup e
une maladie fort dangereuse. Cette assertion ne p
roîtra pas extraordinaire à ceux qui savent que
plupart des observateurs ont la foiblesse, en publi
des histoires de maladies, de ne guères publier
les histoires de leurs succès.

Les moyens employés pour combattre le cr
sont: la saignée, les vomitifs, les vésicatoires,
cataplasmes, les fomentations, les bains, soit ém
liens, soit irritans, les lavemens, les fumigati
d'oxycrat, les sternutatoires, les oxymels, le ca
phre, le musc, l'assa-fœtida, l'éther sulfurique,
acétite et carbonate d'ammoniaque, les préparati
mercurielles, la teinture phosphorée, l'éther ph
phoré, le *polygala* de Virginie, le *polygala se*
ka, etc. M. Désessarts passe en revue plusieurs
ces moyens avec la sagacité qui lui est propre.

Il établit, dans le traitement du croup, deux
dications à remplir: 1°. ramener le mucus de l'org
pulmonaire à sa fluidité naturelle; 2°. expulser
parties de ce mucus, qui, par leur épaississem
sont devenues un obstacle à la respiration, et peu
à la fois déterminer la suffocation et la mort. L
émétiques donnés de bonne heure et souvent ré

lui paroissent de tous les moyens le plus héroïque. Il donne la préférence à l'ipécacuanha auquel on peut associer le tartrite antimonié de potasse. On y joindra l'usage des lavemens purgatifs. La saignée trouve quelquefois son application, lorsqu'il y a pléthore sanguine manifeste, ou qu'il existe des symptômes réels d'inflammation. Dans ces circonstances il faut la pratiquer avec les sang-sues, une ou plusieurs fois suivant le besoin; et hors ces cas, s'en abstenir comme d'une chose nuisible. Les vésicatoires, appliqués sur la partie antérieure du cou ou à la nuque, paroissent à l'auteur des moyens recommandables, sous le rapport qu'ils raniment les forces expectorantes, et favorisent ainsi l'expulsion des matières gluantes. Mais il recommande de les appliquer avec le cérat caustique ou ammoniacal, et de les panser avec un mélange à parties égales de beurre et d'oximel scillitique, en ajoutant du camphre à ces deux préparations. M. Désessarts conseille, avec M. Rechou (voy. Journ. Gén. de Méd., tom. 22, pag. 2), l'administration intérieure du carbonate ammoniacal, donné dans du syrop de guimauve, à une dose proportionnée à l'âge du malade (depuis 6 grains jusqu'à douze par 24 heures). Il regarde ce moyen comme le plus puissant divisant de la lymphe. Il veut encore que ces traitemens soient aidés par l'usage du mercure; et ne parle que très-peu ou point des autres remèdes indiqués par les auteurs, et énumérés plus haut; quoique la plupart méritent pourtant une attention sérieuse.

Sur le croup.

Vos commissaires estiment que M. Désessarts a rendu un vrai service à la science, en exposant d'une

manière précise la marche de cette maladie ; en montrant qu'elle n'est point de nature inflammato et que l'inflammation, quand elle a lieu, n'est q accident qui la complique : ils pensent, en un que ce mémoire mérite d'être consulté par tous qui travailleront sur le croup.

Actes de la Société de Médecine-pratique de Mo pellier, années 1804 à 1806, contenant les vaux historiques de cette Société et les mémoi des prix adjugés par elle, tirés des registres cette Société (1).

Actes de la Soc. de Méd. - prat. de Montpellier.

Des deux parties dont se compose le volume actes de la Société de Médecine-pratique de Mo pellier, c'est-à-dire, des travaux historiques de Société et des mémoires tirés de ses registres, n'y a guères que la seconde partie qui puisse in resser nos lecteurs ; aussi est-ce la seule dont n nous occuperons.

Nous ferons cependant remarquer qu'à la tête la première partie et sous cette intitulation : histoi de la Société de Médecine-pratique de Montpellie on trouve l'énumération des différentes collectio de mémoires ou d'observations, publiées jusqu'à pré sent par les diverses réunions de savans qui se se occupées directement ou indirectement des sciences mé dicales, et que parmi plusieurs lacunes que présent cette sorte d'essai historique, on en trouve une qu' importe de rétablir ici. L'auteur, en parlant des diver ses Sociétés de Médecine établies en France et

(1) 1 Vol. grand in-4°. Montpellier, 1807.

rs travaux, a oublié de faire mention de la Société Médecine de Paris, la première créée au milieu des ges de la révolution, et la première qui ait pué le résultat de ses travaux dans son Recueil pédique ou Journal Général de Médecine, de Chigie, etc.; ouvrage dont l'origine remonte à l'an- 1796, et dont la collection compte dans ce moent 30 volumes.

Actes de la Soc. de Médec.-prat. de Montpellier.

Ce n'est pas là la seule ni la première occasion ue nous avons de faire des réclamations semblables; ce qu'il importe d'observer, c'est que c'est surit de certains auteurs d'ouvrages périodiques sur rt de guérir que le Journal Général de Médecine à se plaindre. Lorsque tous les auteurs qui écrint sur un des points de la science médicale s'emessent de rendre justice à cette collection; lorsqu'ils ennent tous y puiser des observations pour ajouter à urs opinions et pour étayer leur doctrine, il est bien onnant que dans plusieurs ouvrages périodiques on fecte de n'en pas parler, ou du moins qu'on en onne des extraits inexacts, incomplets, en laissant côté les morceaux les plus marquans, les plus structifs, pour ne faire mention que de ceux qui le ont moins.

Quoi qu'il en soit de ces sortes d'oublis, involonires peut-être, ils ne nous affecteroient que dans e cas où le public médical viendroit à les partager; usques-là il nous suffira de continuer à mériter la confiance et l'approbation de nos confrères.

Les mémoires contenus dans les actes de la Société e Médecine-pratique de Montpellier sont:

Actes de la Soc. de Méd. – prat. de Montpellier.

1°. Trois mémoires couronnés par la Société sur cette question « Déterminer, d'après l'observation, » les fièvres catarrhales graves diffèrent essentiellement » des fièvres rémittentes pernicieuses et indiquer spécia» lement, avec le traitement qui leur convient, quelle » est l'utilité du quinquina dans les unes et dans les » autres. »

Nous ne donnerons point une analyse exacte de chacun des trois mémoires, dont les auteurs sont M. Favart, d'Uzez; M. Jacobs, de Bruxelles; et M. Gaillard, de Poitiers : nous noterons seulement quelques remarques tirées indifféremment de chacun d'eux, avec des réflexions que nous nous permettrons d'y ajouter.

Et d'abord il ne paroît pas qu'il y ait le moindre rapport entre les fièvres catarrhales graves et les fièvres rémittentes pernicieuses : ce sont deux classes de maladies entièrement distinctes, et qui ne conservent aucune analogie; à moins que l'on ne veuille parler de la faculté que pourroient avoir les fièvres rémittentes pernicieuses de se présenter sous la forme de fièvres catarrhales, c'est-à-dire, d'offrir l'état catarrhal comme le symptôme prédominant ou pernicieux, ainsi que semblent l'indiquer une observation de Comparetti, et une autre de M. Alibert.

Il faut cependant convenir que ces deux observations, telles qu'elles sont présentées, n'entraînent pas irrévocablement l'idée de fièvresinte rmittentes pernicieuses; j'y trouve plutôt les caractères des fièvres catarrhales malignes avec des rédoublemens le soir; ce qui rentre parfaitement bien dans l'idée que l'on a de ces sortes de fièvres: ces deux observations me

paroissent entièrement semblables à celle que Rhan a recueillie, et que je citerai plus bas. Quant au succès du quinquina, il y a long-tems qu'on sait qu'il convient parfaitement dans toutes les fièvres catarrhales, comme tonique, comme antiseptique, suivant cependant le genre de complication qui se réunit à la fièvre catarrhale.

Actes de la Soc. de Méd. prat. de Montpellier.

Les fièvres catarrhales sont rendues graves par la complication d'une fièvre putride, d'une fièvre maligne, d'une fièvre inflammatoire, etc. Cette dernière complication est cependant très-rare; elle exclut aussi l'usage du quinquina qui se trouve sur-tout indiqué dans les fièvres catarrhales putrides.

Ainsi, la fièvre catarrhale grave n'a pas d'autres caractères que ceux de la fièvre catarrhale simple et de la maladie qui la complique. Il en est de même de ses causes, de son siége, et de ses symptômes; considérations entièrement différentes dans les fièvres pernicieuses, et sur lesquelles nous ne croyons pas devoir nous arrêter plus long-tems.

Le quinquina convient dans les fièvres catarrhales graves putrides ou malignes, comme tonique et comme antiseptique; il favorise, d'ailleurs, les crises, soit partielles, soit générales que la nature prépare: mais il peut être remplacé par d'autres toniques, par d'autres antiseptiques. Il convient aussi dans les fièvres rémittentes pernicieuses; mais ici il ne peut être remplacé par rien, et son usage est indispensable.

Il faut employer le quinquina dès les premiers momens de la maladie, et dans toutes les périodes de la fièvre rémittente pernicieuse, excepté au moment de l'accès; au contraire il faut attendre que la période

Actes de la Soc. de Mede.-prat. de Montpellier.

d'irritation soit passée, pour le placer dans les fièvres catarrhales graves.

Mais quelle que soit la nature de la fièvre catarrhale simple ou compliquée, maligne ou benigne, il arrive toujours à la fin de la maladie, sur-tout quand elle est un peu prolongée, qu'il faut tâcher de relever les forces qui ont été abattues autant par la nature que par la durée de la maladie. Si on néglige cette indication, l'affection catarrhale dure presqu'indéfiniment, ou du moins il arrive des rechûtes à la moindre impression du froid humide; la transpiration insensible s'arrête, la toux et les crachats augmentent, la voix devient rauque, le malade maigrit, s'affoiblit; il survient des sueurs nocturnes, une fièvre lente avec de légères exacerbations le soir, et enfin tous les symptômes de la phthisie catarrhale, dont une des circonstances particulières est celle de porter le plus souvent son siége sur le larynx. C'est sur-tout dans ce cas que le quinquina est indiqué, ainsi que l'a très-bien vu Murray: les mucilagineux, les huileux, les délayans, les calmans, etc., ne servent qu'à hâter les progrès de la lésion.

Vogel a recommandé dans ces cas la combinaison du quinquina avec la myrrhe; Tissot a conseillé les bains froids et le quinquina; et Médicus, le mélange de l'écorce du Pérou avec la teinture de suie. Mais avant d'employer les toniques, il faut bien s'assurer qu'il n'y a plus d'irritation et que toute la maladie ne consiste plus que dans le relâchement, dans la foiblesse des membranes muqueuses. Si l'on soupçonne l'existence d'un principe d'irritation, il faut employer les légers opiatiques qui ont l'avantage

de calmer l'irritation et de détruire le spasme sans ajouter à la foiblesse.

Ces considérations prouvent encore davantage combien le quinquina est utile dans les fièvres catarrhales, non pas à titre de fébrifuge, administré pendant le cours de la fièvre, mais bien vers la fin de la maladie en qualité de tonique, sur-tout lorsque l'affection catarrhale dépend du relâchement, de l'atonie des membranes et des glandes. Dans toute autre circonstance le quinquina ne pourroit qu'arrêter le travail salutaire de la nature, déranger la marche de la maladie, arrêter les mouvemens de la coction et augmenter les accidens. C'est ainsi que Eller dans son traité *de cognoscendis et curandis morbis acutis*, à l'art. *de febribus intermittentibus*, *s. IV*, *p.* 96 *et* 97, rapporte que chez un jeune homme, robuste, âgé d'environ vingt ans et atteint d'une fièvre quotidienne, continue, catarrhale, le quinquina donné plusieurs fois tous les jours arrêta les mouvemens critiques qui commençoient à se manifester; détermina sur les organes pulmonaires le transport, l'amas des matières pituiteuses; et donna lieu à une fièvre lente. Cette fièvre, en se prolongeant, produisit des tubercules squirrheux au poumon; les fonctions de cet organe se dérangèrent tous les jours davantage; la foiblesse et l'émaciation ne firent qu'augmenter; et rien ne put remédier à ces accidens funestes.

Il est cependant des cas (et c'est sur-tout ceux dont nous avons parlé) dans lesquels il est permis d'employer le quinquina pendant le cours de la maladie, soit que les rémissions en permettent l'usage, soit qu'il se trouve indiqué par des évacuations excessives

Actes de la Soc. de Méd.-prat. de Montpellier.

et symptomatiques, lesquelles empêcheroient cuation critique de la matière qui engoue le p ou tout autre organe.

Rhan a cité l'observation d'un boulanger pris de fièvre catarrhale à la suite de l'impress froid, dans un moment où tout son corps ét transpiration. Aussitôt il se plaignit d'une dou tête très-forte à la région frontale : ni les cal ni les pédiluves, ni les sinapismes, ni les v toires ne pouvoient calmer cette douleur ; ell sista jusqu'au septième jour, et priva entièren malade du sommeil. Cette douleur avoit des sions manifestes : Rhan songea à essayer le quina, et ce moyen réussit au point que le lend l'exacerbation de la douleur n'eut point lieu. moins la fièvre continua, et il se manifesta des très-abondantes, et qui affoiblissoient le mal survint aussi une toux sèche de l'anorexie, d pression ; les urines se montrèrent très-rouge ces accidens firent suspendre l'usage du quin Cependant la fièvre ne cédoit point aux temp aux légers pugatifs ; et comme il se déclaroi stupeur, des somnolences et des syncopes, redonna le quinquina, dont le malade prit un chme chaque deux heures. Tous les accid calmèrent, la fièvre diminua, les urines de sédimenteuses, les forces se rétablirent, et guérison fut parfaite après avoir continué p quelques jours le quinquina, auquel on associa des eaux de Sedlitz avec le lait.

Quant aux fièvres catarrhales maligues, comn ne sont rendues telles que par la complicatior

autre fièvre primitive, leur traitement est subordonné à la nature de la complication. Ainsi Huxham a décrit, sous le titre de fièvre catarrhale maligne, une fièvre catarrhale putride. La maladie muqueuse de Wagler et de Rœderer est de la même nature, aussi bien que la fièvre lente nerveuse décrite par Stoll dans la deuxième partie de son *Rat. méd.*

Actes de la Soc. de Méd. - prat. de Montpellier.

La même collection renferme deux mémoires sur cette question : « Existe-t il un cancer occulte différent du cancer accidentel ? Quelle est la nature des vices qui les détermine, et quels sont les moyens propres à en perfectionner le traitement. »

Les deux auteurs qui ont reçu chacun un prix d'encouragement, sont M. Montblanc et M. Mitag-midy.

La Société n'a pas cru devoir adjuger le prix ; et en effet, les deux mémoires n'ont presque rien ajouté aux connoissances acquises sur le cancer : mais accusons-en plutôt la difficulté du sujet, que les efforts de ceux qui l'ont traité.

Nous ferons cependant remarquer que M. Montblanc a trouvé, d'après le docteur Mitchill, l'on ne sait trop par quels moyens, que l'oxide gazeux d'azote constituoit la cause matérielle du cancer ; que le calorique dégagé par l'inflammation étoit le moyen dont se servoit la nature pour le former ; et que la neutralisation de ce gaz devoit résulter des progrès ultérieurs de la chimie, *qui peut seule dérober à la nature le secret des causes matérielles des maladies.*

M. Mitag-midy a formé trois espèces de cancer, le gélatineux, l'albumineux et le fibreux ; et il a adapté la méthode curative de cette maladie à la théorie

Actes de la Soc. de Méde - prat de Montpellier.

qu'il en a donnée. Ainsi, au cancer gélatineux i oppose l'extrait de ciguë, le mercure, les pilules savonneuses, le muriate de baryte : contre l'albumineux il conseille le fiel de bœuf, le savon dissous dans le lait, l'eau ammoniacale, le muriate d'ammoniaque cuivreux : enfin, il combat le fibreux par la pulpe des carottes ou de petite joubarbe, par l'eau bleue de Dessault, composée de trois grains de muriate suroxigéné de mercure, autant d'acétite de cuivre dissous dans trois verres d'eau distillée, etc.

A la suite de ces mémoires, on en trouve deux; l'un de M. Payssé, l'autre de M. Bounder, ayant obtenu chacun un prix d'encouragement sur cette question :

« Déterminer d'après les connoissances actuelles » quelles sont les combinaisons imprévues qui peuvent » se faire entre les substances qui composent les diver- » ses espèces d'électuaires. »

» Examiner s'il existe une époque après laquelle » ces médicamens soient censés avoir perdu les pro- » priétés qu'on leur attribue. »

» Rechercher les moyens d'en perfectionner la pré- » paration. »

Les électuaires, formés la plupart de substances différentes ou opposées, subissent avec le tems une fermentation inévitable et qui est la suite de la composition elle-même de ces médicamens; c'est-à-dire, du mélange de poudres diverses avec un principe mucoso-sucré qui est le miel ou le syrop.

Cette fermentation amène, il est vrai, une décomposition générale des principes qui constituent ces médicamens; et cette décomposition a singulière-

Actes de la Soc. de Médec.-prat. de Montpellier.

... allarmé les chimistes. Parmi les moyens que ... a conseillés pour l'empêcher, le meilleur est ... doute de préparer et de conserver les poudres ...angées, en ayant soin de les renouveler sou...t; et de ne les combiner avec le miel ou le ...re qu'au moment de leur administration, en ...te que les électuaires soient un médicament ...tôt magistral qu'officinal. Mais doit-on réelle...ent craindre cette fermentation et chercher à l'é...ter, et ne doit-on pas la regarder comme un moyen ...i constitue l'efficacité de ces médicamens, en fai...nt de leurs élémens constitutifs un tout homogène ... plus parfait? On n'a qu'à voir ce qui se passe ...ns la thériaque : la plus ancienne a toujours été ...gardée comme la meilleure; et malgré la multi...licité des objets différens, opposés même, dont elle ... compose, l'expérience a toujours rejeté les cor...ctions que l'on a voulu faire à sa composition; et ... recette de cette préparation, plus respectable encore ...r la constance de son efficacité que par son antiqui...é, conservera long-tems sa grande réputation.

Il est une foule de médicamens qui doivent leurs ...opriétés à leur décomposition; et ce qu'il y a de ...en remarquable, c'est que quelques-uns conservent ... vertus qu'ils ont dans l'état naturel, malgré leur ...écomposition présumée. On assure que l'émétique ... décompose dans le petit-lait : on regarde également ...omme présumable sa décomposition dans la limonade; ... qui paroîtra peu probable pour cette dernière solu...ion, si l'on fait attention que l'acide tartareux est, ...près l'acide oxalique, de tous les acides végétaux ... plus fort : enfin, il se décompose dans l'eau non ...istillée, même dans les eaux filtrées de Cuchet; et

Actes de la Soc. de Méd. prat. de Montpellier.

cependant les dissolutions de l'émétique dans le p
lait, dans l'eau filtrée et dans la limonade, agissent co
me vomitifs ou comme purgatifs, suivant les circo
tances et les doses auxquelles on les admini

Enfin, les actes de la Société de Médecine-pr
que de Montpellier renferment deux mémoires
ont partagé le prix sur cette question : « La vacc
» étant une méthode préservative de la petite-vér
» rechercher si elle est accompagnée ou suivie d
» cunes maladies qui en dépendent réellement, et
» ce cas, quels sont les moyens de les prévenir
» d'y remédier. » Les deux auteurs sont MM. G
nier et Fauchier.

Cette question étoit très-facile à résoudre ;
l'est par le fait, dans tous les esprits, par la
gative de ce membre de la question : « Recherc
si elle est accompagnée ou suivie d'aucunes mal
dies qui en dépendent réellement. »

Quant aux accidens divers que l'on observe q
quefois pendant ou à la suite de la vaccine, l'
périence a assez prouvé qu'ils sont entièrement i
dépendans de cette pratique.

Les auteurs des deux mémoires, ayant envisagé
question sous ce rapport, ont entrepris de don
comme un traité complet sur la vaccine ; et sous
rapport, leur travail mérite des éloges et offre
l'utilité.

M. Fauchier, en faisant remarquer l'origine de
vaccine, remarque que sa propriété préservative éto
connue avant les travaux de Jenner.

Il dit à ce sujet :

« L'histoire de la médecine nous offre un fa

analog

analogue, qu'il ne sera pas hors de propos de rappeler ici : un an après que lady Montague eut introduit en Angleterre la méthode orientale de l'inoculation, on fut fort étonné d'apprendre par plusieurs mémoires présentés à la Société royale (1) que cette méthode étoit connue dans la partie méridionale de la principauté de Galles, où on l'appeloit *Buying the small-pox*, acheter la petite-vérole. D'après ce mémoire, il paroît d'une manière incontestable qu'avant cette époque l'inoculation étoit pratiquée par les gens du peuple sur leurs enfans. Ils frottoient le virus variolique récent sur la peau, après avoir préalablement enlevé l'épiderme ; et cette méthode grossière, sans autre préparation que quelques pratiques superstitieuses, produisoit ordinairement une maladie fort douce. »

Actes de la Soc de Méd. - prat. de Montpellier.

L'inoculation a été également pratiquée long-tems avant cette époque dans les montagnes de Barozzo, en Portugal : Je n'hésite point, dit Pearson, à publier ce fait, que je tiens d'un gentilhomme portugais, parce que je connois les moyens qu'il avoit d'en être instruit d'une manière certaine.

Plusieurs des voyageurs modernes dans l'intérieur de l'Afrique, entr'autres M. Mungo Pack, assurent que dans plusieurs peuplades les mères communiquent la petite-vérole à leurs enfans par une méthode à-peu-près pareille à la nôtre et dans le même temps.

(1) Voyez les Transactions philosophiques pour l'année [illegible], n. 675, les lettres de MM. Williams-Ouen et Wright.

LITTÉRATURE MÉDICALE ÉTRANGÈ

Sur la Vaccine.

Barcelone, 19 août 180

Monsieur,

Sur la vaccine.

Ayant lu dans plusieurs cahiers du Journ. Gén. Méd. de Paris, publiés par vous (tom. 22, pag. 1 et t. 26, p. 234.) la découverte du cowpox sur les vac de la vallée de Ribas en Catalogne, par M. Ma lin Hortet, j'ai jugé que vous n'avez pas eu conno sance de ce qui se passa au sujet de cette découver ainsi je vais vous en parler.

Monsieur, M. Hortet eut recours au gouver ment espagnol par la voie de la secrétairerie d'ét pour solliciter un prix en récompense de ladite dé converte. Le ministre d'état envoya le mémoire à Société de Médecine de Madrid, pour assurer le fai et celle-ci soupçonna que M. Hortet avoit inoc aux vaches le cowpox, qu'il supposoit leur ê venu spontanément. Elle proposa au ministre de servir de l'Académie royale de Médecine de Barc lone pour l'assertion du fait, cette ville se trouv seulement éloignée de deux journées de la vallée de Ribas. Cette proposition fut acceptée, et ladite Aca démie reçut l'ordre du ministre pour ladite assertion. Les informations que celle-ci prit augmentèrent en core les soupçons de ce que le cowpox avoit été inoculé et non naturel ou spontanée aux vaches de la vallée de Ribas. Mais l'Académie, désireus d'approfondir plus l'affaire, décida qu'un des collè gues qui étoit le plus versé dans cette partie, c'est

lité, M. Manuel Duran, iroit dans cette vallée s'assurer bien de tout ce qui se passe. Ce professeur, originaire de Ripolls, ville distante d'environ deux lieues de la vallée de Ribas, avoit les connexions et liaisons nécessaires pour que les personnes qui avoient intervenu en cette affaire, l'informassent confidentiellement de la vérité. Sur la vaccine.

Le 30 août 1805, M. Duran partit de Barcelone pour remplir sa commission; et peu de jours après il se joignit à un autre membre de l'Académie, Raphaël Stevas, actuellement secrétaire de celle-ci, qui alloit à une autre destination; et conférèrent sur la manière d'achever les perquisitions.

M. Hortet fit voir à M. Duran une vache avec le cowpox, que celui-ci, d'après ce qu'il avoit examiné, ne put faire moins de juger que c'étoit artificiel, attendu l'incision qui se voyoit encore au poitrail de la vache. Le même M. Hortet invita M. Duran à voir trois autres vaches avec le cowpox au village de Tosas, à une lieue de la vallée de Ribas; mais les vaches étoient à trois heures de distance, quand M. Duran se présenta à l'heure et au lieu signalé pour les examiner. M. Hortet étant convaincu, il se tut et ne donna point au député le tems de faire l'examen nécessaire; et celui-ci, le trouvant aussi plein de contradictions, fit l'exacte relation de tout à l'Académie royale de Barcelone; et ce Corps, le 14 octobre 1805, répondit au ministère d'état, qu'il opinoit et croyoit que la découverte dont M. Hortet se faisoit un mérite, n'étoit originaire, spontanée, ni naturelle aux vaches de la vallée

de Ribas, mais bien inoculée ou introduite par des moyens artificiels.

L'opinion et les recherches faites par l'Académie de Barcelone passèrent à celle de Madrid par ordre du ministre; et d'après la décision de celle-ci, on chargea formellement l'Alcade de Puigcerda d'achever de prouver les justes soupçons judiciellement, en recueillant en justice ceux qui intervinrent dans cette affaire. On n'eut point de difficulté à découvrir la vérité, que pour certaines raisons on taisoit ou qu'on ne disoit que confidentiellement, de manière à ce que cela ne se sût point en justice; et il fut légalement prouvé que M. Hortet avoit communiqué aux vaches le cowpox, qu'il donnoit pour naturel. L'Alcade de Puigcerda envoya au ministère d'état les pièces légales; et par ce moyen M. Hortet fut sommé de n'avoir plus à parler ni écrire dorénavant rien de ce qui auroit rapport à sa découverte.

Messieurs Fr. Fabra de Sibia, Fr. Besombes et Joseph Macia de Puigcerda assistèrent à l'examen juridique de l'introduction artificielle du cowpox chez les vaches, et que M. Hortet supposoit naturelle. Tous ces professeurs pourront donner des détails ultérieurs de ce fait, si les exposés ci-dessus ne suffisent pas pour détromper le public à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble serviteur,

NARDU, M. D.
Médecin espagnol.

Observations sur le rétablissement de l'ouie par la perforation du tympan; par le docteur Hunold, *conseiller de la cour, et médecin de garnison, à Cassel.*

Extrait du Journal de Médecine-pratique de Hufeland.

Une lettre parvenue le premier juin 1806 à M. Hunold, de la part du premier conseiller de la cour, Michaelis, qui disoit avoir rendu huit jours auparavant l'ouie à une Dame, sans la moindre douleur, en pratiquant la perforation du tympan, selon la méthode de Cooper, détermina le premier à tenter la même opération. Perforation du tympan.

Première Obs. Anne-Catherine Mehlberg, âgée de quarante-cinq ans, en service chez Mlle. Riedel, et sourde depuis six ans, par suite d'une violente inflammation des oreilles occasionnée par un grand refroidissement, n'entendoit plus du tout de l'oreille droite, et n'entendoit qu'avec peine de la gauche en se servant du cornet acoustique de Wichmann. On choisit l'oreille absolument sourde pour la soumettre la première à l'opération, et on la nétoya en conséquence de tout le cérumen qui s'y trouvoit, de manière que dans la position convenable pour opérer on découvroit facilement au fond de l'oreille le tympan qui étoit blanc et luisant. M. Hunold le perça à la partie inférieure et interne. A l'instant l'opérée entendit tout ce qu'on lui disoit, et assura n'avoir éprouvé aucune douleur, mais seulement un bruit de craquement qui s'étoit fait sentir par la perforation.

Deuxième Observation. Wienbrecht, maître serrurier, âgé de cinquante ans, absolument sourd de

Perforation du tympan.

l'oreille droite et entendant peu de la gauche, avoit l'ouie bonne jusqu'à l'âge de vingt ans. Se baign un jour d'été, il commença à folâtrer avec ses cam rades, et finit par se battre. Au milieu de cette ba taille, et ayant très-chaud, il tomba, la tête la pre mière, dans la rivière, de dessus une hauteur q la bordoit. On l'en retira aussitôt sans signe de vie et quoique par des soins multipliés il eût été rap pelé à lui, il n'en resta pas moins sourd, malgré l'u sage de beaucoup de médicamens indiqués contre la sur dité, qui étoit due au refroidissement subit qu'il avo éprouvé en tombant dans l'eau. Conformément ses desirs, on lui pratiqua la perforation du tym pan à l'oreille droite dont il étoit absolument sourd. A l'instant cet homme entendit tout ce que l'on disoit, même à voix basse; et des larmes de joi baignèrent les joues et les mains de l'opérateur qu' serra avec reconnoissance.

Troisième Observation. La veuve Gressin, âgé de soixante-trois ans, sourde depuis environ trente par suite de soufflets que lui avoit donnés son mari du moins d'après sa déclaration, n'entendoit plus d tout d'aucune oreille, ce qui détermina à les opér toutes les deux en même tems. Cette femme re couvra parfaitement l'ouie de l'oreille gauche et impar faitement de la droite, répétant mot pour mot toutes les questions qu'on lui faisoit.

L'auteur a fait environ cent autres opérations, don les deux tiers avec succès.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Nosographie philosophique, ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine ; par Ph. Pinel, *médecin consultant de S. M. l'Empereur et Roi, membre de l'Institut et de la légion d'honneur, professeur à l'école de Médecine de Paris, et médecin en chef de l'hospice de la Salpétrière.*

Troisième édition, revue, corrigée et augmentée ; trois vol. in-8°. de 1700 pag. en cicéro neuf, avec les synonymies, un *synopsis* des maladies, en petit-romain, et le portrait de l'auteur, en taille-douce, très-ressemblant. Prix, 20 fr., et par la poste 25 fr. Chez *J. A. Brosson*, rue Pierre-Sarrasin, n°. 9, à Paris.

Dans cette troisième édition on a cherché à donner un nouveau degré d'ordre, de clarté et de précision, au systême des connoissances médicales, pour les faire servir avec plus d'avantage à l'instruction publique. La marche suivie dans la 2e. édition, et qui consistoit à fondre, pour ainsi dire, dans le corps de l'ouvrage, la distribution synoptique des maladies, et à s'élever par degrés des notions des espèces à celles des genres, des ordres et des classes, a été simplifiée : le sommaire nosographique, mis à la fin de l'ouvrage, est devenu une sorte de table générale qui présente d'un seul coup-d'œil la liaison et l'ensemble de toutes les maladies internes, par ordre de leurs affinités respectives.

On a ajouté beaucoup d'observations, et l'on a beaucoup étendu les principes généraux de traitem de chaque maladie. On a fait des changemens portans dans les maladies chroniques; les rapprochemens y sont plus naturels que dans les précédtes éditions : c'est ainsi, par exemple, qu'on a substitué à la classe des maladies du systême lymphtique celle des lésions de structure organique, généraless, soit particulières; en un mot, cet ouvr est au niveau des connoissances acquises, et contient les progrès récens et bien marqués qu'a fait médecine.

Incessamment nous en rendrons un compte plus détaillé.

Réflexions générales sur les maladies aiguës considérées chez les femmes en couches. Dissertati inaugurale, par Marcellin Baumers de Lyo in-8°., Paris, 1807, 48 pages.

Le sujet de cette thèse est la série des maladies aigu de diverse nature des accouchées, que l'on a réunies trè généralement, dans les nosologies, sous le nom de fièvre puerpérale, par cette raison seulement qu'elle survenoient chez les femmes en couches; ainsi l'o a pris le caractère principal de la dénomination, d'une considération qui n'est que très-secondaire; et l'on est tombé par suite dans des erreurs considérables. Il y a long-temps que, d'après Ermerins, Burserius de Kanifeld, Stoll, etc., et d'après notre propre expérience, nous nous sommes attachés à combattre cette erreur; et l'opinion véritable, celle qui se trouv basée sur la nature des faits, commence à prendre un tel empire, qu'elle est devenue presque générale.

Bibliographie méd.

M. Baumers ne s'est pas contenté d'adopter cette manière philosophique d'envisager les maladies qui surviennent aux accouchées; il en a donné la démonstration et l'a établie sur des considérations nouvelles, sur des raisonnemens et des vues cliniques qui en constatent de nouveau la justesse.

Il a établi une série de cinquante-une questions qui embrassent les principales particularités de ces maladies; il les a discutées et les a résolues à l'aide de données puisées également et dans les lois physiologiques et dans les règles-pratiques de l'art.

L'ensemble de ces questions a pour but de répondre à ces trois questions générales: 1°. Parmi les affections aiguës des femmes en couches, en est-il une à laquelle on doive appliquer le nom de fièvre puerpérale exclusivement aux autres? ou bien plusieurs d'entre elles peuvent-elles être considérées comme autant d'espèces particulières de la même fièvre, formant en quelque sorte, d'après certains auteurs, une famille distincte de maladies.

2°. Dans ce dernier cas, les phénomènes qui dépendent de la circonstance des couches ou de l'état puerpéral proprement dit, doivent-ils faire établir une distinction essentielle entre les maladies fébriles des nouvelles accouchées et celles des autres individus?

3°. Enfin, cet état, apprécié à sa juste valeur, n'est-il pas plutôt pour les premières une source de variétés plus ou moins importantes à considérer?

Des détails dans lesquels l'auteur est entré dans sa dissertation, des savans développemens qu'il a donnés aux diverses questions qu'il a établies, il ré-

sulte que les affections aiguës des femmes en couches, sans être essentiellement différentes de celles des autres individus, éprouvent cependant des modifications très-marquées de la part de l'état puerpéral; modifications auxquelles on doit toujours avoir égard, soit dans le jugement qu'on en porte, soit dans le traitement qu'on leur applique. Il en résulte aussi que ces modifications, quelque importantes qu'elles soient, ne constituent néanmoins ni genres ni espèces distinctes, mais bien des variétés déterminées par une circonstance secondaire.

Dès-lors, fondé sur ce que les causes particulières des affections puerpérales concourent presque toujours avec les causes générales des maladies; sur ce que leurs symptômes caractéristiques ne diffèrent pas de ceux qui les distinguent chez les autres individus, ou dans toute autre circonstance; enfin, sur ce qu'elles n'offrent pas une marche et des terminaisons qui leur soient propres; M. Baumers établit les principes suivans :

1°. Le pronostic de ces maladies doit être toujours basé non-seulement sur la nature intime de la maladie, mais sur son degré d'intensité, sur ses complications et sur l'état des couches.

2°. Leur traitement, loin d'être dirigé d'après une méthode uniforme, sera constamment subordonné aux caractères essentiels de la maladie existante, et cependant modifié suivant les nuances différentes qu'elle aura reçues de l'état puerpéral.

L'auteur a terminé sa dissertation par les corollaires suivans :

1°. Point de fièvre puerpérale spécifique.

2°. Point d'ordre ou de genre distinct d'affections puerpérales. Bibliographie méd.

3°. Existence réelle de celles-ci comme variétés remarquables.

De-là ce second ordre de corollaires, qui sont comme la conséquence des précédens :

1°. La circonstance des couches ne fait, en général, que favoriser l'action des causes communes des maladies.

2°. Les affections aiguës qui surviennent alors n'ont pas d'autres symptômes essentiels que ceux qui les caractérisent particulièrement dans toute autre circonstance.

3°. Leur pronostic reposera : 1°. sur la nature propre de la maladie ; 2°. sur l'état particulier de la malade.

4°. Les moyens curatifs, toujours déterminés d'après la nature de l'affection existante, varieront non-seulement selon ses complications, mais encore suivant les modifications qui lui seront imprimées par l'état des couches.

Dans le courant de sa dissertation, l'auteur a combattu l'opinion des dangers attachés à la répercussion du lait ; et parmi les objections concluantes qu'il a rapportées, il a insisté sur une, contre laquelle nous nous permettrons quelques réflexions. M. Baumers a cité les expériences de M. Dupuytren, relativement aux injections que ce chirurgien a faites du liquide laiteux dans les veines de différens animaux, et particuliérement des chiens ; et de ce que la présence du lait ainsi injecté n'a été suivie d'aucun accident fâcheux, l'auteur en conclut rigoureusement que la ré-

Bibliographie méd.

trocession du lait chez les femmes ne peut produire d'accident ; il ajoute que ces expé seroient encore bien plus concluantes, si elles plus nombreuses.

C'est un reproche à faire en général à la des médecins de ce siècle, que d'attacher be trop d'importance aux expériences comparative sur des animaux vivans : pour que ces expé fussent concluantes, il faudroit que, dans les d espèces d'animaux et dans l'homme, les facul tales et le principe qui les régit fussent abso identiques, tandis que tout prouve que ce p et ces facultés sont entièrement différens. Tell tance est pour telle espèce un aliment salu pour l'autre, un poison violent. Dans la mê pèce, la même substance portée sur un org détermine une irritation forte, lorsqu'elle n'agi nement sur d'autres parties. Enfin, pour cho comparaison plus directement applicable au su nous occupe, on injecte dans le systême des animaux, sans aucun danger, des substanc introduites dans l'économie par le canal alim deviennent très-préjudiciables, et réciproquem pourroit sans doute aussi injecter impuném le systême veineux des chiens la matière des roïdes, des dartres, des cancers, etc., de la manière qu'on l'a fait pour le lait ; et cepen sait combien la répercussion de ces vices ou maladies produit de funestes effets.

Enfin, dans sa dissertation, M. Baumers que M. Gardien a adopté l'opinion d'Ermer Stoll et de Burserius sur la fièvre puerpéral

[. Gardien a considéré cette maladie comme
éritonite chez les femmes en couches, laquelle
aite peut seulement, suivant lui, se compliquer
la fièvre putride, la fièvre maligne, etc. Voyez
compte rendu de l'ouvrage de M. Gardien, et
tique que nous avons faite de cette opinion,
XXIX, pag. 103 et suiv. du Journ. Gén. de

Dissertation de M. Baumers est un des bons
s qui aient été faits sur les maladies qui en sont
; et nous croyons devoir en recommander for-
t la lecture à tous les praticiens qui n'auroient
des idées claires et suffisantes sur la nature des
lies qui surviennent aux femmes en couches.

---

*es propositions de médecine-pratique sur
ploi des saignées dans les fièvres et les phleg-
ies, dissertation inaugurale; par* M. DEVIL-
s, d'Avalon. *In-8°. Paris*, 1807, 38 *pag.*

teur a présenté, avec toute l'érudition et toute
cité possibles, les véritables indications de
née dans les deux classes de maladies dont il
pe.

s détails instructifs auxquels il s'est livré, dans
eloppemens qu'il a donnés à son sujet, il suit
n'y a que dans les fièvres inflammatoires où la
e soit indiquée par la nature même de la ma-
dans les autres fièvres, elle ne se trouve in-
e que par les complications morbifiques ou par
nsidérations de l'âge, du sexe, du tempéra-
, etc.

nt aux phlegmasies, elles indiquent le plus

souvent la saignée, mais avec les restrictions é modifications dont l'auteur a donné le tableau à-| près complet.

Le mode de la saignée, le lieu et le moment on doit la faire, la quantité de l'évacuation c telle ou telle autre circonstance; rien n'a été nég par l'auteur,

Au sujet de la saignée dans les fièvres intern tentes, l'auteur dit qu'il a vu une intermittente-ti finir au cinquième accès par une saignée au br faite pendant la période de la chaleur fébrile; m il ajoute avec beaucoup de prudence que quelq praticiensont expressément défendu, comme mortel la saignée dans le moment du paroxisme. Nous terons à ce sujet une observation consignée dans beau mémoire de M. de Barthez, sur les malad qui régnèrent en 1756, dans le Cotentin; mémo qui devroit être plus répandu parmi les praticiens, tant pour l'intérêt de l'art que pour la gloire de l'aute

M. de Barthez parle des différens remèdes que l' employa pendant l'accès des fièvres intermitten qu'il eut occasion d'observer, et il note un diab excessif, survenu à la suite d'une saignée imprude ment faite, par le chirurgien, pendant le frisson.

Aphrodisiographie; ou Tableau de la maladie vé rienne, dans lequel on expose ses causes et symptômes, avec les méthodes les plus faciles et plus sûres de la traiter, sans compromettre la sa des individus; par J. CAPURON. *In*-8°. 360 p *Paris*, 1807. *Chez* Croullebois, *libraire, rue des* *M thurins*. Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. 75 c. par la po

Dans le prochain cahier nous rendrons compte cet ouvrage.

Rapport lu au nom du Comité central de vaccine du département de la Sésia, dans la séance publique du 12 mars 1807, par le docteur L. LANCHETTI. Bibliographie méd.

Les résultats des travaux de ce comité sur la vaccination sont à-peu-près les mêmes que ceux dont il a été question jusqu'à ce jour.

La vaccine a été introduite de bonne heure dans le département : la presque totalité des hommes de l'art se sont empressés de propager ce préservatif de la petite-vérole; un très-grand nombre de vaccinations ont été opérées avec succès; des individus même attaqués d'autres maladies s'en sont très-bien trouvés pour ces mêmes maladies, telles que diverses inflammations furonculaires, phlégmoneuses; la teigne; l'ophtalmie; etc.

Il est vrai qu'il est survenu divers accidens pendant ou à la suite de la vaccination.

Ainsi, « un exhantême semblable à la miliaire a paru quelquefois ou avec les pustules, ou dans le tems de la formation des croûtes. »

« Des petites taches élevées, analogues en apparence à la rougeole, ont été observées vers la fin des périodes de la vaccine qui se desséchèrent en 15 jours. »

« Une espèce d'efflorescence scarlatine survint le 7ᵉ. jour de l'insertion aux alentours des pustules, qui s'est ensuite étendue à presque toute la périphérie du corps; et d'autres éruptions anomales ont pareillement été observées. »

« Quelques-uns des vaccinés ont eu en outre des tumeurs passagères aux glandes axillaires, dont une dans un seul individu passa en suppuration très-bénigne. »

« Un enfant qui étoit récemment guéri de la r[…]geole, eut, après avoir été inoculé, un phleg[…] sur le sternum qui suppura également sans inc[…]véniens. »

« Des inflammations phlegmoneuses qui se termin[…]rent toujours en suppuration bénigne, et qui guéri[…] promptement, se manifestèrent aussi quelquefoi[…] quoique rarement, aux glandes du cou et aux cuiss[…]

Mais, outre que ces divers accidens ont toujo[…] été passagers et de peu de conséquence, il faut obs[…]ver encore que, comme ils ne se sont présentés q[…] rarement, on n'est pas autorisé à les ranger rigo[…]reusement parmi les effets de la vaccine; ils so[…] probablement dus à des causes étrangères à la va[…]cination.

AVIS.

M. le Conseiller d'Etat Préfet du département [de] la Seine a fait imprimer, pour 1807, la liste [des] personnes qui ont le droit d'exercer l'art de gué[rir] dans l'étendue de ce département; il vient de fai[re] imprimer un supplement à cette liste.

Elle est divisée en deux grands titres : *Récepti[on] d'après les anciennes formes* : *Réception d'après le[s] nouvelles formes.*

Elle contient les noms, prénoms, lieux et dat[es] de réception des médecins, chirurgiens, docte[urs] en médecine, docteurs en chirurgie, officiers de san[té] et sages-femmes.

Cette liste, avec son supplément, se trouve ch[ez] *Grabit*, libraire de la Préfecture, rue du Coq-St-Honoré, n°. 8. Prix, 3 fr.

Mémoire et Observations sur le tremblement de l'iris; sur le passage spontané du cristallin dans la chambre antérieure, et sur son replacement naturel ou facilité par l'art et par l'application de l'extrait de Bella-dona; par M. Becquet.

Je ne prétends pas parler ici de maladies absolument nouvelles; mon intention est seulement de signaler des faits qui ne se rencontrent que rarement dans la pratique, et qu'il importe de bien connoître. Et quoique ceux que je vais rapporter ne soient pas absolument identiques, ils ont cependant assez de points d'analogie entr'eux, et avec le sujet que je traite et qui se trouve énoncé dans le titre, pour que j'aie cru convenable de les réunir dans un seul corps de mémoire.

Du tremblement de l'iris, et du passage du cristallin dans la cha. autér.

Le tremblement de l'iris est cet état dans lequel l'iris est agité par des ondulations plus ou moins rapides de devant en arrière. Ces mouvemens ne sont que passifs; puisqu'ils ne paroissent sensiblement que lorsque les yeux sont remués par leurs muscles.

Du tremblement de l'iris, et du passage du cristallin dans la cha. antér.

Quoique ce phénomène ne soit pas tr
commun, je n'ai pas laissé que de l'obs
ver sur un certain nombre d'individus.
survient ordinairement sans être préc
d'aucune affection particulière ; il a lieu s
douleur, et entraîne ordinairement la perte
la vue avant l'âge de 35 ans. Du moins il n'e
pas à ma connoissance que le trembleme
de l'iris ait jamais été précédé d'aucune af
fection particulière, ni accompagné d'aucu
douleur. Cet état commence dans l'enfan
et se continue toute la vie (je ne l'ai guèr
observé avant l'âge de 7 ans) : la vue e
très-foible, et si courte, qu'on ne peut li
qu'avec des verres concaves du foyer d
deux pouces et demi ou trois pouces. Tous le
adultes affectés de cette maladie attesten
qu'ils ont eu, dans leur enfance, la vue trè
foible et excessivement courte : quelques-un
disent avoir éprouvé comme des éblouisse
mens ou la perte subite et momentanée d
la vue.

Le tremblement peut exister avec ou sans
opacité du cristallin, à un œil ou aux deux
yeux. Pendant l'enfance de ceux qui en sont
affectés, la pupille est large et régulière ;
l'iris est susceptible de constriction ou de di-
latation même considérable, selon la modi-

ation de la lumière. Chez les adultes et les sonnes âgées, la pupille est étroite, sou-t déformée; quelquefois accompagnée d'o-ité au cristallin: celui-ci m'a toujours paru inué de volume, et de couleur plâtreuse, s le cas où il est resté dans son chaton, mme dans celui où il a dévié, soit latéra-ment, soit inférieurement.

Du tremb. de l'iris, et du passage du cristall. dans la chambre antér.

Ire. *Observation.* J'ai vu, il y a trente et elques années, un particulier, âgé d'environ o ans, affecté de cette maladie; le tremble-ment de l'iris n'existoit qu'à un œil, qui d'ailleurs, à la cécité près, paroissoit sain: le malade attribuoit la perte de la vue de ce côté à un coup de sabre, reçu aux armées, sur l'os de la pommette où l'on remarquoit une longue cicatrice. L'autre œil étoit nouvellement cata-racté; et la cataracte, survenue graduellement, paroissoit de bonne espèce. L'opération fut pra-tiquée, en ma présence, par feu Grand-Jean; mais le rétablissement de la vue n'eut pas lieu, parce que la pupille devint très-étroite et se trouva masquée par un reste d'accom-pagnement opaque. Cependant le malade continua à distinguer le jour au même degré qu'auparavant.

Cette observation prouve que, malgré l'état vicieux d'un œil; état résultant du

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans la cha. antér.

tremblement de l'iris, l'opération de la ca-taracte peut être exécutée à l'autre œil av[ec] succès. En effet, si la cataracte eût été pl[us] ancienne, et qu'elle eût acquis plus de so-lidité, il ne seroit resté après l'opération [ni] humeur de Morgagni, ni partie membraneu[se] devenue opaque.

IIe. *Observation.* J'ai vu un Américai[n] âgé d'environ 11 ans, dont un œil étoit af-fecté du tremblement de l'iris, et en mêm[e] tems cataracté. Au rapport des parens, il y avoit trois ans que cet enfant en avoit perd[u] l'usage : je n'ai rien observé de remarquabl[e] à l'autre œil, qui m'a paru sain.

IIIe. IVe. et Ve. *Observations.*

Je connois trois autres personnes, deu[x] frères et une sœur, affectées depuis 12 an[s] environ de tremblement de l'iris, avec de[s] circonstances particulières. Ce sont princip[a]-lement ces trois personnes qui m'ont fourni l'idée et la matière de ce mémoire ; vû que l'historique de leur maladie est si curieux et si intéressant que je n'ai pas cru devoir en négliger les détails.

En 1795 je fus mandé pour voir l'aîné de ces trois enfans, alors âgé d'environ 12 ans ; on me dit que, deux mois auparavant, ce jeune homme étant dans les prisons d'Arras, et

voulant scier un petit morceau de bois, le pied placé sur un des côtés de la scie et la tête fortement penchée, il éprouva subitement un éblouissement à l'œil droit, accompagné de peu de sensibilité. On consulta les médecins et chirurgiens d'Arras, qui ne connurent point la maladie et engagèrent les parens à faire un voyage à Paris. Tous les oculistes de la capitale furent séparément consultés, tous reconnurent que le cristallin étoit passé dans la chambre antérieure, où il paroissoit derrière la cornée comme une tache ronde, du diamètre de quatre lignes. Cette tache, parfaitement lenticulaire, ressembloit à une goute d'huile très-claire, placée un peu sur le côté.

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans la cha. antér.

Tous les consultans, prenant en considération l'âge, l'indocilité et l'insouciance du malade; la répugnance des parens pour une opération dont l'issue étoit extrêmement douteuse; et enfin l'absence de la douleur à l'œil malade, furent d'avis d'abandonner la maladie à la nature, sauf à examiner ce qui se passeroit dans la suite. M. Winsel seul ne partagea pas cet avis : il vouloit que l'opération fût pratiquée sur-le-champ. Son opinion ne prévalut pas ; cependant

Du trembl de l'iris, et du passage du cristall. dans la cha. antér.

l'évènement prouva que M. Winsel avo raison : le malade y auroit vraisemblabl ment moins perdu.

Le jeune homme retourna à Arras : l'o resta dans le même état pendant quatre moi Mais à cette époque il survint une opht mie des plus graves et des plus opin tres, qui s'est enfin terminée par l'ouvertu spontanée de la cornée, et par l'issue du cri tallin à travers cette ouverture.

Malgré que j'eusse recommandé de ten l'œil toujours exactement caché par u bandeau après la sortie du cristallin, cet précaution a été négligée ; et la cornée a ac quis un volume tel que les paupières po voient à peine la couvrir.

Au mois de mai de l'année suivante, l jeune homme vint à Paris ; je le trouvai da l'état que je viens de décrire ; l'œil cepen dant un peu rouge et sensible. Je conseill de cacher cet œil exactement, et autremen qu'avec une compresse volante comme o l'avoit fait jusqu'alors. Mon intention éto de modérer ainsi l'inflammation, de soute nir la cornée pour en diminuer la saillie, e de calmer ou même de faire cesser la dou leur : ce qui eut lieu en effet dans l'espace de six semaines.

Ce fut à cette époque que je vis pour la emière fois la sœur de ce jeune homme, ui l'accompagnoit avec son autre frère. e avoit de chaque côté un tremblement de ris très-apparent, les yeux gros, la vue cessivement courte. Je la fis lire avec des nettes à verres concaves, ainsi que ses deux ères, sur lesquels je ne remarquai point de mblement de l'iris; soit que ce tremblement foible et rare, soit qu'il n'existât pas core. Je prescrivis quelques moyens, qui furent exécutés qu'imparfaitement : les fans retournèrent à Arras.

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans la cha. antér.

L'année d'ensuite on me manda que la me personne perdoit l'usage d'un œil : on mena à Paris; je lui donnai des soins qui rent sans succès. Dix-huit mois après, elle rdit également, et par degrés, l'autre œil.

Je reprends l'histoire de la maladie de son re. En 1803 il fut amené à Paris: son l n'étoit nullement douloureux, quoique la rnée fût très-dilatée; il se trouvoit d'ailrs très-bien de le cacher avec un ruban noir. En 1804, au mois de mai, toute la faille revint à Paris. J'examinai les yeux du us jeune des deux frères, à qui j'apperçus tremblement bien apparent de l'iris de aque côté; je prescrivis un régime appro-

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans la cha. antér.

prié; j'établis un séton que le malade conserve. L'aîné, desirant être débarrassé de son bandeau, dont il ne pouvoit se passer, à raison de l'impression trop vive que lui causoient l'air et la lumière, me sollicita de lui faire l'amputation de la partie surabondante de la cornée. Je cédai à ses desirs, dans la persuasion où j'étois que cette partie excédente produisoit de l'irritation.

Cette amputation de la partie surabondante de la cornée fut exécutée en un instant avec mon emporte-pièce (gravé dans le second volume de la médecine opératoire de Lassus, planche 3, fig. 5 et 6). Je plaçai l'appareil; il survint une hémorragie qui ne dura pas. Le malade éprouva des vomissemens qui continuèrent pendant dix à douze heures. La fluxion consécutive diminua à un tel point, que le deuxième jour de l'opération le jeune homme eût été en état de porter un œil d'émail : ce qui fut pourtant remis à un voyage qu'il fit à trois ou quatre mois de-là.

Quelque tems après, lorsqu'en examinant si l'œil d'émail se trouvoit conforme à l'œil que je croyois sain, je fus fort étonné d'appercevoir à ce dernier un foible tremble-

nent à l'iris; mon étonnement provenoit de ce qu'ayant vu souvent ce jeune homme, cette circonstance n'auroit pas dû m'échapper. Mais d'un côté il est possible que ce tremblement n'ait existé jusques-là que d'une manière peu sensible; d'un autre côté, lorsque j'examinai l'œil protubérant, lorsque j'en fis l'opération, lorsque je le pansai dans une alcove obscure, le jeune homme avoit toujours la précaution de cacher l'autre œil avec un mouchoir; en sorte qu'il m'eût été difficile de remarquer ce tremblement. Il est encore possible que ce tremblement ne se soit déclaré qu'à l'époque de l'opération ou quelque tems après.

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans la cha. antér.

J'avoue que je regrettois un peu alors d'avoir fait l'amputation de la cornée pour y substituer un œil d'émail; je craignois que la présence de ce corps étranger ne devînt nuisible au côté opposé. J'étois aussi tenté d'établir un séton au cou; mais j'en fus détourné en songeant que l'œil d'émail pouvoit suppléer au séton: en effet, on peut presque comparer un œil d'émail à un gros pois à cautère; comme lui, il peut donner lieu à une exudation journalière et souvent abondante.

Ce jeune homme est venu me voir l'an

Du trembl. de l'iris, e. du passage du cristall. dans la cha. antér.

passé, au mois de mai (1806); il me dit que depuis long-tems il éprouvoit une espèce d'éblouissement dont il ne s'étoit jamais souvenu de me parler; que comme lui son jeune frère y étoit très-sujet; qu'il l'avoit toujours regardé comme une chose qui leur étoit naturelle; que ce phénomène se renouvelloit plusieurs fois par jour; que cet éblouissement leur prenoit à volonté; qu'il avoit lieu sur-tout au point de ne pouvoir rien distinguer, toutes les fois qu'ils avoient la tête penchée à terre, comme pour y ramasser quelque chose, et dans un endroit obscur. Il me proposa de m'en donner la preuve; je l'acceptai. Il se transporta aussitôt dans un coin obscur de la pièce où nous étions; il pencha la tête vers la terre, et me dit que l'éblouissement avoit lieu: il s'approcha de la fenêtre, où, à mon grand étonnement, j'observai à cet œil ce qui étoit arrivé à l'autre dans les prisons d'Arras. Le cristallin, placé dans la chambre antérieure, étoit d'une transparence absolue, et ressembloit à une large goutte d'huile très-claire. Le jeune homme, suivant l'habitude qu'il en avoit, remit sur-le-champ son cristallin en place, en cachant l'œil avec ses

mains et en levant la tête fort haut. Je lui défendis de s'exposer à de pareils essais, dans la crainte qu'il ne puisse plus un jour obtenir la réduction du cristallin.

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans la cha. antér.

Cette expérience a eu lieu devant plusieurs personnes qui se trouvoient réunies dans mon cabinet.

Les deux jeunes gens étant venus chez moi les premiers jours de mai de cette année (1807), l'aîné me dit que, depuis qu'il avoit suivi mes conseils, il n'éprouvoit presque plus de déplacement du cristallin ; que cela lui arrivoit à peine tous les trois ou quatre mois. Quant au jeune, qui ne prenoit pas les mêmes précautions, cela lui arrivoit trois ou quatre fois la semaine.

Je leur réitérai expressément la recommandation déjà faite d'éviter les occasions de se pencher la tête en bas, sur-tout dans un endroit obscur ; parce que leurs pupilles étant susceptibles d'une grande dilatation, il arriveroit que le cristallin ne pouvant plus rentrer, il faudroit l'extraire, l'évènement ayant démontré que, son séjour derrière la cornée étoit dangereux. Je les prévins encore que, si cette circonstance se représentoit ; que la réduction du cristallin ne pût pas s'obtenir au bout de deux ou trois heures ; que l'œil

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans la cha. antér.

devînt sensible, il faudroit, avant d'avoi recours à l'opération, faciliter la dilatation de la pupille, et par conséquent la réduction du cristallin, par l'application de l'extrait de bella-dona. Je leur indiquai en même temps la manière de s'en servir.

VIe. *et dernière Obs.* Le 15 mai 1807, un homme, tailleur d'habits, âgé de 60 ans, vint me consulter pour un de ses amis. Tout en m'entretenant avec lui, je m'apperçus qu'il étoit affecté d'un tremblement de l'iris à l'œil gauche. Aux questions que je lui fis, il répondit qu'il avoit toujours eu la vue excessivement courte; qu'elle avoit diminué par degrés; et qu'à l'âge de 27 ans il avoit perdu subitement l'usage de l'œil gauche en buvant sa part d'une bouteille de vin.

Par un examen plus attentif, je reconnus que ce tremblement de l'iris étoit rapide et parfaitement en rapport avec les plus petits mouvemens de l'œil. La pupille étoit un peu étroite, transversalement déformée, elliptique, enfoncée et sans aucun mouvement de dilatation et de constriction à différens degrés de lumière. Au-delà de la pupille, j'apperçus inférieurement une petite tache blanche, que je crus être le cristallin déprimé naturellement. Pour m'en assurer, je fis mettre le

sujet à genoux, penché vers la terre; et dans cet état je lui secouai la tête. Il se releva, et je vis le cristallin presqu'en son entier, un peu plus petit que dans l'état naturel, de couleur plâtreuse, dépassant les deux tiers de la pupille.

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans la cha. antér.

J'aurois pu, après cet examen, placer sur la cornée un peu d'extrait de bella-dona, pour savoir si dans cette circonstance l'extrait agit sur l'iris; mais dans la crainte de nuire, je ne me décidai pas à en faire l'expérience.

Je pourrois encore rapporter d'autres faits analogues, que m'a fournis une pratique de plus de 30 ans, soit en société, soit parmi les personnes qui sont venues me consulter, soit enfin parmi le grand nombre de jeunes gens de la requisition ou de la conscription que j'ai visités pour vue courte. Mais comme je n'ai pas bien présens à la pensée tous les détails que ces faits auroient pu présenter, je me borne aux précédens.

Réflexions.

Je crois être le premier qui, dans le cas de tremblement de l'iris, ait remarqué le passage spontané et itératif du cristallin transparent dans la chambre anterieure. Le tremblement de l'iris est lui-même très-peu connu; et les

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans la cha. anter.

auteurs n'en parlent que d'une manière va-gue. Cet état est pourtant visible, et souve assez grave pour déterminer la perte de vue.

Quelle peut être la cause du tremblem de l'iris, du détachement du cristallin d'av le chaton de l'humeur vitrée, de la per de la vue, qui en est ordinairement la suite avec ou sans opacité du cristallin? J'avou qu'à cet égard je ne puis que fonder que ques conjectures sur des probabilités. Si o consulte les auteurs, très-peu en ont parlé et je ne vois parmi eux que maître Jean MM. Winsel et Scarpa. Il sembleroit qu maître Jean a vu le tremblement de l'iris con jointement avec la cataracte branlante; il en attribue la cause à la fonte et à la diminu tion de l'humeur vitrée; il dit au chapitre de l cataracte branlante, pag. 219 : « Voici les si » gnes de cette maladie : quand la fonte se fai » par un dépôt d'humeur, les malades se » plaignent d'abord qu'ils ne voient pas ou » très-peu, quoiqu'alors on ne remarque au- » cun changement dans l'œil, hors la pu- » pille qui est un peu plus dilatée qu'à l'or- » dinaire; et cette perte ou diminution de » vue est quelquefois précédée de violentes » douleurs de tête et au fond de l'œil, quel-

» quefois aussi les malades n'en ressentent » aucune ; peu de tems après on voit le cris- » tallin fort trouble, et dans la suite il de- » vient blanc, puis jaune, et alors au moin- » dre mouvement de l'œil on le voit trem- » blottant et branlant comme une girouette » agitée d'un vent médiocre ; l'iris perdant sa » couleur naturelle, se ridant et se mouvant, » tantôt en arrière et tantôt en devant, suivant » qu'il est agité par ce cristallin flottant. »

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans le cha antér.

Il paroît, par ce qui vient d'être rapporté, que maître Jean n'a vu de tremblement de l'iris que dans le cas de cataracte branlante ; ou qu'il ne l'a observé que lorsqu'il y avoit des années qu'il existoit.

J'ai peu vu de cataractes branlantes, encore il y a long-tems ; et dans ce cas, il ne me souvient point d'avoir remarqué des mouvemens à l'iris. Glaise paroît avoir observé des cataractes branlantes qu'il attribue à des coups ou à des chûtes ; et ne paroît point avoir observé de mouvemens à l'iris, puisqu'il n'en parle point. Il dit au chapitre des causes externes des cataractes, page 12 : « Qu'il est bon d'observer encore que lorsque la chûte ou le coup ont été extrêmement violens, le cristallin se déplace en » partie de sa capsule, vacile et forme en-

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans le cha. antér.

» fin une cataracte appelée branlante; cata-
» racte qui est incurable, et toujours accom-
» pagnée de la goutte sereine. »

M. Winsel, à la suite de sa 28e. observation, dit en note, page 139, édition de 1786 « Le phénomène du mouvement oscillatoire » de l'iris, auquel les oculistes ne semblent » point avoir fait assez d'attention, arrive » assez souvent après l'opération de la ca- » taracte, soit par extraction, soit par abais- » sement; il est trop difficile à décrire, quoi- » qu'il soit très-aisé à appercevoir et à re- » connoître; c'est une sorte d'ondulation qui » semble être produite par l'humeur aqueu- » se, quoique cette humeur n'éprouve point » un véritable déplacement. La cause de ce » mouvement singulier, et qui est indépen- » dant de celui de contraction et de dilatation » de cette membrane, paroît être due en » grande partie à l'absence du cristallin et » à ce que l'iris est alors beaucoup moins » soutenu. »

Telle étoit l'opinion de M. Winsel, il y a 21 ans: je suis persuadé qu'aujourd'hui il pense tout différemment. Il n'existe pas de tremblement à l'iris chez les personnes qui ont été opérées de la cataracte; et il y a lieu de croire que ce mouvement dépend d'une autre cause. Scar-

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans la chamb. antér.

Scarpa a remarqué le tremblement de l'iris; il l'attribue à l'hydropisie de l'œil : il dit, pag. 217, tom. 2 de sa première édition, en parlant des chûtes, ou coups : « D'autres » fois cette maladie n'est l'effet d'aucune de » ces causes, ou de toute autre quelconque » assez manifeste; particulièremant si ce mal » survient à des enfans d'un très-bas âge, » dont on ne peut recevoir aucun rensei- » gnement. L'œil n'a pas plutôt pris la figure » ovale, et la chambre antérieure n'a pas » plutôt pris une capacité extraordinaire, » que l'iris paroît placé plus en arrière que de » coutume, et singulièrement tremblant au » plus petit mouvement du globe de l'œil; la » pupille reste dilatée à tous les degrés de » lumière; et le cristallin est brun dès le » principe de la maladie, ou il ne s'obscur- » cit que lorsque l'affection est parvenue au » plus haut période. Le mal devient alors » stationnaire; le cristallin n'est point pro- » fondément opaque; le malade distingue le » jour des ténèbres, un peu encore le con- » tour des corps, et les couleurs les plus vi- » ves. Mais l'œil prend-il plus de volume; » tout le cristallin s'offusque-t-il? la rétine » finit par être paralisée par l'excès de dis- » tension, et par conséquent n'est plus sen-

Du trembl. de l'iris, e. du passage du cristall. dans la cha. antér.

» sible à ce peu de rayons lumineux qui pé-
» nètrent jusqu'au fond de l'œil en parcou-
» rant les côtés du cristallin. »

Dans plusieurs cas du tremblement de l'iris, j'ai observé que les yeux étoient volumineux; dans d'autres, qu'ils étoient plus petits que de coutume; enfin, que chez quelques-uns ils avoient le volume ordinaire. Que conclure de ces différens états? Il faut chercher la cause ailleurs. En réfléchissant sur ce que cette maladie ne survient que dans la jeunesse, on peut être fondé à croire qu'elle appartient à un vice d'organisation; que ce vice d'organisation a lieu principalement dans l'humeur vitrée qui est dissoute; qui du moins n'a pas sa consistance ordinaire, qui est en moindre quantité, et qui ne conserve plus d'adhérence avec le cristallin et sa capsule, si ce n'est par quelques vaisseaux formant une espèce de pédoncule et servant à porter de la nourriture. D'où il résulte que le châton de l'humeur vitrée n'existe plus; que cette humeur est presque sphérique, et que le cristallin touche à l'iris. D'où il résulte encore que l'humeur vitrée et le cristallin, étant ballotés pendant les mouvemens de l'œil, impriment à l'iris le tremblement qu'on y apperçoit.

Du tremblt de l'iris, et du passage du cristall. dans la chât antér.

Il est à remarquer que, dans les premiers tems de cette maladie, il ne s'est point établi de séparation du ligament ciliaire d'avec le canal gaudroné. Jusqu'à ce que cette séparation se soit établie, la vue, toute mauvaise qu'elle est, peut se conserver. Mais enfin le cristallin pèse continuellement sur cette union, et détache insensiblement ce ligament ciliaire : le cristallin quitte alors l'humeur vitrée, se précipite soit verticalement, soit sur le côté, entre la rétine et l'humeur vitrée. La rétine se trouve lésée ; la vue se perd ; le cristallin devient opaque en diminuant de volume.

Tout ceci n'est que fondé en probabilités ; car pour être sûr que les choses se passent ainsi, il faudroit épier la nature par des autopsies cadavériques, qui ne peuvent guères avoir lieu que dans des hôpitaux, où des malades affectés de cette maladie se trouveroient réunis en grand nombre.

Il est peut-être plus facile d'expliquer pourquoi ceux qui sont affligés de cette maladie ont la vue excessivement courte. En admettant, comme je l'ai avancé, que l'humeur vitrée est totalement sphérique ; que le châton du cristallin n'existe presque plus ; qu'encore que le cristallin soit bien derrière la

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans la cha. antér.

pupille, le croisement des rayons se trouve déjà diminué au point qu'il faut des verres extrêmement concaves pour en allonger le croisement ou foyer ; si dans cet état le cristallin vient à quitter l'axe visuel, il produit des éblouissemens ; et si la pupille se trouve susceptible d'une grande dilatation, le cristallin passe dans la chambre antérieure, l'éblouissement alors est porté à un tel point qu'on ne peut plus rien distinguer.

Maintenant pourquoi le tremblement de l'iris ne se manifeste-t-il que sur les enfans et sur les jeunes gens, et se continue-t-il toute la vie? Quelle est la cause de la dissolution supposée de l'humeur vitrée; et quels sont les moyens d'y remédier? Pourquoi chez les uns l'opacité du cristallin se déclare-t-elle de bonne heure, chez les autres plus tard, et chez d'autres point du tout; ou du moins pourquoi n'est-elle pas apparente? Pourquoi les uns perdent-ils la vue de bonne heure, et les autres la conservent-ils jusqu'à l'âge de trente et quelques années? Pourquoi le cristallin peut-il passer dans la chambre antérieure et se remettre en place plusieurs fois par jour, et pendant des années? Pourquoi enfin peut-il ne pas perdre sa transparence?

Il me semble avoir résolu quelques-unes

de ces difficultés; mais il en reste d'autres à résoudre, que je suis forcé d'abandonner à l'examen des observateurs.

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristallin dans la cha. antér.

Ce que l'art peut gagner de mon mémoire, c'est de savoir 1°. que, dans le cas de déplacement ou passage spontané du cristallin dans la chambre antérieure, survenu pour avoir penché la tête vers la terre dans un endroit obscur, on peut, par une situation contraire, dans l'obscurité, ou en se cachant exactement les yeux, et par quelques mouvemens de tête, replacer le cristallin dans la chambre postérieure, et rétablir ainsi la vue, si elle n'étoit pas perdue avant l'accident.

2°. Que le cristallin passé dans la chambre antérieure ne peut y rester plusieurs mois sans y occasionner des accidens inflammatoires qui produisent la fonte de l'œil et nécessitent l'emploi d'un œil d'émail; si dans ce cas on ne se hâte de replacer le cristallin dans la chambre postérieure.

3°. Que l'éblouissement, qui caractérise le passage du cristallin dans la chambre antérieure et qui est toujours suivi de la perte de la vue, se dissipe par la réduction du cristallin.

4°. Que les délais que l'on apporteroit

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans la cha. antér.

à cette réduction pourroient nuire à so[n] succès.

5°. Que si la réduction du cristallin dan[s] la chambre postérieure ne pouvoit pas s'o[b]tenir pas les moyens indiqués, il faudroit l[a] faciliter en déterminant la dilatation de l[a] pupille par l'application de l'extrait de bell[a]dona.

Je termine en indiquant la manière de s[e] servir de ce dernier moyen.

Un petit pinceau de blaireau trempé dan[s] la bouteille, qui contient de l'extrait de bell[a]dona un peu étendu d'eau, pour en toucher l[a] surface de la cornée, me paroît très-commod[e] pour cette application, qu'il est bon de réitérer deux ou trois fois en vingt minutes. Car comme la dilatation de la pupille ne s'opère point tout de suite, je ne crois pas qu'une seule application suffise. Lorsque cette dilatation est obtenue, le malade ayant la tête haute et les paupières fermées, dans un endroit obscur, quelques branlemens de tête suffisent pour réduire le cristallin.

Mais il est une précaution essentielle à observer; c'est que, comme la pupille est environ huit jours à se resserrer ou à reprendre son état naturel, il convient, pendant ce tems, que le malade évite l'obscu-

rité et n'incline pas sa tête en en bas. Il faut au contraire qu'il reste couché sur le dos, et exposé au grand jour ou à une lumière vive.

SEPTIÈME FRAGMENT DE SÉMÉÏOTIQUE.

Sur les inductions séméïotiques que l'on peut déduire de la considération de la face; par F. J. DOUBLE.

Les moralistes et les politiques ont fait une étude particulière des mouvemens du visage, considérés dans leur correspondance avec les passions de l'ame; et ils ont même formé en corps de science l'ensemble de leurs observations. C'est sur-tout à Lavater que nous devons les élémens de la physiognomonie, et particulièrement les prétentions exagérées sur lesquelles elle s'est élevée. Sur les sig. de la face.

Quoi qu'il en soit, la correspondance des passions de l'ame avec les mouvemens des traits du visage a été saisie par tous les philosophes. Cicéron appelle le visage le langage tacite ou muet de l'ame; et Sénèque, qui avoit acquis de profondes connoissances dans le système des facultés intellectuelles de l'homme, a dit avec raison qu'à peine il peut

Du trembl. de l'iris, et du passage du cristall. dans la cha. anter.

auteurs n'en parlent que d'une manière vague. Cet état est pourtant visible, et souvent assez grave pour déterminer la perte de la vue.

Quelle peut être la cause du tremblement de l'iris, du détachement du cristallin d'avec le chaton de l'humeur vitrée, de la perte de la vue, qui en est ordinairement la suite, avec ou sans opacité du cristallin? J'avoue qu'à cet égard je ne puis que fonder quelques conjectures sur des probabilités. Si on consulte les auteurs, très-peu en ont parlé; et je ne vois parmi eux que maître Jean, MM. Winsel et Scarpa. Il sembleroit que maître Jean a vu le tremblement de l'iris conjointement avec la cataracte branlante; il en attribue la cause à la fonte et à la diminution de l'humeur vitrée; il dit au chapitre de la cataracte branlante, pag. 219: « Voici les si-
» gnes de cette maladie : quand la fonte se fait
» par un dépôt d'humeur, les malades se
» plaignent d'abord qu'ils ne voient pas ou
» très-peu, quoiqu'alors on ne remarque au-
» cun changement dans l'œil, hors la pu-
» pille qui est un peu plus dilatée qu'à l'or-
» dinaire; et cette perte ou diminution de
» vue est quelquefois précédée de violentes
» douleurs de tête et au fond de l'œil, quel-

au tome XVIII, pag. 129, du Journ. Gén. de Médecine.

Hippocrate avoit bien senti la nécessité de cette étude; on le voit dans plusieurs endroits de ses ouvrages, et notamment dans le livre *de morb. vulg. lib.* 2 *sec.* 5. Voyez une note que nous avons ajoutée au mémoire déjà cité, pag. 131 et suiv.

La physiognomonie médicale se rapporte ou au diagnostic ou au prognostic des maladies. Il est certain qu'un grand nombre de lésions répandent sur les traits du visage une expression particulière; nous l'avons déjà remarqué plusieurs fois, et ce n'est pas ici le lieu d'en parler plus au long.

Mais il n'est pas moins vrai que les traits de la face changent à mesure que les maladies font des progrès; en sorte qu'on peut lire dans la figure le danger ou l'espoir que ces maladies présentent. Lorsqu'on a fait une étude particulière de cette source de signes, on a vu que les indications qui en résultent partent ou de l'ensemble du visage, ou de chacun des traits considérés séparément. Nous ne parlerons aujourd'hui que de la face en général, et nous laisserons pour des fragmens suivans ce qui se rapporte aux

Sur les sig. de la face.

yeux, au nez, à la bouche, aux oreil au front.

En général, il en est de la figure co de tous les autres signes: c'est un trè signe que dans les maladies, sur-tou le principe, elle ne s'éloigne que pe point de l'état naturel. Galien, en com tant le premier livre des prognostics c pocrate, s'exprime ainsi : *Conferenda partes affectas cum benè valentibus; si similes appareant bonum, veluti trarium ex dissimilibus prœdicitur.* M la fin des maladies, cette même circons deviendroit un mauvais signe, parce qu l'état du visage ne se trouveroit plus er port avec la maladie.

Considerare convenit hunc in m per morbos acutos principio vultum c sit ne similis benè valentium, potissi sui; ità enim optimus erit : si vero c maximè contrarius simili sit exitiosiss est. Hipp. in prognostic. lib. I.

De fortes altérations de la face da principe d'une maladie, lorsqu'elles ne pas la suite de fatigues excessives, de v prolongées, de diarrhées abondantes, toute autre cause connue, doivent faire dre la malignité de la maladie qui se pr

On doit aussi redouter la terminaison des ladies pendant le cours entier desquelles malade conserve son visage dans l'état rel. J'ai vu cependant, il y a trois ans, te circonstance se présenter dans une fièvre mittente putride, suivie de guérison. La lade, d'une constitution forte et robuste, prouva pas la moindre altération dans la leur ni dans l'expression, et encore ins dans l'embonpoint de sa figure durant maladie; mais elle maigrit considérablement sur la fin de sa convalescence, qui fut ngue et pénible.

Sur les sig. de la face.

Ces considérations suffisent pour faire sen- la nécessité de chercher par tous les oyens possibles à acquérir des notions certines sur l'état habituel du visage des mades que l'on voit pour la première fois, à prendre sur-tout en considération leur ge, leur caractère, leur tempérament, leurs ccupations individuelles, etc. Il n'y a pas ès-long-tems qu'étant appelé auprès d'un made, je fus tout de suite frappé de la couleur leuâtre de son visage; le malade toussoit ailleurs beaucoup. Je me faisois déjà l'idée une lésion organique du cœur, et je cherchois à éclairer ce diagnostic par toutes mes uestions, lorsque j'appris que cet individu

Sur les sig. de la face.

étoit polisseur d'acier à la roue : on sait que bien la figure des ouvriers de cette classe présente la teinte bleuâtre qui caractérise les lésions organiques du cœur ou des gros vaisseaux. Je fus bientôt convaincu que cet individu n'avoit qu'une fièvre catarrhale simple.

Dans l'étude des signes de la face on doit considérer la couleur, l'expression, et l'état d'embonpoint ou de réplétion de cette partie.

La couleur du visage, par les diverses altérations dont elle est susceptible dans les maladies, devient la source la plus abondante des signes fournis par les différentes qualités de la face.

Le visage fleuri et rouge est regardé en général comme un signe de santé ; mais il ne faut pas trop s'y fier : cette santé, excessive pour ainsi dire, touche de près à la maladie. Il y a presque toujours alors pléthore plus ou moins prononcée. *Facies nimis colorata*, a dit Baglivi, *et præter rationem rubra et succiplena, suspecta est ista bonitas ; nam præsentis morbi est signum aut futuri præsagium : fit enim illa rubicunda facies ab humorum redundantiâ et illorum quodam veluti strangulatu, præsertim circa pulmones* (*Baglivi*). Cette couleur rouge dans les maladies aiguës sera d'au-

moins à redouter, qu'elle se trouvera plus rapport avec la nature de l'affection. Sur les sig. de la face. si, dans les inflammations elle n'annonce d'autre danger que celui qui est lié à tensité de la maladie; quelquefois même ces circonstances la rougeur du visage le signe d'une hémorragie critique; cela sur-tout vrai lorsque ce symptôme se réu- aux autres signes des hémorragies cri- ques : *quibus febricitantibus rubores in ie, et capitis vehemens dolor venarum- e pulsus, iis ut plurimùm fluor fit san- inis. Hipp. in coac.*

On connoît la belle observation de Ga- n qui, appelé en consultation avec plu- eurs médecins de Rome, auprès d'un ma- de attaqué de fièvre inflammatoire, s'op- sa à une saignée que l'on vouloit pratiquer, qu'il regardoit comme inutile, sous ce rap- ort qu'il alloit se faire une hémorragie critique ar la narine droite. Pendant que l'on étoit ncore à délibérer, l'évènement justifia la rédiction de Galien. Le malade voyoit con- nuellement devant ses yeux un serpent ouge qui couroit sur son lit : les autres mé- ecins, dit Galien, ne voyoient pas que c'étoit un signe d'hémorragie critique: *mihi verò*, joute-t-il, *cum alia singula perpendenti*,

Sur les sig. de la face.

tum ruborem qui priùs in dextrâ na parte ad malum usque obscurus fuer auctum valdè intuenti, sanguinis pau post è dextrâ nare fluxuri manifestum attulit indicium.

La rougeur de la face, lorsqu'elle est bo née aux pommettes, et qu'elle a le caract d'un rouge marbré, est le signe d'une flammation lente des poumons : cette c constance se présente aussi dans les pé neumonies inflammatoires ; mais alors la couleur rouge est plus animée et p également répandue sur les pommettes.

La figure est assez ordinairement rou et allumée dans la fièvre, et particulièreme pendant la période de la chaleur fébri sur-tout si la fièvre s'accompagne de déli

Les rougeurs partielles de telle ou te autre partie de la face, lorsquelle a l'asp luisant, lisse, et comme érysipélateu est le signe de l'érysipèle imminent. Ce mê caractère appartient aux dartres commen çantes.

Il existe aussi chez les scorbutiques u rougeur particulière d'un ou de plusie points du visage ; dans ce cas, la roug disparoît et reparoît à chaque instant et sa cause connue.

Parmi les circonstances morbifiques qui font naitre la rougeur du visage, il faut bien distinguer les cas où ces accidens sont liés à la maladie, de ceux où ils sont déterminés par la grossesse par exemple, par une passion violente, etc. Souvent le premier aspect du médecin fait sur le malade une telle impression, que le rouge monte aussitôt à la figure; et quelquefois cette rougeur dure assez long-tems pour en imposer au praticien, s'il ne prête pas à ce signe une attention suffisante. Sur les sig. de la face.

Il en est de même de la couleur pâle du visage; elle peut être aussi le résultat de l'impression que fait la vue du médecin, d'une frayeur, du froid fortement ressenti, de la faim, etc. Mais, hors de ces circonstances, la pâleur du visage, qui n'est point naturelle à l'individu, a, dans le principe des maladies, plusieurs significations; je dis dans le principe des maladies, parce que vers la fin elle n'a rien d'étonnant.

La pâleur de la face est un des effets à-peu-près constans du froid fébrile. Il est un genre de pâleur du visage avec une couleur d'un verd jaunâtre qui accompagne presque toujours les obstructions des viscères : *In principiis morbis si facies naturalis sit et ejus coloris, nunquàm crede adesse obs-*

Sur les sig. de la face.

tructiones in visceribus ; si mutata si naturali, id obstructionum signum et t batæ economiæ naturalis est. (Bagli

C'est un très-mauvais signe dans l'hyd pisie ascite que la face prenne subitem une couleur plombée ; *cuicumque hydro ascitico facies derepentè plumbea eva mors ostia pulsat.* (Baglivi.)

La pâleur du visage annonce l'existence des maladies vermineuses, ou des affecti vénériennes, ou d'évacuations quelconq existant depuis long-tems, et sur-tout la leucorrhée chez les femmes.

Le visage pâle et de couleur jaunâtre a partient aux chlorotiques, aux maladies b lieuses, et sur-tout à la maladie connue le nom de fièvre jaune ; malgré que ce sym tôme ne soit pas constant dans cette mal

C'est une chose bien digne de remarq dans les maladies gastriques bilieuses que couleur jaune de la sclérotique, du con des yeux, et des ailes du nez.

La couleur pâle et noirâtre ou livide de face s'observe dans la maladie noire, da les obstructions invétérées, et dans les m ladies qui se terminent par la gangrène d quelque partie intérieure de l'économie.

Lorry rapporte avoir vu dans une femm

prise de maladie atrabilaire, le visage se couvrir d'une couleur d'ébène qui contrastoit parfaitement avec la couleur albâtre du reste du corps. Sur les sig. de la face.

La couleur pâle et bleuâtre ou violette de la face est le signe des anévrismes du cœur ou des gros vaisseaux.

C'est un très-bon signe que pendant la convalescence le visage perde insensiblement la pâleur qu'avoit produite la maladie.

Enfin, la couleur pâle et livide du visage est un des caractères qui composent la face hippocratique, dont je parlerai à la fin de ce fragment.

Quant à l'expression de la face, et par ce mot j'entends les caractères qui expriment les passions de l'ame, telles que la tristesse ou la gaîté, la sérénité ou l'agitation, la crainte ou la tranquillité, la colère ou la douceur, le désespoir, etc.; ces caractères, indépendamment de l'état de l'ame qu'ils font connoître, se joignent à des lésions physiques auxquelles ils servent de signes.

Le visage morose et sévère qui se joint à la taciturnité, est un signe de délire ou de folie très-prochaine. Il faut cependant observer que ces caractères de la figure se rencontrent assez souvent chez les valétudi-

Sur les sig. de la face.

naires et sur-tout chez les hypocondriaqu
mais à des degrés moindres.

On remarque assez souvent, chez les i
dividus attaqués de manie triste, un air m
rose et profondément pensif qui rend tr
bien la physionomie des grands conspi
teurs.

J'ai cru reconnoître, chez les individus at-
taqués d'embarras d'obstructions ou de squi
rhes du pylore et du cardia, une sorte d
physionomie particulière caractérisée sur-
tout par une pâleur légèrement verdâtre, et
par un air d'inquiétude répandu sur leur
figure : ce qui dépend très-probablement de
leur salivation continuelle, mais plus ou
moins abondante; des douleurs continuelles
fixées sur l'orifice supérieur ou inférieur de
l'estomac; et des envies fréquentes de vomir
que les malades éprouvent.

C'est un signe de maladie grave qu'une
figure triste et réfléchie, jointe à la foiblesse
de la voix et de la parole : si ces accidens
ne sont pas déterminés par les insomnies,
par des évacuations excessives ou par la diè-
te, on doit s'attendre, dans les maladies ai-
guës, qu'elles se compliqueront de malignité.

J'ai déjà dit que c'étoit un mauvais signe
que dans le cours ou vers la fin d'une ma-

adie aiguë la figure conserve son état naurel ; ce signe devient encore plus alarmant, s'il s'y joint l'expression de la tristesse. *Facies bona cum mæstitiâ multâ malum*, a dit Hippocrate : ces circonstances se présentent assez fréquemment dans les fièvres malignes. Sur les sig. de la face.

La pâleur du visage et l'air triste accompagnent presque toujours les maladies chroniques, qui existent depuis long-tems. Mais il ne faut pas perdre de vue que cette tristesse même, si elle dure, donne lieu à l'hypocondriacie en concentrant à l'intérieur les mouvemens et les forces et en dérangeant le cours de la circulation : *metus et tristitia, si diù perserverent, melancholicum idipsum. Hipp. aphor.* 28, *S.* 6. *Mira facultas est*, dit Stoll, *mœroris, functiones ventriculi intestinorum ac hepatis conturbandi. Frequenter à solo mœrore diuturno febris lenta nervosa gigni, est observata, rat. med. pars III, p.* 360.

Il est remarquable qu'il y a ici réciprocité de causes et d'effets. Ainsi, l'hypocondriacie qui dure long-tems, produit la pâleur du visage aussi bien que l'air de tristesse.

L'air trop et trop souvent riant, sans rai-

Sur les sig. de la face. son ni causes suffisantes, est un signe de manie.

Ridere sine re est signum stultitiæ.

On remarque souvent un air très-riant sur la figure des enfans endormis, surtout pendant la dentition; mais ce rire est lui-même une sorte de convulsion, et on doit craindre que ces accidens ne deviennent plus forts pendant la veille. Ce rire chez les enfans est encore un signe de la présence des vers dans les intestins.

Teyjoo, dans un de ses paradoxes de médecine, tom. VIII, disc. 10, parad. 5, n°. 29, a regardé la joie comme un signe certain et constant des bonnes convalescences. Mais dans les convalescences les plus sûres on remarque que les malades restent encore tristes pendant quelque tems, par suite de la foiblesse qu'a déterminée la durée de la maladie: la joie suppose un degré suffisant de forces vitales; les individus foibles sont presque toujours mélancoliques.

Remarquons en passant que cette foiblesse, produite par la maladie, est aussi souvent cause de rechûtes que les humeurs morbifiques qui sont restées dans le corps. Cette considération dont il faudroit tenir compte

dans les commentaires de cet aphorisme d'Hippocrate : *quæ relinquuntur in morbis recidivas facere solent*, doit affoiblir la confiance que l'on accorde aux purgatifs, soit pour diminuer la longueur des convalescences, soit pour prévenir les rechûtes. Sur les sig. de la face.

L'état d'embonpoint ou de réplétion de la face comprend la bouffissure, la tuméfaction, la flaccidité et l'amaigrissement, enfin la rugosité de la peau du visage.

La figure est bouffie par suite de différens mouvemens fluxionnaires qui se dirigent vers la tête ; ce signe se présente dans les diverses cacochymies, dans les hydropisies, dans les rhumes opiniâtres, etc. Il a lieu aussi dans les fièvres d'automne, et alors il est de mauvais augure ; dans les maladies vermineuses ; etc. Il faut sur-tout prendre garde de ne pas le confondre avec l'embonpoint naturel.

L'enflure de la face est, dans les maladies aiguës, un des signes du délire et de la phrénésie ; elle précède aussi les hémorragies nasales, les apoplexies et les parotides.

Dans la petite-vérole, la face légèrement tuméfiée et rouge annonce une éruption heureuse ; mais si la tuméfaction et la rougeur sont excessives, on doit s'attendre

Sur les sig. de la face.

à une petite-vérole confluente. Le gonflement médiocre de la face ne doit cesser que pour se porter successivement au tronc et aux extrémités, d'abord aux supérieures et puis aux inférieures. Mais si le gonflement s'affaisse avant le tems, on doit craindre que les forces vitales soient impuissantes pour fournir aux diverses périodes de la maladie et pour en amener une heureuse terminaison : c'est d'après ce signe que Sydenham, qui a d'ailleurs poussé peut-être trop loin l'emploi des méthodes raffraîchissantes, recouroit aux toniques et à l'ensemble des moyens nécessaires pour relever les forces vitales et pour ranimer les mouvemens de la nature opprimée.

La tuméfaction avec une pâleur livide de la face, suivie d'ailleurs du son de voix affoibli, est un signe de léthargie. *Lethargicos esse subtumidos ipsisque genas inflari*, dit Hippocrate. La mort suit de très-près la tuméfaction de la face chez les phthisiques.

L'amaigrissement subit de la face et sans cause manifeste, est un mauvais signe chez les enfans : il est, jusqu'à un certain point, le type de la chûte des forces dans les maladies aiguës, lors du moins que cet amai-

grissement n'est pas l'effet des veilles, des évacuations excessives, etc. Sur les sig. de la face.

Les rides du visage sont en général un signe de vieillesse; mais elles viennent aussi souvent par l'habitude du chagrin, sans compter qu'elles sont un symptôme passager des convulsions de la face, et l'effet d'un prompt amaigrissement: c'est un très-mauvais signe dans le cholera-morbus que les nombreuses rides du visage; la maladie se termine presque toujours par la mort.

Enfin, c'est presque toujours un signe de mort que la figure fortement contournée, à moins que cet accident ne soit la suite de convulsions momentanées, de la paralysie ou de l'apoplexie; et, dans ces deux derniers cas, c'est encore de mauvais augure.

De tous ces caractères de la face, les plus fâcheux sont sans doute cet ensemble d'altérations auxquelles on a donné le nom de face hippocratique; elle est presque toujours suivie de la mort, à moins que les symptômes qui la constituent ne soient l'effet d'un violent affoiblissement déterminé par des circonstances accidentelles. Il est cependant un des caractères de la face hippocratique qui n'est jamais la suite de ces affoiblissemens, et qui doit faire craindre une mort

Sur les sig. de la face.

très-prochaine, lorsqu'il est réuni aux autr
c'est cette sorte de poussière qui recouvre
peau du visage et sur-tout les poils des n
rines et des cils.

Voici l'ensemble des caractères qui co
posent la face hippocratique ; Le front ridé
aride ; les yeux caves, enfoncés et larmoy
le nez rendu pointu par l'écartement des a
du nez, bordées d'une couleur noirâtre ;
tempes affaissées, creuses et ridées ; les or
les froides et retirées en haut ; les lèvres p
dantes, froides et tremblantes ; les pomm
tes enfoncées dans l'endroit qui corresp
à la racine des dents molaires supérieu
la peau sèche et livide ou plombée ; le m
ton ridé et racorni ; la conjonctive couve
d'un voile opaque ; et les poils des nari
et des cils parsemés d'une sorte de pouss
d'un blanc terne.

Et telle est l'union de ces caractères de l
face hippocratique avec les approches de l
mort, que feu M. Fouquet disoit en avoir ob
servé les caractères dans un grand nombre d
criminels que l'on conduisoit au supplice,
même dans ceux qui montroient le plus d
tranquillité d'ame.

Observation sur un cas de fièvre intermittente phthiriasique avec sympathie d'organes qui n'ont entr'eux aucun rapport sensible; par M. Cazals, *médecin à Agde.*

Les fièvres intermittentes pernicieuses, dont le tableau nous a été fidèlement transmis par des observateurs du premier mérite, singent toutes les maladies, se masquent sous des formes différentes, et finiroient par enlever le malade, si leurs anomalies n'étoient déjouées par le traitement qui dérive de la nature de la fièvre que l'on a à combattre. Fièv. intermit. phthiriasique.

Les maladies d'un tel génie forment un ordre à part, que Mercatus, de Héredia, Morton, Werlhof, Médicus, Lancisi, Torti, Senac, Lauther, Cleghorn, Barthez, Dumas, Baumes, Alibert, Double, etc., ont enrichi de plusieurs faits importans, et de l'indication de quelques variétés non encore observées.

S'il est dans l'ordre qu'on puisse ajouter un jour aux faits qui ont été déjà rassemblés, n'est-ce point une lacune à remplir; et me seroit il permis à ce titre de rapporter une observation fondée sur le résultat de mon expérience particulière.

Fièv. intermit. phthiriasique.

M. François Valat, propriétaire à Agde, âgé de 76 ans, taille au-dessous de la moyenne, habituellement sujet à des dartres qui ne l'incommodent pas beaucoup, d'une constitution délicate, mais peu maladif, fut atteint en 1806 d'une fièvre intermittente pédiculaire avec douleurs sympathiques et prurit autour du cou. La honte de déclarer sa maladie l'obligea à la garder sans en parler à personne.

Mais enfin, fatigué des douleurs qu'il souffroit, il réclama mes soins. Je ne pus arriver qu'à six heures auprès de lui. Je le trouvai dans une agitation violente, avec chaleur âcre, incommode, et éruption prurigineuse au cou et aux épaules seulement. La démangeaison étoit si intense, qu'il ne pouvoit tenir un seul instant sans se grater.

Chaque bouton qu'il perçoit, lui donnoit un essaim de vermine qui se multiplioit avec une rapidité étonnante. Il est incroyable le nombre de poux auxquels le corps de cet individu donna naissance; le contour des yeux sur-tout en fourmilloit.

Mon arrivée excita une émotion si vive chez ce malheureux, que lorsque j'approchai de son lit il trembloit et avoit un frisson presque aussi vif que celui qu'il avoit eu au début

le la fièvre; sa parole étoit entrecoupée, et il fallut quelques momens avant qu'il ne fût assez calme pour qu'il pût me raconter ses maux. J'examinai son corps, et je vis naître sur les épaules et autour du cou une telle quantité de poux, que j'en eus horreur. Il y avoit, sous la peau même, de ces insectes qui sortoient à fur et à mesure que le malade se gratoit. Ces poux étoient gros, blancs, et paroissoient établir une distinction entre les poux dits de tète et ceux du corps (1).

Fièv. intermit phthiriasique.

Mais c'est une chose très singulière que M. V... n'ait jamais pu se grater, sans réveiller une douleur très-vive dans le gros doigt du pied de l'extrémité pelvienne droite, qui affectoit l'estomac à un tel point qu'il ne pouvoit avaler la moindre quantité de liquide sans danger de suffocation. Au moment où une goutte de boisson touchoit l'orifice cardiaque, il crioit qu'on lui pressât le doigt du pied où il ressentoit la douleur la plus aiguë; et lorsqu'on le lui

(1) Reydelet, dans une thèse qu'il a soutenue à Paris le 15 frimaire an XI, paroît établir cette différence.

Je laisse aux naturalistes le soin d'en assigner les vrais caractères.

Fièv. intermitt phthiriasique.

Le quinquina lui fut proposé, mêm
sistance. Vaincre sa répugnance ne fut
chose très-aisée; néanmoins j'y parvins

Dans l'apyrexie, le quinquina fut a
nistré sous toutes les formes; en dé
tion à l'extérieur pour éteindre la pul
tion de poux, et en substance intérieurem
Sous cette forme, ce fébrifuge fut porté
dose de dix gros, dans les vingt-qu
heures. Fièvre, poux, douleurs, tout
subjugué. Pour éviter la rechûte, je con
lai à mon malade d'user du spécifique
jours que je lui assignai: pour cette fo
n'y manqua point. Depuis cette époque
septuagénaire a repris de l'embonpoint et
forces; il jouit à présent de la meill
santé.

D'après cette observation, ne pour
on pas donner à cette fièvre le nom de pl
riasique, et employer contre les maladie
diculaires le quinquina, qui agiroit peut
mieux contre cette affection que les remé
qu'on a employés jusqu'à ce jour.

Les poux se multiplient à la manière
ovipares: ils déposent les œufs sur les
veux, les poils, ou sur la peau; dans la
tière de la perspiration, ou dans les
mens. La chaleur les fait éclore, et ch

Fièv. intermit phthiriasique.

il donné naissance à un nouveau pou. La malpropreté favorise leur propagation, la disposition du corps peut y contribuer; disposition dont on ne peut précisément déterminer la nature, mais que l'observation met hors de doute. Cette maladie attaque les tempéramens irritables, rarement les vieillards; et, parmi ces derniers, ceux dont la vieillesse a quelque chose de cachectique. Ce n'est point ici le cas de mon malade; la seule chose à lui imputer, c'est qu'il étoit sujet aux dartres. Cette cause seroit-elle suffisante? Plusieurs observateurs dignes de foi assurent que ceux qui sont atteints de cette maladie, contractent plus aisément la maladie pédiculaire. C'est à l'observation et à l'expérience à nous en instruire.

Je ne m'arrêterai point à recueillir d'autres exemples de sympathie entre des organes éloignés et divers; ces cas sont rares et singuliers. Je citerai cependant cette douleur fugitive qu'un homme (dont Hales a parlé) sentoit au haut de l'épaule gauche, quand il gratoit un bouton qui étoit un peu au-dessous du côté extérieur du genou droit; le fait de Cullen, qui a dit que, si un chien lui léchoit un peu doucement la main, il sentoit un chatouillement à la plante des

Fièv. intermit. phthiriasique.

pieds. Ces observations sont consignées d
les Nouveaux Elémens de la science
l'homme, par le célèbre Barthez, qui a
rigé les efforts de son génie du côté de
partie véritablement pratique de la médeci
c'est-à-dire, vers l'étude et la méditation
faits.

J'observerai seulement qu'un grand no
bre des maladies singulières nous fait co
noître, par des symptômes indépendans
formes génériques essentiellement consti
tives de ces maladies, de vraies sympath
entre des organes qui n'ont d'ailleurs au
rapport sensible.

De semblables symptômes sont des ab
qui surviennent fréquemment après les pl
de la tête. Il est impossible d'expliquer,
pour mieux dire, de rapporter ce phé
mène aux genres connus des sympathies
organes. Tout ce qu'on a dit là-dessus
se lie à rien d'analogue, qui rende plus
cile à concevoir la raison pour laquelle
lésion du cerveau, dans les plaies de tête
affecte le foie de préférence aux autres vi
cères.

Ne sont-ce point là des objets qui appelle
les médecins à de nouvelles recherche

« Dans les masses des faits qui nous so
» journelleme

journellement mis sous les yeux, a dit encore de Barthez, il faut considérer comme particulièrement utiles ceux qui sont rares et singuliers, pourvu que leur *crédibilité* soit suffisamment appuyée par des observations dont la véracité ne laisse aucun doute sur un rapport intime avec le nombre d'autres faits déjà connus. ». Fièv. intermit phthisiasique.

» C'est, lorsqu'on n'estime point, d'après » ces principes, la *crédibilité* des faits sur lesquels se fonde la science de l'homme sain » et malade, que se vérifie la maxime : *Periculosum est credere et non credere* (1). » Plus loin l'auteur ajoute : « Si l'on réussit à réunir avec sagacité et avec méthode un très-grand nombre de faits, on voit arriver ce qu'a dit Fontenelle, que des vérités de faits qui existoient séparées, offrent si vivement à l'esprit leurs rapports et leur mutuelle dépendance, qu'il semble qu'après avoir été détachées par une espèce de violence les unes d'avec les autres, elles cherchent naturellement à se réunir en un corps, dont elles étoient les membres épars. »

(1) Phedr. Fabul., lib. III, fab. 10, v. 1.

Histoire de la constitution médicale observée à Paris, pendant le troisième trimestre de 1807, par F. J. DOUBLE.

> *Cùm ferè perpetuò præ manibus mihi sit Hippocrates, animadverto nullâ rei ipsum tantoperè incubuisse quàm in observandis constitutionibus aeris cujuscumque temporis, quæ quantam vim habeant in novis producendis morbis, vel in mutandâ eorum, qui ordinariò regnant, naturâ, quotidiana ac patientissima praxis et diligens circà minima morborum observatio abundè me docent. Bagliv. de morb. success. cap. III, p. 377.*

Constitut. médic. du 3e. trimes. de 1807.

L'observation de la constitution médicale de ce trimestre et la concordance des maladies qui ont régné pendant cette époque, offrent des particularités bien remarquables. Nous avons vu régner la constitution de trois saisons consécutives, l'été, l'automne et l'hiver. L'été est venu pendant les mois de juillet et août : on pourroit trouver l'automne dans les derniers jours du mois d'août; et enfin le commencement de l'hiver dans le mois de septembre, dont les froids ont été d'autant plus sensibles, qu'ils succédoient presque

immédiatement à une température extrêmement chaude.

Constitut. médicale du 3e. trim. de 1807.

Le mois de juillet a présenté une continuité non interrompue de chaleur et de sécheresse, portées à un degré tel que l'on n'en avoit pas eu depuis long-tems d'exemple. Le thermomètre s'est presque constamment soutenu entre 20 et 27 degrés; et l'hygromètre a marqué habituellement de 64 à 73 : il n'est tombé que quatre lignes neuf dixièmes d'eau pluviale : les eaux de la Seine ont toujours été fort basses.

Le vent souffloit le plus ordinairement du Nord-ouest; et comme l'horizon étoit depuis long-tems échauffé par les rayons brûlans du soleil, les matinées de même que les soirées étoient très-chaudes.

Ainsi la constitution de la saison a été pendant ce mois bien franchement estivale, c'est-à-dire, chaude et sèche. Il y a eu peu de maladies durant ce mois, ce qui prouve bien que les constitutions régulières, quelle que soit d'ailleurs leur intensité, deviennent infiniment plus salubres que celles dont les irrégularités sont telles qu'elles n'offrent aucun caractère. *Ex tempestatibus optimæ, æquales sunt; sive frigidæ sive calidæ: pessimæ*

Constitut. médicale du 3e. trim. de 1807.

autem quæ maximè variant. Ainsi s'exprime Celse, d'après Hipp. aphor. 8, s. 3.

Nous trouvons encore, dans l'histoire de la constitution de ce mois, la confirmation de cet aphorisme: *Ex aeris autem constitutionibus, in summâ magnæ siccitates assiduis imbribus sunt salubriores minusque lethales.*

Mais si cet état de l'air n'a pas donné naissance à de nouvelles maladies, il a eu une influence fâcheuse sur celles qui existoient déjà : les maladies aiguës, comme les chroniques, ne faisoient qu'empirer ; l'action des remèdes étoit extrêmement irrégulière ; et on avançoit très-peu dans la guérison des diverses affections ; enfin les convalescences se montroient longues et pénibles. Les dévoiemens, que nous avons notés à la fin du trimestre dernier, persévéroient toujours ; ils prenoient même de l'intensité ; et les fièvres intermittentes continuoient à résister à tous les moyens.

Les facultés digestives, même chez les individus bien portans, s'exerçoient d'une manière imparfaite ; à plus forte raison cela arrivoit-il chez les malades : c'est sur-tout à cette cause que nous croyons devoir attribuer les difficultés des rétablissemens.

Il falloit bien se garder d'employer les

Constitut. médicale du 3e. trim. de 1807.

toniques trop fortement excitans, tout comme d'insister beaucoup sur les délayans.

L'eau de groseilles rafraîchie bue dans le jour à petite dose, et l'usage modéré des glaces le soir, étoient un assez bon préservatif contre les effets de ces grandes chaleurs. Nous n'oublierons pas non plus de noter les succès qu'ont produits en général les bains froids et particulièrement ceux de rivière; nous avons remarqué que les individus qui en ont usé ont été presque tous exempts des coliques, des dévoiemens et des maux de gorge qui ont régné à cette époque. Ces accidens étoient bien évidemment de nature catarrhale, ce qui prouve, ainsi que nous l'avons déjà dit, que ce genre de lésions s'établit aussi quelquefois sous l'influence des constitutions sèches et chaudes; elles sont cependant moins générales et moins intenses que sous les constitutions froides et humides. Les maladies catarrhales les plus fortes, le crowp, par exemple, ne règnent guère que dans ces dernières circonstances.

Août. Les chaleurs que nous avons notées pendant le mois de juillet, ont continué à être presque aussi fortes pendant ce mois-ci; mais on a pu les supporter plus facilement, parce qu'il y a eu beaucoup moins de sé-

Constitut médicale du 3e. trim. de 1807.

cheresse, et qu'à la suite d'orages aussi violens que fréquens, et qui très-souvent ont éclaté sur Paris, il est tombé de l'eau en plus ou moins grande abondance.

Le vent a été ordinairement Sud-ouest, quelquefois Nord-ouest.

Le 31, à la suite d'un de ces orages, le vent a soufflé du Nord-est; et malgré qu'il fît dans le jour un beau soleil, on a ressenti un froid très-violent, ce qui n'a fait qu'augmenter dans la suite, ainsi que nous le verrons dans le mois prochain.

En dernier résumé, la constitution de l'air pendant ce mois a été chaude et humide.

Les maladies ont commencé à augmenter sensiblement; nous avons vu parmi nos malades en ville quelques hydropisies survenir subitement et particulièrement chez les individus qui avoient été atteints de fièvres intermittentes. Au bureau central d'admission aux hospices de Paris, il s'est aussi présenté un nombre d'hydropiques bien plus considérable qu'à l'ordinaire; enfin nous en avons vu quelques-uns aux séances des consultations gratuites de la Société de médecine. Ces différentes considérations confirment de nouveau la vérité de cette sentence du père

de la médecine : *Ex primis aquis, post multam siccitatem, licet hydropes prædicere.*

Constitut. médic. du 3e. trimes. de 1807.

Nous avons encore noté un grand nombre d'affections rhumatismales, des ardeurs et les difficultés d'uriner, et des coliques; dans la seconde période du 19e. aphorisme de la 3e. section, Hippocrate a dit : *Per magnas autem siccitates, tabitudines, lippitudines, articulorum dolores, urinæ stillicidia, et intestinorum difficultates.*

Les fièvres intermittentes et les dyssenteries ont été assez nombreuses; nous avons noté plusieurs érysipèles, et enfin des éruptions cutanées sans aucun caractère prononcé, et nous dirons presque, sans aucun dérangement des fonctions, sans maladie; cependant ces éruptions étoient très-générales; elles ont atteint la plûpart des individus, mais elles se sont dissipées sans exiger les secours de l'art.

Le nombre des maladies a beaucoup augmenté il est vrai dans ce mois; mais elles ont été bien moins fréquentes et sur-tout beaucoup moins graves que dans les campagnes des environs de Paris, où presque sur tous les points on a eu des épidémies de fièvres intermittentes, dégénérant facilement dans quelques endroits en remittentes ma-

Constitut. médic. du 3e. trimes. de 1807.

lignes ; des rémittentes bilieuses putrides ; etc.

A ce sujet nous remarquerons que, presque toujours à cette époque, les maladies sont plus nombreuses et plus dangereuses dans les campagnes des environs de Paris, que dans la capitale elle-même ; ce qui tient, non pas à l'air, mais à la différence du régime, au défaut du vin et à la quantité de mauvais fruits que mangent les habitans des campagnes, qui portent à la ville les meilleures et les plus belles productions de leur sol et de leurs travaux ; enfin au croupissement des eaux en général, et par suite, à la mauvaise qualité de celles qui sont employées pour la boisson.

Un grand nombre des fièvres intermitentes que nous avons vues à Paris, ont cédé aux évacuans et à l'usage des toniques indigènes, au vin sur-tout.

Lancisi a observé à Rome, en 1703 et 1706, une sorte d'épidémie de morts subites qu'il attribue à diverses causes. Morgagni a fait une observation analogue, à Pavie, dans le mois de mai, en 1729. *Tunc*, dit Morgagni, *subitus aeris calor insolitam sanguini expansionem afferebat.* Cole, Huxham, Ramazzini ont recueilli les faits de semblables accidens survenus pendant des froids très-

igoureux. Nous pourrions presque dire qu'il a régné cette année une épidémie de morts subites à Paris; c'est-à-dire, qu'on ne peut guères rapporter la cause du grand nombre qu'on en a observé, qu'aux influences vicieuses d'une mauvaise constitution des saisons, et au défaut de précautions nécessaires pour se mettre à l'abri de ces funestes influences.

Constitut. médic. du 3e. trimes. de 1807.

C'est sur - tout à l'afflux, au transport vicieux du sang vers le cerveau, que nous serions tentés d'attribuer ces accidens; quelques apoplexies de la nature de celles qu'Hippocrate a appellées fortes, ont, par leurs effets promptement funestes, simulé ces morts subites : l'art avoit à peine le tems d'apporter les premiers secours devenus presque toujours infructueux.

C'est à la même cause, à la direction vicieuse du sang vers le cerveau, que l'on doit sans doute attribuer un assez grand nombre de folies qui se sont présentées à l'observation; sans compter que dans les autres maladies, dans les aiguës sur-tout, la tête avoit souvent une forte propension à subir ce genre de dérangemens.

Septembre. Le mois de septembre s'est annoncé par des jours très-froids, et qui con-

Constitut. médic. du 3e. trimes. de 1807.

trastoient d'une manière fâcheuse avec grandes chaleurs du mois précédent. N avons eu quelques beaux jours pendant quels le soleil, restant long-tems sur l'hori réchauffoit considérablement l'atmosph Mais ces jours-là ne se renouveloient souvent ; il survenoit bientôt des pluies ou moins abondantes, qui en interrompo le cours aussi bien que les effets. Les mati et les soirées étoient d'ailleurs très-fraîch quelques-unes de ces matinées ont prod de la gelée blanche; l'on a même trouvé petits glaçons sur les feuilles des plant notamment sur celles des choux.

Le vent a presque toujours soufflé Nord quand il faisoit beau; et Nord-ouest, qu il pleuvoit ou qu'il s'amassoit des nuag Beaucoup de personnes ont fait et contin à faire du feu dans les appartemens; no avons été obligés d'en exiger constamm dans les chambres des malades.

En résultat général, la constitution de l'a pendant ce mois a été fraîche et humide.

Les fluxions de nature catarrhale, dirigées vers la tète ou sur la poitrine, ont été les premiers et les plus nombreux effets de ces irrégularités dans la nature de la constitution de l'air: ainsi l'on a vu beaucoup de nou-

x rhumes, des angines, des fluxions oreilles et aux dents, des érysipèles. dépendamment du grand nombre de fiè- intermittentes et dé quelques rémit- malignes, accidens qui ont été bien fréquens et bien plus graves dans les rons de Paris, nous avons observé ques fièvres rémittentes bilieuses putri-, contre lesquelles on a employé avec cès les toniques, mêlés aux acides mi-aux, et particulièrement la décoction ulée de quinquina, et des potions dans quelles nous faisions entrer l'élixir vitrio-e de Minzicht, à haute dose. Constitut. médic. du 3e. trimes. de 1807.

Quelquefois nous avons vu ces fièvres, ord continues, devenir rémittentes ma-es, et offrir pour symptôme pernicieux soupissement et le délire. Ce changement opéroit subitement; et la maladie, qui sur-enoit souvent l'observateur, résistoit aussi équemment au grand spécifique.

Enfin, il s'est présenté à la pratique, sur-ut vers la fin du mois, ce que nous ap-lons des fièvres catarrhales générales sim-les; c'est-à-dire, sans aucune trace de pré-ndue inflammation locale sur tel ou tel utre point du systême des membranes mu-ueuses. Il n'y avoit ni odontalgie, ni an-

Constitut. médic. du 3e. trimes. de 1807.

gine, ni coryza violent, etc. Des fr
irréguliers souvent répétés, et suivis de
sées de chaleur; des douleurs ostéoco
gères et des lassitudes vagues et fi
dans plusieurs parties du corps; l'in
tence et de légers dégoûts en constit
les principaux caractères.

Les sueurs plus ou moins considéra
suivant le degré ou l'intensité de la
die, en étoient presque toujours la
naison favorable ou la crise, au bo
cinq, de sept ou de neuf jours. Il f
à la fin de la maladie, employer ordi
ment un ou deux purgatifs, autant po
barrasser le canal intestinal des matiè
burrales qui s'y étoient amassées pend
maladie, que pour lui imprimer une se
capable de le ramener à la libre exé
de ses fonctions.

La nature de cette affection catarrhal
trarie, il est vrai, jusques à un certain
la nouvelle théorie de l'inflammatio
membranes muqueuses dans ce gen
lésions; mais nous n'avons pas cru pou
devoir passer ce fait sous silence, et ce
point la première fois qu'en médecine c
dans les autres sciences, la nature se
à s'écarter du cercle étroit que nous

s à lui assigner dans nos spéculations iques. Constitut. médicale du 3e. trim. de 1807.

réfléchissant sur les grandes chaleurs r l'extrême sécheresse de l'été qui vient écouler, sur la constitution humide et le qui lui a succédé sans aucune inption, on ne peut s'empêcher, sur-tout dernier état de l'air se soutient, de evoir quelques craintes sur les maladies hiver dans lequel nous allons entrer. t sous l'influence de circonstances entièent semblables que s'établirent les mala épidémiques de l'hiver de l'an 11 : et nous avions eu en outre plusieurs autres sions de vérifier la justesse de cette sene du père de la médecine :

verò æstas plus æquo sicca et aquia, autumnus verò admodum pluvius ustrinus fuerit ; capitis dolores ad hyem oriuntur, et tusses, et raucitates, et edines, nonnullis etiam tabes.

On peut en quelque sorte se rendre raide ces effets physiques de la constitude l'air par le mode d'influence qu'elle rce sur le corps humain. Les grandes leurs augmentent beaucoup la direction mouvemens du centre à la circonféreny et tiennent les pores ou les extrémités

cutanées des vaisseaux lymphatiques extrêmement dilatés. Lorsque les grandes pluies viennent, il se fait une absorption plus considérable d'humidité, et cette absorption ne peut qu'être nuisible ; sans compter qu'à la suite de la tension imprimée à l'économie par la chaleur et la sécheresse, le passage trop subit à l'état contraire, par le froid humide, ne peut manquer d'être plus ou moins préjudiciable.

Cet apperçu succinct, ces considérations rapides suffiront pour inspirer aux praticiens les conseils capables de prévenir les mauvais effets de ces fâcheuses influences; et nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'en parler ici plus au long.

Parmi les divers moyens prophilactiques qui doivent varier suivant l'état de la saison dominante, il en est un dont nous avons déjà parlé, et sur lequel nous ajouterons encore quelques détails; ce sont les bains froids dans l'été.

Les grandes chaleurs ont le double inconvénient d'affoiblir, en portant d'une manière excessive les mouvemens du centre vers la circonférence, et de procurer des sueurs trop abondantes dont les matières, en s'arrêtant sur la peau, la couvrent d'une crasse

à la fois malpropre et nuisible. Rien ne combat plus efficacement ces inconvéniens que les bains froids pris dans la rivière même : là leurs effets sont considérablement augmentés par les frictions continuelles qu'exerce sur la peau le courant de l'eau, et par l'ébranlement qu'il détermine sur l'organe cutanée, et par suite sur toute l'économie. Cette double action ajoute singulièrement à l'effet tonique du bain.

Le bain froid produit sur-tout son effet tonique par la concentration des mouvemens et des forces vers l'intérieur, et par la contraction spasmodique de la peau ; c'est d'après ces effets qu'il faut en concevoir l'indication ou la contre-indication dans le plus grand nombre de cas. On doit aussi tenir compte de la soustraction du calorique qu'il détermine ; mais cet effet n'est que très-secondaire, parce que d'après les lois qui président à la production et à l'entretien de la chaleur animale, ce calorique est bientôt remplacé.

On voit d'après cela que les bains froids ne peuvent pas convenir à tout le monde. Et d'abord il faut avoir une organisation un peu forte pour supporter, sans danger, la concentration des mouvemens qui est l'ef-

Constitut. médicale du 3e. trim. de 1807.

fet du bain froid ; et sous ce rapport ce bain ne convient même pas dans tous les cas de débilité. Il deviendroit surtout préjudiciable dans les obstructions, dans les engorgemens d'un ou de plusieurs viscères, dans les dispositions aux hémorrhagies internes, et sur-tout dans l'hémophthysie. Mais les bains froids peuvent être bien indiqués dans l'imminence des phthisies, et lorsqu'il n'y a encore que foiblesse de l'organe pulmonaire par suite d'une débilité radicale de toute la constitution.

En général, les bains froids conviennent mieux aux personnes bien portantes, comme moyen prophilactique et hygiététique, qu'aux malades, à titre de moyen curatif; les bains froids font cependant partie quelquefois des méthodes perturbatrices. Ainsi, l'on a vu quelques épileptiques, quelques maniaques, etc., guérir par l'immersion subite dans l'eau froide.

Pour savoir si le bain froid produit de bons effets, on n'a qu'à faire attention à l'impression qu'on éprouve en en sortant. Chez les personnes qui le supportent bien, il se détermine, à la sortie du bain, une sensation agréable de chaleur, sensation fausse et qui n'est que le résultat du passage d'un

milieu

milieu froid dans un milieu plus ou moins chaud. En effet, le mercure d'un thermomètre placé sur la peau, dans ce moment où elle paroît brûlante, monte bien plus lentement que dans l'état naturel. Ces mêmes personnes se sentent plus fortes, plus alertes et plus vives ; leur appétit est augmenté, et elles éprouvent un bien-être général, résultant du libre exercice de toutes les fonctions. Au contraire, les personnes foibles se trouvent plus abattues et plus accablées après le bain froid.

Pour que le bain froid produise un bon effet, il ne faut pas rester trop long tems dans l'eau, à moins qu'on n'en ait déjà contracté l'habitude : il vaudroit infiniment mieux le réitérer plusieurs fois par jour et y rester seulement un quart-d'heure, afin de renouveller l'impression tonique qui en est la suite.

Par la même raison que les bains froids conviennent mieux aux individus robustes et bien constitués, ils sont aussi plus avantageux aux adultes qu'aux enfans. L'usage continuel de ces bains peut produire chez ceux-ci l'endurcissement du tissu cellulaire, le raccornissement de la fibre, et les dangers qui en sont la suite. Linnée assure que

Constitut. médicale du 3e. trim. de 1807.

l'épilepsie est très-commune dans deux provinces de la Suède, par l'habitude qu'ont les paysans de laver avec l'eau froide la tête galeuse de leurs enfans.

On trouve, dans le principal effet du bain froid, celui de diminuer la tendance des mouvemens du centre à la circonférence, une contre indication forte de ces bains pour les enfans, chez lesquels il faut au contraire favoriser cette direction des mouvemens pour faciliter la croissance et en éviter les mauvais effets.

On est ordinairement plus heureux dans l'usage des bains froids, dit le docteur Marcard, contre la disposition aux refroidissemens dont la cause est toujours dans des vices de la surface, peut-être des orifices des vaisseaux exhalans ou inhalans de la peau. Notre expérience particulière nous a aussi appris que les individus qui avoient pu, pendant les chaleurs de l'été, faire usage des bains froids, non-seulement résistoient plus aux grandes chaleurs de la saison, mais qu'ils étoient encore bien moins sujets aux maladies de l'automne et de l'hiver.

Rapport sur un lit mécanique (1) *présenté à la Société de médecine par* M. Daujon, *Machiniste ;*

Lu à la Société par. MM. Bodin et Botentuit rapporteur.

Les malades forcés de garder le lit pendant long tems ne desirent rien tant que d'en changer, au moins le plus souvent possible, pour ne plus sentir les duretés et les inégalités d'un lit anciennement fait, et pour jouir de la fraîcheur des draps et des matelas nouveaux. Ce que les malades desirent pour leur commodité particulière, les chirurgiens ne le souhaitent pas moins pour le bien de la maladie; car il n'en est aucune où il ne soit très-utile de conserver la fraîcheur et la propreté autour du malade; deux avantages incompatibles avec un trop long séjour dans le même lit. Mais c'est aussi ce qui ne peut se concilier avec les précautions qu'exige la maladie; en effet, si le malade est trop foible pour ne pouvoir souffrir sans danger le chan- Sur un lit mécaniq.

(1) Ce lit mécanique, destiné à-peu-près aux mêmes usages que le brancard de M. Richard (Voy. Journ. Génér. de Méd., tom., XXVIII, pag. 48) semble présenter plus de perfection.

Note du rédacteur.

Sur un lit mécaniq.

gement d'un lit à un autre; si des douleurs aiguës lui rendent toute secousse insupportable; enfin si le moindre mouvement peut occasionner des accidens graves, comme dans les fractures très-compliquées, on préfère de laisser le malade dans le même lit aux risques des inconvéniens qui peuvent en résulter, plutôt que de l'exposer à un danger plus imminent.

Ces motifs ont déterminé les chirurgiens à s'aider des lumières des différens artistes, pour trouver des moyens de transporter les malades d'un lit à un autre avec le moins de secousses possible. On en a imaginé plusieurs, mais les uns étoient trop compliqués, et par cela seul ne pouvoient être d'un usage journalier, étant au-dessus de la fortune de la classe la plus nombreuse; les autres plus simples et moins coûteux auroient pû être admis; mais, ou ils ne remplissoient point le but qu'on en attendoit par la rudesse de leurs mouvemens, ou ils ne le remplissoient qu'en partie, en ne donnant point au malade toutes les positions desirées.

J'ajouterai même que les premiers sont peu utiles aux personnes riches qui s'en passent aisément, parce qu'entourées continuellement de mains industrieuses qui joignent

l'adresse à la force, elles peuvent faire renouveler leurs lits à volonté, et éviter les inconvéniens de la malpropreté, sans être exposées à des mouvemens rudes et douloureux. C'est sur-tout pour le pauvre, pour les hospices, même pour les personnes d'une fortune médiocre, qu'il est à souhaiter d'imaginer un moyen mécanique d'une construction simple et peu coûteuse, qui supplée à toutes les aisances que l'homme riche ne se procure qu'à grands frais. Voilà ce que l'on avoit cherché inutilement jusqu'à ce jour, et ce qu'a heureusement trouvé M. Daujon, mécanicien, machiniste du théâtre Montansier.

Sur un lit mécaniq.

A l'aide de ce moyen on soulève doucement le malade, et l'on fait son lit, ou on en substitue un autre sans qu'il éprouve aucune secousse : quand il est ainsi soulevé, on a la facilité d'exécuter les pansemens qu'exige la maladie, puisqu'on peut donner au malade toutes les positions convenables : on peut le mettre en son séant ou élever les pieds, le tourner à droite ou à gauche, le descendre même dans une baignoire et l'en retirer avec autant d'aisance.

On conçoit combien une pareille invention doit être utile dans des fractures compli-

quées des extrémités inférieures, où le moindre mouvement peut déplacer les fragmens des os et causer des douleurs aiguës, source de nouveaux accidens;

Sur un lit mécaniq.

Dans les plaies, ulcères, etc., situés aux parties sur lesquelles le malade pose le plus ordinairement;

Dans les gangrènes au coxis, suites si fréquentes des longues maladies, lesquelles ne deviennent dangereuses que par la continuité de la même position;

Dans tous les cas enfin où des douleurs extrêmes ne permettent ni de mouvoir, ni de changer, ni de nettoyer le malade.

Une invention si précieuse n'avoit besoin que d'être communiquée à un gouvernement aussi zèlé pour le bien public que celui sous lequel nous avons le bonheur de vivre, pour en être accueilli et récompensé; aussi s'occupe-t-il de le propager dans tous les hôpitaux civils et militaires. Déjà même le ministre directeur de l'administration de la guerre en a commandé pour Strasbourg et pour l'hôpital militaire du Val-de-Gace: il a aussi décidé que ces machines porteroient le nom de leur auteur, et seroient classées sous cette dénomination dans les comptes et inventaires du mobilier; digne récompense d'un artiste

français dont le principal but a été, dans ses travaux, de contribuer au soulagement de l'humanité souffrante.

Sur un lit mécaniq.

Description de la machine Daujon, etc.

La partie essentielle du lit mécanique est un cadre sanglé qui se forme de toutes pièces sous le malade, ainsi que nous allons l'exposer.

Il y a un certain nombre de sangles fortes et larges de cinq à six pouces, qui portent à l'une de leurs extrémités une courroye et une boucle, et à l'autre un gousset ouvert, selon leur longueur, et un fourreau transversal formé par la sangle repliée sur elle-même.

Avec un morceau de bois mince, poli et flexible, dont on introduit l'extrémité dans le gousset, on glisse sous le malade, avec facilité, un nombre suffisant de sangles pour former une surface continue. On introduit ensuite une barre de bois d'environ six pieds et demi de longueur dans les fourreaux des sangles, on en présente une autre de pareille dimension à l'autre côté du lit; et en les unissant à leurs extrémités par deux traverses, on forme un cadre solide à l'un des côtés duquel on fixe, avec des courroyes et des boucles, les sangles déjà attachées à l'autre côté par leur fourreau.

Sur un lit mécaniq.

Le malade repose actuellement sur le cadre, il ne s'agit plus que de l'élever; et voici comment cela s'exécute.

On dresse aux angles du lit quatre montans de six à sept pieds, qui s'unissent à leur extrémité supérieure par quatre traverses que l'on y fixe solidement. Il résulte de cet assemblage un cadre de même dimension que le chassis sanglé sur lequel repose le malade, et soutenu parallèlement quatre à cinq pieds environ au-dessus de lui. Vers chaque angle de ce cadre supérieur est fixée une poulie, dans laquelle passe une corde qui, par une de ses extrémités, s'attache à l'angle correspondant du chassis sanglé, et par l'autre se roule sur un cylindre de bois adapté aux deux colonnes de la tête du lit. Ce cylindre est armé à l'une de ses extrémités de quatre aîles de fer disposées en rayons, au moyen desquelles, en le faisant tourner sur lui même, on amène ainsi simultanément les quatre cordes; et le chassis, sur lequel repose le malade, est élevé doucement et sans la moindre secousse vers le cadre supérieur. Enfin, au moyen d'un cric en fer surmonté de sa dent de loup, par lequel on arrête à volonté la rotation du cylindre, on fixe le malade à la hauteur que l'on désire.

Le malade étant ainsi placé, en soustrayant une ou plusieurs des sangles sur lesquelles il repose, on peut mettre à découvert telles parties que l'on juge à propos, soit pour les pansemens, soit pour d'autres besoins. Sur un lit mécaniq.

La position commode du malade laisse tout le loisir de changer ou de rétablir son coucher.

Enfin, lorsqu'on a pourvu à tout, en détournant le cylindre, le malade est descendu sur son lit aussi tranquillement qu'il en a été enlevé. On disjoint les parties dont est composé le chassis sanglé, les sangles sont facilement retirées une à une de dessous le malade, qui se trouve ainsi réintégré dans son lit sans secousse et sans douleur.

Note additionnelle à l'article sur la Plique inséré dans le numéro précédent, tom. XXX, p. 62, par M. Roussille-Chamseru.

A mon passage à Cassel, pour arriver de Berlin à Francfort-sur-le-Mein, j'ai été voir le beau *Muséum* érigé par l'ancien landgrave de Hesse, Frédéric II. En regardant le lion et la lionne habilement empaillés, je me suis apperçu que le premier avoit quan- Sur la plique.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

SEPTEMBRE 1807.

Jours	Thermomètre.			Baromètre.		
	Maxim.	Minim.	A midi.	Maximum.	Minimum	Midi.
1	+15,9 mi.	+ 9,1 ma.	+ 15,9	28,3,05 s.	28,2,30 ma.	28,2,90
2	+15,8 mi.	+ 7,5 ma.	+ 15,8	28,2,95 mi.	28,2,40 ma.	28,2,95
3	+17,3 s.	+ 9,0 ma	+ 17,1	28,2,05 mi.	28,0,60 s.	28,1,45
4	+17,0 s.	+ 9,1 ma	+ 16,3	28,0,80 mi.	28,0,40 s.	28,0,58
5	+20,3 s.	+ 7,0 ma.	+ 19,1	27,11,35mi.	27,9,30 s.	27,11,00
6	+13,5 s.	+ 8,6 ma.	+ 12,4	27,10,05 s.	27,8,25 ma.	27,9,35
7	+14,9 mi.	+ 6,8 ma.	+ 14,9	27,11,00 s.	27,10,15ma.	27,11,20
8	+14,3 s.	+ 5,8 ma.	+ 13,0	28,2,05 s.	28,0,40 ma.	28,2,00
9	+12,7 mi.	+ 8,2 ma.	+ 12,7	28,0,75 mi.	27,10,50 s.	27,11,52
10	+17,0 mi.	+10,8 s.	+ 17,0	28,1,53 s.	27,11,76ma.	28,0,30
11	+12,5 s.	+ 6,3 s.	+ 11,9	28,1,90 ma.	27,11,75 s.	28,1,85
12	+10,0 mi.	+ 4,8 s.	+ 10,0	27,11,30 s.	7,10,39ma.	27,10,89
13	+11,5 s.	+ 3,4 ma.	+ 10,2	28,0,66 s.	27,11,20ma.	27,11,60
14	+11,5 s.	+ 2,8 ma.	+ 11,3	28,0,90 mi.	28,6,20 s.	28,0,75
15	+11,5 mi.	+ 5,6 ma.	+ 11,5	28,0,33 s.	27,11,40ma	28,0,00
16	+12,8 mi.	+ 4,8 ma.	+ 12,8	27,11,80ma.	27,11,40ma.	27,11,80
17	+12,3 mi.	+ 3,2 s.	+ 12,3	27,11,75mi.	27,11,05 s.	27,11,60
18	+12,2 mi.	+ 4,2 ma.	+ 12,2	27,11,05mi.	27,7,60 s.	27,9,25
19	+12,1 s.	+ 6,6 ma.	+ 10,9	28,1,57 s.	27,7,84 ma.	27,10,25
20	+12,1 s.	+ 4,6 ma.	+ 11,9	28,3,80 s.	28,2,18 ma.	28,3,65
21	+13,5 mi.	+ 4,1 ma.	+ 13,5	28,3,00 mi.	28,1,80 s.	28,2,65
22	+13,3 s.	+ 9,2 ma.	+ 12,1	28,0,30 mi.	27,11,25 s.	28,0,30
23	+15,5 mi.	+ 8,4 ma.	+ 15,5	27,10,51mi.	27,9,75 ma.	27,9,88
24	+14,7 mi.	+10,6 ma.	+ 14,7	27,10,40mi.	27,5,25 ma	27,10,40
25	+13,2 mi.	+ 9,5 s.	+ 13,2	27,7,53 mi.	27,6,50 s.	27,7,33
26	+11,3 s.	+ 7,4 ma.	+ 8,2	27,11,75 s.	27,10,35mi.	27,7,15
27	+13,5 s.	+10,2 s.	+ 12,8	27,9,45 s.	27,8,82 s.	27,9,30
28	+13,4 mi.	+ 7,8 s.	+ 13,4	28,0,10 s.	27,9,00 ma.	27,9,45
29	+12,0 mi.	+ 6,2 ma.	+ 12,0	28,0,60 mi.	27,9,85 s.	28,0,50
30	+12,2 s.	+ 8,9 s.	+ 9,5	28,0,50 s.	27,9,35 mi.	27,9,35

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du mercure.	28,3,80 le 20
Moindre élévation du mercure.	27,6,50 le 25
Élévation moyenne.	27,11,15
Plus grand degré de chaleur.	+20,3 le 3
Moindre degré de chaleur.	+ 2,1 le 14
Chaleur moyenne.	+17,5

FAITES A L'OBSERV. IMP. Par M. BOUVARD astronome, membre de l'Institut national.

Jours.	Hyg. à midi	Vents.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHERE.
1	75,0	N. N. O.	Ciel nuag., ciel couv., beau ciel par interv.
2	76,0	N.	Brouil. ciel vap., ciel lég. couv., idem.
3	68,0	N. N. O.	Idem., ciel nébul., ciel trouble et nuag. écl.
4	75,0	O.N.N.O	Beau ciel, idem., idem.
5	72,0	O. S.	Ciel vap et tr., quelq. nuag., b. c tems cal
6	79,0	S.	brouil. c. nuag., couv. pl. fin., beauc. d'écl.
7	72,0	O. S. O.	Ciel nuageux, ciel couv., idem.
8	72,0	O.	Idem., quelq. écl., ciel idem.
9	80,0	S. fort.	Ciel couv., pluie fine, pluie cont.
10	90,0	O.	Pluie très-fine, forte par int., ciel couv.
11	60,0	E. N. E.	Br. nuag. ép., tr.-beau ciel, beau c. par int.
12	74,0	O. N. O.	Ciel couv., q. gout. d'eau, c. couv. par int.
13	70,0	N. E.	Lég. brouil. c. nuag., idem., tr.-beau ciel.
14	73,0	N.	Br. quel. nu., c. tr. couv. par in., à d. couv.
15	77,0	O.	Nua. ép. çà et là, c. c. q. g. d'eau, c. a. b. p. int.
16	67,0	N. E.	Ciel très-nuageux, idem., idem.
17	63,0	N. O.	Brouil. pet. nuag. cl. et él., idem., beau ciel.
18	67,0	N. E.	Beau ciel, c. couv. pl. fine, pl. cont.
19	72,0	N.	Pet. pl. fine, ciel couv., beau ciel.
20	72,0	N.	Tr.-beau ciel, quelq. nuag., un peu nuag.
21	75,0	O. S. O.	Br assez beau ciel., nuageux, couvert.
22	85,0	S. S. O.	Brouil. ciel couv., idem., idem.
23	85,0	S. S. O.	Brouil. nuag. et horis., ciel idem., idem.
24	90,0	O. S. O.	Pluie, idem, ciel couv.
25	98,0	O.	Brouil. à 1 h. ciel nuag., pl. abond., c. id.
26	88,0	O. fort.	Pet. pl., pl. forte et abond., c. à demi-couv.
27	100,0	S. O.	Pet. pl. par int., pl. ab. dep. 11 h., pl. p. int.
28	88,0	O. fort.	Pl. par int., b. d'écl, c. nuag., forc. av. p. int.
29	98,0	S. S. O.	Ciel couv. idem, pl. fine et abond.
30	100,0	S. O. tr. f.	Ciel couv., idem. quelq. g. d'eau, assez b. c.

Récapitulation.

Nomb. de jours beaux.	7	Le vent a s. du N.	7 fois
de couvert	8	N. E.	4
de pluie	15	E.	1
de vent	30	S-E.	0
de gelée	0	S.	6
de tonnerre	1	S-O.	7
de brouillard	10	O.	11
de neige	0	N-O.	5

Eau de pluie tombée dans le c. du mois 1 pouc. 11 lig. 7 dixièmes.

Sur le kermès.

que les médecins le réclament, et que les pharmaciens s'efforcent de l'obtenir.

Pour parvenir à ce but, voici la marche que j'ai suivie.

Je pensai d'abord que, si le kermès varioit, ce ne devoit être dû qu'aux différences de la nature et des proportions des corps employés pour l'obtenir, et aux circonstances diverses de l'opération. Je songeai donc à la potasse qui pouvoit être plus ou moins pure et plus ou moins caustique; à l'eau, qui pouvoit tenir en dissolution diverses substances et être plus ou moins aérée; au sulfure d'antimoine, dont les proportions de soufre et d'antimoine pouvoient plus ou moins varier, et donner par-là naissance à un kermès plus ou moins sulfuré, ou plus ou moins antimonié; aux proportions diverses de potasse, de sulfure d'antimoine et d'eau; à l'état du sulfure d'antimoine qu'on emploie ordinairement concassé; et enfin à la plus ou moins grande durée de l'ébullition. — Chaque auteur jusqu'ici a varié singulièrement ces proportions; les uns prescrivent des doses très-fortes de sulfure d'antimoine; d'autres au contraire font dominer la potasse; les proportions d'eau sont également différentes, et la durée de l'ébullition plus ou moins longue: souvent-même ils ne limitent point ces deux dernières conditions.

Pensant que le procédé le plus généralement suivi par les pharmaciens étoit celui prescrit par le codex de Paris, je le répétai, me proposant d'en comparer les produits, et d'en examiner le résidu. Je me servis d'abord, comme il l'indique, de 16 parties de sulfure d'antimoine pulvérisé grossièrement, de 4 parties de

nitre

nitre fixé (ou carbonate de potasse obtenu de la calcination du nitre avec le charbon) et 32 parties d'eau filtrée; je fis bouillir deux heures à un feu égal et modéré; je filtrai et j'ajoutai 20 parties d'eau filtrée et 3 parties de nitre fixé; je fis bouillir comme ci-dessus; je filtrai de nouveau; j'ajoutai encore 20 parties d'eau filtrée et 2 parties de nitre fixé; je fis bouillir et je filtrai. — Au lieu de mêler, comme l'indique le *codex*, ces trois liqueurs, je les laissai dans des vases séparés. Au bout de 24 heures, je décantai, filtrai et lavai séparément le kermès de ces trois liqueurs avec de l'eau filtrée et froide, jusqu'à ce que celle-ci en sortit absolument insipide; je fis sécher dans l'étuve à une douce température. Je comparai ces trois kermès, et ne remarquai pas de différence très-sensible entre eux; ils étoient tous trois à-peu-près également éloignés de la couleur et du velouté tant recherchés par les pharmaciens. — J'examinai le résidu que j'analysai à l'aide de l'acide nitro-muriatique, comparativement avec du sulfure d'antimoine encore intact; je trouvai qu'ils étoient semblables, et que ce résidu pouvoit conséquemment servir à faire du nouveau kermès.

Sur le kermès.

Je résolus alors d'ajouter une nouvelle quantité de potasse, d'opérer comme ci-dessus, et de répéter cette opération jusqu'à ce que le sulfure d'antimoine fût épuisé, jusqu'à ce qu'il refusât de donner du kermès. Et comme je prévoyois que je serois obligé de multiplier beaucoup ces opérations pour arriver au but que je me proposois, je recommençai tout avec de très-petites proportions; et je réduisis le sulfure d'antimoine en poudre, afin d'augmenter les points de

Sur le kermès.

contact, et de rendre conséquemment cette opération plus prompte. Je pris 120 grammes de sulfure d'antimoine pulvérisé; 30 grammes de potasse du commerce la plus pure (1), au lieu de nitre fixé qui n'est, comme on sait, que du carbonate de potasse, et 300 grammes d'eau filtrée; je fis bouillir, une demi-heure, à un feu modéré, dans un poëlon de terre vernissée; je filtrai dans un vase de verre échauffé par la vapeur de l'eau bouillante; je laissai reposer 24 heures; je décantai, filtrai et lavai avec de l'eau filtrée froide, jusqu'à ce qu'elle en sortit insipide, et fis sécher à l'étuve à une douce température. — J'ajoutai de nouveau sur le résidu 30 grammes de potasse et 300 grammes d'eau filtrée; je fis bouillir une demi-heure; je filtrai, laissai reposer 24 heures, filtrai, lavai et fis sécher comme ci-dessus. — Je répétai cette opération de la même manière, sur les mêmes proportions d'eau et de potasse, avec le même soin, en employant la même chaleur, en faisant bouillir le même tems, filtrant toujours dans des entonnoirs de verre bien propres et recevant la liqueur dans des vases de verre, nettoyés à chaque opération avec le plus grand soin, faisant sécher toujours à la même température (à 25°, therm. cent.) Enfin j'opérai avec le plus grand soin et toujours de la même manière, parce que j'avois en outre l'intention de comparer tous les kermès obtenus et de les analyser comparativement pour m'assurer si les proportions des principes du

(1) Celle d'Amérique, que M. Vauquelin (Annales de chimie, 30 frimaire an X) a prouvé contenir le plus de potasse; elle en contient les $\frac{857}{1152}$ de son poids.

kermès sont toujours les mêmes, et pour parvenir par là à reconnoître la cause de la variété qu'il présente dans ses propriétés physiques. Mais j'étois loin de soupçonner en commençant qu'il me faudroit autant de persévérance pour arriver au but que je m'étois proposé. Je pensois que dix ou douze opérations eussent suffi pour épuiser 120 grammes de sulfure d'antimoine pulvérisé, et mon étonnement étoit extrême lorsque je voyois que quarante, que soixante opérations ne suffisoient pas. Je continuai toujours avec les mêmes soins jusqu'à la 95e. opération; j'obtins 90 fois du kermès; la 92e. n'en donna que quelques atômes, et les trois autres n'en fournirent point du tout. Sur le kermès.

Je comparai tous ces kermès, et je vis qu'ils étoient à-peu-près semblables; du moins il n'y avoit entre eux que de légères différences qu'on pouvoit attribuer à une dessication un peu plus ou un peu moins parfaite, malgré les précautions que j'avois prises pour qu'elle fût toujours égale.

Alors je voulus, par une seule opération, faire ce que j'avois fait en quatre-vingt-onze. Au lieu de 120 grammes de sulfure d'antimoine, je n'en pris que 16 grammes que je mis avec le quart de son poids (4 gr.), multiplié par 90, c'est-à-dire, avec 360 grammes de potasse du commerce; j'ajoutai 4000 grammes d'eau, et je fis bouillir une demi-heure; je filtrai et laissai reposer 24 heures; je filtrai de nouveau, et fis sécher à l'étuve, dont la température étoit maintenue à 25°. Il ne resta point ou presque point de résidu.

Il étoit donc inutile d'employer, comme on le fait ordinairement, une si grande proportion de sulfure

Sur le kermès.

d'antimoine; de plus, on devoit l'employer en poudre, contre l'opinion de plusieurs praticiens, pourvu qu'on l'employât dans cette foible proportion; et je ne doute pas que les différences entre les kermès faits de la même manière, en supposant que l'on opère avec autant de soin, et en ayant égard à toutes les circonstances autant que je l'ai fait dans ces essais, je ne doute pas, dis-je, que ces différences ne soient dues à la pulvérisation plus grossière ou plus fine; ce qui augmente ou diminue la proportion du sulfure d'antimoine, en multipliant plus ou moins le nombre des molécules qui devront être en contact avec la potasse. Et je me suis assuré, par plusieurs opérations comparatives, qu'en augmentant la proportion du sulfure d'antimoine pulvérisé, on obtenoit des kermès plus ou moins variés; tandis qu'en employant le sulfure d'antimoine parfaitement pulvérisé, on est sûr, en prenant toujours le même poids, que la proportion sera toujours la même, et que, si toutes les autres circonstances sont également observées, les résultats seront aussi toujours semblables.

Toutefois le kermès obtenu différoit beaucoup des qualités qu'il devoit avoir; il étoit pâle et point ou presque point velouté.

M'étant assuré par toutes ces expériences de la proportion convenable de potasse, je fis quelques essais pour connoître celle de l'eau.

J'avois employé dans l'opération précédente, 4000 grammes d'eau; je n'en employai cette fois que 2000 grammes, en remplissant d'ailleurs les mêmes conditions que ci-dessus; puis, dans une troisième opération, je n'en employai que 1000 grammes. Je

comparai ces deux kermès au premier; ils en différoient sensiblement; ils paroissoient plus pesans, plus mats : ils sembloient être de la brique pilée. Sur le kermès.

Je refis trois autres opérations, l'une avec 6000 grammes d'eau, l'autre avec 8000, et la troisième avec 10000 grammes. Le kermès de ces trois opérations étoit extrêmement pâle ; il étoit presque couleur de bois.

Quatre mille grammes d'eau paroissoient donc être la proportion la plus convenable pour les proportions de sulfure d'antimoine et de potasse employées. Je préviens toutefois que cette proportion d'eau seroit beaucoup trop forte, si l'on opéroit en grand : quelques essais le feront connoître aux praticiens. Il faut qu'il y ait assez d'eau pour que le kermès puisse se déposer assez lentement, et qu'il n'y ait pas de cristallisation; mais il n'en faut pas un trop grand excès.

J'ai remarqué constamment que, lorsqu'on employoit des proportions d'eau trop considérables, le kermès étoit vilain, souvent très-peu coloré, et même quelquefois jaunâtre; ce qui est dû à un grand écartement des molécules qui, long-tems suspendues dans la masse d'eau, se rapprochent lentement et restent dans un état de division extrême : et l'on sait qu'en général les corps perdent de leur couleur d'autant qu'ils sont plus divisés. Ainsi, l'oxide rouge de mercure très-divisé, précipité, par exemple, de sa dissolution par une base, paroît jaunâtre ; le soufre très-divisé, celui qu'on précipite d'un sulfure hydrogéné, à l'aide d'un acide, et qu'on nomme vulgairement magistère de soufre, est blanc ; etc. etc.

O 3

Sur le kermès.

Pensant que l'oxigène de l'air, dissous dans l'eau employée à laver le kermés, pouvoit brûler une portion de l'hydrogène composant le kermès, et par là altérer sa couleur (1), je fis bouillir de l'eau filtrée. Je la laissai refroïdir à l'abri du contact de l'air, et je lavai divers kermès comparativement avec cette eau et avec de l'eau aérée: je vis constamment que les kermès lavés avec de l'eau bouillie étoient infiniment plus beaux, plus colorés que ceux lavés avec de l'eau aérée; c'est au point qu'en les lavant à un grand nombre de reprises, on les rend absolument couleur de bois; et je suis persuadé qu'à force de les laver ainsi, on finiroit par les rendre tout-à-fait blancs, puisqu'alors on auroit brûlé tout l'hydrogène de l'hydrogène sulfuré qui, comme on le démontrera bientôt, est le seul principe colorant du kermès.

Je fis de plus une autre opération, toujours avec les mêmes proportions, et ayant égard aux mêmes circonstances; je reçus une portion de la liqueur dans une terrine échauffée par la vapeur de la matière en ébullition, et l'autre partie dans un flacon échauffé de la même manière; on boucha de suite hermétiquement ce flacon, rempli de manière à ne point laisser d'air entre le bouchon et la liqueur. – La liqueur

(1) On sait que l'eau dissout une assez grande quantité d'air, et que l'oxigène dans cet air est dans des proportions beaucoup plus fortes que dans l'air atmosphérique (il y en a ordinairement jusqu'à 0,32); et l'on conçoit, étant en outre à l'état liquide, avec quelle force il doit agir sur les corps, et conséquemment sur l'hydrogène le plus combustible de tous.

de la terrine fut fortement agitée avec cinq ou six petits tubes de verre liés ensemble en forme de balai ; on agita cette liqueur environ deux heures, et dans un courant d'air, toutefois à l'abri du contact de la lumière. – Le kermès agité fut infiniment moins coloré que celui du flacon. – L'oxigène de l'air, il n'y a point de doute, avoit changé la nature du kermès ; car on ne sauroit attribuer cette différence si notable à la précipitation rendue plus prompte par l'agitation : le jour que je fis cette expérience, il faisoit très-chaud, et le flacon bouché fut, pour prévenir cette objection, arrosé de tems en tems avec de l'eau froide.

Sur le kermès.

Rouelle avoit donc une sorte de raison de dire qu'il n'étoit pas indifférent de faire le kermès sous une cheminée, où le courant d'air est ordinairement très-fort, ou bien au milieu d'un laboratoire.

Je refis ensuite du kermès, toujours avec les mêmes proportions, en recevant la liqueur dans une terrine à moitié pleine d'eau filtrée et froide : le kermés fut très-vilain, très-pâle et tirant sur le jaune. – Je pensai que la précipitation, devenue très-prompte, devoit contribuer à produire cet effet. – Je refis cette expérience en recevant la liqueur dans une terrine à moitié pleine d'eau bouillante filtrée : le kermès étoit moins vilain que le précédent, mais il étoit encore altéré. – Une raison qui en grand seroit bien foible, mais qui peut en être une en petit, est l'observation que je fis : j'appercevois chaque fois un précipité blanc dans l'eau de la terrine, aussitôt que la liqueur du kermès étoit en contact avec elle. Ce précipité étoit du carbonate de chaux provenant de la double dé-

Sur le kermès.

Mémoire qui a remporté le prix proposé par la Société de pharmacie de Paris, sur cette question :

« Existe-t-il un procédé pour obtenir constamment du kermès de la même couleur et de la même nature ? »

« Et quelles sont les causes de la différence que présente ce kermès préparé plusieurs fois de suite par le même procédé ? »

Par M. CLUZEL, le jeune (1).

Parmi les nombreux produits fournis par la chimie à l'art de guérir, il en est peu qui aient donné lieu à plus de recherches que le kermès. Tout en effet intéressoit dans ce singulier corps : son origine, les dissentions et le procès fameux auquel sa découverte donna lieu, son application heureuse à la médecine, la théorie de sa formation si long-tems ignorée, mais beaucoup mieux connue dans ces derniers tems, et sur-tout sa préparation si incertaine, si variée dans ses résultats ; tout devoit fixer sur lui l'attention des chimistes : aussi s'en sont-ils occupés beaucoup ; et sans les rappeler, on sait le nombre infini de travaux qui ont été faits sur cette substance devenue aujourd'hui l'un des précieux moyens que la pharmacie offre à la médecine. Cependant, malgré tant de re-

(1) Nous avions d'abord eu le projet de ne donner qu'un extrait de ce Mémoire ; mais l'importance des détails qu'il renferme, égale à l'intérêt de ses résultats, nous a engagés à l'insérer en entier.

Note du rédacteur.

cherches, et quoiqu'on ait employé des procédés si variés, on n'avoit pu obtenir un kermès comparable à un autre : toujours il offroit des différences plus ou moins grandes dans ses propriétés physiques ; tantôt il étoit couleur de bois ; d'autres fois d'un brun maron plus ou moins foncé ; quelquefois il étoit léger, brillant et velouté ; mais souvent mat, pesant, et semblable à de la brique pilée ; enfin ses nuances étoient variées à l'infini : aussi n'étoit-ce qu'en tremblant que les pharmaciens le préparoient, n'étant jamais surs de l'obtenir de telle ou telle nuance ; et l'on sait combien il importe aux pharmaciens sur-tout d'avoir des corps toujours présentant les mêmes propriétés physiques, car elles sont ordinairement en rapport avec les propriétés chimiques et conséquemment avec les effets médicinaux : c'est ce que l'on verra dans la suite de ce mémoire. Tous ces kermès qu'on regardoit en général comme semblables, à la couleur près, diffèrent essentiellement dans leur nature ; les proportions des principes qui les constituent sont extrêmement variées ; et, ainsi qu'on le démontrera par l'analyse, la couleur est vraiment le type du kermès ; on verra que toujours elle est en rapport avec les principes constituans de ce corps, au point qu'au seul aspect on pourroit pour ainsi dire en estimer les proportions. Or, puisque les proportions des principes du kermès sont si variées, comment les effets qu'il produit sur l'économie animale pourroient-ils ne pas l'être ? Il falloit donc trouver le moyen d'obtenir un kermès constant, et de plus un kermès beau, léger, riche en couleur, d'un brun pourpre et velouté, tel enfin

Sur le kermès.

[redacted] Sur le kermès.

Comme cette sorte de kermès blanc m'étonna beaucoup d'abord, je répétai cette opération six fois au moins, et j'obtins constamment, par le refroidissement, un précipité blanc.

Je refis ensuite deux ou trois opérations où j'employai des proportions beaucoup plus fortes de soufre; je n'obtins, par le refroidissement, aucune espèce de précipité. On conçoit que le kermès qui a dû se former dans les opérations, a dû être retenu en dissolution par la grande quantité de sulfure hydrogéné de potasse, résultant de l'addition du soufre; aussi la liqueur précipitoit aboudament par les acides; ce précipité étoit semblable au soufre doré.

Ayant ainsi augmenté progressivement les proportions de soufre, je résolus de les diminuer de la même manière, ou, ce qui est la même chose, d'augmenter les proportions de l'antimoine. Je fis fondre ensemble une partie d'antimoine et deux de sulfure d'antimoine; je remuai le mélange jusqu'à ce qu'il fût refroidi; je réduisis cette matière en poudre impalpable; j'en pris 16 grammes que je fis bouillir à la manière ordinaire, avec 360 grammes de potasse et 4,000 grammes d'eau. – J'obtins un kermès infiniment plus riche en couleur que tous ceux obtenus jusqu'alors; il avoit une couleur brune très-foncée, mais n'étoit nullement velouté; il paroissoit terne et mat.

Je fis une autre opération avec des proportions égales d'antimoine et de sulfure d'antimoine. Le résultat fut à-peu-près le même; le kermès obtenu étoit très-foncé, mais terne

Je répétai ces deux dernières opérations en employant 8,000 grammes d'eau au lieu de 4,000 gram-

mes : les kermès obtenus furent beaucoup moins beaux.

La suite au prochain cahier.

Aphrodisiographie, ou tableau de la maladie vénérienne, dans lequel on expose ses causes et ses symptômes, avec les méthodes les plus faciles et les plus sûres de les traiter sans compromettre la santé des individus; par J. CAPURON, *D. M. P. etc.* (1).

Depuis que les maladies vénériennes sont connues en Europe, elles ont constamment attiré l'attention particulière d'un plus ou moins grand nombre de médecins; les observations et les traités généraux ou particuliers se sont rapidement multipliés, et cependant la thérapeutique de ces maladies n'a fait que des progrès assez lents. De nos jours encore il reste plusieurs points de pratique à éclaircir, plusieurs questions à résoudre, malgré les efforts et les travaux réunis de médecins distingués. Maladies vénérien.

Sans parler de l'époque de l'origine de la siphilis que l'on a assignée d'une manière un peu vague, et d'après des autorités insuffisantes; de l'analogie ou de l'identité de cette maladie avec la lèpre des anciens; etc., nous pourrions citer plusieurs questions relatives aux variétés de formes sous lesquelles la vérole se présente, et sur-tout aux moyens suivant lesquels elle se

---

(1) Voyez l'annonce bibliographique de l'ouvrage, tom. XXX, pag. 126.

Maladies vénérien.

communique; questions dont on attend encore des solutions satisfaisantes, malgré qu'il importe beaucoup à la pratique de les voir résolues.

L'on sait, par exemple, qu'il existe des écoulemens gonorrhoïques déterminés par les vices dartreux, psorique; par l'humeur goutteuse, etc., portés sur la membrane interne de l'urèthre, et l'on n'a point des signes certains qui fassent reconnoître ces écoulemens de ceux qui sont vénériens ou des simples blennorrhagies; on ne sait pas d'une manière positive si les premiers de ces écoulemens sont ou ne sont pas susceptibles de contagion par le coït, etc.

Indépendamment de ces écoulemens déterminés par un vice de la constitution, il paroît constant qu'il en est encore qui dépendent essentiellement du vice siphilitique et d'autres provenant d'un virus particulier, que l'on pourroit appeler blennorrhagique: l'un et l'autre de ces écoulemens sont contagieux par le coït, ils offrent à-peu-près les mêmes symptômes, les mêmes caractères; et jusqu'à présent nous n'avons point de moyen qui puisse nous les faire distinguer. Enfin, on ne sait pas positivement si l'écoulement simplement blennorrhagique ou gonorrhée benigne exige les remèdes antisiphilitiques, ou si la guérison peut en être assurée sans le secours du mercure, etc.

Les moyens de communication de la siphilis laissent encore beaucoup de doutes à éclaircir. Une femme ou un homme attaqués d'un simple écoulement, d'apparence même simplement blennorrhagique, peut donner, par le coït et de prime abord ou comme symptômes primitifs, tous les symptômes de la vérole confirmée. A l'appui de cette opinion que beaucoup

de praticiens contestent, nous citerons le fait suivant emprunté d'un praticien respectable, et dont l'opuscule sur les maladies vénériennes n'est pas assez généralement connu, de M. Vigaroux, qui a le premier étudié auprès du malade les symptômes vénériens dans leurs diverses complications avec d'autres virus. Maladies vénérien.

« Six jeunes gens liés par l'amitié la plus étroite, au sortir d'un souper très-peu frugal, eurent tour-à-tour commerce avec la même fille qui leur donna la vérole à tous. Elle se manifesta chez quelques-uns avec les mêmes symptômes, chez les autres, par des symptômes très-différens. Le premier et le quatrième (je compte suivant l'ordre dans lequel ils se présentèrent pour être traités) prirent des chancres et des poulains; le second et le troisième prirent chacun la chaudepisse. Des deux autres, l'un prit un chancre, le sixième prit un seul poulain ».

» Ces symptômes ne se montrèrent sur aucun d'eux d'une manière précise que du septième au neuvième jour de l'époque de leur commerce. Un des deux qui avoit pris des chancres et un poulain, fut bientôt guéri par un traitement méthodique, et à la cinquième friction ces symptômes eurent entièrement disparu. Son ami qui étoit dans le même cas que lui, tomba dans un état si triste, qu'on craignit pour ses jours. Le poulain qui avoit beaucoup grossi pendant les bains et les autres préparations, changea de couleur, la peau en devint brune, et il perça de lui-même: il sortit par cette ouverture spontanée une matière très-peu liée, sanieuse et très-fétide; la peau se perça comme un crible, etc. On le fit passer tout de suite aux frictions mercurielles bien ménagées et à petite

Maladies vénérien.

dose; on enleva, par une opération de chirurgie, cette peau usée qui découvrit un ulcère profond et effrayant; mais la cinquième friction, au lieu d'arrêter les progrès de la maladie, provoqua une salivation abondante accompagnée d'ulcères dans l'intérieur de la bouche et autour de la langue, et d'un gonflement considérable aux glandes amygdales, qui l'empêchoit d'avaler le liquide. Le chancre de la verge avoit la même couleur que l'ulcère du poulain; la suppuration étoit ichoreuse aussi; les forces de ce jeune malade, qui avoit alors dix-huit ans, s'abbatirent considérablement: un traitement différent parut d'abord le ramener à la vie, mais néanmoins il périt ».

» Celui qui n'avoit pris qu'un chancre, se contenta de le brûler avec la pierre de vitriol bleu, et de faire quelqu'autres remèdes très-légers. Il s'est marié, se porte bien, et jusqu'ici les enfans qu'il a eus de son mariage, sont sains et jouissent de la meilleure santé. Celui qui prit le poulain, guérit de ce symptôme en passant par les remèdes, suivant la méthode des frictions; mais après la disparution de cette tumeur qui ne suppura pas et se dissipa lentement, il se forma des hyperostoses sur les os tibia des deux jambes, et une plus considérable encore sur la partie moyenne de l'os du coude du côté droit. Ces tumeurs furent accompagnées de douleurs si vives, qu'elles l'obligèrent à garder le lit: on ne put les calmer que par des narcotiques, dont on augmentoit graduellement la dose ».

» Des deux chaudepisses, l'une fut de la plus grande benignité; l'autre fut, au contraire, d'une malignité prodigieuse. Cette dernière, dont le traitement fut

conduit par un homme de l'art très-habile, résista pendant deux mois aux moyens curatoires variés et diversement combinés; elle céda enfin à l'usage du suc de cresson continué pendant long-tems à très-haute dose, ce qui lui fut conseillé par un médecin très-célèbre ».

Maladies vénérien.

Du reste, l'auteur de l'ouvrage que nous allons chercher à faire connoître, M. Capuron, n'a point eu l'intention de traiter à fond et de résoudre d'une manière positive les questions de cette nature. Il s'est borné à donner le tableau des symptômes des maladies vénériennes et de leur traitement, ainsi que l'indique le titre de son livre; et par-tout il s'est montré fidèle à ce titre.

L'auteur a eu principalement en vue de rendre facile l'étude des maladies vénériennes; il s'est attaché à en présenter le tableau dans un cadre aussi resserré qu'il lui a été possible, en sorte que ceux qui ne savent point, puissent en peu de tems prendre une idée de cette classe de maladies; et que ceux qui savent déjà, y trouvent l'avantage de retracer facilement à leur mémoire l'ensemble des connoissances qu'ils ont acquises plus ou moins péniblement.

Indocti discant, et ament meminisse periti.

On est, en effet, étonné de retrouver dans moins de quatre cents pages, à-peu-près tout ce qu'il importe de savoir sur la siphilis; et cet avantage est dû, moins aux distributions méthodiques que l'auteur a adoptées, qu'à la concision, à la simplicité et à la clarté de la rédaction. L'auteur a encore eu le bon esprit de passer très-légèrement sur les questions dépendantes de son sujet, mais néanmoins peu im-

Maladies vénérien.

portantes pour la pratique, et d'insister autant que le lui permettoit l'étendue de son ouvrage sur les points de clinique. Dans ceux-ci il s'est borné à la simple description de chaque affection siphilitique, qu'il a considérée par rapport à ses causes, à ses symptômes, au diagnostic, au pronostic et au traitement; seuls objets nécessaires, dit-il, pour celui qui aspire au glorieux et respectable titre de médecin.

A cette série d'objets, dont se compose la gloire du praticien, M. Capuron a ajouté l'histoire des complications des diverses affections vénériennes; il a bien fait entrer cette partie essentiellement clinique dans le cadre de son ouvrage; mais il ne s'y est pas assez arrêté. De même qu'il est impossible d'avoir traité un certain nombre d'affections vénériennes, et de les avoir étudiées avec cet esprit d'analyse, qui consiste moins dans le mot que dans la chose, sans avoir été frappé des embarras et des obstacles que causent ces complications; de même, ce semble, il devroit être impossible d'écrire sur ces maladies, sans traiter à fond cette importante question. Nous n'avons guères là-dessus que l'ouvrage déjà cité de M. Vigaroux; mais outre qu'il est incomplet, il a encore vieilli sur bien des points. Le praticien expérimenté à la fois et instruit qui entreprendroit de remplir cette tache, rendroit un grand service à la science.

L'auteur a divisé les matériaux de son ouvrage en deux parties: dans la première, il a traité successivement des affections partielles, soit primitives, soit consécutives qui se manifestent sur différens ordres ou systêmes d'organes; et il a assigné en même tems

tems le traitement qui convient à chacune de ces affections. Dans la seconde partie, il a fait connoître les remèdes spécifiques de la vérole confirmée ou inhérente à tout l'individu. Maladies vénériennes

Enfin, il a terminé son ouvrage par des considérations particulières relatives au traitement de la siphilis chez les femmes enceintes et chez les enfans; et par une pharmacopée anti-siphilitique ou tableau des remèdes soit officinaux, soit magistraux les plus usités dans le traitement de cette classe de maladies.

En général, les symptômes de l'affection vénérienne, les formes diverses sous lesquelles cette maladie se manifeste, sont ou locaux et primitifs, ou généraux et consécutifs. Les premiers, les symptômes locaux ou primitifs, s'observent dans les seuls endroits qui ont été soumis directement à l'infection; et leur apparition suit de près l'inoculation du virus. Les autres au contraire sont toujours le résultat de l'absorption, et se manifestent plus ou moins long-tems après l'infection; ils constituent ce qu'on appelle la vérole confirmée.

Dans la première partie, l'auteur a traité 1°. des affections causées par le virus vénérien, porté sur le systême muqueux, et par suite du catarrhe vénérien de l'urètre chez l'homme, de la même maladie portée sur le vagin ou sur l'urètre chez la femme, et des suites de cette même maladie soit chez l'homme, soit chez la femme. Ainsi, il a traité successivement du catarrhe chronique de l'urètre; de l'ophtalmie ou catarrhe oculaire qui succède à la suppression du catarrhe vénérien de l'urètre et du vagin; du flegmon des testicules, qui est la suite du même acci-

[redacted] Maladies vénérien.

dant; du gonflement de la prostate; des embarras de l'urètre; du phimosis; du paraphimosis; et des ulcères vénériens qui attaquent les membranes muqueuses.

2°. Il a fait connoître les affections causées par le virus vénérien sur le derme ou la peau. Ainsi il s'est occupé des taches vénériennes, des ulcères vénériens de la peau, des excroissances vénériennes, et des rhagades ou fissures vénériennes de l'anus.

3°. Il a étudié les affections causées par le virus vénérien porté sur le systême lymphatique, telles que les bubons vénériens.

4°. Il a traité des affections vénériennes du systême osseux, des douleurs ostéocopes vénériennes, de l'exostose vénérienne, et de la carie vénérienne.

5°. Il a examiné les affections vénériennes fixées sur les viscères des organes splanchniques, sur la tête, sur la poitrine et sur l'abdomen.

6°. Enfin, il s'est occupé des affections vénériennes portées sur l'économie en général, et, par exemple, des douleurs vénériennes universelles, et de l'atrophie siphilitique.

Avant d'aller plus loin dans l'exposition du plan de cet ouvrage, nous nous permettrons une seule réflexion sur cette espèce de classification. Depuis l'impulsion donnée par Bichat et par M. Pinel, on ne considère plus les maladies, dans un grand nombre d'ouvrages modernes, que sous le rapport de leur siége sur tel ou tel autre systême d'organes. Nous avons déjà fait connoître les nombreux inconvéniens attachés à cette méthode; nous allons en trouver ici une nouvelle preuve.

Pour s'être astreint aux bases de cette méthode,

l'auteur a été obligé de faire deux classes d'ulcères vénériens, ceux qui attaquent les membranes muqueuses, et ceux qui se portent sur le derme ou la peau. Or, je demande s'il y a la moindre différence entre les ulcères vénériens, considérés quant à leur siège? Je demande, sur-tout, si l'on peut dire que ces ulcères attaquent les membranes muqueuses ou la peau, lorsqu'on les voit détruire à la fois le tissu cutané, le tissu cellulaire, le tissu membraneux, et le plus souvent jusqu'aux fibres des muscles?

Maladies vénériens.

Ce n'est point sous le rapport de la différence du siège qu'il importe de considérer les ulcères vénériens, mais il faut les diviser d'abord en primitifs et en consécutifs, et les étudier ensuite dans les diverses complications auxquelles ils s'associent : voilà les considérations essentiellement pratiques qu'ils présentent, celles qu'il importe sur-tout de connoître.

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Capuron s'est occupé du traitement général de la maladie vénérienne. Après quelques considérations générales sur les causes de cette affection, sur ses symptômes et sur ses ravages, enfin sur les remèdes généraux propres à la combattre, l'auteur a examiné successivement chacun de ces remèdes et ses diverses préparations. Il en a discuté les avantages et les inconvéniens, suivant les circonstances et les indications qui se présentent; il en a apprécié les effets et assigné par conséquent les propriétés. C'est sous ces différens points-de-vue qu'il a examiné le mercure et ses diverses préparations, et les sudorifiques.

Une appendice sur les maladies vénériennes des femmes enceintes et des enfans, et sur les diverses

complications de la siphilis; des considérasions générales sur l'espèce de vérole ou siphilis nouvellement observée en Canada, et sur le *Siwin*, *Sibben* ou *Sibbens* des Ecossais; enfin, une pharmacopée abrégée, ou recueil des médicamens simples et composés qui conviennent dans les maladies siphilitiques, terminent et complettent ce tableau des maladies vénériennes qui, sous tous ces rapports, sera utilement étudié par les jeunes gens, et avantageusement consulté par les praticiens.

Nous ne chercherons pas à faire connoître par une analyse les différens objets dont se compose cet ouvrage; attendu qu'il n'est lui-même qu'une analyse des divers ouvrages publiés jusqu'à présent sur les maladies vénériennes, mais, sur-tout du traité de Bell, que l'auteur paroît avoir le plus souvent consulté, et qu'il a d'ailleurs bien fait de prendre pour son principal guide. Nous nous permettrons cependant quelques réflexions prises au hasard sur différens points de l'ouvrage; et pour suivre une marche *analytique*, nous irons du commencement à la fin.

Nous nous arrêterons un instant sur le titre de l'ouvrage: c'est une chose assez difficile, mais cependant bien importante, sur-tout dans le siècle où nous sommes, que de donner une belle intitulation à un livre. Le titre est en quelque sorte la physionomie de l'ouvrage, et malheureusement dans ce genre comme dans d'autres, bien de gens ne jugent que sur les apparences. M. Capuron a donc bien fait de donner un ton de nouveauté au titre de son tableau des maladies vénériennes; mais a-t-il aussi bien fait en

choisissant le mot Aphrodisiographie ? c'est ce que nous allons examiner.

[redacted]
Maladies vénerien.

C'est, depuis quelque tems, une manie fort à la mode que de renfermer dans un mot l'expression des différentes idées qu'on veut lui attacher ; et pour cela on a recours à la fois au grec, à l'hébreu, au syriaque, au latin, etc. Il paroît que ce n'est pas seulement en médecine que cette manie est en vogue ; l'auteur des Lettres à Emilie a critiqué ce mauvais goût, d'une manière aussi juste que spirituelle, en parlant des doctes commentaires qui ont été faits sur le nom de Neptune et sur ses différentes significations.

« Le procédé de ces docteurs, dit Demoustier, est infaillible : vous prenez la moitié d'une racine grecque, vous y joignez deux syllabes latines entre-mêlées selon le besoin de caractères hébreux, syriaques ou chaldéens ; et dès que votre mot commence à prendre figure, en modifiant une finale, changeant une voyelle et supprimant deux consonnes, vous renfermez dans le nom le plus bref les mœurs, la figure, le caractère et même les exploits d'un héros, etc. »

Quoi qu'il en soit, M. Demoustier n'a encore corrigé personne ; et tous les jours on compose avec des racines grecques des mots français, dans lesquels, pour trop vouloir dire, on finit par n'avoir rien dit. C'est là, ce me semble, ce qu'on peut reprocher à M. Capuron : son mot Aphrodisiographie ne dit rien de ce que l'auteur a voulu dire ; car des deux mots grecs dont on peut le faire dériver l'un ἀφροδιτη l'autre ἀφροδισια ; il n'y en a aucun qui signifie maladies vénériennes ; ainsi l'Aphrodisiographie, dans le premier cas, sera la des-

[redacted] Maladies vénérien.

cription de l'histoire de l'écume de la mer ou de Vénus à laquelle on a aussi donné ce nom, parce qu'on dit qu'elle est née de l'écume de la mer; et dans le second cas, celui qui est le plus favorable au prétendu sens de l'auteur, la description de l'histoire du temple de Vénus, ou des choses relatives au culte de cette déesse, dénomination par conséquent insignifiante et fausse dans ce cas-ci. On trouvera aussi dans le cours de l'ouvrage de M. Capuron quelques assertions un peu hasardées, et sur-tout cette assurance du diagnostic, cette certitude sur l'efficacité des remèdes qui ne laissent pas assez appercevoir les difficultés de l'art, et qui font que la pratique nous force tant à rabattre des idées que l'on puise dans les livres. C'est une remarque qui s'applique à presque tous les ouvrages de médecine, et que Montesquieu a faite avec autant d'esprit que de vérité. « Les livres de médecine, ces monumens de la fragilité de la nature et de la puissance de l'art, qui font trembler quand ils traitent des maladies même les plus légères, tant ils nous rendent la mort présente; mais qui nous mettent dans une sécurité entière, quand ils parlent de la vertu des remèdes, comme si nous étions devenus immortels. (Lettres persanes.) »

Nous citerons à l'appui de ces observations diverses un endroit où l'auteur range les regards lascifs et amoureux, parmi les causes de l'accident connu sous le nom de chaudepisse tombée dans les bourses: un autre dans lequel il conseille l'usage des topiques répercussifs contre ce même accident et dans les premières vingt-quatre heures où il a lieu (1): la

(1) Nul doute que, même à cette époque, les topiques

distinction des ulcères vénériens primitifs de ceux qui sont consécutifs, d'après cette considération que les premiers cherchent à pénétrer de dehors en dedans, tandis que les autres ont l'air de se manifester de dedans en dehors : la facilité que l'auteur trouve d'ailleurs à distinguer les ulcères vénériens de ceux qui ne le sont pas : enfin, la facilité avec laquelle il prétend reconnoître les douleurs vénériennes d'avec celles qui dépendent d'autres causes, d'après les signes commémoratifs, tels que l'aveu de quelque ancienne affection siphilitique, etc.

Malgré ces imperfections que le lecteur peut facilement corriger, et que l'auteur pourra aisément faire disparoître, si l'un et l'autre le jugent à propos, l'ouvrage de M. Capuron est, nous le répétons, un bon *compendium* des maladies vénériennes et de leur traitement.

L'auteur a sur-tout présenté avec beaucoup de clarté les moyens à employer contre les maladies vénériennes des enfans en nourrice : il a donné aussi, d'après Bell, une idée satisfaisante de l'espèce de siphilis nouvellement observée en Canada, et du siwin des Ecossais, deux formes de la maladie vénérienne dont nous n'avons pas encore eu occasion de parler dans ce journal, et sur lesquelles nous rapporterons tout au long ce que M. Capuron en a dit.

répercussifs ne doivent produire, dans plusieurs circonstances, des effets fâcheux ; nous en avons quelques exemples. Nous nous sommes très-bien trouvés d'appliquer à ces accidens l'usage des opiatiques que Sarcone a conseillés d'une manière générale dans le principe de toutes les inflammations, et lorsque la maladie dépend encore de l'irritation ou de la douleur.

Maladies vénérien.

Par rapport au traitement de la maladie vénérienne chez les enfans en nourrice, l'auteur s'exprime ainsi :

« Quant à la méthode curative, on n'a pas toujours été d'accord sur les moyens qu'on devoit employer. Nicolas Massa recommandoit un traitement suivi par les frictions. D'autres praticiens considérant, avec Hippocrate (1), le lait de la nourrice comme le seul moyen de guérir les enfans malades, ont fait l'application de ce précepte au traitement de la vérole héréditaire et congéniale. »

« Ce fut d'après ce même précepte que, vers la fin du siècle dernier, les médecins de l'hospice de Vaugirard se proposèrent d'administrer le mercure aux nourrices, afin de rendre leur lait médicamenteux et de guérir les enfans infectés de virus vénérien. Les premiers essais de cette méthode furent séduisans. Le mercure ainsi administré parut ranimer l'action vitale et les fonctions de tous les organes. Loin d'être fatiguées par ce traitement, les nourrices prirent de l'embonpoint. Elles furent moins incommodées du mercure que dans toute autre circonstance, quoiqu'elles en prissent une dose presque double. On vit enfin que ce médicament, donné à la nourrice seule, détergeoit les ulcères du nourrisson et ranimoit ses forces languissantes. »

« Cette apparence de succès fit d'abord conclure qu'une portion du spécifique avoit été détournée au profit des enfans. Mais un an s'étoit à peine écoulé, que l'expérience fit révoquer un jugement qui ne pouvoit être long-tems favorable, parce qu'il avoit été

(1) Mémoire du docteur Doublet, 1781.

trop précipité. On s'apperçut qu'on s'étoit mépris dans [redacted]
le diagnostic, et que les affections qui avoient cédé Maladies vénérien.
à ce traitement n'étoient rien moins que vénériennes. Il fallut donc réitérer les essais : ce qui fit reconnoître l'insuffisance de cette méthode (1). Comme on soupçonnoit que le mercure avoit été trop épargné, on essaya de l'administrer à la plus haute dose possible. Mais précautions inutiles ! les symptômes vénériens montrèrent toujours la même opiniâtreté ; et s'ils disparurent quelquefois, il s'en manifesta bientôt après de nouveaux, qui prouvèrent que le virus n'avoit point été combattu, pas même attaqué. Alors on eut recours à une espèce de traitement mixte. L'enfant fut mis à l'usage du sublimé corrosif, dans un véhicule convenable, et on administra en même tems les frictions à la mère ou à la nourrice. »

« Les résultats de ce nouveau procédé surpassèrent toute attente, et les enfans n'en éprouvèrent aucun accident. Aussi, le plus grand nombre des praticiens l'ont-ils adopté comme le plus propre à guérir la maladie vénérienne chez les nouveaux nés. Avant de le mettre en usage, on y prépare d'abord la mère ou la nourrice. Si elles sont dans le tems des couches, on se comporte, pendant les dix ou douze premiers jours, comme pour une femme saine (2), afin de ne point exaspérer la fièvre de lait, ni déranger l'écoulement des lochies. Ensuite on prescrit les boissons délayantes, quelques bains, de légers purgatifs ; et on passe à l'onguent mercuriel, qu'on

---

(1) Journ. de Méd, mois de mai 1785, pag 37.
(2) Lagneau, Dissert. citée, pag. 131.

Maladies vénérien.

administre à la dose d'un gros, tous les deux jours. Si l'on redoute la salivation, on peut substituer aux frictions la liqueur de Vanswiéten, dont on ne donne que la demi-dose tous les matins. »

« Ce traitement doit être secondé par une légère décoction de riz, de salsepareille ou de bardane, dont les nourrices font leur boisson ordinaire. Quelquefois la maladie est si invétérée, qu'elle résiste aux mercuriaux les mieux administrés. On les combine alors avec les sudorifiques, sous forme de tisane ou de syrop. »

« Quel que soit le procédé qu'on emploie pour guérir la mère ou la nourrice, on traite aussi le nourrisson par le sublimé, par les frictions, ou par le muriate de mercure doux, dont on proportionne la dose à son âge et à ses forces. Dans les six mois après la naissance, le sublimé, ou muriate suroxigéné de mercure suffit, à la dose d'un vingt-quatrième de grain (1). Pour un enfant d'un à trois ans, on peut en donner un douzième de grain dans un look adoucissant; celui de trois à cinq ans peut en prendre un huitième de grain ou le quart de la dose. On monte ensuite graduellement jusqu'au sixième ou au quart de grain, à mesure que le malade approche de la puberté. »

Enfin, on ajoute à ces moyens l'usage des sudorifiques, si les circonstances l'exigent.

---

(1) De Horne, Observ. sur l'administration du mercure, tom. 1, pag. 41.

La suite au prochain cahier.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Considérations physiologiques sur le pouvoir de l'imagination maternelle durant la grossesse, et sur les autres causes prétendues ou réelles des difformités et des variétés naturelles; par J. B. Demangeon, *docteur en philosophie et en médecine*, etc, *in*-8°. 72 *pag. Paris, chez l'auteur, rue Hauteville, n°.* 44.

L'auteur a eu pour but d'éclairer le public sur les préjugés relatifs aux effets de l'imagination et de son influence sur le fœtus durant la grossesse. L'auteur accorde quelque influence aux affections de l'ame; mais il veut aussi que l'on prenne en considération une foule d'autres circonstances; telles que l'époque de la conception, par rapport à l'époque des règles; l'état de la santé de la mère; la nature de l'air qu'elle respire; son régime de vie; sa tranquillité; etc., etc. Bibliographie méd.

Médecine légale, et Police médicale, de P. A. O. Mahon, *professeur de médecine légale et de l'histoire de la médecine à l'Ecole de médecine de Paris; médecin en chef de l'hospice des vénériens de Paris; membre de la Société de médecine, etc., etc.*

Avec quelques notes de M. Fautrel, ancien officier de santé des armées. Trois vol. in-8°.; prix, pour Paris, 15 fr., et 20 fr. franc de port par la poste. A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23, acquéreur du fonds de M. Buisson et de celui de Mme. Desaint.

Incessamment nous reviendrons sur cet ouvrage, que

Bibliographie méd.

Les embarras qui avoient été la cause de son interruption n'existant plus, le desir des savans sur-tout dans l'étranger s'étant manifesté pour que l'on reprît un journal dont ils avoient long-tems joui, et dont l'interruption même leur avoit fait vivement sentir l'utilité, la Société Philomatique se détermine à le recommencer le 1er. octobre 1807.

Conditions de l'abonnement.

Au lieu d'une feuille, comme par le passé, les souscripteurs recevront deux feuilles in-4°., caractère cicéro, le 1er. de chaque mois, à dater du 1er. octobre 1807. L'abonnement finira le 30 septembre 1808.

Le prix de l'abonnement sera de 13 fr. pour Paris, et 14 fr., franc. de port, pour les départemens. On s'abonne actuellement chez BERNARD, quai des Augustins, n°. 25, éditeur des Annales de Chimie. On ne reçoit pas d'abonnement de trois, ni de six mois.

Si les anciens souscripteurs expriment le desir de voir la lacune de mars 1805 au mois de septembre 1807, remplie pour completter leur collection, de concert avec la Société Philomatique, le nouvel éditeur s'empressera de seconder le vœu.

On est prié d'affranchir les lettres.

Lettre au Rédacteur du Journal-général de médecine, par le docteur GARIGUE, *chirurgien à Bruges.*

On a oublié de dire que ma dissertation (1) sur un nouveau lieu d'élection pour l'amputation à la jambe se vendoit chez LEVRAULT à Strasbourg, et

(1) Voy. Journ. Gén. de Méd. pag. 457, tom. 29.

chez LENORMAND, rue des Prêtres-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 17, à Paris.

Je crois aussi, Monsieur, qu'il s'est glissé une erreur dans l'analyse qui a été faite de cette dissertation. On dit à la fin du deuxième paragraphe : « En conséquence il veut qu'on scie le tibia au niveau du sommet de la tête du péroné. »

J'ai dit page 16 de la dissertation : « dans deux cas qui ont été heureux, j'ai scié le tibia à cet endroit, mais c'étoit un lieu de nécessité. Je préfère cet endroit à l'amputation de la cuisse. (Page 4). » Dans d'autres cas, que je n'ai pu suivre jusqu'à la fin de la guérison. (Page 16), j'ai scié sur le milieu de la tête du péroné; c'est le lieu que je choisirois, si la maladie n'y mettoit obstacle : c'est donc là le lieu d'élection que je propose.

Programme des prix proposés par l'Académie de Marseille, pour l'année 1809.

On se plaint généralement que les affections pulmonaires sont beaucoup plus communes depuis plusieurs années, qu'elles ne l'étoient autrefois dans les contrées méridionales de la France, baignées par la méditerranée. Des étrangers et des habitans des départemens éloignés, au nord et au nord-ouest, atteints de la consomption pulmonaire, viennent ordinairement habiter nos plages méridionales, et quelques-uns de ces dernières régions s'en éloignent.

Lorsque cette maladie redoutable est formée, on obtient communément si peu de succès des remèdes administrés selon les règles ordinaires et d'après les meilleurs auteurs, que l'humanité réclame de nouvelles recherches, des moyens mieux adaptés aux localités, et un plan de traitement plus heureux. D'après ces considérations, l'Académie de Marseille propose, pour le concours d'août 1809, les questions suivantes :

« 1°. Rechercher quelles sont les causes prochaines et éloignées de la phthisie ou consomption pulmonaire, dans l'espace compris depuis Perpignan jusqu'à Nice, et depuis la mer jusqu'à dix lieues dans l'intérieur des départemens situés dans cette ligne ? »

« 2°. Dans cette étendue, y a-t-il des lieux où la pulmonie se manifeste plus fréquemment, et quelles classes d'individus en sont le plus communément affligées ? »

« 3°. Quels sont les meilleurs moyens de la prévenir chez ceux qui y sont disposés, et lorsqu'elle est dans sa première période ou dans son état de formation ? Quels sont ceux qui peuvent la guérir, ou au moins la pallier, lorsqu'elle est déjà formée ou présumée l'être ? »

« 4°. Quelles sont les espèces d'affections chroniques de la poitrine qui exigent l'éloignement des plages maritimes ? Quelles sont les saisons où ce changement est rigoureusement nécessaire, et quels lieux sont les plus favorables à la guérison ? »

Les concurrens sont invités à rechercher si, dans la plupart des cas, les affections pulmonaires ne sont pas liées à une débilité générale, ou sous l'influence d'un état morbifique de tout le système, et jusqu'à quel point elles alternent avec d'autres maladies.

Dans la solution de la troisième question, ils examineront les avantages et les inconvéniens du régime tonique et du régime débilitant, de la gymnastique ou du travail corporel, de l'équitation, de la navigation et du balancement. Ils rapporteront les observations que leur pratique leur aura fournies sur les effets de quelques remèdes nouveaux, et notamment de la digitale pourprée.

Dans la quatrième question, ils indiqueront la nature ou l'espèce d'atmosphère à laquelle il convient de donner la préférence, selon les degrés de la maladie.

Les mémoires ne seront reçus que jusques à la fin de juin 1809 ; ils devront être adressés franc de port à M. Achart, secrétaire perpétuel de l'Académie. Ces conditions sont de rigueur.

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

USAGE *de l'arsenic dans la médecine interne; par le docteur* DESGRANGES, *médecin à Lyon.*

At prudenter à prudente medico.
Boërh.

Sur l'arsenic.

Depuis long-tems les médecins anglais emploient les préparations arsenicales à l'intérieur dans l'exercice de l'art de guérir; et déjà depuis quelque tems nos journaux de médecine en font mention fréquemment, citant avec éloge les cas nombreux pour lesquels ce remède, réputé naguères poison indélébile, a été administré par eux avec avantage. S'il est louable de travailler à la découverte de nouveaux secours contre les maladies opiniâtres qui semblent résister à tous les remèdes connus, et passent dès-lors pour incurables; s'il est permis dans cette intention de se livrer à des essais et de s'enhardir à user des substances vénéneuses, on conviendra qu'on est tenu pour lors à des précautions sans nombre, et à mettre dans cette sorte de prescription une prudence et un discernement que le commun des praticiens n'est pas en état d'y apporter. On ne

Sur l'arsenic.

sauroit user de trop de réserve dans la sanction de pareils remèdes, comme dans leur administration : il n'appartient qu'à des médecins sages et éclairés, qu'à des médecins honnêtes qui connoissent tout le prix de leurs semblables, d'employer à la conservation des hommes les choses qui paroissent n'avoir été faites que pour les détruire. C'est bien ici le cas de rappeler le conseil de Boerhaave, déjà exprimé en partie dans mon épigraphe : « Il y a manière et tems d'administrer de tels remèdes sans inconvénient, et il ne faut pas en faire usage si on les ignore. » *Abstine, si methodum nescis.*

Je crois faire une chose utile en présentant ici, sous un point de vue rapproché, tout ce qu'on trouve épars dans divers ouvrages sur l'arsenic considéré comme médicament interne, et employé

1°. Dans le traitement des fièvres intermittentes ;

2°. Pour la curation des cancers, dartres et autres maladies fâcheuses.... Ce tableau, qui manque à la science, pourra mettre les médecins à même d'apprécier ce remède, de juger ses effets avec connoissance de cause, et de l'administrer, au besoin, avec la sa-

gesse et la méthode que commande son usage.

Sur l'arsenic.

§. I. *De l'arsenic, dans le traitement des fièvres intermittentes.*

Il y a plus d'un siècle que différens médecins ont recommandé l'usage interne de l'arsenic dans la cure des fièvres intermittentes. Linsenbarht en allemand (*Rosinus Lentilius*) qui exerçoit la médecine à Stuttgard vers la fin du 17e. siècle, passe pour être le premier qui ait parlé de l'usage interne de l'arsenic dans le traitement des fièvres d'accès, quoiqu'il ait fait mention, lui-même, d'un médecin de Copenhague, qui regardoit sa décoction comme infaillible dans toutes les espèces de fièvres, sans en excepter la quarte. Wepfer parle de cette même décoction qu'on lui avoit appris être très-efficace dans les fièvres (1); et Frédéric Hoffman, ce semble, n'étoit pas éloigné d'aprouver un pareil remède, puisqu'il a pris la peine de disculper les anciens médecins des reproches que leur ont faits les modernes, de donner intérieurement l'or-

(1) *De cicutâ aquaticâ, cap.* 20, *hist.* 15, *schol.* 3.

Sur l'arsenic.

piment et le réalgar (1). Melchior Friccius, médecin d'Ulm, a publié en 1681, 9 ans après, un traité sur la vertu des poisons dans la curation des maladies les plus opiniâtres; il n'a pas craint de ranger dans la classe des remèdes le sublimé corrosif, l'euphorbe, l'aconit, la jusquiame, la ciguë, la bella-dona, l'arsenic, etc.; il assure avoir souvent éprouvé l'efficacité de ce dernier dans les fièvres intermittentes, pour lesquelles ses effets sont, dit-il, aussi sûrs que ceux du quina. Selon cet écrivain, l'arsenic possède toutes les propriétés que l'on a coutume d'attribuer aux remèdes les plus efficaces, et il n'a jamais trompé l'espoir du médecin ni des malades. *Experientia nos docebit arsenicum in febribus intermittentibus adhibitum, omnes eas dotes possidere quibus optima remedia prœdita esse debent* (2). Un autre médecin allemand, nommé Selvolgtius, qui exerçoit à-peu-près à cette époque, dit avoir fait user de l'arsenic dans cinquante cas

---

(1) Dictionnaire de chimie de Macquer, au mot arsenic.

(2) *Tractatus medicus de virtute venenorum medica, Ulmæ*, 1693, *p.* 36, *cap. de arsenico.*

semblables (1) ; et Gaspard Neuman, chimiste prussien, parle dans sa chimie d'un spécifique contre la fièvre, réputé fameux à Berlin, qui n'étoit qu'une préparation d'arsenic ; remède qu'on a reproduit souvent sous le nom de gouttes contre la fièvre (2). Ce sont ces gouttes qui, essayées avec succès à l'infirmerie du comté de Stafford, et décomposées, ont fait naître au docteur Fowler, qui en est médecin, l'idée d'une préparation particulière. Elle consiste à faire bouillir de l'arsenic, par exemple, à la dose de soixante-qnatre grains, avec le même poids d'alkali fixe végétal très-pur, ou bien le double de nitre purifié, dans chopine d'eau distillée jusqu'à sa parfaite dissolution, ajoutant, lorsqu'elle est refroidie, une once d'esprit de lavande composé, et suffisante quantité d'eau distillée pour faire le poids de 15 onces et demie, poids de Troyes. Il en ré-

Sur l'arsenic.

(1) *Propeuticon inaugurale de permissione prohibitorum, et prohibitione permissiorum*, in-4°. *Jenâ*, 1700.

(2) Les gouttes arsenicales se trouvent décrites dans la matière médicale de Lewis, et on les a vu débiter en France en 1800, sous le nom d'Elixir fébrifuge minéral. (Rec. périod. de la Soc. de Méd. de Paris, tom. 9, pag. 402 et suiv.)

[redacted] Sur l'arsenic,

sulte une sorte d'arséniate de potasse liquide ou non cristallisé, préparé extemporanément. Quatre-vingts gouttes de cette solution contiennent à peu-près un demi-grain d'arsenic. Fowler l'administre comme fébrifuge à la dose de dix à douze gouttes deux ou trois fois par jour aux adultes, et de deux à cinq gouttes de même aux enfans de l'âge de deux à quatre ans, pendant cinq jours consécutifs, au bout desquels, si les accès fébriles sont arrêtés, ce qui arrive le plus souvent, il suspend le remède trois jours de suite, pour le faire reprendre pendant trois autres jours, afin de prévenir la rechûte... En général, cette dissolution donnée à petite dose n'a aucun effet sensible ; quelquefois cependant elle occasionne des nausées et des coliques ; mais sans aller jusques à faire vomir ou à purger, ce que l'on peut éviter, au surplus, par de petites doses de laudanum. D'autres fois elle produit des engorgemens de la face, une sorte de bouffisure, de l'innapétence, des douleurs à l'estomac, une légère éruption ortiée, etc., le tout sans conséquence.

Fowler, qui a écrit sur ce sujet en 1786, nous apprend que sa préparrtion lui a réussi dans cinquante-deux cas de fièvres intermit-

tentes, dont la plus grande partie étoient tierces ; dans seize cas de fièvres rémittentes, et sept de maux de tête périodiques. Plus loin il ajoute que, sur deux cent quarante malades, cent soixante-onze ont été parfaitement guéris par la solution, et que quarante-cinq l'ont été par le quina, après avoir résisté à la solution ; mais dans vingt-quatre cas, il y a eu de la faute des malades. Sur l'arsenio.

Il est fait mention, dans le même ouvrage, 1°. que le docteur Arnold de Leicester a essayé cette même solution arsenicale dans quatre-vingts cas de fièvres intermittentes quotidiennes tierces et quartes, et l'a vu rarement échouer ; 2°. que le docteur Withering a guéri, par son usage, trente-trois fébricitans, et que dans ce nombre trois seulement se sont plaints de douleurs à l'estomac, de perte d'appétit, et ont eu le visage bouffi. .... Mais la fièvre a été guérie, et les autres symptômes ont cédé à une dissolution de sel de tartre (1). Ce dernier médecin est con-

(1) Il paroît que les matières absorbantes, et surtout les alkalines, sont très-efficaces contre le poison arsenical, à cause de la propriété qu'a celui-ci de se combiner et de se neutraliser en quelque sorte avec ces substances. Hoffeland, médecin de la cour

Sur l'arsenic.

vaincu que, dans les cas de foiblesse extrême avec une trop grande irritabilité de l'estomac et d'autres accidens qui ne permettent pas le quina à assez hautes doses, comme aussi dans les fièvres, sous forme quotidienne, avec des paroxysmes prolongés, l'usage de l'arsenic triomphera toujours. Il ajoute que Fréer, chirurgien à Birmingam, a donné ce remède à plus de mille malades, sans aucun inconvénient; mais ces trois praticiens l'administrent à des doses infiniment moindres que Fowler. Un médecin du comté de Dorset, ayant traité beaucoup de malades avec l'arsenic, a rapporté que ce remède manquoit rarement d'arrêter des

de Weimar, recommande dans les empoisonnemens par l'arsenic, d'abord un vomitif, puis l'huile de tartre par défaillance, à la dose de 60 gouttes d'heure en heure, conjointement avec de l'huile, du lait et des émolliens à l'extérieur, ce qui lui a parfaitement réussi. Le foie de soufre et l'huile d'anis ne conviennent, selon lui, que pour dissiper les accidens consécutifs. (Nouveaux Mémoires de l'Acad. impér. des curieux de la nature, tom. VIII, 1791, à Nuremberg). On peut voir des expériences contraires, faites sur des animaux par le médecin Caëls, dans les Mémoires de l'Acad. impér. et royale des Sciences de Bruxelles, vol. in-4°. 1783.

accès de très-bonne heure, mais que la fièvre étoit sujette à des retours, et qu'en revenant au même moyen il étoit facile de la dissiper. Il avoue qu'il a vu plus d'une fois des fièvres guéries de cette manière, se terminer par la paralysie des extrémités inférieures. Sir Georges Baker, dans ses excellentes observations sur les fièvres intermittentes, parle de ce remède (l'arsenic) uni à l'opium, comme étant fort en usage parmi les gens du peuple. Quelquefois il occasionnoit des vomissemens violens, des coliques et la dyssenterie; mais c'étoit lorsque des malades, impatiens de guérir, forçoient la dose du fébrifuge (1).

Sur l'arsenic.

Robert William, médecin de l'hôpital de Finsbury, à Londres, a fait l'épreuve de la solution fowlérienne dans plusieurs cas de fièvres intermittentes au nombre de près de cinquante, et sur des sujets de différens âges qu'il a eu à traiter au printems de 1806, et toujours avec un heureux succès. Il a publié le détail de ses observations dans le Journal de Médecine anglais, afin, dit-il, de faire rendre justice à son ami Fowler,

(1) Journ. de Méd., traduit de l'anglais par Masuyer, médecin à Dijon, an 1786, pag. 159 et suiv.

Sur l'arsenic.

qui a eu ses détracteurs. Il invoque le témoignage du chirurgien Bell et des docteurs Marsh et Péarson, qui en ont eu connoissance. William finit par dire : « Qu'il ne connoît point de remède plus sûr contre la fièvre que la dissolution d'arsenic, quand on l'emploie avec précaution, ni qui produise l'effet qu'on se propose d'une manière plus agréable et plus efficace ». Il l'a donné à différens âges, depuis cinq ans jusqu'à soixante-douze, à des doses proportionnées, sans occasionner ni douleurs ni tranchées.

.... Parmi les malades traités par William, je dois signaler Charles Dévés, âgé de 12 ans, maigre et délicat, qui avoit, au mois d'avril 1787, une fièvre quotidienne très-régulière, avec une disposition aux congestions abdominales, lequel n'en fut pas moins très-heureusement et très-promptement guéri par ce remède. (Masuyer, L. cit. an. 1787, pag. 152 et suiv.)

On connoissoit avant Fowler une préparation d'arsenic fort usitée en Angleterre ; c'est le tartre arsenical, formé en beaux cristaux par l'union de ce demi-métal avec l'acide tartareux, à l'instar de la combinaison de la partie métallique de l'antimoine avec le même aci-

de, pour obtenir le tartre stibié. On le donnoit dissous dans un menstrue et par gouttes. Comme on avoit vu d'abord que l'arsenic étoit peu soluble dans l'eau (1), on pensa que le meilleur moyen de rendre cette solution plus facile étoit d'en faire un sel neutre..... Macquer a fait connoître, il y a plus de 60 ans, un sel neutre arsenical, formé de l'arsenic combiné avec un alkali fixe jusqu'au point de saturation (2). On l'obtient d'un mélange d'arsenic cristallin blanc et de nitre purifié, à parties égales, distillé dans une cornue à feu gradué. La masse saline qui se trouve au fond de la retorte est dissoute dans de l'eau chaude; celle-ci filtrée est mise à évaporer; ce qui fournit des cristaux en prismes quadrangulaires, terminés par une pyramide quadrangulaire, et qui sont l'arséniate de potasse. .... Le même chimiste, le savant Macquer, a

Sur l'arsenic.

(1) L'arsenic ne paroît point être attaqué par l'eau, mais son oxide se dissout très-bien dans ce menstrue, en quantité un peu plus grande à chaud qu'à froid; et sa dissolubilité varie suivant que l'arsenic a été plus ou moins oxidé. Fourcroy, Elémens de chimie, etc.

(2) Recueil de l'Acad. des Sciences de Paris, an 1740 et 48; et Diction. de chimie, tom. 3, au mot Sel neutre arsenical.

Sur l'arsenic.

aussi parlé de l'arséniate de soude qui, suivant lui, diffère peu du précédent.

Le docteur Pearson, médecin de l'hôpital de Saint-Georges de Londres, dont Robert William s'appuyoit en 1786, est devenu grand partisan de l'arsenic, qu'il traite d'une manière particulière. Sa préparation est connue sous le nom de *aqua natri arseniati*, eau d'arséniate de soude, et consignée dans son petit livre, *Pharmacopeia georgiana*; la voici :

Arséniate de soude, 16 grains; eau distillée, une livre; faites dissoudre. La dose en est depuis un gros (60 grains) jusqu'à deux, qu'il donne en plusieurs fois dans le jour avec de l'eau ou un autre véhicule.... Le docteur Valentin, qui nous a fait connoître cette nouvelle solution arsenicale, observe que le sel de Macquer, ci-dessus rapporté, est le résultat de la décomposition du nitrate de potasse par l'acide arsénieux en arsenic blanc du commerce, aidé du calorique, et que par ce procédé il peut n'être pas parfaitement neutralisé, et dès-lors offrir un remède absolument délétère (1), tandis

(1) Mais ce sel, que Fourcroy a nommé arséniate acidulé de potasse, peut passer à l'état de sel neutre

que le sel de Pearson dépend de la combinaison de l'acide arsenical pur avec la soude pure. Dans celui-ci, l'acide arsenical est obtenu par la fixation de l'oxigène de l'acide nitrique sur l'acide arsénieux qui passe à l'état d'acide arsenical : l'acide obtenu, dissous et filtré, peut être combiné avec la dissolution de soude pure jusqu'à parfaite saturation. Après la filtration et l'évaporation, on obtient un sel neutre en cristaux toujours purs, ce qui est rigoureusement essentiel pour son usage en médecine (1). Sur l'arsenic.

C'est donc avec raison que Pearson juge sa préparation supérieure à celle de Fowler. Le remède qu'on compose avec elle est plus sûr, moins fort et d'un effet moins équivoque. Son auteur, depuis plusieurs années,

---

par une addition de potasse, et conséquemment ne conserver plus rien qui empêche son usage à l'intérieur, *positis ponendis*. (Dict. de chimie, par Charles-Louis Cadet, au mot Arséniate de potasse. Voy. aussi le Traité élémentaire de chimie, par Lavoisier, tom. 1, pag. 269; et le Cours élémentaire de pharmacie chimique de Simon Morelot, tom. 3, p. 266.)

(1) On trouve la recette de cette préparation, en latin, dans le Journ. Gén. de Méd., par Jn. Sédillot, tom. 22, pag. 338; et en français, dans les Annales de médecine de Montpellier, par M. Baumes, tom. 8, pag. 57.

Sur l'arsenic.

n'administre jamais d'autre fébrifuge, et il n'en a vu résulter aucun des accidens que l'on redoute si fort, ni coliques, ni oppression, ni phthisie, ni agacement nerveux, etc. Le duc d'Yorck a été guéri par ce moyen d'une fièvre intermittente qui avoit résisté au meilleur quinquina, ce qui est à la connoissance des médecins de Londres.

En Angleterre et en Amérique, au rapport du savant Valentin (1), on vend une solution arsenicale qui a précédé celle de Fowler, et qui s'administre de même par gouttes. Le nouveau dispensaire d'Edimbourg en a parlé avec avantage pour les affections cutanées de l'espèce lépreuse, sous le nom de *solutio mineralis arsenici*. Le docteur Robert Jackson a employé la solution d'arsenic à St.-Domingue avec plus de fruit que le quinquina dans les fièvres à types réglés, dans les insidieuses et malignes de ces contrées qui sévirent parmi les troupes anglaises en 1794 et 95, etc.; et David Macliesh,

(1) Il est inutile, je pense, de prévenir qu'une bonne partie des faits consignés dans ce manuscrit est due à ce médecin recommandable par ses lumières et ses travaux, et empruntée des journaux de médecine où il les a disséminés.

chirurgien du 57e. régiment anglais, se servoit de ce même remède en Corse, contre les fièvres qui y régnèrent en 1795 et 96, sans aucune suite fâcheuse. Il a guéri, par son secours, beaucoup de fièvres tierces qui avoient résisté à l'écorce du Pérou et autres remèdes usités ; d'où il conclut que c'est un moyen utile dans les intermittentes opiniâtres(1). Walker, pharmacien chimiste de l'hôpital d'Oxford, dit avoir employé avec beaucoup de succès la dissolution arsenicale de Fowler, pour la cure des fièvres intermittentes, la combinant quelquefois avec le quinquina.

Sur l'arsenic.

Benjamin Barton, professeur en l'université de Pensilvanie, a employé l'oxide d'arsenic en substance, uni à l'opium (par exemple, un grain du premier, mêlé avec quatre ou huit du second, et du miel ou du savon s. q., pour en composer seize pillules, dont il fait prendre deux ou trois à un adulte dans le cours de vingt-quatre heures durant l'apyrexie): deux grains lui ont suffi souvent pour guérir une fièvre intermittente qui a duré plusieurs semaines. Il a observé que, dans la plupart des cas, les

---

(1) Annales de Médecine, de Duncan.

Sur l'arsenic.

trois seizièmes d'un grain d'arsenic suffisoient pour une période de ving-quatre heures.... Aux enfans qui avalent difficilement les pillules, Barton les fait délayer dans une eau de gomme arabique et les donne par gouttes, ce qui lui permet d'évaluer la quantité de minéral que chaque dose contient (1). Ce médecin pense que l'arsenic donné en substance guérit plus certainement les fièvres qu'aucun autre remède des règnes minéral et végétal, excepté l'écorce du Pérou. Il n'a rencontré que trois cas où l'usage de l'arsenic ait été suivi d'un oëdème à la face, mais qui s'est dissipé (2).

Si l'Angleterre a eu de nos jours des médecins très-partisans de l'administration intérieure de l'arsenic, l'Allemagne en a trouvé de plus grands encore dans les docteurs De Pleniez, père et fils. Le premier a prescrit ce minéral en substance pendant plus de quarante ans de suite, contre les fièvres intermittentes tierces et quartes, sans qu'il en soit jamais résulté aucun accident ; et le fils

---

(1) Journ. Gén. de Méd., par M. Sédillot J^n., t. 24, pag. 315.

(2) Ann. de la Soc. de Méd. prat., par Baumes, 3e. vol.

(Joseph)

(Joseph) professeur en médecine à Vienne en Autriche, et médecin de la maison des Orphelins, dit avoir eu beaucoup à s'en louer, sur-tout dans les fièvres d'accès qui régnèrent dans l'automne de 1780, lesquelles participoient du caractère des pituiteuses (1). C'est sous la forme d'une poudre assez composée, que l'un et l'autre l'ont fait prendre. La recette de ce fébrifuge héroïque, pour me servir de leur dénomination, est la suivante : Sur l'arsenic.

Arsenic blanc,
Myrrhe choisie,
Terre sigillée rouge,
Poivre-long, de chaque à gros.
Fleurs de Soufre, demi-once.
Bézoard minéral, un gros.

Mêlez et faites du tout une poudre très-subtile, dont la dose est de six à huit grains, une ou deux heures avant l'accès, avec une infusion de fleurs de sureau ou de camomille, etc.

Le fils du Dr. de Plenciz fait observer que leur formule est ainsi ordonnée, afin que 1°. les aromates relèvent le ton des premières voies, toujours en défaut dans les fièvres d'accès,

(1) *Acta et observata medica, etc.*, cap. *IV*, *Pragæ et Viennæ*, 1783.

Sur l'arsenic.

2°. que le soufre sublimé atténue la qualité délétère de l'arsenic; car de son mélange avec ce minéral il peut résulter, selon lui, quelque chose de semblable à la chaux d'antimoine, ainsi que sa conversion en un sel neutre. N'est-ce pas à raison de cette sorte de combinaison que Dehénne, médecin à Lille, a prescrit le bézoard minéral contre ce poison pris à l'intérieur, etc. (1)?

Ces deux praticiens assurent n'avoir jamais rencontré de fièvres intermittentes, même les plus rebelles, qui n'aient cédé à trois prises de ce remède, et ils n'en ont jamais vu résulter de mauvais effets; tandis que l'arsenic donné d'une autre manière, en décoction, par exemple, a produit fréquemment des accidens fâcheux, comme on le voit dans l'*Annus medicus* de Storck, 1759, et dans l'histoire des fièvres intermittentes, par Trnka, t. 1, p. 397; de sorte qu'ils regardent comme très-heureux de posséder un remède pareil, ne fût-ce que pour les cas où tous les autres ont échoué, *in hoc sacra adhuc speranda sit anchora.*

En général, dit le docteur de Plenciz fils,

---

(1) Journ. de Méd. par Vandermonde, tom. 10, pag. 330.

ce remède n'opère pas d'une manière uniforme; tantôt il purge, tantôt il fait vomir : il pousse par les urines, ou procure des sueurs, mais toujours sans qu'il s'ensuive aucune incommodité, si on excepte un peu de bouffissure au visage, qui cède facilement à une ample boisson d'émétique..... Qui pourroit raisonnablement, ajoute-t-il, nous accuser d'imprudence, mon père et moi, d'user d'un moyen que nous avons reconnu si efficace? *In prudentis enim medici manu, nullum remedium, in imprudentis enim manu, et levissimum, audaciam redolet.*—Les docteurs de Plenciz me paroissent avoir donné intérieurement l'arsenic en substance, à plus haute dose à la fois qu'aucun médecin, puisque dans six grains de leur poudre fébrifuge, ce minéral y est pour un douzième ou treizième et dans huit près d'un sixième de grain (1). On comprend combien est foible et presque nul l'adoucissement que peut procurer le bézoard minéral, qui ne se trouve ici qu'à une dose de moitié moindre que celle

Sur l'arsenic.

(1) On trouve, dans les Mêlanges des curieux de la nature, la formule d'une poudre contre la fièvre, où l'arsenic entre pour un quart de grain par chaque dose; et cette dose encore étoit jugée trop forte et dangereuse. Déc. 2, ann. 5.

Sur l'arsenic.

de l'arsenic. J'ai parlé de ce faux antidote dans mes observations sur l'empoisonnement par les acides minéraux, consignées dans le Recueil périodique de la Société de médecine de Paris, tom. 6, p. 19. — On peut se flatter, continue Plenciz, de posséder aujourd'hui une méthode de guérir les fièvres intermittentes *citò*, *tutò et jucundè*, qui nous mettra rarement dans le cas de recourir à l'écorce du Pérou; remède coûteux, nauséabonde et le plus souvent altéré. . . . . Ce médecin avoit déjà dit plus haut que dans les fièvres intermittentes, soit tierces, soit quartes de cet automne, lesquelles se sont prolongées jusques dans l'hiver, il ne s'étoit servi pour aucune de l'écorce du Pérou, et qu'il les avoit cependant toutes guéries, ce qui a été d'une grande épargne pour l'hôpital, *sumtibus nosocomii plurimum parcam*. Il y a peu de médecins aujourd'hui qui pourroient en dire autant, et qui sauroient se passer du quina, dont on fait chaque jour un abus si étrange dans la pratique.

Jean-Christian Jacob a décrit dans les actes de la Société des sciences de l'électorat de Mayence, à Erfort, 1757, t. 1, p. 214, un remède fébrifuge qui se prépare en faisant bouillir ensemble arsenic blanc une partie,

sel de tartre douze, et eau cent soixante-huit, jusqu'à diminution de la moitié; laissez réfroidir et remplacez l'eau évaporée, en ajoutant un peu d'esprit de vin pour que le mélange se conserve. Jacob recommande cette dissolution arsenicale dans toutes les espèces de fièvre, et ne craint pas qu'il en résulte aucun dommage. La dose est de trente gouttes pour les adultes, et de six, huit, dix ou seize pour les enfans, proportionnellement à leur âge..... Antoine Storck a administré ce remède à deux adultes fébricitans, qui en ont éprouvé des accidens graves, comme de Plenciz en a fait la remarque : la fièvre a été arrêtée, mais les malades se sont plaints de chaleurs à la poitrine, d'une toux sèche, d'une grande soif, de perte d'appétit, de diminution des forces, etc., quoique pour l'un d'eux il ait eu l'attention de réduire la dose de l'arsenic à un tiers. Ce médecin, d'après ces deux essais peu satisfaisans, n'a pas osé en tenter de nouveaux (l. cit. p. 79 et 80.)

Sur l'arsenic.

Le docteur Fodéré, de Marrignes en Provence, est le médecin français, à ma connoissance, qui ait le premier employé l'arsenic à l'intérieur comme fébrifuge. Il a guéri quelques centaines de fièvres intermittentes de toutes espèces, soit avec l'eau d'arséniate

Sur l'arsenic.

de soude de Pearson, soit avec les pillules arsenicales de Barton, et il n'en est résulté aucun inconvénient. Une fois seulement, un homme atteint d'une fièvre quarte prit neuf pillules en une seule dose, au lieu de trois en trois doses, que lui avoit conseillées ce médecin, la fièvre fut guérie de suite, mais le malade eut un flux dyssentérique qui dura huit jours (1). On voit qu'une dose d'arsenic un peu moins foible, donnée en une seule fois, comme chez ce *quartenaire*, un demi-grain, par exemple, arrête immanquablement la fièvre et avec promptitude; mais elle expose à des accidens dont on ne peut calculer ni l'intensité, ni les effets ultérieurs. Les docteurs de Plenciz en usoient ainsi, ils administroient le remède près le paroxisme, sans le distribuer en plusieurs doses pendant la durée de l'apyrexie, et ils s'applaudissoient l'un et l'autre de n'en avoir jamais vu de mauvais effets.... Malgré cela il ne faut pas oublier que c'est une épée dans la main d'un furieux, et que si des médicamens de cette activité peuvent être admis dans la thérapeutique, il ne faut en attendre du succès qu'autant qu'ils seront employés avec

(1) Essai de physiologie positive, tom. 3, p. 66.

sagesse et habileté. En général, il paroît que l'arsenic agit comme sédatif et comme tonique dans la cure des fièvres d'accès. Sur l'arsenic.

Il y a treize ans que j'ai guéri, au moyen de la poudre suivante, un malheureux expatrié, âgé de 29 ans, affligé depuis cinq mois d'une fièvre quarte opiniâtre, avec une leucophlegmatie générale, de l'innapétence, et une sorte de langueur et d'engouement dans les viscères abdominaux, ce qui me faisoit craindre pour ses jours. Il vint me trouver à mon arrivée en Suisse; comme lui je n'avois en ce pays ni amis ni argent; je me décidai à lui donner l'anti-pyrétique minéral, à la dose de huit grains, trois fois par jour, et quelques tasses d'infusion d'hypéricum. L'accès suivant fut très-léger. Je fis continuer le remède, mais seulement à deux doses par jour, le matin et le soir; et la guérison eut lieu promptement. Mon malade en prit dix à douze en tout, ce qui ne fait pas tout-à-fait un grain d'arsenic dans l'espace de cinq à six jours: les amers indigènes ont achevé de le rétablir. Ce qui me réjouit le plus, ce fut de voir la bouffissure s'éclipser bientôt par un flux d'urine abondant. J'ai revu ce compatriote trois ans après, il se portoit bien, et n'avoit

Sur l'arsenic.

eu aucune incommodité qui pût se rapporter au remède qu'il avoit pris à Morges contre sa fièvre. J'avois composé cet anti-pyrétique comme il suit :

Poudre diatraganthe froide,
d'extrait de reglisse de chaque un gros et demi,
de semences d'anis, un gros,
Arsenic blanc, deux grains :
mêlez exactement.

La suite au prochain cahier.

Observation sur une maladie singulière de la peau; par M. Jacquemin.

Lue à la Séance publique de la Société, le 1er. novembre 1807.

Sur une malad. singul. de la peau.

Un conscrit de l'an 1808, nommé Falaise, dessinateur, demeurant à Paris, rue Pot-de-fer, n°. 12, se présenta le 28 mai dernier au Conseil de recrutement du département de la Seine, pour y déclarer les infirmités qu'il avoit, afin d'obtenir sa réforme. J'avois l'honneur d'être examinateur avec M. Roux, notre collègue.

Ce conscrit, d'une stature moyenne et d'un tempérament lymphatique, avoit

des ampoules séreuses aux pieds, aux cuisses et aux mains, semblables à celles que produisent les vésicatoires, ou qui sont l'effet de la brûlure. Elles ne présentoient aucune inflammation à leur base, et il n'y avoit point de changement de couleur à la peau. Ces ampoules attachées les unes aux autres en forme de chapelet, et rangées sur deux lignes, entouroient la plus grande partie du milieu de la cuisse gauche : elles étoient aplaties ou convexes. Leur diamètre varioit depuis deux lignes jusqu'à six. Celles qui occupoient le dessus et le dessous des pieds, avoient beaucoup plus d'étendue : une d'elles qui régnoit sur le bord externe du pied droit, avoit un pouce dans son grand diamètre : elle étoit remplie d'une sérosité limpide.

Sur une malad. singul. de la peau.

Ces tumeurs, quoiqu'elles continssent une liqueur semblable, avoient cependant une couleur différente. Les petites étoient jaunes, et les grosses diaphanes et blanches, à proportion de leur étendue. Les unes et les autres avoient leurs parois plus minces, selon qu'elles étoient plus volumineuses.

Lorsqu'il y a peu de tems que ces ampoules ont été ouvertes, l'épiderme se déssèche, se duroit et devient d'une couleur

Sur une malad. singul. de la peau.

jaunâtre. C'est ce que nous avons remarqué à différentes parties du corps, et principalement dans les mains, et dans l'intervalle des doigts.

Cette maladie, aussi neuve pour nous qu'elle nous parut singulière, nous causa beaucoup d'embarras pour prononcer sur son caractère, et donner notre avis au Conseil; notre première pensée fut que ce jeune homme, voulant se soustraire à la loi de la conscription, s'étoit servi d'une préparation caustique afin d'exciter ces ampoules pour nous en imposer. Pressé par nos questions, il nous affirma que la nature seule avoit développé chez lui cette affection de la peau; qu'il ne la devoit ni à l'irrégularité de ses mœurs, ni au régime qu'il avoit mené jusqu'alors; qu'il avoit de ces ampoules depuis son enfance; qu'il lui en venoit souvent au dos et à la poitrine; qu'elles croissoient insensiblement et sans douleur; que le tems qu'elles mettoient à parcourir leurs périodes, étoit plus ou moins long, et qu'elles se terminoient enfin par la rupture de l'épiderme: il ajouta qu'il en avoit toujours quelques-unes, et que par fois elles s'élevoient en grand nombre; qu'il n'avoit jamais tenté aucun remède pour guérir cette maladie,

qui ne causoit à sa santé aucun dérangement. Il nous assura encore que sa mère, née avec les mêmes dispositions que lui, en étoit également affectée.

Sur une malad. singul. de la peau.

M. le Conseiller d'état Préfet du Département, donnant peu de foi à ce récit, fit venir la mère de ce jeune homme pour nous éclairer sur la vérité des faits. Cette femme nous affirma que les tumeurs vésiculaires, répandues sur le corps de son fils, lui étoient venues naturellement; qu'elle lui avoit transmis cette disposition qu'elle-même avoit apportée en naissant, et qu'elle se rappeloit très-bien que sa mère en avoit eu aussi toute sa vie. Elle nous fit voir à ses jambes et à ses pieds des ampoules semblables à celles que portoit son fils. Elle nous dit encore que des quatre enfans qu'elle avoit eus, deux seulement participoient à cette maladie, et qu'elle attribuoit la mort des deux autres à ce qu'ils n'étoient pas nés avec les mêmes dispositions. Elle nous assura que son second fils, âgé de 12 ans, pourroit, dans tel tems qu'on le voudroit, justifier que ce qu'elle avançoit étoit la vérité, puisque, comme son frère, il portoit constamment depuis ses premières années des ampoules de la même nature.

Sur une malad. singul. de la peau.

Curieux d'étendre nos recherches sur ce phénomène singulier, nous communiquâmes à M. le Préfet notre desir de voir le troisième individu de cette famille. Ce magistrat, amateur éclairé des sciences, desirant lui-même suivre cette observation, ordonna que le jeune Falaise nous fût amené.

Arrivé au Conseil, cet enfant nous donna, de sa maladie, une description aussi exacte que celle qui nous avoit été faite par sa mère et par son frère. Ayant ensuite découvert ses jambes, il nous montra des ampoules entièrement semblables à celles que nous avions remarquées sur les deux autres individus; elles étoient situées au-dessus et au-dessous de chaque pied; on voyoit encore l'épiderme desséché de quelques ampoules anciennes qui avoient été ouvertes.

Convaincus par l'examen de ces trois individus, et sur-tout par la concordance de leur rapport que cette maladie n'avoit point été provoquée artificiellement, nous avons conclu de son caractère et de sa transmission progressive, qu'elle étoit un pemphigus chronique.

N'ayant jamais eu occasion de rencontrer cette maladie, j'ai compulsé les auteurs

anciens et modernes, pour voir si je trouverois des observations analogues à celle que je viens de rapporter. Les médecins français qui ont parlé du pemphigus, l'ont tous rangé parmi les fièvres inflammatoires exanthémateuses, et l'ont considéré comme une maladie aiguë qui se manifeste par de grosses bulles ou vésicules transparentes, remplies d'une sérosité jaune, répandues sur toute la surface de la peau. Sauvages en rapporte différentes espèces dans la classe des phlegmasies vésiculaires.

Sur une malad. singul. de la peau.

En général, les auteurs les plus célèbres ne paroissent point avoir eu connoissance d'une autre espèce de pemphigus, ou s'ils l'ont connu, ils en ont négligé la descripcription : c'est parmi les écrits des médecins allemands que j'ai recueilli des notions plus précises sur cette maladie.

Franck, dans son ouvrage *de curandis hominum morbis* (1), dit qu'il est rare que le pemphigus existe sans fièvre ; que cependant il en a remarqué un exemple particulier chez une jeune fille qui étoit sujette à des convulsions hystériques. Souvent il lui survenoit à différentes parties du corps des

(1) Lib. 3, *de exanthematibus*, pag. 261.

[redacted] Sur une malad singul. de la peau.

douleurs vives auxquelles succédoient des ampoules, les unes petites et les autres de la grosseur d'un œuf; elles étoient remplies d'une liqueur jaune et transparente. La peau reprenoit sa couleur naturelle après qu'elles avoient été ouvertes.

Christian Reil, dans son *Fasciculus secundus memorabilium clinicorum medico-practicorum*, donne la description d'un pemphigus sans fièvre, qu'il appelle *morbus bullosus* (1); ce sont des ampoules qui contiennent une liqueur transparente un peu jaune sans inflammation à leur base, et sans rougeur à la peau.

On trouve dans la Bibliothèque germanique, tom. 2, pag. 19, une définition plus étendue, tirée de l'ouvrage de Wichmann, sur le pemphigus. Voici la description que l'auteur en donne : Vésicules ou ampoules grandes, larges et plattes, reposant sur une base qui n'a que la couleur de la peau; contenant une sérosité limpide, fluide, aqueuse; ne causant qu'une légère démangeaison; et ne pouvant devenir âcre que par un trop long séjour sur la peau. Elles ne forment point de croûte, mais s'applatissent peu-à-peu, ou

(1) Pag. 148.

bien elles s'ouvrent, se percent, et l'épiderme qui auparavant paroissoit tendre, devient blanc et ridé. Le pemphigus est sans fièvre, et l'éruption vésiculaire qui le caractérise et qui peut se faire indifféremment sur toutes les parties du corps, se renouvelle de tems en tems, et à mesure que la précédente disparoît. Cette maladie est véritablement le pemphigus chronique.

Si les caractères assignés au pemphigus par les auteurs qui en ont traité, ne nous permettent pas de douter que la maladie de la famille Falaise soit elle-même un véritable pemphigus ; du moins il résulte de nos recherches qu'aucun, jusqu'à ce jour, n'a connu le pemphigus habituel héréditaire. C'est sous ce dernier rapport que cette observation, aussi rare que singulière, m'a paru devoir fixer l'attention des praticiens.

Observation d'une maladie exanthémateuse très-singulière, extraite des registres des consultations gratuites, par M. ARRACHART, *secrétaire des consultations.*

Lue à la Séance publique de la Société, le 1er. novembre 1807.

Malad. exanthemat. très-singul.

Un particulier d'une constitution robuste, n'avoit eu dans son enfance d'autre maladie du système lymphatique qu'une dartre farineuse à la partie supérieure des cuisses, qui s'étendoit sur le scrotum et sur la verge, dont il ne put obtenir la guérison. A l'âge de dix-neuf ans il quitta le Midi de la France où il étoit né, pour se fixer dans les provinces du Nord. Peu de tems après son arrivée dans ce nouveau climat, il prit beaucoup d'embonpoint. Sa peau devint tendue, roide, sensible, ne cédant plus au toucher. Il éprouva un malaise général. Une tumeur indolente, sans changement de couleur à la peau, de la nature des lypômes, parut au bras droit. Elle fut bientôt accompagnée de beaucoup d'autres tumeurs semblables qui pullulèrent sur diverses parties du corps, particulièrement sur la poitrine, le ventre, les cuisses et les bras. Elles acquirent promptement du volume

volume. Toutes les méthodes de traitement furent mises en usage en Flandres pendant l'espace de trente années, et dans cette capitale depuis deux ans qu'il l'habite. Malad. exanthémat. très-singul.

Sudorifiques, altérans, mercuriaux, purgatifs, antiscorbutiques, alkalis, eaux minérales de toutes espèces, rien n'a été négligé dans la longue série des secours que présente la thérapeutique.

Tous les hasards de l'aveugle et cupide charlatanisme ont été également courus. L'état du malade ne s'est point amélioré; au contraire, il se complique aujourd'hui d'épiphénomènes plus graves encore survenus à diverses époques, tels que pesanteur de tête habituelle, avec douleurs et élancemens; gonflement et serrement douloureux de l'estomac; digestions lentes et pénibles avec dégagement d'air; insomnies fréquentes par des inquiétudes aux jambes, insomnies augmentant dans les grandes chaleurs et ne laissant alors aucun moment de tranquillité; douleurs nocturnes; écoulement d'urine abondante et limpide, suivie quelquefois d'une dysurie passagère; vertiges et tournoiement de tête; convulsions à la mâchoire inférieure; gonflement de la gorge; dyspnée; mal-aise général, s'accroissant par les tems froids et bru-

Malad. exanthémat. très-singul.

meux ; état habituel de tristesse et de mélancolie ; inappétence, et dégoût général ; inaptitude absolue à tout travail, soit de corps, soit d'esprit.

Telle est la situation déplorable de cet infortuné, qui est venu chercher un refuge contre ses maux dans les lumières de la Société.

Tel est aussi l'assemblage bizarre des symptômes, dans une maladie exanthémateuse, dont le siége et le caractère semblent peu propres à les faire naître.

Ce n'est point un monument des merveilles de l'art que nous présentons ici, mais un fait neuf destiné à grossir notre grand tableau nosologique ou des misères humaines ; fait qui sera vraisemblablement pour l'observateur un grand sujet de méditation, et dont la science tirera avantage.

Des émétiques en général ; par M. A. LAFAURIE, *médecin à Cancon.*

EXTRAIT ET RAPPORT

Lus à la Société de Médecine, par M. LOUYER-VILLERMAY, médecin du 3e. dispensaire.

L'auteur a pris pour épigraphe un passage de Cicéron qui dit : Qu'il vaut mieux rechercher les faits, les résultats, qu'expliquer les causes ; et qu'on doit se contenter de bien concevoir l'évènement, lors même qu'on ignore comment il s'opère (1). Cette opinion, appliquée à l'histoire des médicamens héroïques, a pour but de nous engager à observer les phénomènes produits par les émétiques plutôt qu'à expliquer leur action ou le mécanisme du vomissement. Des émétiq.

M. Lafaurie rappelle d'abord les vices que présentent presque toutes les méthodes adoptées successivement dans la matière médicale ; il gémit sur l'erreur des galénistes, dont la doctrine avoit pour base les quatre qualités des corps, le froid, le chaud, le

---

(1) *Rerum eventa magis arbitror, quàm causas quæri oportere ; et hoc sum contentus, quod etiam si quomodò quidquid fiat ignorem, quod fiat intelligo.* Tusc. Cic.

Des émétiq. sec et l'humide ; et sur le soin qu'apportèrent les Arabes à multiplier les remèdes et à composer des formules. Viennent ensuite les inutiles efforts de l'alchimie, de cet art dont on a dit : *Ars, sine arte, cujus principium est mentire, medium laborare, et finis mendicare.* Il examine l'opinion des mécaniciens qui ne considéroient dans les médicamens que leur influence sur les solides ou les liquides, ou sur les uns et les autres à la fois, et rend justice aux travaux de MM. Tournefort, Boulduc et de Jussieu, qui cependant ne remplirent point le but desiré, parce qu'ils eurent principalement en vue l'analyse chimique.

Après cet exposé préliminaire, M. Lafaurie explique très-bien, et d'une manière assez succincte, le mécanisme du vomissement opéré par l'irritation de l'estomac, les contractions de cet organe, et celles du diaphragme et des muscles : il décrit en observateur les phénomènes qui accompagnent le vomissement.

« Aussitôt, dit l'auteur, que les nausées se manifestent, le tremblement s'empare de la lèvre et de la mâchoire inférieures ; les muscles de l'abdomen entrent en contraction ; le diaphragme s'élève vers la

poitrine ; la bouche se remplit d'une espèce de lymphe plus ou moins ténue ; le sang se porte à la tête et au cou ; les yeux brillent et sont larmoyans ; la figure est rouge et animée ; la peau devient moite ; une mucosité, souvent très-abondante, découle du gosier et des narines ; les battemens du cœur et les pulsations des artères sont plus fréquens et plus forts ; la chaleur augmente dans les parties supérieures, et diminue dans les inférieures qui sont souvent atteintes d'un tremblement considérable ».

Des émétiq.

Quoique le propre de tous les émétiques soit, dit-il, de procurer le vomissement, il faut bien se garder de croire qu'ils puissent toujours être remplacés les uns par les autres, et qu'il n'y ait jamais de danger à s'en servir indifféremment ; c'est ainsi que, suivant l'auteur, l'ipécacuanha est employé avec un très-grand avantage dans les maladies bilieuses, tandis que le tartre stibié convient beaucoup mieux dans les maladies pituiteuses. Telle est l'opinion de M. Lafaurie, dont beaucoup de praticiens s'écarteront sans doute. En effet, si l'une des deux substances émétiques doit être employée de préférence dans les affections bilieuses, je pense, au contraire, que c'est le tartrite de potasse an-

timonié ; car il est d'observation journalière qu'il réussit toujours dans ces fièvres, lorsqu'il est donné à propos, c'est-à-dire, quand les symptômes gastriques sont prédominans ; quand il y a céphalalgie, teinte jaunâtre de la figure, enduit muqueux de la langue, amertume de la bouche, nausées ou vomissemens légers ; enfin, sensibilité obtuse à l'épigastre. Mais quand le mal de tête est des plus violens, la sensibilité de l'estomac extrêmement vive, les vomissemens très-douloureux et rapprochés, et sur-tout quand la chaleur de la peau est mordicante, la langue sèche, aride, la soif intense, etc., on ne doit prescrire aucun vomitif.

Dans les affections muqueuses où l'auteur indique le tartre stibié, comme plus convenable, je préférerois l'ipécacuanha, vu son action plus lente qui le rend moins fatigant et à cause de sa vertu tonique et astringente qui seroit préjudiciable dans les maladies bilieuses, si son influence étoit très-sensible.

1°. *Règle générale.* Dans la plupart des cas, lorsque le besoin de vomir est bien constaté, on peut donner indifféremment l'un ou l'autre émétique ; toutefois ce principe général ne détruit pas ce que nous avons dit sur la préférence qu'on doit accorder à

l'un ou à l'autre dans certaines circonstances. Des émétiq.

2°. D'ailleurs, le tartrite de potasse antimonié est moins dispendieux, son action plus générale, ce qui doit le faire préférer lorsqu'on veut agir sympathiquement dans les paralysies, les apoplexies; enfin, ses résultats sont plus certains, et son insipidité le rend plus facile à faire prendre aux enfans, auxquels il convient également à dose modérée relativement à leur âge.

3°. Mais la manière de prescrire l'émétique n'est point indifférente; je vais indiquer celle que j'emploie le plus généralement.

Je prescris un grain pour les enfans et les personnes de l'âge adulte qui ne sont pas très-vigoureuses, deux grains pour les individus forts et robustes. On délaye cette substance dans une pinte d'eau un peu tiède, et on fait prendre de suite la boisson par petits verres, de cinq en cinq minutes, le tout dans une demi-heure. Pour les enfans on ajoute du syrop avant de mettre l'émétique. Le malade reste assis dans son lit; il faut attendre un premier vomissement, et que le malade éprouve des nausées, pour lui donner de l'eau tiède; une fois le mouvement antipéristaltique bien établi, on fait prendre beaucoup d'eau tiède à mesure que le malade a

 des envies de vomir, et chaque fois qu'il vient de vomir.

Je reviens au mémoire de M. Lafaurie ; il examine l'influence qu'exercent les différens âges sur l'emploi de l'émétique : ces considérations sont étendues et forment la partie de ce mémoire, qui offre le plus d'intérêt. Il indique très-bien les maladies de l'enfance, de la jeunesse, de l'âge adulte et des vieillards où les vomitifs conviennent, et les affections de ces mêmes âges qui réclament d'autres moyens.

Les nombreuses incommodités auxquelles les enfans sont plus ou moins sujets, peuvent être, suivant M. Lafaurie, considérées comme dépendant ;

1°. De la foiblesse des forces digestives qui donne lieu à la dégénération muqueuse, et par suite, aux engorgemens des glandes, aux obstructions, aux vers, au *tabes* ;

2°. De la trop grande énergie des forces toniques ou de leur aberration, et de-là les coliques, le vomissement, les convulsions.

3°. Enfin, du défaut de rapport (trop long-tems prolongé) qui doit exister entre ces deux facultés, et dans cette 3e. classe vient se ranger le *rachitis*.

Il pense que les émétiques peuvent être avantageusement employés, sous plusieurs

rapports, dans les maladies comprises dans l'article 1er., et qu'ils sont généralement contr'indiqués dans celles du 2e. et 3e.; toujours abstraction faite de toute complication.

Des émétiq.

« Dans la jeunesse, la poitrine devient enfin le seul et unique centre du mouvement des forces vitales; et aux maladies de la tête succèdent celles du thorax; je veux dire la péripneumonie, les pleurésies. L'usage des émétiques seroit éminemment contr'indiqué, si nos mœurs, notre manière de vivre, etc., ayant beaucoup renforcé la diathèse pituiteuse par la foiblesse radicale qu'elles ont introduite en nous, n'avoient singulièrement modifié le système général des maladies et rendu très-rares celles d'un caractère inflammatoire proprement dit ». De là ces complications dans lesquelles l'émétique convient généralement après l'emploi de la saignée.

Aux maladies inflammatoires, aux hémorrhagies, à la période tierce, que les fièvres observoient dans la jeunesse, succéderont, dans l'âge viril, les obstructions, les jaunisses, les flux séreux, les fièvres et la période quarte. Après cela, l'on prévoit sans doute que les maladies auxquelles l'homme est le plus sujet depuis sa 30e. année jusqu'à la vieillesse, sont celles dans lesquelles l'usage

Des émétiq. de l'émétique doit être le plus fréquent. Il convient dans quelques affections récentes de l'estomac, dans les fièvres gastriques; mais non dans les obstructions, ni dans les jaunisses, les flux séreux qui ne constituent point des maladies, et ne sont ordinairement que le symptôme des hépatites chroniques, des squirres à l'estomac, au pylore et aux intestins, etc, et des anciens catarrhes.

« Chez les vieillards les maladies affectent tantôt la poitrine, tantôt le cerveau, quelquefois les articulations, le plus souvent les voies urinaires et produisent l'asthme, l'apoplexie séreuse, la goutte, les rétentions d'urine, les catarrhes de la vessie, etc., et nécessitent rarement l'emploi des émétiques ».

Monsieur Lafaurie, passant en revue les circonstances qui semblent contr'indiquer l'emploi de ces médicamens, pense avec Stoll et Finque qu'on ne doit être détourné de leur administration lorsqu'elle est jugée convenable, ni par l'état de grossesse ou d'accouchement ni par les hernies, ni par l'hémoptysie ou la phthisie, ni même par des attaques précédentes d'hématemèse, puisqu'on a vu l'émétique employé avec succès dans ces diverses circonstances.

Je ne puis partager *entièrement* cette

opinion, et je crois, si on l'applique aux émétiques considérés seulement comme vomitifs, et malgré ces deux grandes autorités, qu'une pratique conforme à ces conseils pourroit avoir des suites très fâcheuses; suites qu'on peut d'autant mieux éviter, qu'on supplée souvent à l'émétique par les laxatifs, les délayans et les lavemens purgatifs. Mais un genre d'affections très-répandu dont l'auteur ne parle pas, et qui contr'indique généralement l'usage des émétiques, ce sont les maladies organiques des viscères abdominaux, et spécialement de l'estomac, soit qu'elles commencent ou qu'elles soient établies : on ne sauroit assez prévenir contre l'indication apparente du vomitif, fondée sur l'embarras gastrique qui en est presque toujours le symptôme permanent. Le malade accuse constamment le besoin de vomir, il appèle l'émétique; malheur à lui, s'il fait usage de ce médicament ! il paye sa témérité par les douleurs les plus atroces : c'est ainsi qu'un désorde, auquel on auroit pu remédier par les adoucissans, les calmans, les doux narcotiques à l'intérieur, et les irritans appliqués au-dehors, devient une maladie incurable. J'ai vu dans deux cas analogues des accidens terribles résulter d'un vomitif ordonné par deux hommes, dont la

profession les rattache à l'art de guérir, mais auxquels on ne sauroit trop répéter qu'ils ne sont pas médecins. Une autre affection (entre beaucoup d'autres) qui contr'indique l'emploi de l'émétique; c'est la péritonite, la plus fréquente des maladies que l'on a nommées puerpérales: telle est, du moins, l'opinion de beaucoup de praticiens qui ont observé un grand nombre de femmes en couches dans les hôpitaux.

Dans la crainte de donner trop d'étendue à ce travail, dit M. Lafaurie, j'évite de parler de plusieurs ouvrages intéressans, publiés depuis peu sur la connoissance des médicamens : c'étoit cependant ce qu'il importoit de ne pas omettre; car si ces ouvrages sont bons, il falloit nous en instruire, nous faire connoître les avantages dont ils sont susceptibles, et même leurs défauts; et si les vices des anciennes classifications dont l'auteur s'est plaint, ont été évités, il devoit nous en prévenir également. Pour moi je regrette que l'auteur ne nous ait pas prouvé qu'il étoit au courant de l'état actuel de la science; s'il connoissoit l'impulsion première donnée à l'étude de la matière médicale par Bichat, les ouvrages de MM. Alibert et Swilgué, enfin plusieurs dissertations sur les émétiques, les

gatifs, le quinquina, les cantharides, etc., Des émétiq.
s lesquelles l'action de ces substances est
sidérée d'après l'observation la plus posi-
. Dans ces sortes de recherches l'auteur se
oit convaincu que la matière médicale est
intenant étudiée au lit des malades, comme
lésiroit Freind pour la théorie médicale en
néral. *Eam desideramus theoriam quæ à
xi felicissimâ sit deducta, ad eamque rur-
accommodata*; et qu'elle ne tardera pas à
trouver de niveau avec les autres branches
la médecine, dont les progrès sont aussi
ls qu'incontestables.

Le travail de M. Lafaurie est d'un homme
i connoit bien ses auteurs, et qui a cultivé
ec fruit la saine et bonne thérapeutique: sous
rapport de l'utilité médicale, il mérite d'être
nsulté et comparé à une thèse sur les émé-
ques, publiée par M. Pairier, médecin de
École de Paris.

Prix proposés et distribués par la Société de Médecine de Paris, dans sa huitième séance publique, le 1er. novembre 1807.

Dans la séance publique du 22 frimaire
VII, la Société avoit proposé pour sujet
prix la question suivante:

Program. des prix.

« Exposer les causes et les signes du té-
» tanos traumatique ; établir ses différences,
» et le traitement curatif qui lui convient
» (Voy. Recueil périod. de la Soc., tom. V,
» pag. 261). »

Le prix devoit être adjugé dans la séance publique du 15 germinal an IX ; mais aucun mémoire n'ayant rempli le vœu du programme, la question a été remise au concours. (Voy. Recueil périod. de la Soc., tom. XVI, pag. 397).

Cependant la Société a distingué un mémoire, à l'auteur duquel elle a cru devoir décerner un prix d'encouragement, consistant en une médaille d'or de la valeur de 100 francs.

Aujourd'hui la Société annonce avec regret que le seul mémoire qui lui soit parvenu sur cette question est le même, à très-peu de chose près, que celui qui a valu à son auteur une médaille d'encouragement dans la dernière séance publique.

En conséquence, elle n'adjuge pas le prix ; et retire, quant à présent, cette question du concours.

Dans sa sixième séance publique, la So-

iété avoit proposé pour sujet d'un prix, dû à la munificence de M. le Conseiller d'Etat Préfet de la Seine, la question suivante :

Program. des prix.

« Exposer en détail la topographie physique de la ville de Paris et de ses environs, dans un cercle de deux myriamètres au moins de rayon. » (Voy. Recueil périod. de la Soc., tome VII, pag. 408).

Cette question étant restée sans réponse, la Société, dans sa septième séance publique, a cru devoir la modifier de la manière suivante, pour la remettre au concours :

« Exposer la topographie physique et médicale de la ville de Paris, dans un cercle de deux myriamètres au moins de rayon. (Voy. Recueil périod., t. XVI, p. 404). »

Mais, soit que la question embrassât trop d'objets, soit que sa réponse exigeât des frais trop considérables, aucun mémoire n'est encore parvenu au concours. En conséquence, la Société retire cette question, quant à présent. Elle invite néanmoins tous les savans qui, par leur position ou par leurs rapports, sont à même de traiter quelques points de ce vaste sujet, de faire parvenir leur travail au Secrétaire-général. Elle s'empressera de leur donner des marques de recon-

noissance proportionnées à l'intérêt que présenteront leurs mémoires.

La Société, dans sa séance publique du 15 germinal an IX, a proposé pour sujet d'un prix de 300 fr. la question suivante : (Voy. Recueil périod., t. XVI, p. 400).

« Exposer le caractère, les causes et le » traitement de la gangrène, considérée » spécialement dans les parties molles. »

La Société, en proposant cette question, a senti la nécessité de limiter le travail des concurrens. Elle n'exige pas d'eux des détails sur la gangrène des parties dures; mais elle les prévient qu'à l'exemple de Quesnay et de plusieurs autres qui ont traité cette matière, ils doivent considérer la gangrène et comme maladie interne, et comme maladie externe. On leur demande de compléter son histoire médico-chirurgicale, laissée imparfaite par les auteurs; d'en établir les variétés d'après les causes connues et celles qui ont échappé à la sagacité des observateurs, d'après les divers systêmes anatomiques qu'elle peut affecter; enfin, d'en déterterminer le traitement dans ces différens cas.

La Société a reçu sur ce sujet quatre mémoires,

moires, parmi lesquels deux seulement ont fixé son attention. L'un, n°. 3, porte pour devise : Program. des prix.

La gangrène ne forme point un genre : elle n'est qu'une des plus fâcheuses terminaisons d'un grand nombre de maladies.

A ce mémoire n'est joint aucun billet cacheté devant contenir les noms de l'auteur, qui dit, et paroit en effet avoir eu en vue moins d'obtenir la couronne académique, que de consulter la Société et de connoître son jugement sur la manière dont il traite la question, afin de savoir s'il doit abandonner ou reprendre la plume.

L'auteur discourt sur les principaux phénomènes que produit la gangrène, et sur les principaux moyens à employer pour la prévenir ou pour en arrêter les progrès. Mais il considère toujours la gangrène comme terminaison de maladie et jamais comme maladie essentielle. Lorsqu'il examine sa nature dans certains cas, et les caractères principaux de quelques agens qui la produisent, c'est toujours chimiquement qu'il le fait; c'est encore de la chimie qu'il emprunte les règles qu'il prescrit pour le choix des moyens curatifs. L'auteur disserte très-bien et fait preuve de savoir; mais il n'appuie ses rai-

sonnemens d'aucune expérience, d'aucun fait qui lui soit propre ; il profite même très-peu des connoissances acquises sur cette matière. Et son travail ne doit véritablement être considéré que comme un assemblage de matériaux, qui ont besoin d'être mis en œuvre.

L'autre mémoire distingué par la Société est numéroté 2 ; il porte pour devise :

Consumat brachia illius primogenita mors (Job. cap. XVIII)

C'est une dissertation très-savante et très-méthodique sur la gangrène des parties molles. L'auteur y a, dans une table synoptique bien faite, tracé son plan et établi ses divisions en trois ordres principaux de gangrènes, qui sont : les gangrènes succédant aux diverses phlegmasies ; les gangrènes par l'action des délétères ; les gangrènes par interruption de communication : il y a joint quelques cas de gangrènes non classées, telles que celle décrite par Pott, une autre décrite par M. Jeanroy, etc. L'auteur a parcouru ses divisions et subdivisions avec exactitude. Les caractères et les causes de chaque espèce de gangrène y sont tracés et analysés avec sagacité : le traitement y est aussi pour l'ordinaire fort bien exposé : cependant, sous ce

dernier rapport, l'auteur a laissé quelques lacunes qu'il lui seroit facile de remplir. Enfin, il a enrichi son travail d'un chapitre sur les phénomènes que présente la décomposition putride des substances animales dans les diverses circonstances où elle a lieu.

Quoique ce mémoire ne remplisse pas entièrement le vœu du programme, et que la partie pratique en soit incomplette, cependant la Société, desirant donner à son auteur une marque de satisfaction, lui décerne un prix d'encouragement, consistant en une médaille d'or de la valeur de cent francs.

L'auteur de ce mémoire est M. Hébréart (Français), chirurgien en second de l'hospice de Bicêtre.

Prix qui sera adjugé dans la séance publique du mois d'octobre 1809.

Dans l'etat où se trouvent les réponses à la question proposée (voyez plus haut, pages 388 et suiv.), la Société a lieu d'espérer que le prix sera adjugé dans sa 10e. séance publique, qui aura lieu au mois d'octobre 1809. En conséquence, elle remet la question au concours pour cette époque.

La Société invite les concurrens à se bien

pénétrer de l'esprit du programme : si elle n'exige point d'eux qu'ils entrent dans des détails sur la gangrène des parties dures, au moins elle desire qu'ils établissent toutes les variétés de la gangrène, et qu'ils ne passent sous silence aucun des systêmes anatomiques qu'elle peut affecter.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs. Les mémoires parviendront, francs de port, au Secrétaire-général, avant le premier juillet 1809. Ils seront écrits lisiblement, en français ou en latin, et porteront une devise : pareille devise sera enfermée sous cachet avec les noms, titres et demeure de l'auteur. Ce cachet ne sera rompu que lorsque l'ouvrage aura mérité le prix.

Toutes personnes, excepté les membres résidans de la Société, pourront concourir.

La médaille sera délivrée à l'auteur même, ou au porteur de sa procuration.

Prix qui sera adjugé dans la séance publique du mois d'octobre 1808.

« Déterminer, d'après des recherches his-
» toriques et comparatives puisées dans les
» annales de la science, les avantages et les
» inconvéniens qui résultent des nouvelles

» nomenclatures médicales, pour la médecine, » soit spéculative, soit pratique. »

Les divers systêmes successivement imaginés, les différentes sectes qui se sont élevées en médecine, ont introduit dans le langage médical un plus ou moins grand nombre de dénominations différentes en anatomie, en physiologie, en nosologie, en thérapeutique. Mais c'est sur-tout d'après les succès de la nomenclature chimique, et d'après les nombreux changemens faits aux dénominations des êtres dans l'histoire naturelle, que l'on a aussi cherché à établir de nouvelles nomenclatures médicales, et que l'on a multiplié les nouveaux mots dans les différentes branches de l'art de guérir.

En assignant avec précision l'époque, l'étendue et l'importance de chacune de ces innovations; en indiquant les efforts que l'on a faits pour les mettre en crédit, la vogue qu'elles ont eue et les circonstances qui ont amené cette vogue, les concurrens s'attacheront sur-tout à faire connoître l'influence que ces mêmes innovations ont exercée sur l'étude et sur la pratique de la médecine, et à décider jusqu'à quel point elles ont pu contribuer à favoriser ou à arrêter les progrès des sciences médicales.

Program. des prix.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de trois cents francs. Les mémoires parviendront, francs de port, au Secrétaire-général, avant le premier juillet 1808.

Les autres conditions sont les mêmes que celles énoncées à la suite du précédent programe (Voyez page 392).

Depuis son institution, la Société s'est plu à donner des marques de sa satisfaction à ceux de ses correspondans qui se sont le plus distingués par le nombre et l'importance des travaux qu'ils ont envoyés. A ce titre elle décerne aujourd'hui des médailles d'émulation à Messieurs

CARRON, médecin à Annecy.

LE FAUCHEUX, médecin à Angers.

VOISIN, chirurgien de l'hospice civil à Versailles.

ROGERY, médecin à St.-Geniez.

BELLOC, médecin à Agen.

LE CHEVEREL, médecin au Havre.

La Société proclame aussi la mention honorable faite au procès-verbal de la séance de ce jour, de Messieurs

BERTRAND, médecin au Pont-de-Château, (Puy-de-Dôme).

Program. des prix.

Réchou, médecin à St.-André-de-Cubzac, (Gironde)

Boucher, chirurgien à la Flèche.

Poilroux, médecin à Aix.

Gastellier, médecin à Montargis.

Desgranges, médecin à Lyon.

Thiébault, médecin de la ville et de l'hôpital de Bruyères.

Révolat, médecin de l'hospice de Nice.

Chapp, chirurgien de première classe aux armées.

Rampont, chirurgien à Chablis.

Filleau, chirurgien de l'hospice civil à Etampes.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Octobre 1827,

Jours	Thermomètre. Maxim.	Minim.	A midi.	Baromètre. Maximum.	Minimum.	Midi.
1	+12,0 mi.	+ 5,5 ma.	+ 12,0	28,3,20 s.	28,2,20 ma.	28,3,05
2	+14,5 s.	+ 6,6 ma.	+ 13,6	28,2,58 s.	28,2,10 s.	28,2,58
3	+16,5 s.	+ 7,9 ma	+ 15,5	28,2,80 s.	28,2,05 ma.	28,2,38
4	+16,8 s.	+ 7,4 ma.	+ 16,8	28,2,80 s.	28,2,40 ma.	28,2,75
5	+17,9 s.	+ 8,6 ma.	+ 17,0	28,1,80 s.	28,1,25 s.	28,1,80
6	+13,4 s.	+10,0 s.	+ 3,0	28,2,00 s.	28,1,00 ma.	28,1,60
7	+14,0 s.	+ 8,3 s.	+ 13,3	28,2,40 s.	28,1,29 s.	28,2,35
8	+14,9 s.	+12,4 ma	+ 14,6	28,1,08 s.	28,0,38 ma.	28,0,55
9	+13,9 mi.	+ 9,9 ma.	+ 13,9	28,3,35 mi.	28,2,30 ma.	28,3,35
10	+14,2 mi.	+11,4 ma.	+ 14,2	28,3,35 s.	28,2,75 ma.	28,3,25
11	+14,0 s.	+ 8,3 s.	+ 1[illegible],8	28,3,75 mi	28,2,80 s.	28,3,75
12	+15,7 s.	+ 5,1 ma.	+ 14,7	28,2,30 s.	28,1,52 ma.	28,1,80
13	+12,9 s.	+ 8,1 ma.	+ 12,1	28,3,90 s.	28,3,02 ma.	28,3,85
14	+15,1 s.	+10,1 ma.	+ 13,6	28,3,75 mi.	28,3,00 s.	28,3,75
15	+17,8 s.	+ 9,1 ma	+ 16,7	28,3,05 s.	28,2,30 ma.	28,2,50
16	+14,5 s.	+10,4 s.	+ 13,4	28,3,10 mi	28,2,45 s.	28,3,10
17	+15,5 s.	+ 9,0 ma.	+ 15,[illegible]	28,1,90 mi.	28,0,80 s.	28,1,90
18	+15,2 s.	+11,1 ma.	+ 14,7	28,3,33 s.	28,0,90 ma	28,2,25
19	+11,5 s.	+ 6,2 ma.	+ 11,3	28,4,45 mi.	28,3,60 s.	28,4,45
20	+13,5 s.	+ 3,4 ma	+ 11,9	28,1,75 mi.	27,9,95 s.	27,11,85
21	+13,2 mi.	+ 6,2 ma.	+ 13,2	26,9,50 mi.	27,8,20 ma.	27,9,50
22	+12,9 mi.	+ 7,9 s.	+ 12,9	27,6,51 mi	27,6,00 mi.	27,5,00
23	+ 8,8 s.	+ 7,0 s.	+ 8,1	27,5,75 s.	27,3,27 ma.	27,4,93
24	+10,4 s.	+ 5,2 s.	+ 9,5	27,7,91 s.	27,[illegible],00 ma	27,6,75
25	+10,3 mi.	+ 3,0 ma.	+ 10,3	27,9,20 mi.	27,8,50 ma.	27,8,90
26	+10,9 mi.	+ 6,4 s.	+ 10,[illegible]	27,8,75 mi.	27,8,45 ma.	27,8,75
27	+10,1 s.	+ 5,6 ma.	+ 9,7	27,8,05 s.	27,6,50 mi.	27,6,50
28	+ 9,4 s.	+ 6,6 ma.	+ 8,6	27,10,85 s.	27,10,32 ma.	27,10,75
29	+ 9,7 s	+ 1,8 ma.	+ 8,7	27,9,80 mi.	27,8,17 s.	27,9,72
30	+ 8,7 mi.	+ 3,8 ma.	+ 8,7	27,8,85 mi.	27,7,80 s.	27,8,85
31	+ 8,9 mi.	+ 4,0 s.	+ 8,9	28,0,15 s.	27.7,96 .	27,10,00

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du mercure.	28,4,45	le 19
Moindre élévation du mercure.	27,3,27	le 23
Élévation moyenne.	27,9,86	
Plus grand degré de chaleur.	+17,9	le 5
Moindre degré de chaleur.	+ 1,8	le 29
Chaleur moyenne.	+ 9,6	

FAITES A L'OBSERV. IMP. Par M. BOUVARD astronome, membre de l'Institut national.

Jours.	Hyg. à mid	Vents.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHERE.
1	75,0	N.	Brouil. tr.-b. c., quelq. lég. n., c. nuag. et c.
2	72,0	S. S. F.	Ciel nuag., tr.-trouble, voilé à demi-couv.
3	83,0	S. S. E. f.	C. extrêm. nuag., tr.-b. c. un peu tr., v. à l'h.
4	88,0	S. S. E	Brouil. tr.-ép., quelq. lég. nuag., tr.-b. ciel.
5	88,0	S. S. E.	Très-beau ciel, idem., idem.
6	88,0	O.	Ciel rempli de pet. nuag. él., c. couv., idem.
7	88,0	O foible.	Ciel très-couv., idem., assez beau ciel.
8	94,0	O.	Léger brouil. ciel couv., ciel couv., idem.
9	89,0	N. O.	Quelq. gout. d'eau ciel couv, idem., idem.
10	92,0	O. foible.	Petite pluie fine ciel couv., idem., idem.
11	89,0	O. N. O.	Petite pluie, idem., assez-beau ciel.
12	94,0	S. E.	Brouil. épais quelq. nuag., b. ciel, très-b. c.
13	96,0	S. O.	Brouil. ép. ciel voilé, couv., beau ciel.
14	100,0	S.	Brouil. ciel couv., idem. idem.
15	90,0	S.	Lég. brouil. qu lq. nu., c. c. par int., idem.
16	89,0	S. S. O.	Ciel couv., idem., idem.
17	90,0	E. S. E.	Idem., ciel nuag., assez beau ciel.
18	95,0	O. S. O.	Quelq. lég. nuag, ciel couv, tr.-couv.
19	78,0	N. O.	Brouil. ép. ciel nuag., tr.-beau ciel, idem.
20	88,0	E.	Lég. brouil. b. ciel, l'hor. trouble, b. ciel.
21	86,0	S.	Très-beau ciel, nuag., couv. pluie tonn.
22	91,0	S. S. E.	Ciel couv., pl. assez forte par int, tr-nuag.
23	93,0	S. fort.	Pl. cont. forte et abond., idem., pl. cont.
24	88,0	S. fort.	Ciel tr.-nuag. pl. fine, c. c., c. as. b. par int.
25	81,0	S. S. E. f.	Lég. brouil. tr.-b c., quelq. n., pl. f et ab.
26	98,0	S. S. E.	Ciel couv. idem, c tr.-nuag. et troub.
27	92,0	tems cal.	Brouil. ép. et puant, c. tr.-néb., c. trouble.
28	95,0	N. O.	Lég brouil. c. nuag., idem., b. ciel. par int.
29	87,0	O. fort.	Brouil. ép. ciel nuag., tr.-nuag., c. couv.
30	88,0	O. fort.	Lég. br. c. couv. à demi., c. couv., pl. abond.
31	75,0	N.	Lég. br. c. couv., nuag., pet. pl. par interv.

Récapitulation.

Nomb. de jours beaux.	18	Le vent a s. du N.	2 fois.
de couvert	12	N. E.	0
de pluie	9	E.	1
de vent	30	S-E.	8
de gelée	0	S.	12
de tonnerre	1	S-O.	2
de brouillard	14	O.	8
de neige	0	N-O.	3

Eau de pluie tombée dans le c. du mois 1 pouc. 2 lig.

Mémoire qui a remporté le prix proposé par la Société de pharmacie de Paris, sur cette question :

« Existe-t-il un procédé pour obtenir constamment du kermès de la même couleur et de la même nature ? »

« Et quelles sont les causes de la différence que présente ce kermès préparé plusieurs fois de suite par le même procédé ? »

Par M. CLUZEL, le jeune.

Suite et fin de ce Mémoire.

Sur le kermès.

Il ne me restoit plus alors qu'à trouver la durée la plus convenable de l'ébullition. – On sait que les auteurs prescrivent de faire bouillir une demi-heure, d'autres deux heures, et que d'autres n'en déterminent point le tems. Pensant que c'étoit une circonstance essentielle à considérer pour obtenir le kermès beau et toujours semblable, je pris, comme à l'ordinaire, 16 grammes de sulfure d'antimoine pulvérisé, 360 grammes de potasse du commerce, 4,000 grammes d'eau. Je fis bouillir une demi-heure, je filtrai une portion du liquide dans un vase échauffé par la vapeur de l'eau bouillante; j'ajoutai dans la chaudière une quantité suffisante d'eau, pour que la masse totale fût égale à celle de la première opération, et conséquemment qu'on ne pût pas attribuer les différences qui auroient pu exister entre ces kermès, à la précipitation plus prompte, au rapprochement des molécules plus grand dans la seconde opération que dans la première, dans la troisième que dans la se-

conde, à raison de l'évaporation de l'eau. Je fis encore bouillir une demi-heure, je filtrai une portion de la liqueur, je rajoutai de l'eau, et ainsi de suite jusqu'à cinq fois; je laissai reposer 24 heures, je filtrai, lavai, fis sécher, et je comparai ces différens kermès. Les quatre derniers étoient à-peu-près semblables, mais le premier étoit infiniment moins terne, moins mat que ceux-là; il étoit plus léger et avoit un peu de brillant.

J'avois remarqué, dans cette longue suite d'opérations, que souvent il y avoit sur les parois des vases où se précipitoit le kermès, des cristaux de sulfate de potasse, ce qui formoit quelquefois une poussière blanche qui altéroit le kermès, et dont on le débarrassoit difficilement, ce sel étant peu soluble dans l'eau froide; aussi je résolus de ne me servir désormais que de potasse purifiée par la cristallisation. Je fis dissoudre dans l'eau la potasse, je filtrai, fis rapprocher, laissai reposer; le sulfate de potasse cristallisa; alors je décantai et j'évaporai jusqu'à siccité; j'obtins ainsi de la potasse débarrassée, en grande partie, au moins du sulfate de potasse qui, d'après M. Vauquelin, en faisoit les $\frac{154}{1152}$ de son poids. Toutefois les kermès obtenus à l'aide de cette potasse étoient encore mats et foibles en couleur.

J'ai fait plusieurs opérations avec le carbonate de potasse obtenu du tartre; le kermès a été semblable à celui fait avec la potasse ordinaire.

J'ai essayé enfin la potasse caustique; j'ai beaucoup varié les proportions et les conditions de l'opération, mais sans résultat satisfaisant; le kermès étoit toujours foible en couleur et sans velouté; il

Sur le kermès.

étoit même inférieur à ceux fournis par le carbonate de potasse.

J'ai fait aussi quelques essais avec le carbonate de potasse saturé ; mais ce moyen, qui eût d'ailleurs été infiniment trop dispendieux, ne réussit pas plus que les précédens, et cela devoit être, puisque par l'ébullition, comme on sait, le carbonate saturé est ramené à l'état de carbonate avec excès de base.

Ayant donc, avec la potasse, épuisé toutes les combinaisons, varié de toutes les manières possibles toutes les proportions et toutes les circonstances de cette opération, sans avoir obtenu du kermès véritablement beau, je n'avois plus rien à espérer de cet alkali ; je songeai donc à la soude qui du moins m'offroit un réactif constant, en la prenant cristallisée.

Je pris 360 grammes de carbonate de soude cristallisé, 16 grammes de sulfure d'antimoine pulvérisé, 4 000 grammes d'eau filtrée ; je fis bouillir demi-heure, filtrai dans une terrine échauffée par la vapeur de la matière en ébullition, laissai reposer vingt-quatre heures, filtrai, lavai avec de l'eau filtrée bouillie et refroidie à l'abri du contact de l'air ; je fis sécher à une température de 25° du thermomètre centigrade ; en un mot, je remplis toutes les conditions que m'avoient apprises mes nombreux essais sur la potasse ; j'obtins un kermès de la plus grande beauté ; il étoit d'un brun pourpre, brillant, et sembloit être du velours de soie coupé avec des instrumens acérés.

J'ai répété cette expérience sept à huit fois, toujours même résultat, toujours du kermès magnifique,

en observant toutefois chacune des circonstances citées ci-dessus; car depuis il m'est arrivé, pour en avoir négligé quelques-unes, d'obtenir du kermès presque semblable à ceux fournis par la potasse.

Sur le kermès.

J'ai observé même que le kermès étoit généralement plus beau, lorsqu'on faisoit bouillir l'eau quelques minutes avant d'y jetter le carbonate de soude et le sulfure d'antimoine; quoique cette précaution puisse paroître futile et soit peut-être peu importante, puisque l'air dissous dans l'eau seroit dans tous les cas bientôt dégagé par la chaleur. Cependant comme on doit écarter tout ce qui peut fournir de l'oxigène, et qu'il est si facile d'observer cette petite condition, j'y ai eu égard, et je conseille de ne pas la négliger, sur-tout dans les opérations en grand où l'ébullition est si tardive à raison de la masse; et l'on sait que, même à froid, les alkalis agissent sur le sulfure d'antimoine.

J'ai varié pour le carbonate de soude, comme je l'avois fait pour la potasse, toutes les proportions et toutes les circonstances pour l'eau, le tems de l'ébullition, le soufre, l'antimoine et le carbonate de soude; les résultats ont été analogues à ceux de la potasse.

Un mélange de 16 grammes de sulfure d'antimoine et de 2 grammes de soufre a donné un kermès tirant légèrement sur le rose, comme celui fait de la même manière avec la potasse; seulement il étoit plus foncé.

Seize grammes d'un mélange fondu d'une partie d'antimoine et de deux parties de sulfure d'antimoine ont donné aussi un kermès tirant sur le rose, mais ex-

[redacted]
Sur le kermès.

trêmement foncé, et beaucoup moins brillant que celui fait avec le sulfure simple.

Seize grammes de sulfure d'antimoine et 4 grammes de soufre sublimé ont donné un kermès très-pâle.

J'ai essayé de recevoir le kermès dans de l'eau froide; il étoit briqueté et même tirant un peu sur le jaune.

Dans l'eau chaude il étoit aussi très-altéré.

Ainsi, il faut le recevoir dans une terrine simplement échauffée par la vapeur de l'eau bouillante, ou de la matière en ébullition.

J'ai fait aussi plusieurs expériences sur la soude caustique; j'en ai varié les proportions : il n'en faut, comme pour la potasse caustique, qu'une très-petite proportion; mais le kermès est beaucoup moins beau, moins brillant, moins velouté que celui par le carbonate de soude.

Enfin, j'ai varié toutes les proportions et toutes les conditions, comme je l'avois fait pour la potasse; et j'ai reconnu que les meilleures étoient 360 grammes de carbonate de soude, 16 grammes de sulfure d'antimoine parfaitement pulvérisé, 4000 grammes d'eau, une demi-heure ou trois-quarts d'heure au plus d'ébullition, le lavage à l'eau filtrée bouillie et froide, et la dessication à une température de 25° au plus.

Dès-lors, ayant véritablement trouvé le procédé que je cherchois, ne pouvant présumer qu'il fût possible de desirer du kermès plus beau que celui qu'il m'avoit fourni, n'ayant jamais rien vu qui pût lui être comparé, étant parvenu à l'obtenir toujours

Sur le kermès.

constant, il ne me restoit plus qu'à rechercher la cause de totues les variétés de kermès que j'avois obtenues; je ne pouvois douter que ce ne fût l'hydrogène sulfuré qui jouoit le plus grand rôle dans tous ces changemens : ses proportions plus ou moins grandes faisoient prendre au kermès telle ou telle nuance.

Je savois que le kermès absorboit l'oxigène avec une facilité extrême; qu'il perdoit de sa couleur en proportion de la quantité qu'il en avoit absorbé; et que, pour l'obtenir beau, il falloit écarter avec le plus grand soin tout ce qui pouvoit fournir de l'oxigène. Or, dans le kermès, ce ne sauroit être le soufre ni l'oxide d'antimoine qui absorbassent l'oxigène avec cette avidité si grande, mais bien l'hydrogène qui occupe le premier rang parmi les corps combustibles, et qui jouit sur-tout de cette propriété au plus haut degré lorsque ses molécules sont rapprochées, lorsqu'il est solide.

Pour m'assurer de ce fait, je [illegible] les expériences suivantes :

Je fis bouillir demi-heure les proportions ordinaires de sulfure d'antimoine, de carbonate de soude et d'eau; et je filtrai la liqueur qui fut reçue en fractions à-peu-près égales dans six vases différens; je mis, pendant que la liqueur étoit encore claire, diverses proportions de muriate suroxigéné de chaux. Les précipités obtenus par refroidissement étoient bruns, bruns pâles, jaunâtres, couleur de bois, et enfin tout-à-fait blancs, suivant que la proportion de dissolution de muriate suroxigéné de chaux avoit été plus grande.

Le carbonate de soude en excès dans la liqueur

Sur le kermès.

du kermès précipitoit à l'état de carbonate la chaux du muriate suroxigéné de chaux, et l'on pouvoit en quelque sorte attribuer ces divers changemens à la présence du carbonate de chaux, quoique pourtant le kermès n'eût jamais dû devenir blanc. Cependant, pour n'avoir plus aucun doute, je versai sur du kermès pur une dissolution de muriate suroxigéné de chaux; l'effet fut plus lent, mais à-peu-près le même; en très-peu de tems le kermès passa au jaunâtre, à la couleur de bois, et enfin au blanc; il fallut pour cela renouveler plusieurs fois la dissolution de muriate suroxigéné de chaux qui ne tardoit pas à passer à l'état de muriate simple.

Je fis la même expérience avec l'acide muriatique oxigéné qui donne absolument les mêmes résultats.

Je fis en outre une autre préparation du kermès semblable aux précédentes, et je reçus la liqueur dans six vases différens, où je versai aussitôt différentes proportions de soufre très-divisé et suspendu dans l'eau, c'est-à-dire, du sulfure hydrogéné de potasse précipité par l'acide sulfurique, de manière à ce qu'il n'y eût ni excès d'alkali, ni excès d'acide, et je versai à l'instant de la précipitation. — Les différens produits étoient bruns, plus ou moins pâles et jaunâtres, suivant que la proportion du soufre avoit été plus ou moins grande.

J'essayai alors de traiter directement du kermès par la potasse caustique; je versai sur du kermès sec une dissolution de cet alkali, et je le vis de suite passer au jaune; c'étoit un vrai soufre doré. Or, dans cette transformation instantanée, on conçoit que l'état de l'oxide n'a pu changer, que l'eau n'a

pu

pu être décomposée, mais que la potasse s'est emparée d'une portion de l'hydrogène sulfuré du kermès, a fourni de l'hydrosulfure de potasse, et que le kermès dès-lors a dû perdre sa couleur, passer au jaune et enfin au blanc, ainsi qu'on le verra bientôt.

Sur le kermès.

J'agitai, avec de l'hydrogène sulfuré liquide, le kermès blanc obtenu du mélange de soufre et de sulfure d'antimoine, et que j'ai annoncé ne point contenir d'hydrogène sulfuré; il ne tarda pas à passer au jaune tendre, puis au brun.

Il paroissoit donc bien certain que la couleur du kermès étoit due à la seule présence de l'hydrogène sulfuré, et que c'étoit à sa plus ou moins grande proportion qu'étoient dues toutes les variétés que le kermès présentoit, suivant qu'il étoit fait par tel ou tel procédé. Mais pour prouver ce fait d'une manière incontestable, pour lever absolument tous les doutes, j'eus recours à l'analyse.

J'analysai comparativement les principaux kermès que j'avois obtenus; et comme je n'avois pas à ma disposition une cuve à mercure assez grande pour pouvoir recueillir le gaz hydrogène sulfuré du kermès, je me servis du moyen suivant :

Je pris un flaçon d'un litre juste de capacité, le thermomètre centigrade étant à 12°,5, et le baromètre à 7 décim., 57; je le remplis de gaz hydrogène sulfuré, parfaitement pur, et avec toutes les précautions nécessaires pour qu'il ne pût s'en perdre un atôme; et pour empêcher l'air atmosphérique d'y pénétrer, j'y adaptai un bouchon percé de deux trous; à l'un étoit adapté un tube droit plongeant jusqu'au

Sur le kermès.

fond du flacon, et à l'autre un tube à deux courbures qui n'y plongeoit que de quelques lignes, et dont l'autre extrémité alloit s'engager dans un flacon de Woulf, d'où partoit un second tube à deux courbures, plongeant dans un autre flacon; chacun d'eux contenoit une dissolution d'acétate de plomb du commerce. Tout étant bien luté, on a versé, à l'aide du tube droit, dans le flacon contenant l'hydrogène sulfuré, du mercure qui, par sa pression, l'a fait dégager et passer à travers la dissolution d'acétate de plomb où il a formé un précipité de sulfure de plomb. Le flacon étant plein de mercure, tout le gaz étant conséquemment dégagé, on a décanté, jeté sur un filtre, séché, et pesé exactement le sulfure de plomb qui, après le lavage à l'eau distillée et la dessiccation parfaite, pesoit 8 grammes : or, le litre de gaz hydrogène sulfuré à 12°,5 de température et à 7 décim., 57 de pression, pèse 1 gramme 51. Ainsi 8 grammes de sulfure de plomb représentent 1 gramme 51 d'hydrogène sulfuré. — Ayant obtenu cette donnée, je m'en suis servi pour parvenir à connoître exactement les proportions d'hydrogène sulfuré que contiennent les divers kermès, et sur-tout pour les comparer entre eux sous ce rapport : alors je procédai à l'analyse.

Je commençai par le kermès obtenu à l'aide de la potasse avec les proportions et toutes les conditions reconnues les plus favorables; j'en pris 10 grammes que je mis dans une petite fiole dont le bouchon, percé de deux trous, étoit garni de deux tubes, l'un en S, et l'autre à deux courbures plongeant dans un flacon de Woulf, d'où partoit un se-

cond tube à deux courbures plongeant dans un autre flacon : chacun d'eux contenoit une dissolution d'acétate de plomb du commerce. Tout étant bien luté, on a versé dans la fiole, au moyen du tube en S, de l'acide muriatique très-pur; le gaz hydrogène sulfuré s'est dégagé, a précipité le plomb à l'état de sulfure; on a chauffé légèrement, et lorsque tout l'hydrogène sulfuré a été dégagé, on a démonté l'appareil et filtré la liqueur des deux flacons : le petit filtre de papier Joseph a été préalablement séché et pesé exactement; on a lavé avec de l'eau distillée, on a fait sécher et l'on a pesé. Le poids du filtre étant déduit, on a eu 16 . 25 de sulfure de plomb.

Sur le kermès.

La matière restée dans la fiole, c'est-à-dire, le muriate d'antimoine et le soufre, ont été mis sur un très-petit filtre, séchés, et pesés exactement; le muriate d'antimoine a passé, et le soufre est resté seul sur le filtre; on a lavé avec de l'eau fortement aiguisée d'acide muriatique, pour ne point précipiter le muriate d'antimoine; on a fait sécher à l'étuve le soufre et le sulfure de plomb, chacun dans leur filtre; on a réuni la dissolution du muriate d'antimoine aux eaux de lavage; on a ajouté 30 ou 40 grammes d'acide nitrique, afin de porter le muriate d'antimoine au *summum* d'oxidation, et le rendre par là moins volatil. On a évaporé en consistance sirupeuse; on a étendu d'une grande quantité d'eau distillée qui en a précipité l'oxide d'antimoine; on a laissé reposer pendant plusieurs jours; l'eau étant parfaitement claire, et ne donnant par l'ammoniaque ni par les carbonates alkalins aucune trace d'oxide d'antimoine, on a décanté avec un siphon, et on

[redacted] Sur le kermès.

a jeté l'oxide sur un filtre préalablement séché et pesé exactement ; on a fait sécher à l'étuve et pesé. Le poids du filtre déduit, on a eu 8 gramm. 2 d'oxide d'antimoine ; o gramm. 7 de soufre. Or, comme on a eu 16 . 25 de sulfure de plomb qui équivalent à 2 gr. 031 mil. d'hydrogène sulfuré, on a donc eu pour 10 gr. du plus beau des kermès obtenus à l'aide de la potasse :

Hydrogène sulfuré.	2,031
Soufre.	0,7. .
Oxide d'antimoine blanc. . .	8,2. .
	10,931

On conçoit que la fraction 931 mil., qui excède le poids du kermès analysé, doit être attribuée d'une part à l'oxigène fourni par l'acide nitrique ajouté au muriate d'antimoine pour le rendre moins volatil, et de l'autre à l'acide muriatique qui existe encore dans cet oxide ; car on sait qu'il en retient toujours une petite portion que les lavages multipliés ne sauroient lui enlever : mais comme cette erreur que nos moyens d'analyse ne nous permettent pas de faire disparoître, existe dans toutes les analyses que je vais citer, elles n'en seront pas moins comparatives (1).

(1) Ce moyen d'estimer la quantité d'oxide d'antimoine n'est pas exact, puisque d'après de nouvelles recherches sur les oxides métalliques, on a démontré que le précipité obtenu en versant de l'eau dans le muriate d'antimoine n'étoit pas un simple oxide de ce métal, mais bien un mu-

On devra aussi tenir compte d'une petite perte toujours inévitable, comme on sait, quelque précaution qu'on prenne, quelqu'exactitude qu'on apporte dans les analyses. Sur le kermès.

J'analysai ensuite de la même manière et avec le même soin 10 grammes de kermès obtenu encore à l'aide de la potasse, mais avec du sulfure d'antimoine fondu avec son poids d'antimoine; j'obtins les produits suivans :

Hydrogène sulfuré.	1,706
Soufre.	0,4. .
Oxide d'antimoine blanc. . .	8,25 .
	10,356

J'analysai, toujours par le même procédé, 10 gr. d'un des plus beaux kermès que j'aie rencontrés dans le commerce; il étoit préparé depuis plusieurs années; j'en obtins :

Hydrogène sulfuré.	1,274
Soufre.	1,1. .
Oxide d'antimoine blanc. . .	8,15 .
	10,524

riate avec excès d'oxide, et que la liqueur qui toujours avoit été négligée comme ne renfermant aucune partie de métal, contenoit cependant du muriate avec excès d'acide. On s'assure de la présence de l'acide muriatique dans le précipité en le faisant bouillir avec du carbonate de potasse, et l'on démontre celle de l'antimoine dans la liqueur par l'hydrogène sulfuré qui la colore légèrement en jaune brun; caractère distinctif des dissolutions d'antimoine.

[redacted] Sur le kermès.

L'analyse de 10 grammes du beau kermès, obtenu à l'aide du carbonate de soude, a fourni :

Hydrogène sulfuré.	2,162
Soufre.	0,2. .
Oxide d'antimoine blanc. . .	8,3. .
	10,662

L'analyse de 10 grammes d'un kermès obtenu aussi avec le carbonate de soude et par le même procédé, mais lavé avec de l'eau non bouillie, et à cause de cela beaucoup moins beau que le précédent, a donné :

Hydrogène sulfuré.	2,056
Soufre.	0,25 .
Oxide d'antimoine blanc. . .	8,5. .
	10,806

L'analyse de 10 grammes d'un kermès traité par l'acide muriatique oxigéné, et qui étoit extrêmement pâle, a produit :

Hydrogène sulfuré.	0,049
Soufre.	1,65 .
Oxide d'antimoine blanc. . .	8,35 .
	10,049

Enfin l'analyse de 10 grammes du kermès blanc, obtenu à l'aide de la potasse et d'un mélange d'une partie de soufre contre deux de sulfure d'antimoine (opération que j'ai faite six fois au moins), n'a pas donné un atôme d'hydrogène sulfuré ; il a fourni seulement :

Sur le kermès.

Soufre.	7,1. .
Oxide d'antimoine blanc. . .	3,3. .
	10,4. .

J'aurois multiplié davantage ces analyses que je n'eusse apporté que de nouvelles preuves de cette vérité, que l'hydrogène sulfuré est le principe colorant du kermès, et non, comme on l'avoit cru jusqu'ici, l'oxide marron d'antimoine qui, au reste, n'existe pas. Mais en supposant qu'il y eût un oxide marron, pourquoi vouloir expliquer la couleur du kermès par celle d'un de ses composans, lorsqu'on sait au contraire que les propriétés des composans n'influent en rien sur les propriétés du composé; que des oxides très-colorés donnent lieu à des combinaisons incolores, tandis que des corps sans couleur forment des corps très-colorés; que le mercure et le soufre, par exemple, unis en proportions convenables forment du cinabre, etc., etc. ?..... Mais l'oxide marron d'antimoine n'existe pas, je m'en suis assuré par l'expérience suivante:

J'ai préparé de l'oxide blanc d'antimoine au *medium*, à l'aide de l'acide nitrique; je l'ai chauffé dans un creuset fermé, n'ayant du moins qu'une très-petite ouverture; j'ai obtenu un oxide légèrement jaunâtre. J'ai refait cette opération plusieurs fois, et en chauffant plus ou moins long-tems dans un fourneau à réverbère, mais je n'ai pu obtenir d'oxide marron; toujours les produits étoient plus ou moins jaunes, quelquefois légèrement orangés, mais jamais marrons; cependant j'avois chauffé assez fortement, car dans quelques-uns de mes essais il y avoit des portions d'oxides réduites au *minimum* d'oxigé-

Sur le kermès.

nation, à l'état d'oxide noir. — Toutefois j'ai pris l'oxide qui me paroissoit se rapprocher le plus du brun marron ; j'en ai mis dans une petite fiole dont le bouchon percé de deux trous étoit garni d'un tube en S et d'un tube à trois courbures, dont l'extrémité alloit s'engager dans une cuve sous une petite éprouvette pleine d'eau. Tout étant bien luté, on a versé, à l'aide du tube en S, de l'acide muriatique très-pur ; on a chauffé ; l'oxide s'est dissous peu-à-peu, et il ne s'est point dégagé un atôme de gaz hydrogéne. Quand tout l'oxide a été dissous, on a démonté l'appareil ; on a évaporé en consistance sirupeuse et précipité par l'eau, et l'on a obtenu, comme à l'ordinaire, un oxide blanc. Cependant cet oxide n'avoit point acquis d'oxigène en se dissolvant dans l'acide muriatique, qui ne contenoit ni acide nitrique, ni acide muriatique oxigéné ; il n'avoit point acquis d'oxigène aux dépens de l'eau, puisqu'il ne s'étoit pas dégagé un atôme de gaz hydrogène : cet oxide blanc étoit donc bien certainement le même que le prétendu oxide orangé, ou marron, employé. Ainsi il paroît que ce changement de couleur, qui au reste est très-peu marqué, n'est dû qu'au seul effet du calorique qui, en chassant l'eau d'entre les molécules de l'oxide, les rapproche et leur fait prendre une disposition telle qu'elles ne réfléchissent que le rayon jaune, orangé ou brun ; au lieu de les réfléchir tous, et par là de paroître blanc. Ce n'est pas d'ailleurs le premier exemple de ce genre que nous ayons ; on sait que l'oxide de cuivre, précipité de sa dissolution par un alkali, est blanc-bleuâtre, et que desséché au feu il devient brun

foncé, sans pour cela dégager ni absorber d'oxigène. On sait que l'oxide rouge du mercure, précipité de ses dissolutions sulfurique, nitrique ou muriatique, est jaunâtre; et on a la preuve que cette différence de couleur n'est due qu'à la division extrême de l'oxide, qu'au grand écartement de ses molécules.

Sur le kermès.

Convaincu dès-lors de la non-existence de l'oxide brun marron d'antimoine, je fis quelques essais pour parvenir à connoître l'état de celui qui existe réellement dans le kermès.

Je ne pouvois me servir d'un acide pour isoler l'oxide du kermès, parce que l'attraction de ces corps pour l'oxide d'antimoine plus oxidé pouvoit déterminer la décomposition de l'eau, et l'oxide obtenu eût été conséquemment différent de celui qui faisoit partie du kermès; or, tout me portoit à croire que cet oxide devoit être à un degré inférieur d'oxigénation. Il me falloit donc un réactif qui n'eût point d'action notable sur l'oxide d'antimoine, et qui pût le dépouiller entièrement du soufre et de l'hydrogène sulfuré. J'eus recours aux alkalis; je pris une dissolution de potasse caustique que je versai sur du kermès dans une petite fiole à médecine; il passa de suite au jaune, ainsi qu'on l'a dit ci-dessus. Mais en augmentant la proportion de potasse, et faisant chauffer légèrement, je vis bientôt la couleur jaune disparoître, et la matière passer au blanc. Je jetai le tout sur un filtre; je lavai jusqu'à ce que l'eau en sortît insipide; je fis sécher, et j'obtins une poudre blanche que je m'assurai ne plus contenir d'hydrogène sulfuré, ni de soufre, en en traitant une portion par l'acide muriatique dans lequel la dissolution fut com-

Sur le kermès.

plette sans résidu, ni dégagement, et que je reconnus pour de l'oxide d'antimoine au *medium* d'oxigénation; il n'y en avoit qu'une petite partie qui se volatilisoit. Il se coloroit légèrement en jaune, se fondoit en partie lorsqu'on le chauffoit dans un creuset, et dégageoit peu de gaz nitreux lorsqu'on le traitoit à chaud par l'acide nitrique; enfin il paroissoit absolument analogue à l'oxide d'antimoine obtenu à l'aide de l'acide nitrique: c'étoit conséquemment un oxide au *medium* d'oxigénation. — Cependant tout devoit me faire présumer que l'oxide d'antimoine, dans le kermès, étoit à un degré inférieur d'oxigénation. Je savois qu'il se forme du kermès, et souvent en assez grande abondance, lorsqu'on prépare l'émétique à l'aide du verre d'antimoine; je savois que l'hydrogène sulfuré, versé dans une dissolution d'émétique, en précipite du kermès, et qu'il en est de même pour le beurre d'antimoine; or, on sait que dans le beurre d'antimoine l'oxide est à l'état d'oxide blanc volatil; et l'on sait aussi que l'oxide d'antimoine contenu dans l'émétique, d'après les recherches de M. Proust et de M. Thenard, est encore à un degré d'oxigénation inférieure à celui de l'oxide blanc volatil, puisque, lorsqu'on le chauffe légèrement dans un tube, une portion se volatilise, et l'autre se réduit à l'état d'oxide gris, qui, chauffé avec le contact de l'air, reprend de l'oxigène, passe à l'état d'oxide blanc volatil, et se sublime à la manière de celui qu'on obtient en chauffant l'antimoine dans un creuset ouvert (1). Or, puisqu'on obtient du kermès

(1) J'ai répété ces expériences; je pensois que l'oxide

en versant de l'hydrogène sulfuré dans une dissolution d'émétique, il est bien probable que l'hydrodrogène sulfuré s'unit à l'oxide d'antimoine de l'émétique, sans changer son état d'oxidation. On conçoit qu'une partie de l'hydrogène pourroit se brûler aux dépens d'une portion d'oxigène de l'oxide, et conséquemment faire passer cet oxide à un degré inférieur d'oxigénation; mais l'esprit se refuse à croire que l'attraction de l'hydrogène sulfuré pour l'oxide d'antimoine au *medium*, soit assez forte pour déterminer la décomposition de l'eau. Ce ne seroit pourtant que comme cela qu'on pourroit expliquer la formation du kermès par l'hydrogène sulfuré versé dans les dissolutions de beurre d'antimoine et d'émétique, si l'on admettoit que, dans le kermès, l'oxide d'antimoine est au *medium* d'oxigénation, car on ne sauroit penser que dans ce cas l'oxide se partage en deux parties.

Sur le kermès.

Ainsi il paroît donc prouvé que l'antimoine, dans le kermès, est à un foible degré d'oxigénation, et que l'oxide que j'en ai obtenu, à l'aide de la potasse, a été oxigéné en partie aux dépens de l'eau; la potasse s'est emparée de l'hydrogène sulfuré du kermès et en même tems du soufre, a formé un hydrosul-

---

précipité de l'émétique par l'ammoniaque, ainsi qu'on l'avoit fait, pouvoit, malgré les lavages répétés, retenir quelques portions de cet alkali dont les élémens enlevoient une portion d'oxigène à l'antimoine J'ai précipité comparativement une dissolution d'émétique à l'aide de la potasse; l'effet a été le même Ainsi il paroît bien certain que dans l'émétique l'oxide d'antimoine y est à un degré d'oxidation inférieur à celui de l'oxide blanc volatil.

Sur le kermès.

sure sulfuré qui a dû décomposer une portion d'eau, dont l'oxigène se sera porté en partie sur l'oxide d'antimoine, et aura ainsi élevé son degré d'oxidation. On voit que plusieurs forces ont dû déterminer cette décomposition d'eau, l'attraction du soufre pour l'hydrogène et la potasse, et celle de l'oxigène pour l'antimoine. Je suis d'autant plus porté à croire que cela se passe ainsi, qu'ayant, dans un second essai, préparé du kermès avec toutes les précautions ordinaires, et fait sécher à une douce chaleur, à l'abri du contact de l'air, dans une très-petite cornue dont le bec plongeoit dans l'eau, je remarquai qu'en le traitant par la potasse il fût plus long à devenir blanc que le précédent; il passa aussitôt au jaune, mais il fut ensuite long-tems gris, et resta même toujours grisâtre, ce que j'attribuai à ma potasse qui étoit très-colorée. Toutefois l'oxide obtenu paroissoit être le même que le précédent, qui avoit été fourni par un kermès préparé depuis un ou deux mois, lequel avoit été séché avec le contact de l'air, conservé depuis dans une simple feuille de papier; une partie de son hydrogène avoit été brûlée: conséquemment ce kermès a dû fournir à la potasse moins d'hydrogène sulfuré, et plus de soufre que le précédent, et ainsi déterminer une plus grande décomposition d'eau, et par suite une oxigénation plus grande ou du moins plus prompte de la part de l'antimoine. Voilà enfin ce que j'ai cru remarquer. D'après cela, la potasse n'est pas un réactif convenable pour isoler l'oxide d'antimoine du kermès à cause du soufre qui en fait partie; mais ce corps y est dans une si foible proportion, qu'il ne sauroit y avoir que quelques

atômes d'eau de décomposés ; ainsi l'on est du moins porté à croire, d'après ces expériences, que l'état de l'oxide du kermès est très-voisin de celui de l'émétique et de l'oxide d'antimoine volatil, qui, comme l'a prouvé M. Thenard, ne diffèrent de l'oxide au *medium* que de quelques centièmes. Sur le kermès.

Je préviens ceux qui voudroient répéter ces expériences, qu'il faut faire bien dessécher le kermès avant de le mettre en contact avec la potasse, autrement tout se dissoudroit lorsqu'on viendroit à chauffer, ainsi que cela m'arriva dans un premier essai où je m'étois servi de kermès très-récemment précipité. Il étoit encore en une sorte de gelée; dès qu'il fut en contact avec la potasse caustique, il devint jaune; mais quand je vins à chauffer, il disparut, et sa dissolution fut complette dans le sulfure hydrogéné de potasse formé. Cet effet n'a pas lieu quand le kermès est préalablement desséché, parce qu'alors les molécules sont plus rapprochées, plus serrées; il y a entre elles une sorte de cohésion qui les empêche de se dissoudre, ou du moins qui fait qu'il n'y en a qu'une partie de dissoute, et que l'autre se trouve entièrement décomposée et réduite à n'être plus que de l'oxide d'antimoine.

Ainsi, on a vu dans cette longue suite de recherches que le kermès étoit d'autant plus beau qu'il contenoit plus d'hydrogène sulfure, et conséquemment qu'on avoit écarté avec plus de soin les moyens oxigénans; et qu'au contraire il étoit d'autant moins coloré que par des moyens quelconques on lui avoit fourni plus d'oxigène; on en a vu des exemples dans le lavage par l'eau aérée, dans le traitement par la

Sur le kermès.

potasse caustique, par l'acide muriatique oxigéné et par le muriate suroxigéné de chaux, qui finissent par le décolorer entièrement en lui enlevant tout son hydrogène sulfuré, ou en le brûlant. On en voit chaque jour de nouveaux exemples dans les pharmacies, où le kermès, quelquefois conservé dans des vases mal bouchés, finit par se décolorer presqu'entièrement. On en a vu un exemple bien frappant dans le kermès tout-à-fait blanc, obtenu du mélange de sulfure d'antimoine et de soufre; mais on en a vu des preuves bien incontestables dans les analyses qui ont été rapportées, où l'on remarque que la même quantité de kermès a fourni d'autant plus d'hydrogène sulfuré, qu'il étoit plus beau, plus riche en couleur; que celui obtenu par le carbonate de soude et qui est infiniment supérieur à ceux préparés par la potasse, en fournit le plus; que celui lavé avec l'eau aérée en donne moins; que celui du commerce en fournit beaucoup moins encore, étant en outre conservé dans des vases exposés à être ouverts souvent; que le kermès traité par l'acide muriatique oxigéné, et qui est presque incolore, n'en fournit que quelques atômes; et qu'enfin celui qui est absolument blanc n'en donne point du tout; et que conséquemment l'hydrogène sulfuré est le principe colorant du kermès (1).

(1) Je sais que dans le kermès, comme dans tous les composés, la couleur est le résultat de la combinaison; que dans le prussiate de fer, par exemple, ce n'est pas plutôt l'oxide de fer que l'acide prussique qui produit la couleur; et que de même dans le kermès la couleur brune n'est pas due plutôt à l'hydrogène sulfuré qu'au soufre et qu'

et non, comme on l'avoit cru, l'oxide marron qu'on a d'ailleurs prouvé ne pas exister.

Sur le kermès.

On doit aussi ne plus admettre d'oxide jaune ou orangé, puisqu'il est de même démontré qu'on ne peut en former, et que le *soufre doré* doit sa couleur à l'hydrogène sulfuré, dont la proportion seulement est moindre que dans le kermès; il y a en outre une proportion de soufre plus grande, puisqu'il se trouve uni au soufre précipité en même-tems que lui du sulfure hydrogéné de potasse ou de soude par l'acide ajouté.

Il résulte donc de tous les faits rapportés dans ce Mémoire, que pour obtenir du kermès beau, léger, d'un brun pourpre, brillant et velouté, et pour l'obtenir toujours constant, il faut employer une partie de sulfure d'antimoine pulvérisé, 22 parties ½ de car-

---

l'oxide d'antimoine, mais qu'elle est le résultat de la combinaison de ces trois corps dans des proportions convenables. Et comme j'ai obtenu des kermès de toutes les nuances depuis le blanc, ou du moins le jaune blanchâtre (puisque le blanc ne contenant point d'hydrogène sulfuré ne sauroit être regardé comme du kermès), jusqu'au brun pourpre le plus riche; et que j'ai constamment observé par la synthèse comme par l'analyse, que le kermès étoit d'autant plus coloré qu'il contenoit plus d'hydrogène sulfuré, et qu'en en augmentant ou diminuant progressivement les proportions, on varioit à l'infini les nuances du kermès, j'ai dit que l'hydrogène sulfuré étoit le principe colorant du kermès : mais je veux seulement dire par-là que le kermès est d'autant plus coloré que la proportion d'hydrogène sulfuré est plus forte; et que l'art de faire du beau kermès consiste à favoriser le plus possible la fixation de l'hydrogène sulfuré, et conséquemment aussi à écarter le plus possible tout ce qui pourroit l'empêcher; tel est l'oxigène.

Sur le kermès.

bonate de soude, et 250 parties d'eau; mais
coup moins, en grand : faire jeter quelques bo
à l'eau avant d'ajouter le sulfure; faire bouill
demi-heure ou trois-quarts d'heure au plus da
chaudières de fer; filtrer; recevoir la liqueu
des terrines échauffées par l'eau bouillante, ou
plement par la vapeur de la matière en ébull
recouvrir les terrines; laisser reposer pendant 2
res; filtrer; laver le kermès avec de l'eau préalabl
filtrée, bouillie et refroidie à l'abri du contact de
sécher dans l'étuve à 25° de température; et con
dans des vases bien bouchés. Il résulte de pl
tous ces faits que le kermès ne doit point sa co
à un oxide marron, mais bien à l'hydrogène su
dont les proportions seules font toutes les variét
nuances que présente le kermès; et que la caus
cette variété de proportions est la grande comb
bilité de l'hydrogène, et le peu de soins qu'on
pris jusqu'ici d'en écarter le principe combur
l'oxigène. Il résulte enfin que le carbonate de s
est le seul moyen d'obtenir du kermès d'une gr
beauté; que la cause en est due à la constance
ce réactif qui est toujours le même quand on le p
cristallisé dans le commerce (1), tandis que les
tasses varient à l'infini; mais sur-tout à la m
grande attraction de l'hydrogène sulfuré pour la so
que pour la potasse, et conséquemment à la
grande facilité qu'a la soude à céder de l'hy
gène sulfuré à l'oxide sulfuré d'antimoine, d'o

(1) Car je ne parle point ici du carbonate de soude s
ré, mais bien de celui que M. Berthollet a nommé s
carbonate.

rés

résulte un kermès plus hydrosulfuré, et conséquemment plus riche en couleur.

Aphrodisiographie, ou tableau de la maladie vénérienne, dans lequel on expose ses causes et ses symptômes, avec les méthodes les plus faciles et les plus sûres de les traiter sans compromettre la santé des individus; par J. Capuron, *D. M. P. etc.* (1).

Deuxième et dernier Extrait.

§ IV. *De l'espèce de Vérole ou Siphilis nouvellement observée en Canada.*

Ce fut vers la fin du siècle dernier que cette maladie fit son explosion en Canada, où elle reçut le nom de *maladie des éboulemens*, et celui de *maladie de la baie de Saint-Paul*, à cause du lieu où elle fut particulièrement observée. Elle a reçu depuis plusieurs autres dénominations. On l'appelle *lusta cruo* aux environs de Boucherville; *mal de chicot* à Berthier et à Sorel; *vilain mal*; *mauvais mal*, *gros mal* dans plusieurs districts; *maladie allemande* parmi le peuple; mais le plus communément *mal anglais*, parce qu'on assure qu'elle a été apportée d'Angleterre en Canada. Maladies vénériens.

Certaines constitutions individuelles la contractent plus facilement que d'autres; mais les deux sexes y sont également exposés. On observe un plus grand nombre d'enfans qui en sont infectés, que d'adultes et de vieillards.

---

(1) Voyez l'annonce bibliographique de l'ouvrage, tome XXX, pag. 126, et le 1er. Extrait, p. 219.

Maladies vénerien.

Eminemment contagieuse, la vérole canadienne se communique par le contact immédiat ou médiat, sur-tout par l'acte vénérien, par l'application du virus sur les ulcères, même sur la peau, par le linge, les vêtemens, les draps de lit, et autres meubles dont les malades font usage; elle infecte ceux qui mangent avec la cuiller des malades ou qui boivent dans leur verre, même ceux qui fument avec leur pipe. Elle est aussi héréditaire; les pères la transmettent par la voie de la génération.

D'après la description du docteur Bowman, qui a fait connoîtré cette maladie, elle est quelquefois *latente*, et séjourne des années entières dans le corps, sans se manifester par aucun symptôme.

Lorsqu'elle se développe, elle attaque d'abord les lèvres, la langue, l'intérieur de la bouche, plus rarement les organes de la génération. Elle débute par de petites pustules, semblables à des aphthes, rongeantes, corrosives, remplies d'une humeur blanchâtre, puriforme, virulente.

Dans la seconde période, il se manifeste des dépôts considérables; les malades ressentent dans les os et dans différentes parties du corps des douleurs qui s'aggravent pendant la nuit, ou par tout exercice violent; les glandes du cou, des aisselles, et même des aines, s'engorgent, s'enflamment et suppurent, ou passent à l'état squirrheux et indolent.

Dans la troisième période, différentes parties du corps se couvrent d'ulcères dartreux, accompagnés de prurit et de démangeaisons insupportables. Quelquefois ces ulcères disparoissent pour paroître de nouveau. La carie ronge les os du nez, du palais, du

crâne, du pubis, des cuisses, des bras et des mains; il s'y forme des nodosités, des tophus. Des malades perdent les mâchoires et toute la partie inférieure du crâne; d'autres, leurs mollets. Quelques personnes, au rapport du docteur Bowman, succombent à une gangrène qui attaque les orteils. Un jeune homme perdit les deux pieds; un autre vit tomber une de ses jambes, qui se détacha de l'articulation du genou.

Maladies vénérien.

Enfin, lorsque la mort est près d'arriver, la poitrine s'affecte, la toux survient; les fonctions s'altèrent ou se dépravent; plus d'appétit; la vue, l'ouïe et l'odorat disparoissent, les cheveux tombent, et les malades rendent le dernier soupir, après avoir langui pendant plus ou moins de tems, accablés de tourmens et de misères, et après avoir péri lentement et presque en détail.

On croit communément, en Canada, que cette maladie n'attaque qu'une fois le même individu; mais l'expérience a démenti ce préjugé vulgaire.

L'auteur déjà cité rapporte que des enfans sont guéris de cette espèce d'infection vénérienne sans le secours d'aucun remède. Il cite l'exemple de John Simar, qui en fut attaqué dès son plus bas âge, et qui recouvra naturellement une parfaite santé, quoique sa mère eût discontinué de l'allaiter pendant qu'elle subissoit le traitement.

Parmi une foule innombrable de médicamens que le hasard, l'ignorance, la superstition ou la nécessité avoient mis entre les mains des Canadiens, il ne s'en est trouvé que fort peu qui aient été employés avec quelque apparence de succès; telles sont les ra-

Maladies vénérien.

cines de patience et de Bardane, la salsepareille, la sapinette de Canada, et sur-tout la décoction des branches et de l'écorce d'une espèce de pin (1) qui croît dans ce pays. Cependant le docteur Bowman a observé que ce végétal n'opéroit jamais de guérison radicale sans le secours du mercure; ce qui confirme sinon l'identité parfaite, du moins la très-grande analogie qu'on croit exister entre cette maladie et la siphilis européenne.

§. V. *Du Siwin* (2), *Sibben ou Sibbens des Ecossais.*

Cette maladie étoit beaucoup plus commune autrefois qu'aujourd'hui en Ecosse, sur-tout dans les provinces d'Airshire et de Galloway. Elle a été décrite d'une manière très-détaillée par Gilchrist (3), et sa ressemblance avec la nouvelle maladie du Canada est si frappante, qu'on ne peut s'empêcher de la regarder comme une autre variété de la vérole ou siphilis.

Le sibbens est essentiellement contagieux; il se communique le plus souvent par les baisers et par la lactation, sur-tout lorsque les mamelons des nourrices sont ulcérés. Les vases et autres ustensiles, dont se servent ceux qui en sont infectés, la propagent aussi d'une manière immédiate. Enfin, les habitans du pays

(1) *Pinus balsamea seu Canadensis* L.

(2) Mot qui, dans la langue celtique, signifie le fruit d'un framboisier sauvage.

(3) Voy. le *Physical et Litterary essay of Edembourgh*; in-8.

croient qu'elle se transmet des parens au fœtus par la voie de la génération.

Maladies vénérien.

Elle se manifeste d'abord à la bouche et dans la gorge par des ulcères, qui, abandonnés à eux-mêmes, corrodent le voile du palais, la luette, les amygdales, gagnent fréquemment les os voisins, et y produisent bientôt après la carie. Les ravages s'étendent ensuite aux os malaires ou des pommettes; tout le visage n'est plus qu'un ulcère hideux et corrosif, qui attaque même les paupières.

Dans les commencemens, le malade ne se plaint souvent, pendant plusieurs semaines, que d'une grande difficulté d'avaler, et d'un enrouement continuel. Les parties ne présentent qu'une légère irritation, accompagnée d'une rougeur érysipélateuse des amygdales, de la luette et du voile du palais. Mais si l'on n'a promptement recours au mercure, les parties sont détruites par des ulcères rongeans, d'où résulte pour la vie l'enrouement ou la perte de la voix.

D'autres fois il survient en différentes parties du corps, et sur-tout au visage, des taches jaunâtres ou couleur de cuivre, qui se couvrent bientôt de croûtes dartreuses ou de tubercules durs et verruqueux, accompagnés de douleur et d'un suintement de matière visqueuse et fétide. La moindre tache, écorchure ou ulcération de la peau, donne naissance à des excroissances molles et fongueuses, qui ont de la ressemblance avec le fruit d'un framboisier sauvage du pays, d'où la maladie tire son nom. Elle ne se propage jusqu'aux parties génitales que lorsqu'elle a été négligée ou qu'elle a fait de grands progrès. Cependant de nombreux exemples prouvent aujourd'hui

Maladies vénérien. qu'elle a souvent commencé par ces parties, quoique l'infection se fût généralement communiquée par les voies dont nous avons parlé ci-dessus.

Lorsque cette maladie n'a pas été reçue par la bouche, les endroits sur lesquels le virus se manifeste après avoir pénétré dans le système, sont les organes de la génération, les parties contiguës à l'anus, la face antérieure des cuisses et des jambes, l'hypogastre, la poitrine, les bras, les doigts des pieds et des mains, enfin le cuir chevelu, plus rarement les muscles des cuisses ou des jambes, et le dos. Bell rapporte avoir vu plusieurs exemples où les os des bras et des jambes, même de la tête, étoient affectés de cette maladie. Mais il assure ne l'avoir jamais observée sous la forme de chancre aux organes de la génération.

Des observateurs inattentifs ont confondu le sibbens avec la gale; méprise qui provenoit de ce que certains endroits se couvroient d'un nombre infini de petites pustules accompagnées de démangeaison, et de ce que la contagion se communiquoit principalement à la classe la plus pauvre et la moins soigneuse de la propreté, ou aux enfans des personnes plus élevées, lesquels sont plus exposés à être infectés par les domestiques.

Mais ces deux genres d'éruptions ont des caractères propres qui les distinguent suffisamment. La peau, où le sibbens fixe son siége, s'épaissit, s'élève un peu, et acquiert une couleur particulière de cuivre. D'ailleurs, les parties ulcérées présentent des excroissances molles et spongieuses, de la grosseur et de la

couleur d'une framboise ordinaire ; ce qui ne s'observe point dans la gale. Maladies vénérien.

On n'a trouvé aucun remède plus propre à combattre cette maladie que le mercure. Mais on a observé que, pour obtenir une guérison radicale, il falloit l'administrer à une plus haute dose que dans les cas de siphilis ordinaire, et même le continuer environ deux mois après la disparition de tous les symptômes, pour éviter la récidive.

L'expérience a prouvé que le sublimé corrosif réussissoit, lorsque les autres préparations mercurielles avoient échoué.

Les caustiques et les escarrotiques attaquent avec beaucoup de succès les ulcères de la gorge et des autres parties, qui résistent au mercure.

Quelquefois le cinabre en fumigation a détergé et cicatrisé des ulcères, que nul autre remède n'avoit pu guérir.

Les sudorifiques ont aussi été employés avec utilité dans le traitement de cette maladie.

Enfin, on est parvenu à la bannir entièrement de certaines contrées de l'Ecosse, en observant la plus grande propreté, et en surveillant les choix des nourrices et des domestiques,

---

La vaccine combattue dans le pays où elle a pris naissance, *ou traduction de trois ouvrages anglais*, savoir : 1°. *De l'inefficacité et des dangers de la vaccine ; ouvrage dans lequel sont rapportés plus de cinq cents accidens, suivi d'un mode de traitement pour les maladies causées par la vaccine, traduit sur la troisième édition du docteur* William Rowley :

2°. *Discussion historique et critique sur la vaccine, par le docteur* Moselay, *suivi des rapports faits au Comité de la chambre des communes, par plusieurs médecins et chirurgiens, concernant la vaccine.*

3°. *Observations sur l'inoculation variolique, tendant à prouver qu'elle est plus salutaire pour le genre humain que la vaccination, par* R. Squirbel, *docteur médecin* (1).

Sur la vaccine.

L'Angleterre, comme la France, et comme toutes les nations, a compté parmi ses nombreux médecins quelques antagonistes de la vaccine, et il est d'abord bien remarquable que dans tous les pays ces antagonistes ont toujours été, et sur-tout sont aujourd'hui en très-petit nombre : ces antagonistes, quelque fût le pays qui leur donna naissance, ont voulu se prêter un mutuel appui ; et de même qu'en Angleterre on a traduit les ouvrages français publiés contre la vaccine, de même en France, on traduit les

(1) Vol in 8. 230 pag. Paris, 1807, chez Giguet et Michaud, imprimeur libraire, rue des Bons-Enfans, n. 34 ; prix 5 fr., et 6 fr. par la poste.

ouvrages anglais écrits contre cette importante découverte.

Sur la vaccine.

Les armes de chacun de ces adversaires sont à-peu-près les mêmes ; aussi les réponses que l'on a faites aux écrits des antivaccinistes français, sont-elles également applicables aux antivaccinistes de toutes les nations. Des déclamations vagues contre la vaccine, de prétendus dangers résultant de la transmission d'un virus pris sur des animaux, quelques faits controuvés de petite vérole survenue après la vaccine ; faits dans lesquels l'observation, toujours inexactement recueillie et présentée, n'offre jamais l'histoire détaillée, ni de l'éruption vaccinale, ni de l'affection variolique, des assertions gratuites tendant à prouver les avantages de l'inoculation variolique sur la vaccine ; assertions dans lesquelles on ne rougit point d'avancer que l'inoculation est aussi benigne dans ses effets que la vaccine dans ses résultats, que la première n'a jamais été suivie d'aucun accident grave, et que présentant plus de certitude, comme préservatrice de la petite vérole, elle mérite par conséquent la préférence ; tels sont les moyens que les antivaccinistes ont toujours mis en avant, et que l'on retrouve aussi dans la brochure que nous annonçons.

Il faut cependant convenir que les antivaccinistes anglais ont plus fait pour leur opinion, que leurs confrères des autres pays ; ils ne se sont pas bornés comme ceux-ci à attribuer à la vaccine toutes les maladies qui ont lieu dans l'enfance après la vaccination ; mais ils ont encore créé de nouvelles espèces de lésions, de ces mêmes maladies ; ainsi ils ont imaginé le *cowpoxgale*, les *cowpoxulcères*, les *cowpoxécroueł-*

Sur la vaccine.

les, les cowpoxdartres, les cowpoxtumeurs, le cowpoxabcés, le cowpoxgangrène, etc. ; et ils ont imaginé un système de traitement nouveau pour chacune de ces nouvelles maladies, aussi bien qu'un système de traitement pour expulser du corps le virus vaccin.

Ce n'est pas tout ; la vaccine, suivant eux, n'a pas seulement ces influences morbifiques, elle en a encore de physiologiques sur l'espèce humaine, dont elle entraîne évidemment la dégénération physique et morale ; ainsi ces messieurs observent tous les jours chez les personnes vaccinées *des tumeurs à la figure, qui lui donnent une espèce de ressemblance avec celle du bœuf ou de la vache*. Ailleurs le docteur Moselay, au rapport du docteur Rowley, dit avoir vu un enfant attaqué de diverses lésions, suite de la vaccine ; *et il observa que le visage de l'enfant paroissoit se transformer, et prendre, en quelque sorte, la forme d'une tête de vache*

On s'attend bien que nous n'insisterons pas davantage sur cette brochure : nous ne l'avons annoncée que par suite de la tâche que nous nous sommes imposée de faire connoître à nos lecteurs tout ce qui paroît sur les diverses branches de l'art de guérir : ce ne sont pas les mauvais ouvrages qu'il importe de critiquer, les erreurs de ceux-là ne sont jamais préjudiciables ; personne ne cherche à les connoître, et ceux qui les ont connus s'empressent, en les oubliant, de leur rendre justice.

Le titre que le traducteur a donné à cette réunion de trois brochures différentes, nous paroît avoir été choisi avec beaucoup d'adresse ; et ce titre *la vac-*

combattue dans le pays où elle a pris naissance, Sur la vaccine.
sans doute au premier abord, de toutes les
ctions de cet ouvrage, la plus solide ou la plus
cieuse. Mais il faut remarquer qu'en Angleterre
ime en France on ne compte que cinq à six anti-
cinistes, du moins n'en trouve-t-on guères que ce
nbre dans l'ouvrage que nous annonçons, où l'on
ble avoir cependant réuni tout ce que l'Angleterre
re d'argumens et d'autorités contre la découverte
Jenner : il faut remarquer sur-tout que l'impression
ces ouvrages a été telle à Londres, que c'est
cisément au moment où ils ont paru; que le
lement s'est empressé de récompenser dignement
teur de la découverte de la vaccine; et que dans
te démarche, aussi honorable pour ceux qui l'ont
te que pour celui qui en est l'objet, la nation
glaise a consigné authentiquement son opinion sur
vaccine, et sa reconnoissance pour Jenner.

En voilà assez sans doute sur cet ouvrage, que
us avons cru devoir signaler sur-tout aux personnes
i s'occupent plus ou moins de vaccine. Les faits
tendus de petite vérole survenue après la vacci-
tion, que l'on y rencontre, nous suggèrent les ré-
xions suivantes.

La petite vérole volante qui laisse souvent des
atrices, et la variole offrent dans bien des cas des
ltats analogues après leur terminaison; et c'est
certainement à cette considération que sont dus
prétendus exemples de petites véroles survenues
x fois chez le même individu. De même la cica-
e, résultant d'une vaccine régulière et légitime,
sente les mêmes caractères que la cicatrice ré-

Sur la vaccine.

sulant d'une vaccine qui n'a pas réussi, de ce qu'on a appelé improprement fausse vaccine ; et c'est sûrement ce qui donne lieu aux méprises qui ont lieu relativement à la variole survenue chez des individus ayant eu la vaccine. Pour pouvoir donc attacher quelque valeur aux faits qu'on annonce chaque jour de petite vérole ayant lieu chez des individus qui ont été vaccinés, il faut avoir sous les yeux l'histoire détaillée de la marche des deux éruptions recueillies par des praticiens probes et éclairés.

Les annales de l'inoculation offrent aussi des faits de petite vérole survenue après l'inoculation, parce que la variole inoculée peut, comme la vaccine, n'avoir point produit d'éruption, ou en avoir produit une résultant de la simple piqûre, ou d'autres accidens, et qui en aura imposé pour la vraie éruption variolique.

Du reste, tous ces faits ont été plusieurs fois détaillés avec plus ou moins de soin par les divers auteurs qui ont écrit sur la vaccine; et cette pratique est aujourd'hui assez connue dans son efficacité, dans ses résultats et dans sa marche, pour que chacun puisse réfuter victorieusement les objections par lesquelles on a voulu l'attaquer jusqu'ici.

F. J. D.

Mémoires sur les Éthers ; par P. F. G. BOULLAY, *pharmacien de Paris, in-8°. 39 pages, avec figure* (1).

Sur les éthers.

Le travail que nous annonçons se compose de t

(1) A Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire.

oires, le premier sur la formation de l'éther phos-
que. : nous l'avons déjà fait connoître en détail,
Journal général de med., t. XXIX, p. 195.
second sur l'éther sulfurique et sa préparation.
nous allons faire connoître la substance; et enfin,
oisième sur la décomposition des éthers muria-
et acétique, dont nous avons déjà donné l'extrait,
6 du tome XXIX.

Sur l'éther sulfurique.

…ns la formation de l'éther sulfurique, soit par la …lation simple d'un mélange d'acide sulfurique …entré et d'alkool, soit par l'addition de nouvel …l au résidu, toute la quantité qu'on retire de …liqueur n'est pas également suave; et malgré …ctifications soignées, les dernières portions con…nt toujours une odeur plus ou moins désagréable, …eut être attribuée à de l'huile intimément unie, …est très-difficile de séparer complètement.

…après les savantes recherches et la théorie de …. Fourcroy et Vauquelin sur cette matière, …action de l'acide sulfurique pour l'eau détermine, …ide de la chaleur, la transformation de l'alkool en …. Cette réaction des principes de l'alkool, exer…sous l'influence de l'acide sulfurique, précède …rbonisation du mélange, la formation de l'huile …e, le dégagement de l'acide sulfureux, et les autres …omènes de l'opération poussée jusqu'à la fin. On … même assurer qu'il ne se forme plus d'éther, …nd ces produits se manifestent, et que celui qui …e alors n'est que séparé du résidu qui le contenoit …formé. Il seroit donc avantageux de s'opposer … du moins d'éloigner beaucoup la manifestation …ces produits, qui annoncent une décomposition

Sur l'éther sulfurique.

complète de l'akool ; et par l'addition, en tems convenable, de nouvelles quantités de ce liquide, d'entretenir les proportions telles que l'éthérification puisse continuer plus long-tems. Pour cet effet il paroît nécessaire que l'acide sulfurique ne compose jamais plus des deux tiers de la masse contenue dans la cornue, et que la proportion d'alkool ne soit guère moindre de l'autre tiers (1). De cette manière on s'opposeroit à ce que l'acide sulfurique brulât l'alkool à ses dépens, et l'on n'obtiendroit aucun des résultats d'une décomposition trop avancée, qui nuit à l'éthérification, et qui la suit immédiatement. On auroit de tout-à-la-fois un produit meilleur, plus considérable, et le terme de la production d'éther seroit, lorsque l'acide sulfurique trop délayé par l'eau formée et extraite n'auroit plus assez de force pour faire subir à l'alkool aucun changement.

L'entonnoir particulier qui m'a facilité l'éthérification par l'acide phosphorique (2), applicable d'ailleurs à beaucoup d'autres opérations de la chimie, m'a donné, dit l'auteur, le moyen de pratiquer ce que je viens d'exposer, par le procédé suivant :

A une grande cornue de verre tubulée, placée sur un bain de sable, on ajoute un serpentin de même matière, plongé dans un vaisseau rempli d'eau froide

(1) Les proportions de parties égales d'acide sulfurique et d'esprit-de-vin, constamment adoptées, paroissent les plus convenables. Cependant il est à remarquer que malgré le soin qu'on prend de séparer l'alkool qui passe le premier, le produit qui suit n'atteint la légèreté qui constitue le véritable éther, que vers le milieu de l'opération.

(2) Voy. le Jour. Gén. de Méd., tom. XXIX, pag. [illegible]

extrémité du serpentin entre dans le col d'un grand
con, d'où la communication est établie par le moyen
un siphon avec un second flacon plein d'eau. On
troduit dans la cornue, par exemple, 10 kilogram.
acide sulfurique concentré à 66 degrés. On place sur
tubulure l'entonnoir à double robinet, de manière
se sa tige descende près du fond de la cornue et
averse l'acide sulfurique. On introduit ensuite ra-
dement 10 kilogrammes d'alkool (à 36 degrés de
aréomètre de Beaumé), qui, par le moyen de l'en-
nnoir, arrive au travers de l'acide.

Sur l'éther sulfurique.

Le mélange s'opère très-bien, quoiqu'avec violence,
t il se colore d'autant moins que l'introduction est
lus prompte. On soutient la distillation par du feu
lacé sous la cornue, et sitôt qu'il est passé environ
kilogram. de produit, on introduit, goutte à goutte,
lans le mélange, 10 kilogram. de nouvel alkool à
40 degrés (1), en se réglant, autant que possible, pour
a quantité qu'on introduit, sur celle qui passe dans
e récipient. On continue l'opération jusqu'à retirer
15 kilogram. d'un produit qui sera blanc, limpide,
d'une odeur et d'une saveur éthérée la plus agréable,
ne contenant aucunes traces d'acide sulfureux, ou
d'huile douce, et qui donnera, par la rectification
au bain-marie, 8 kilogrammes d'éther pur, et de

---

(1) J'ai remarqué que l'alkool à trente-six degrés étoit le
plus convenable pour la préparation ordinaire de l'éther sul-
urique; et que le mélange se coloroit moins à ce degré, que
lorsqu'il est plus sec; tandis qu'à la seconde addition, l'a-
cide se trouvant déjà affoibli, il est préférable de l'employer
à quarante.

[redacted] Sur l'éther sulfurique.

l'alkool, d'une odeur éthérée, très-propre à velles opérations.

La liqueur restée dans la cornue est alors de de bierre et très-claire; elle se compose à-p de toute la quantité d'acide sulfurique employ kool, d'eau, et sans doute d'une certaine q d'éther tout formé.

Chauffé de nouveau, ce résidu ne tarde pas dre une couleur noire, à devenir sulfureux et h et dans cet état, il peut, à la rigueur, entrer composition de *la liqueur minérale d'Hoffma* pourroit encore négliger ce dernier produit, et le résidu, en le faisant servir, comme acide s que, dans des cas où l'alkool ne sauroit nuire, c par exemple, à former différens sels.

Mémoires de physique et de chimie de la S d'Arcueil; par MM. LAPLACE, BERTHOL BIOT, GAY-LUSSAC, HUMBOLT, THÉNARD, CANDOLL, COLLET DESCOTILS et A. B. THOLLET.

Mém. de la Soc. d'Arcueil.

Parmi les intéressans mémoires dont se co cette collection, nous noterons le travail d Thenard sur la bile, comme plus directeme rapport avec la médecine.

Le rôle que la bile joue dans l'économie an a fixé depuis long-tems l'attention des physiolo et des chimistes. Presque tous s'en sont occupés; parmi ceux dont les travaux chimiques ont fixé qu'on a prise de la nature de cette humeur an à diverses époques, on doit citer Boerhaave à q

méd

médecine et la chimie sont également redevables de belles découvertes; Verreyen, Baglivi, Burgrave, Hartman, Macbride, Gaubius, Cadet de l'académie, Van-Bochante, Poultier de la Salle et Fourcroy.

Sur la bile.

Boerhaave, par une erreur inconcevable, regardoit la bile comme un des liquides les plus putrescibles; Verreyen, Burgrave et Hartman ont tous annoncé l'existence d'un alkali dans la bile; Macbride a entrevu qu'elle contenoit un principe sucré; Gaubius y a distingué le premier une matière huileuse d'une grande amertume; et Cadet, guidé par les recherches de ces divers savans, a été conduit en 1707 à la regarder comme un savon à base de soude, mêlé avec du sucre de lait.

Van-Bochante, en 1778, trouva dans la bile une matière fibrineuse; il n'a pu, malgré ses efforts, en isoler le corps sucré; et cependant il conclut de ses expériences, que ce corps entre dans la composition de la bile.

Poultier de la Salle a jeté le plus grand jour sur les concrétions qui se forment dans la bile de l'homme; et c'est sur-tout ce travail qui a été repris par M. Fourcroy, et porté à un nouveau degré de perfection. C'est sur la bile du bœuf que M. Thénard a fait ses premières expériences. L'examen sévère de ses qualités physiques et chimiques a d'abord porté M. Thenard à douter de l'opinion généralement accréditée, qui considère la bile comme une substance savoneuse et albumineuse. En étudiant la bile avec plus de soin, dit-il, qu'on ne l'a fait encore, on reconnoît facilement qu'elle présente beaucoup de phénomènes, qu'il

Sur la bile.

est impossible d'expliquer d'après cette manière de voir.

Ce chimiste habile a d'abord reconnu qu'il n'existe dans la bile que $\frac{1}{200}$ ou $\frac{1}{225}$ de soude; or comme il est impossible qu'une si petite quantité d'alkali suffise pour dissoudre la grande quantité de résine que cette liqueur doit renfermer, il est permis par cela seul de présumer qu'elle contient encore quelque autre substance qui, par rapport à sa résine au moins, fait fonction de matière alkaline.

En essayant la bile par l'action des acides, M. Thenard s'est assuré que ce fluide n'est pas seulement composé de soude, de matière grasse et de matière colorante jaune. Après avoir employé divers réactifs pour découvrir la nature de l'autre principe constituant de la bile, l'auteur traita la bile par un acétate de plomb contenant plus d'oxide que celui du commerce, mais moins que l'acétate de plomb lamelleux; et il parvint ainsi à mettre à nu une quatrième substance constituant la bile, substance à laquelle il a donné le nom de picromel, et qui, de concert avec la soude, concourt à tenir en dissolution la matière résineuse.

De ces diverses expériences il résulte en outre que la bile est un composé d'eau, de résine, de picromel, de matière jaune, de soude, de sel marin, de sulfate de soude, de phosphate de chaux, de phosphate de soude et d'oxide de fer.

A l'aide d'une suite d'analyses bien conçues, rigoureusement exécutées et sévèrement appréciées, M. Thenard est parvenu à déterminer la quantité relative de chacun de ces principes constituans de la bile.

Ainsi, 800 parties de bile sont composées, à-peu-près d'eau 700 et quelquefois un peu plus; de matière résineuse 24; de picromel 60-3; de matière jaune quantité variable, ici supposée égale à 4; de soude 4; de phosphate de soude 2; de muriate de soude 3-2; de sulfate de soude 0-8; de phosphate de chaux 1-2, et enfin de quelques traces d'oxide de fer.

[redacted] Sur la bile.

L'auteur examine ensuite le rôle que joue chacune de ces dix substances dans la combinaison qui constitue la bile; et voici comment il s'exprime à cet égard.

L'eau, la plus abondante de toutes ces substances, est le dissolvant général; le picromel, sur lequel le ferment n'a aucune action, qui se dissout dans l'eau et dans l'alkool, qui ne cristalise pas, et qui précipite les dissolutions de nitrate de mercure, celles de fer et d'acétate avec excès d'oxide de plomb, forme avec la soude et la résine une combinaison triple, soluble et indécomposable par les acides, par les sels alkalins ou terreux, enfin par beaucoup d'autres corps.

La résine ou la matière grasse doit être regardée comme la cause de l'odeur et en grande partie de la couleur et de la saveur de la bile; elle est solide, très-amère et verte, quand elle est pure; en la fondant elle passe au jaune. Ce changement de couleur est sur-tout très-sensible, lorsqu'on fait évaporer sa dissolution alkoolique. Elle est très-soluble dans l'alkool, dont on peut la précipiter par l'eau; très-soluble dans les alkalis, dont on peut la précipiter par tous les acides, même par le vinaigre.

Quand on en fait bouillir avec de l'eau, et qu'on

Sur la bile.

verse dans cette eau filtrée un peu d'acide sulfurique, la dissolution se trouble; ce qui prouve que l'eau en dissout quelques portions. Les autres acides, loin de troubler cette dissolution, l'éclaircissent. Cette observation permet d'expliquer pourquoi la bile du bœuf, contenant déjà un grand excès d'acide sulfurique, on peut la troubler plus qu'elle ne l'est par une nouvelle quantité d'acide sulfurique, tandis que l'acide nitrique tend à faire disparoître le précipité. Du reste, la résine a beaucoup d'analogie avec une substance huileuse des plus amères, que M. Thénard a obtenue en traitant la soie par quatre parties d'acide nitrique, substance également nouvelle et telle qu'on en découvriroit probablement de semblables, si on examinoit attentivement les résultats de l'action de l'acide nitrique, et des autres acides sur les divers principes immédiats des animaux.

Le cinquième des élémens de la bile, la matière jaune regardée aujourd'hui comme albumineuse, et prise par Van-Bochante pour de la fibrine, paroît s'éloigner de l'une et de l'autre. C'est cette matière qui rend la bile plus ou moins putréfiable, selon qu'elle y est plus ou moins abondante; et voilà pourquoi les auteurs ont tant varié sur la décomposition que cette liqueur éprouve avec le tems. C'est elle aussi qui est la source des calculs qui s'y forment; tandis que ceux qui se trouvent dans la vésicule humaine sont produits par la matière résineuse. Cette matière jaune, insoluble par elle-même, se dissout dans la bile à l'aide de la soude, ou peut-être par la combinaison triple de la soude, du picromel et de la matière huileuse:

du reste, quel que soit son dissolvant, elle en est précipitée entièrement par les acides.

Sur la bile.

Quant aux sulfate, muriate et phosphate de soude, ou phosphate de chaux, et à l'oxide de fer, ils se trouvent en si petite quantité dans la bile, qu'ils sont presque étrangers à sa composition.

De tous les résultats de ce beau travail sur la bile des bœufs, la découverte du picromel est sans doute un des principaux : il est évident que c'est sur-tout à la présence de ce principe que la bile doit la propriété qu'elle a de dissoudre beaucoup de corps gras, et par conséquent d'agir comme un véritable savon.

En continuant ses recherches sur la bile, l'auteur a dirigé ensuite ses vues vers la connoissance de la nature de la bile dans les diverses espèces d'animaux, et vers la connoissance de la nature et de la formation des calculs de la vésicule dans l'homme et dans le bœuf.

Dans ses recherches sur la nature de la bile des différentes espèces d'animaux, M. Thénard a trouvé que la bile du chien, du mouton, du chat et du veau, ressemble entièrement à la bile du bœuf.

Il a vu aussi que la bile du porc est entièrement différente des précédentes. Celle-ci n'est véritablement qu'un savon ; on n'y trouve ni matière albumineuse, ni matière animale, ni picromel ; elle contient seulement de la résine en très-grande quantité, de la soude et quelques sels, dont M. Thenard n'a pas recherché la nature : elle se décompose facilement par les acides et même par le vinaigre.

La bile des oiseaux a une grande analogie avec celle des quadrupèdes ; elle en diffère cependant sous

[redacted]
Sur la bile.

ce rapport, qu'elle contient une grande quantité de matière albumineuse ; que le picromel qu'on en retire, très-âcre et très-amer, n'est d'ailleurs pas sensiblement sucré ; qu'on n'y trouve que des atômes de soude ; et que l'acétate de plomb du commerce n'en précipite pas la résine. Tels sont les résultats qu'ont offerts les expériences sur la bile du poulet, du chapon, du dindon et du canard.

M. Thénard a voulu aussi analyser la bile de quelques poissons et de quelques reptiles. Il n'a encore sur cette partie que quelques essais dans lesquels il a appris que la bile de raie et celle de saumon sont d'un blanc jaunâtre ; qu'elles donnent, par l'évaporation, une matière très-sucrée et légèrement âcre, et qu'elles ne paroissent pas contenir de résine ; que la bile de carpe et d'anguille est très-verte, très-amère, peu ou point albumineuse, et qu'on peut en retirer de la soude, de la résine et une matière sucrée et âcre semblable à celle que l'on trouve dans la bile des raies et des saumons. M. Thénard pense que cette matière est véritablement du picromel.

Après avoir ainsi étudié la bile de quelques animaux de la classe des poissons, de celle des oiseaux et de celle des quadrupèdes, l'auteur a cherché à bien connoître la nature de la bile de l'homme. Déjà, dit M. Thénard, plusieurs observations ne lui permettoient guères de douter qu'elle ne différât sous beaucoup de rapports des biles déjà analysées ; et en effet, il se convainquit bientôt que la bile humaine jouissoit de propriétés physiques et chimiques qui lui sont propres.

M. Thénard n'a pu analyser que la bile prise sur

les cadavres ; mais comme d'une part ces cadavres étoient frais, et que de l'autre il a toujours obtenu, d'analyses très-multipliées, des résultats identiques, il pense avoir une connoissance tout aussi exacte de la bile humaine que de la bile de bœuf même, qui est celle qu'il a le plus étudiée.

Sur la bile.

La bile humaine varie en couleur ; tantôt elle est verte, le plus souvent brune-jaunâtre, quelquefois presque sans couleur. La saveur n'en est pas très-amère. Il est rare, que dans la vésicule, elle soit d'une limpidité parfaite ; elle contient souvent, comme celle de bœuf, une certaine quantité de matière jaune en suspension, parfois cette matière est en assez grande quantité pour rendre la bile comme grumeleuse. Filtrée et soumise à l'ébullition, elle se trouble fortement et répand l'odeur du blanc d'œuf. Si on l'évapore jusqu'à siccité, il en résulte un extrait brun égal en poids à la 11e. partie de la bile employée. En calcinant 100 parties de cet extrait, on en retire tous les sels qu'on trouve dans la bile de bœuf ; savoir, de la soude ; du muriate, du sulfate, du phosphate de soude ; du phosphate de chaux et de l'oxide de fer : on en détermine la quantité, comme il a été dit en parlant de ceux de la bile de bœuf.

Tous les acides décomposent la bile humaine, et y déterminent un précipité abondant d'albumine et de résine qu'on sépare l'une de l'autre par l'alkool. Il ne faut qu'un gramme d'acide nitrique à 25° pour en saturer 100 de bile.

Enfin, lorsqu'on verse de l'acétate de plomb du commerce dans la bile humaine, on la transforme en une liqueur légèrement jaune, dans laquelle on ne

Sur la bile.

trouve point de picromel, et qui ne contient que de l'acétate de soude et quelques traces de matière animale que l'auteur n'a pu reconnoître.

D'après les expériences diverses faites sur la bile humaine, M. Thénard a trouvé qu'elle étoit composée des matières suivantes, combinées dans les proportions que nous allons indiquer.

Suivant ces expériences, 1100 parties de bile humaine contiennent eau 1000; matière jaune insoluble et nageant dans la bile, quantité très-variable de 2 à 10; matière jaune dissoute dans la bile probablement quelques traces; albumine 42; résine 41; soude 5-6; phosphate de soude, sulfate et muriate de soude, phosphate de chaux et oxide de fer en somme 4-5.

L'auteur examine spécialement, parmi ces divers principes constituans de la bile humaine, la matière jaune et la résine dont les propriétés ne sont pas bien connues.

La matière jaune est insoluble dans l'eau, dans les huiles et dans l'alkool, soluble dans les alkalis dont elle est précipitée en flocons bruns-verdâtres par les acides; l'acide muriatique ne l'attaque qu'avec peine; il ne la dissout point, ou il en dissout très-peu, mais il la rend brune-verte : elle est donc entièrement semblable à la matière jaune de la bile de bœuf.

La substance résineuse est jaunâtre, très-fusible, très-amère, mais moins que celle de bœuf; très-soluble dans l'alkool dont elle est précipitée par l'eau, très-soluble dans les alkalis dont elle est précipitée par les acides; insoluble, pour ainsi dire, dans l'eau; et pourtant s'y dissolvant en quantité suffisante pour

que les acides sulfurique, nitrique, y fassent un précipité. Sur la bile.

La bile humaine n'est pas sans doute, dans toutes les circonstances de la vie, composée comme on vient de le dire. Les maladies du foie doivent sur-tout avoir sur sa nature la plus grande influence; ainsi, quand cet organe passe au gras, la bile qu'il secrète a paru être moins résineuse que dans l'état sain; et quand l'affection est tellement avancée, que le foie contient les $\frac{1}{6}$ de son poids de graisse, alors elle n'est réellement la plupart du tems qu'albumineuse : tel est au moins le résultat de six analyses de bile de foies presque entièrement gras; l'une de ces biles seulement contenoit encore un peu de résine, et par conséquent étoit encore très-sensiblement amère.

Quant aux recherches de M. Thénard, sur la nature et la formation des calculs de la vésicule du bœuf et de l'homme, comme elles n'offrent point autant d'intérêt que les précédentes; et que sur-tout elles n'ont point le même degré de certitude, quant aux résultats, il nous suffira de les annoncer. Tout ce que cette partie présente d'important et de neuf, se trouve d'ailleurs indiqué avec assez de détail dans le résumé général de ce mémoire sur la bile; résumé que nous rapporterons en entier.

Des diverses expériences tentées pour étudier la nature de la bile sur différentes espèces d'animaux, la nature et la formation des calculs de la vésicule dans l'homme et dans le bœuf, il résulte,

1°. Que les diverses biles de quadrupèdes examinées, celle du porc exceptée, sont absolument iden-

Sur la bile

tiques et formées de dix substances, parmi lesquelles on remarque sur-tout beaucoup de picromel, moins d'huile que de picromel, peu de matière jaune et peu de soude.

2°. Que la bile de porc n'est autre chose qu'un véritable savon.

3°. Que la bile des animaux est formée de beaucoup d'albumine ; d'une très-petite quantité de soude, de résine, et de picromel qui est âcre, amer et non sucré.

4°. Que la bile de raie et de saumon ne contient qu'une matière sucrée et âcre.

5°. Que celle de carpe et d'anguille contient aussi une matière sucrée et âcre, et de plus, de la résine et de la soude.

6°. Que cette matière sucrée et âcre est probablement du picromel.

7°. Que la bile humaine, qui ne ressemble à aucune des précédentes, est composée d'une assez grande quantité d'albumine ; de résine ; d'une petite quantité de matière jaune ; de soude ; de phosphate, sulfate et muriate de soude ; de phosphate de chaux ; et d'oxide de fer.

8°. Que néanmoins, lorsque le foie qui sécrète la bile humaine est presque entièrement gras, elle change de nature et n'est plus alors, la plupart du tems au moins, qu'albumineuse.

9°. Que les calculs de la vésicule du bœuf sont tous homogènes et produits par le départ successif de la matière jaune.

10°. Qu'il en est de même probablement des cal-

culs de beaucoup d'autres animaux dont la bile ressemble à celle du bœuf.

Sur la bile.

11°. Que les calculs biliaires de l'homme sont formés quelquefois d'adipocire pure, souvent de beaucoup d'adipocire et de peu de matière jaune, rarement de cette matière jaune pure.

12°. Qu'il n'est pas probable que les calculs de la vésicule du bœuf se fondent, lorsque ces animaux, au printems, se nourrissent d'herbes fraîches.

13°. Enfin, qu'il n'est pas probable qu'un mélange d'huile essentielle de thérébentine et d'éther foude ceux de la vésicule humaine, et que, si ce médicament dissipe ces derniers, c'est sans doute en en favorisant l'évacuation et non la dissolution.

F. J. D.

Nouveau Bulletin des Sciences, par la Société philomatique de Paris.

Bullet. des Sciences.

Nous avons déjà annoncé la continuation du bulletin des Sciences, par la Société philomatique; nous annoncerons aujourd'hui le premier cahier de cet ouvrage périodique.

Il se compose des articles suivans :

1°. Une notice sur le voyage de M. Leschenault de la Tour dans les iles de Java, Madara, Boli, etc.

2°. Des notes sur le genre *Paça Cœlogenus*; par M. Frédéric Cuvier.

3°. Un mémoire sur les différentes espèces de crocodiles vivans; par M. Cuvier.

4°. Un mémoire sur l'odorat des poissons; par M. Duméril. Cet article étant celui qui se rapporte le plus à la médecine, nous en donnerons l'extrait.

Bullet. des Sciences.

5°. Des notes sur une nouvelle espèce de pierre nommée Haüyne; par M. Neergaard.

6°. Un mémoire de MM. Fourcroy et Vauquelin, sur des os trouvés dans un tombeau de l'église Ste.-Geneviève.

Ces os paroissent être du 11e. siècle, ils sont rouge-pourpres. En les traitant par l'alkool, on en dissout la matière colorante qui est de nature animale, et on obtient une liqueur qui a la teinte de l'oseille, et qui devient verte par les alkalis. De plus, et c'est sur-tout ce qu'ils présentent de plus remarquable, ces os sont recouverts d'un grand nombre de cristaux formés de beaucoup de phosphate acide de chaux, et d'un peu de phosphate de magnésie.

7°. Des expériences sur la distillation de l'acétate du cuivre; par MM. Derosne frères.

8°. Un mémoire sur la théorie du son; par M. Poisson.

9°. Des expériences sur le réfroidissement des liquides dans des vases de porcelaine dorés et non dorés; par M. Le Comte de Rumford.

L'auteur a trouvé 1°. que dans des vases de porcelaine entièrement semblables, mais dont l'un est blanc et l'autre complettement doré en dehors, les tems de réfroidissement des liquides contenus dans ces vases se sont trouvés :: 2 : 3; 2°. que des liquides froids s'échauffent bien plus lentement dans les vases dorés à l'extérieur.

Les mémoires dont nous venons de donner les titres, ne se trouvent, il est vrai, que par extrait dans l'ouvrage périodique que nous annonçons; mais ces extraits sont tellement substantiels, qu'il n'en

t pas davantage pour bien connoître ces divers aux.

Iémoire sur l'odorat des poissons ; par M. C. Dumeril.

.'auteur de ce mémoire, en réfléchissant sur la si-.ion, la forme et l'organisation que présentent les ines des poissons, a été porté à croire que ces anes ne sont pas destinés à recevoir une impression .logue à celle que produisent les émanations odo-tes, mais semblable à celle des saveurs. Il s'est posé de prouver cette opinion par les observations vantes qu'il a ralliées à trois points qu'il discute as le cours de son travail.

Sur l'odora des poiss.

t°. Il établit d'abord que l'organe du goût n'existe s et ne pouvoit pas même exister dans la bouche s poissons, par une suite du mécanisme de leur piration. Il annonce que les anatomistes ne sont pas .ccord sur la branche de nerfs qui donne la sen-ion des saveurs ; les uns l'attribuant au rameau gual de la cinquième paire, les autres au grand oglosse ou neuvième paire. Il décrit la bouche poissons dont l'intérieur est constamment revêtu ne peau coriace, sans glandes salivaires, souvent issé de dents ; il prouve que, lorsque la langue ste, elle est toujours adhérente, osseuse, non bile, qu'elle ne reçoit point de nerf hypoglosse ; fin que l'eau exerce dans la bouche des poissons un ttement semblable à celui qu'éprouve la membrane uitaire des cétacées, qui n'ont pas de nerfs olfactifs, d'odorat, parce qu'ils se trouvent dans les mêmes rconstances que les poissons.

Sur l'odor. des poiss.

2°. M. Duméril, pour prouver que les narines des poissons doivent percevoir une sensation analogue à celle des saveurs, établit les raisonnemens qui suivent : le principe sentant ou nerveux est identique ; la surface tangible fait naître par ses modifications la différence des sensations, comme on le voit pour l'ouie, l'œil, etc. : les odeurs et les saveurs sont les qualités des corps qui ont entre elles le plus d'analogie ; leur action est la même ; elle paroît être à la fois et physique et chimique. Or, toutes les conditions nécessaires à la perception des saveurs se retrouvent dans l'organisation des narines : elles sont placées au fond d'une cavité qui s'ouvre et se ferme à volonté ; outre le nerf olfactif, elles reçoivent une très-grosse branche de la cinquième paire, et leur surface intérieure est très-etendue, humide et molle ; elles communiquent avec la bouche dans toutes les espèces de poissons qui ne respirent pas par cet orifice, comme les Raies, les Squales, etc.

3°. Enfin l'auteur conclut qu'il ne peut y avoir de véritable odeur pour un animal plongé habituellement dans l'eau ; car toute odeur doit être aériforme ou au moins portée par un véhicule gazeux, et tout liquide doit produire sensation de saveur. Ce liquide ne peut point se charger d'odeur intrinséquemment, puisque cette qualité tient à la nature des gaz, qui, s'ils sont libres, viennent bientôt à la surface se combiner avec l'atmosphère, et qui, s'ils sont suspendus, dissous ou combinés, agissent alors comme liquides, et doivent par conséquent être considérés comme doués des qualités sapides.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

bellus de Dyssenteria, auctore Joanno Godefrodo Rademacher; in-8°. 264 pages, Coloniæ, 1806. Bibliographie méd.

Se trouve à Paris, chez Gabon et Comp., libraires, ace de l'Ecole de médecine, n. 2. Prix 3 fr. 50 c. 4 fr. 50 c., par la poste.

Memorie della Societa medica di Bologna, tomo 2, in-8°., 400 pages, 1807.

---

ours de médecine légale, judiciaire, théorique et pratique; par J. J. Belloc, in-12, 320 pages; Paris, 1807, chez Méquignon l'aîné, libraire, rue de l'Ecole de médecine, n°. 9. Prix 2 fr. 50 c. et 3 fr. par la poste.

Incessamment nous ferons connoître en détail ces ·ois ouvrages.

Bulletin des sciences médicales, publié, au nom de la Société médicale d'Emulation de Paris, par M. Grapuron, docteur médecin.

Ce Bulletin est composé de quatre feuilles d'im- ression, dont trois et demie cicéro et une demi-feuille etit romain, in-8°.; il paroit du 1er. au dix de cha- que mois, à dater d'octobre 1807. Le prix de l'abon- nement, pour un an, est de 12 fr. pour Paris, et 4 fr. pour les départemens.

On s'abonne chez Chrochard, libraire, rue de l'Ecole le médecine, n°. 3.

Bibliographie méd.

Troisième coup-d'œil sur la Folie, ou exposé d causes essentielles de cette maladie, suivi de l'in dication de divers procédés de guérison; par M Prost, in-8°, 48 pages. Paris, 1807, chez Croul lebois, libraire, rue des Mathurins-St.-Jacques

Cette troisième brochure sur la Folie n'offrant rien qui ajoute au fonds de la doctrine des deux précé- dentes que nous avons fait connoître en détail, nous nous dispenserons d'en donner l'analyse.

Instruction sur la manière de conduire et gouver les vaches laitières; imprimée par ordre du Gou vernement. Par MM. Chabert et Huzard; 3e. édi augmentée. Paris, de l'imprimerie et dans la li brairie de madame Huzard, rue de l'Eperon, n. 1807, in-8°. Prix 1 fr., et 1 fr. 50 c., franc de por

L'objet de cet ouvrage tend à la conservation et la multiplication d'un animal que les épizooties, consommation immense de viande et son genre vie particulière tendent à détruire tous les jours. Ce instruction contient une suite de préceptes simple faciles à suivre, adaptés à l'intelligence des culti teurs, et dont l'utilité est reconnue par les observa tions des vétérinaires les plus expérimentés. E présente le résultat des connoissances théoriques pratiques. On y traite non-seulement de la man de gouverner les vaches laitières, on y indi aussi les attentions à avoir pendant le vêlage et p l'éducation des veaux. La plus grande partie préceptes sont principalement destinés à comb et à détruire les préjugés, qui fatiguent toujours nature dans ses opérations.

On a ajouté aussi à cette édition les ordonna de police, concernant les établissemens des vach de la ville de Paris, et la vente du lait.

Usage *de l'arsenic dans la médecine interne; par le docteur* Desgranges, *médecin à Lyon.*

At prudenter à prudente medico.
Boerh.

Suite et fin de ce Mémoire.

§. II. *Sur la curation des cancers, dartres et autres affections graves.*

Ce n'est pas seulement contre les fièvres intermittentes que l'arsenic a été donné à l'intérieur, on y a eu recours aussi pour combattre d'autres maladies. Hippocrate, Dioscoride et Galien l'ont employé et conseillé intérieurement et en fumigations, contre les crachemens purulens et l'hystérie. Les Arabes en cela paroissent les avoir imités: Avicenne, médecin persan, sur la fin du 10e. siècle de l'ère chrétienne, prescrivoit l'arsenic jaune natif à très-petite dose (1); et on assure que les peuples qui habitent la Zône Torride ou qui avoisinent cette région, font impunément usage de cette espèce d'or- Sur l'arsenic.

(1) *Tract. 2, lib. 2, cap. 49, pag. 268.*

Sur l'arsenic.

piment qu'on dit ne produire chez eux que l'effet émétique ou purgatif : c'est dans les médicamens de cette dernière classe que les Chinois l'ont rangé. Jean de Gorris, médecin ordinaire de Louis XIII, n'a pas craint de recommander le rubis arsenical à l'intérieur, dans plusieurs maladies, pour provoquer des sueurs, et guérir des ulcères......

Il est fait mention, dans le Dictionnaire de Trevoux, d'une lettre de Blaio, médecin anglais (peut-être est-ce d'Henri Blacvod, écossais) (1), touchant les effets de l'arsenic sur le corps humain ; mais je l'ai cherchée vainement, je n'en ai pu découvrir aucune trace.

Il y a plus de trente ans que le médecin Lefévre, de St.-Ildefond, a vanté l'arsenic comme un remède assuré contre les cancers (2), l'administrant à la manière du remède de Vanswiéten, et comme il suit :

Faites dissoudre quatre grains d'arsenic sublimé blanc dans eau distillée, deux liv.; donnez-en une cuillerée dans un peu de lait,

(1) Dict. hist. de la Médecine, par Eloy, tom. I.

(2) Remède approuvé pour guérir radicalement le cancer occulte, manifeste ou ulcéré; in-8°. Paris, 1774.

avec demi-gros de syrop diacode, une fois par jour pendant huitaine, puis deux fois, puis trois fois, purgeant tous les huit à douze jours. Dans la seconde bouteille on mettra six grains d'arsenic, et huit dans la troisième, se bornant à cette dernière quantité. Il ne faut pas plus de six bouteilles pour un cancer ouvert. On use en même tems, pour boisson ordinaire, du petit-lait nitré, ou d'une décoction de racines d'althéa également nitrée, et de lavemens fréquens, afin d'entretenir le ventre modérément libre.

Sur l'arsenic.

Si le cancer n'est point ulcéré, on fait des lotions arsenicales de huit grains d'arsenic par pinte d'eau, et l'on y applique ensuite des cataplasmes composés de pulpes de carottes, une livre; arsenic, demi-once, dissous dans du vinaigre distillé; faites bouillir ensemble, ajoutant, sur le feu, sucre de saturne, demi-once; laudanum liquide, un gros et demi; et six gros de poudre de feuilles sèches de ciguë.

Les cancers ouverts seront pansés avec la solution arsenicale, coupée de vin rouge ou d'une décoction de quinquina; et avec de petits cataplasmes préparés comme ci-dessus, de la grandeur seulement de l'ulcère.......

[redacted] Sur l'arsenic.

Quand le mal est à la matrice, on y fait des injections avec une décoction de carottes, de ciguë et d'opium, toujours animée avec de la dissolution d'arsenic, etc.

On trouve, dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Stockolm, an 1778, un mémoire sur l'efficacité de l'arsenic dans les cancers, par M. Rounon. Ce médecin assure que, depuis cinquante ans qu'il fait usage de ce demi-métal contre les affections cancereuses, il a guéri vingt malades attaqués de ce mal horrible, le donnant à l'intérieur, toujours à très-petite dose...... Ce peu de mots nous apprend des succès, mais nous laisse ignorer la méthode, ou le *modus faciendi* employé pour les obtenir.

Aussitôt que la brochure de Lefèvre parut, nous avons essayé, à l'hôpital de Lyon, son remède sur plusieurs femmes affectées de cancers aux seins, aux aînes et à la matrice; exécutant à la lettre sa prescription, aucune de ces malades n'en a ressenti du soulagement; toutes en ont éprouvé des angoisses précordiales, des spasmes et des souffrances dans l'estomac et les intestins, avec des malaises qui nous firent renoncer à nos essais.

...... Le docteur Metzger, de Kœnigs-

berg, n'a jamais vu l'arsenic produire de bons effets contre le cancer, l'ayant employé plusieurs fois contre celui du visage, plus fréquent en Prusse que le cancer au sein; mais la suppuration de l'ulcère en devenoit meilleure. Une femme de 60 ans a été obligée de quitter bien vîte ce remède, parce qu'il lui causoit des coliques affreuses, qui ont même continué après en avoir suspendu l'usage.... Cependant à l'ouverture du cadavre, on n'a rien découvert d'extraordinaire ni à l'estomac, ni aux intestins. Ce fait est trop peu détaillé pour prononcer sur la véritable cause de la mort de cette femme. Seroit-ce là ce qu'on entend par l'effet d'un poison lent, et y auroit-elle succombé ordinairement? S'il ne laisse pas plus de traces, comment pouvoir le signaler?

Sur l'arsenic.

J'ai dit que Fowler avoit administré avec succès la solution arsenicale sept fois pour des maux de tête périodiques, et nous avons vu que ce remède est recommandé dans le nouveau dispensaire d'Edimbourg, contre les affections graves de la peau, d'une nature lépreuse. Ed. Alexandre, chirurgien d'Hallifax en Angleterre, a guéri une *angina pectoris* avec la solution aqueuse d'arsenic, préparée à la manière de Fowler, et

Sur l'arsenic.

donnée pendant 15 jours, d'abord à la dose de six gouttes par jour dans une mixture stomachique et cordiale, puis augmentée jusqu'à treize gouttes. Ce praticien dit en avoir encore obtenu un succès marqué dans un autre cas d'angine de la poitrine. Il dit de plus l'avoir donnée dans un cas d'épilepsie qui duroit depuis quatre à cinq mois, et dans des accès convulsifs, produits par des vers..... Alexandre finit par demander si cette solution ne seroit pas utile dans les cas d'asthme invétéré (1).

Les médecins anglo-américains n'hésitent pas de recourir à ce remède dans plusieurs maladies cutanées, cancereuses et scrophuleuses. Le docteur Rush, de Philadelphie, prescrit l'arsenic en substance, sous forme pillulaire, contre les dartres et autres affections graves de la peau, afin d'augmenter la transpiration : il le fait prendre deux fois par jour et à la dose de la quinzième à la dixième partie d'un grain, mêlée avec d

(1) La Médecine éclairée par les sciences physiques, etc.; par M. Fourcroy, tom. 2, pag. 363 et suiv. — On verra plus bas qu'un médecin de Ma gues a employé ce remède avec succès contre ce dernière maladie.

savon, faisant boire en même tems une infusion d'*eupatorium perfoliatum*, plante amère très-commune dans les Etats-Unis. M. Valentin, de qui nous tenons ce fait, a vu plusieurs personnes suivre un pareil traitement pendant plus de deux mois, sans en observer aucun changement favorable dans leurs affections, mais aussi sans aucune altération apparente dans leur santé actuelle... Cette dernière circonstance est bonne à noter ici, afin d'affoiblir notre timidité à user de ce remède. Quelquefois l'arsenic étoit pour un huitième de grain dans cette préparation où on le combine avec de la fleur de soufre.

Sur l'arsenic.

Le docteur Minnicks, membre du collége de Philadelphie, assure avoir guéri un cancer ulcéré au sein, par l'usage interne d'une dissolution d'arsenic dans de l'eau distillée; et le médecin Physick, de la même ville, a mis fin, par ce même moyen, à un mal de hanche scrophuleux et ulcéré. Sir Hans-Loane vante aussi ce remède contre les ulcères qui proviennent des écrouelles, etc.

Le docteur Otto a publié, en 1805, trois observations sur les bons effets de la solution minérale de Fowler, contre les ulcères de mauvaise nature, situés au visage, avec carie aux os et corrosion de la lèvre supé-

[redacted]
Sur l'arsenic.

rieure, etc. (1). On doit à l'habile médecin, François de Marrigues, la cure d'un berger, âgé de 27 ans, atteint d'une fièvre tierce, d'obstructions dans les viscères abdominaux, d'une leucophlegmatie générale, avec des taches scorbutiques, et ne pouvant plus ni se lever, ni prendre des alimens solides.

. . . . M. Fodéré ordonna l'arseniate de soude à la dose de trois huitièmes de grain par jour; dans peu de jours les urines coulèrent abondamment, la fièvre et l'enflure disparurent, et en moins de trois mois le malade fut parfaitement guéri. Fodéré a traité avec un égal succès, et par le même remède, un homme replet, affecté d'œdème aux extrémités inférieures, avec un asthme suffocant (L. cit.). Nous avons déjà dit que Robert William a promptement délivré de la fièvre un enfant de douze ans, avec la solution de Fowler, malgré les dispositions que ce malade avoit aux congestions abdominales.

Un habile apothicaire de Narbonne nous apprend que dans son pays on débite des

(1) *Philadelphia Medical Musæum*, 1805, t. 1, pag. 47.

pillules composées chacune d'un tiers de grain à demi-grain d'oxide d'arsenic blanc, et d'un demi-grain de verre d'antimoine, avec six gr. d'extrait de coloquinte, lesquelles réussissent très bien, à la dose d'une seule, dans les cas d hydropisie ascite. Elles font rendre en moins d'un quart-d'heure, sans causer aucune douleur ni colique, des selles extrêmement abondantes de matières fécales délayées dans beaucoup de liquide. ...... (1). Un pareil remède seroit très-précieux, si on en constatoit les effets dans une maladie aussi fâcheuse, et qui devient le plus souvent l'écueil de la médecine. Sur l'arsenic.

Le docteur Fischer, dans un voyage fait en Angleterre, il y a dix à douze ans, a vu donner l'arséniate de potasse liquide de Fowler dans les affections spasmodiques, mais avec peu de succès. Un septuagénaire, attaqué de tremblemens de la tête et de tous les membres, n'en a retiré aucun avantage; et une jeune fille, tourmentée d'une toux violente, avec une suppression de règles, en a éprouvé des accidens fâcheux (2). Tho-

(1) Jour. de Méd. de Montpellier, n°. 26, cahier de février 1806.

(2) Remarques de Médecine et de Chirurgie sur l'art de guérir en Angleterre, etc. Gœttingue, 1798.

Sur l'arsenic.

mas Girdlestone, médecin à Yarmouth en Angleterre, a été plus heureux dans l'emploi de ce remède contre les vers lombrics, les vers solitaires et diverses maladies cutanées. Il l'a fait prendre avec fruit à la dose de six à huit gouttes, trois fois dans le jour, combiné avec la teinture de cascarille, ou de gentiane, ou de cardamome; ou bien avec la décoction de salseparcille.

..... Une fois il a vu des accidens graves être la suite de sa mauvaise administration; un enfant perdit ses ongles, sa peau rougit, l'épiderme se leva, et ses cheveux tombèrent, pour avoir pris, des mains d'une dame, une trop grande quantité de ce remède (1). Dans certaines maladies vénériennes, où le mercure aggrave les ulcérations, et qui ont résisté aux remèdes usités, Girdlestone en arrête les progrès avec la solution arsénicale; et avec de petites doses d'opium. Il estime « qu'un praticien habile peut tirer un grand parti du mercure et de l'arsenic donnés alternativement, pour guérir plusieurs maladies ». Le docteur William que j'ai déjà cité, pensoit aussi que l'usage de l'arsenic pouvoit s'éten-

(1) *London Medical and Physical Journal*; février 1806.

dre à plusieurs autres maux que la fièvre ; il l'avoit administré lui-même dans quelques maladies particulières avec avantage.... Mais ce qui doit surprendre le plus les médecins français, c'est qu'on ait osé tenter, dans l'Amérique septentrionale, de traiter la phthisie pulmonaire, tuberculeuse, avec un pareil remède. Girdlestone ne craint pas d'assurer que l'arsenic, loin d'avancer cette maladie et de faire naître la consomption, peut au contraire la prévenir lorsqu'il est donné à des doses convenables. Le docteur Beddoës a préservé, depuis six à sept ans, les restes d'une famille atteinte de cette maladie, en leur faisant prendre la solution aqueuse d'arsenic. Deux sœurs étoient mortes de la phthisie précédée par des affections au mésentère, et les autres personnes éprouvoient déjà les mêmes symptômes, etc. On sait qu'Isaac Seuter dit avoir guéri plusieurs personnes de phthisies et de fièvres lentes avec le vitriol bleu administré intérieurement (1).

Sur l'arsenic.

Parmi les médecins que j'ai cités dans ce mémoire, comme partisans de l'usage interne de l'arsenic, et dont j'ai rapporté la pratique,

---

(1) Mém. de la Soc. Philosoph. de Manchester, 1794.

Sur l'arsenic.

les uns ont employé ce remède en substan
uni à d'autres médicamens, sous la forme de
poudres et de pillules; les autres l'ont fait
prendre en décoction dissous dans de l'ea
et par cuillerées; enfin, et il y en a q
l'ont donné sous forme saline, étendu da
un liquide et par gouttes: de-là les solutio
de tartre arsénical, d'arséniate de potass
d'arséniate de soude, etc. Le plus gra
nombre des praticiens semble préférer au
jourd'hui cette dernière préparation, quoiq
Fodéré nous dise expressément qu'il a to
récemment obtenu un égal succès de l'a
senic administré en substance; et l'on a vu q
les docteurs Barton, de Plenciz et moi-mê
nous nous sommes bien trouvés de le pre
crire de cette manière. La dose en doit êtr
bien limitée, quelle que soit la préparatio
qu'on emploie. La prudence veut qu'on l
borne d'un neuvième à un sixième de grai
au plus. La hardiesse de certains médecins, de
Plenciz entr'autres, ne sauroit dissiper n
craintes à ce sujet; et l'on ne doit pas perdre d
vue qu'un remède aussi actif, dont l'éner
s'accroît beaucoup et même se décuple par l
simple augmentation d'un seizième ou d'u
dix-huitième de grain, et qui peut, au bo
de quelques minutes, exciter des sympt
mes très-fâcheux, quoiqu'à très-petites dos

tel remède, dis-je, ne sauroit être prescrit c trop de sagesse et de circonspection..... dois prévenir à ce sujet que l'arsenic du nmerce, qui se trouve chez les droguistes, it être falsifié par un mélange de craie. mé rapporte que, sur quarante livres cet arsenic, il a trouvé trente livres de ie (1). Il ne seroit plus surprenant pour s qu'on ait pu donner ce minéral à une se un peu haute, comme les docteurs de ncix, qui l'ont porté jusqu'à plus d'un grain la fois. Cette remarque doit décidément us faire donner la préférence à l'arséniate de ide pour l'usage interne..... Un médecin sse, de mes amis, m'a donné la recette in savon, qu'il nomme hépatico-arsenical, nt il prétend avoir vu de bons effets dans isieurs affections cancéreuses, et qui se épare comme il suit :

Sur l'arsenic.

Prenez lessive caustique des savonniers, atre onces; (lessive concentrée au point e, mise dans une bouteille qui contient juste e once d'eau, elle pèse onze gros); — arnic blanc cristallin pulvérisé, demi-once; ntimoine crû pulvérisé, une once : faites ssoudre le tout à froid dans la lessive mise

(1) Chimie expérimentale, tom. 2, pag. 250.

Sur l'arsenic.

dans un matras bien couvert. — On peut, si on le désire, faire la dissolution à chaud, au bain de sable.

Ensuite prenez de la même lessive concentrée, quatre onces; huile d'amandes douces, huit onces; faites aussi à froid un savon *s. a.* qui sera très blanc.

La dissolution hépatico-arsenicale étant faite, filtrez et faites évaporer au moins le tiers de la liqueur dans le matras; après quoi vous la verserez toute dans le savon qu'on aura bien chauffé au bain de sable, mais avec précaution pour ne pas le roussir : d'abord, après avoir versé la dissolution, le savon deviendra rouge, et par une douce chaleur, on fera épaissir le tout jusqu'à la consistance suffisante pour faire des pillules.

De toutes les propriétés médicales attribuées à l'arsenic, celle de guérir les fièvres intermittentes est la plus réelle et la mieux constatée. Depuis Friccius, les travaux cliniques d'un grand nombre de médecins, ainsi qu'on l'a vu, et plus particulièrement ceux des docteurs Fowler, William, Pearson, Barton, de Plenciz et Fodéré, ont établi cette propriété anti-fébrile d'une manière évidente, ce qui ne permet pas de la révoquer en doute, et nous autorise suffisamment, ce semble,

à recourir à ce remède pour des cas semblables. Nous sommes loin sans doute de manquer de secours contre les fièvres d'accès; car, indépendamment des moyens nombreux admis dans l'art depuis sa naissance, et qui se trouvent sur nos pas, nous avons dans l'écorce du Pérou un spécifique sûr et efficace contre ce genre de maladies..... Mais ce dernier fébrifuge, quoique excellent, échoue quelquefois; et souvent, sans qu'on puisse en savoir la cause, on l'a vu ne pas réussir dans des fièvres de cette nature, soit seul, soit combiné avec les substances les plus propres à en seconder l'action. D'ailleurs, le quina est rare, très-coûteux, fréquemment sophistiqué, dégoûtant, *nauseosus*, comme a dit Plenciz, et difficile à prendre sur-tout pour les enfans auxquels on ne peut souvent l'administrer en suffisante quantité.....

Sur l'arsenic.

Le fébrifuge minéral au contraire n'a aucune saveur désagréable; il est du plus bas prix; son effet est prompt; et, à de très-petites doses, il produit tout ce qu'on peut s'en promettre: on le prend sans peine et sans dégoût; on l'administre aux enfans sans qu'ils s'en apperçoivent. Ajoutons que plus d'une fois la fièvre a résisté au quinquina, et qu'elle a cédé à l'arsenic, com-

[redacted] Sur l'arsenic.

me Fodéré, William et autres nous en fournissent des exemples. Mais plus d'une fois aussi ce fébrifuge, à son tour impuissant, a laissé à l'écorce du Pérou l'avantage de terminer la fièvre. Ce n'est donc point trop dans la pratique d'avoir deux remèdes anti-fébriles d'un mérite semblable et d'un effet également certain, capables de se suppléer l'un à l'autre. Cette découverte d'un second fébrifuge, ou, disons mieux, la pratique renouvelée de ce remède semble réaliser ce qu'annonçoit, il y a plus de cent ans, Ramazzini de Modène. « Peut être un jour éloigné, disoit ce savant médecin, verra éclore un fébrifuge tiré du règne minéral dont on enrichira la médecine, et dont on ne fera point un secret blamable comme Rivière (1). »

Nous ne devons point être arrêtés dans la prescription de ce remède, comme le pensoit Wepfer (2), par la crainte des conséquences fâcheuses qu'il pourroit avoir, s'il étoit administré par une main ignorante; car il faudroit

(1) *De morbis artificum, Diatriba, mutinæ*, 1700.

(2) *Nollem illam publicis juri fieri, ne imperitis aut temerariis nocendi causam darem, eoque magis cum tot febrifuga tutiora et efficaciora habeantur. Loc. cit.*

renoncer

renoncer alors aux secours les plus énergiques de la médecine. La note si tranchante de Peyrilhe, et si opposée à l'usage interne de l'arsenic, a été écrite à une époque où l'on ne croyoit pas à la dissolubilité de ce poison demi-métal, ni à ses modifications chimiques; je veux dire à sa conversion en un sel neutre pur (l'arseniate de soude) extrêmement soluble dans le menstrue le plus simple. Il n'est pas rigoureusement vrai qu'un centième de grain d'arsenic soit aussi essentiellement poison qu'un grain (1); et celui-ci sans doute est bien éloigné de l'être autant que quatre. Si un grain ou deux pris à la fois peuvent nuire, l'expérience des médecins que j'ai cités, vient de nous prouver qu'une très-petite fraction de ce grain peut non seulement ne pas nuire, mais même devenir un remède utile dans certains cas; n'oublions pas que c'est après quarante ans d'un heureux emploi du fébrifuge minéral en substance que les docteurs de Plenciz en faisoient l'éloge, et en recommandoient fortement l'usage. Peut-on croire

Sur l'arsenic.

(1) Dissertation académique sur le cancer, couronnée par l'Académie de Lyon en 1773, pag. 81, not. 1.

Sur l'arsénic

après cela que ses succès ne soient que d'un moment, et qu'il doive toujours en résulter des effets consécutifs, graves et désastreux? C'est l'idée de la transformation nécessaire, de l'arsenic en un poison lent (1), une fois introduit dans l'économie animale à quelque petite dose qu'on en use, qui fait redouter si grandement son emploi à l'intérieur; mais on a eu ces mêmes craintes pour le sublimé corrosif, la ciguë, la jusquiame et autres poisons que la médecine interne emploie chaque jour avec succès pour guérir

(1) Le docteur Jean-Antoine Bartholin, de Turin, rapporte que le poison, connu sous le nom d'Aquetta, dont quelques femmes romaines se servoient, sous le pontificat d'Alexandre VII, pour empoisonner quantité de personnes, n'étoit autre chose qu'une eau arsenicale, laquelle causoit d'abord, entre autres symptômes, une fièvre aiguë et une chaleur excessive, (ce qui n'est point le caractère d'un poison lent; voyez ce que nous avons dit à ce sujet page 222). L'on découvrit par hasard que le suc de citron étoit le plus sûr et peut-être l'unique antidote de ce poison. On a dit la même chose à Paris, en 1779, du vinaigre étendu dans l'eau; mais ces assertions sont mensongères, ainsi que cela est prouvé dans un mémoire de M. Majault, médecin de Paris. Voyez l'ancien Journ. de Méd., tom. 55, pag. 15 et suiv.

certaines maladies fâcheuses et en affoiblir d'autres réputées incurables. Nous ne sommes plus dans un siècle où les mots font les choses; l'arséniate de soude a beau être de l'arsenic, si l'expérience en constate l'efficacité dans les fièvres opiniâtres et dans d'autres affections, il faut l'employer. Un praticien célèbre de Paris a vu, dit-on, un homme qui eut une tumeur au genou longtems après avoir pris de l'arsenic.... (1). Un fait de cette nature, sans autre détail, est loin de prouver que la maladie consécutive extérieure ait été occasionnée par le minéral pris intérieurement.

Sur l'arsenic.

Les effets médicaux de l'arsenic sont moins saillans, à mon avis, ou moins prouvés, si l'on veut, dans les affections internes, autres que la fièvre, pour lesquelles plusieurs médecins n'ont pas craint d'y recourir, comme j'en ai fourni les preuves; et ces maladies sont jusqu'à présent, 1°. les cancers ouverts ou occultes; 2°. les affections graves de la peau; dartres, lèpres, etc.; 3°. les ulcères scrophuleux, vénériens ou dégénérés de ce virus, même avec carie aux os; 4°. les obstructions;

(1) Essai sur les maladies des artisans de Ramazzini, traduit en français, 1777, pag. 25, note 1.

Hydropisie aiguë des ventric. du cerveau.

parens à la catastrophe qui va suivre ; Je vais, dans un court apperçu, développer les traits caractéristiques de cette maladie ; le détail des ressources que l'art s'est préparées contr'elle ; et, en signalant sa fréquence, montrer l'utilité de ne point négliger les moyens d'en prévenir à tems les fâcheux résultats.

Il ne s'agit donc point en ce moment de révéler quelque découverte ; dans ce que je vais dire, il est à peine quelque chose de nouveau ; mais la maladie qui fait l'objet de cet extrait, est généralement si peu connue, et pourtant si désastreuse, qu'il y a peut-être quelque mérite à en rappeler, à en propager les notions.

S'il m'est permis de commencer par quelques préliminaires d'usage, je dirai que c'est à Whytt, médecin anglais, qu'on doit d'avoir montré, par l'ouverture des cadavres de dix enfans, morts après une suite de symptômes semblables, combien cette maladie, inconnue aux anciens (1), quoique

---

(1) Je sais qu'Hippocrate en a décrit les derniers tems avec son exactitude ordinaire; mais sa sagacité n'a pas été jusqu'à en reconnoître les premières époques; et elles sont si essentielles pour la guérison, qui

sans doute elle se soit souvent présentée à eux, est une maladie commune.

Hydropisie aiguë des ventric. du cerveau.

Tous les praticiens s'accordent sur le moment où les enfans commencent à y être sujets: aucun ne l'a vue se montrer avant un an, si ce n'est peu après la naissance; et tous conviennent qu'après l'âge de 10 ou 12 ans, elle devient au moins très-rare.

Enfin, sur les 8 ou 10 noms qu'elle a reçus, nous avons adopté, comme plus exacte, la dénomination que lui a donnée M. Coze, professeur de clinique interne à l'école de Médecine de Strasbourg, notre associé: c'est en effet une hydropisie, mais une hydropisie aiguë (1) des ventricules du cerveau; et cette phrase dénominative a l'avantage de définir la maladie.

---

le mérite de les avoir observées met incontestablement en première ligne celui qui a eu le premier cet avantage.

(1) On verra cependant que la durée de cette lésion est quelquefois de plus de six semaines; mais les premiers tems sont alors si incertains, qu'on ne peut les faire entrer dans le calcul, que lorsque la seconde époque, ou la fin de la première, viennent caractériser la maladie. L'absorption du fluide épanché peut se faire par intervalles pendant quelque tems, et la maladie ne commence que lorsque l'absorption cesse d'avoir momentanément cette énergie.

[redacted]
Hydropisie aiguë des ventric. du cerveau.

Quant à la description qui fait partie de notre plan, aucune n'a encore fait oublier celle qu'a donnée Whytt ; et les trois époques qu'il a distinguées, sont toujours, aux yeux du praticien, des monumens de son génie observateur.

La première époque, celle qui mérite le plus d'attention, parce qu'elle fait reconnoître la maladie à tems, nous la diviserons en quatre momens dont voici les principaux symptômes.

Dans le premier, douleur légère, instantanée, mais souvent répétée de quelque partie de la tête, besoin du malade de l'appuyer pour peu qu'il se tienne debout quelque tems.

Dans le second, continuité de la douleur de tête avec redoublement le soir ; desir d'une attitude où tout le corps soit soutenu dans le moment même où le malade joue avec le plus de plaisir ; car il ne refuse pas encore les jeux de son âge, et il a même plus de dispositions à la veille qu'au sommeil ; affoiblissement sensible de l'appétit, et amaigrissement.

Dans le troisième, douleur, de tems à autre, à la nuque ; répugnance plus ou moins grande pour le mouvement ; excès de cha-

eur à la peau ; fièvre avec redoublemens ; sommeil agité et avec grincemens des dents ; diminution des urines.

Hydropisie aiguë des ventric. du cerveau.

Enfin, dans le quatrième, langue blanche, altération, nausées, sensibilité à la région supérieure du ventre ; tranchées quelquefois à la région moyenne ; déjections vertes ou d'un jaune foncé, très-fétides ; dilatation de la prunelle ; difficulté de supporter la moindre augmentation de la lumière ordinaire ; nullité ou extrême brièveté du resserrement de la pupille en cette occasion.

Cette première époque qui peut n'être que de 8 ou 10 jours, peut aussi durer un mois, et six semaines. Elle inquiète peu les parens ; et le médecin lui-même, s'il n'est averti par des souvenirs, partage toute leur sécurité. Que dis-je ? souvent il se félicite, lorsque la seconde époque vient ralentir le pouls et le ramener, comme cela a lieu en quelques circonstances, au-dessous de sa vitesse naturelle. Mais peu de jours après, l'haleine commence à devenir fétide ; arrivent ensuite des plaintes, des agitations, quelque chose de louche dans le regard, et la fatigue au plus léger mouvement. Enfin, à l'approche de la troisième période, on observe la demi-

Hydropisie aiguë des ventri. du cerveau.

ouverture des yeux durant le sommeil, quelquefois le délire, toujours le regard plus ou moins égaré, et fréquemment des évacuations vermineuses sans soulagement pour le malade.

Cette seconde époque est la plus variable de toutes : si la durée en est communément d'une ou de deux semaines, elle n'est aussi quelquefois que d'un ou de deux jours, et même moins.

Quoi qu'il en soit, dès la fin de cette époque l'espérance commence à s'évanouir ; les dangers s'offrent de toutes parts, et le deuil entoure le malade.

Mais le malheur devient encore plus évident, lorsque se montre le symptôme caractéristique de la dernière époque, l'accélération du pouls : ce n'est cependant qu'alors, le plus communément, qu'on invoque les secours de l'art.

L'assoupissement devient comateux, la sensibilité est considérablement émoussée ; des membres sont paralysés ou en convulsion ; l'écoulement des excrémens et celui des urines sont involontaires ; la respiration est irrégulière....... Mais à quoi bon s'arrêter au développement d'un tableau qui ne représenteroit que les détails de la destruc-

tion ? Entreprenons plutôt de donner une description succincte des moyens de préserver et le guérir. Si cette partie à plus de sécheresse et de monotonie, elle mettra du moins quelques consolations à côté de ces idées noires que je viens de laisser échapper par la nécessité d'une pareille description.

Hydropisie aiguë des ventric. du cerveau.

Appelé deux fois de très-bonne heure Watson a guéri à l'aide d'un simple vésicatoire, de quelques minoratifs et d'une diète raisonnée.

Odier a quatre fois été heureux avec les stimulans, les sels neutres alkalins, le musc, le zinc, l'extrait de quinquina, le bon vin et les sangsues; il croit même, ainsi que Quin, avoir plusieurs fois prévenu l'état de la maladie par la simple application des vésicatoires.

Cette utilité des vésicatoires, celle de différentes préparations mercurielles, dont quelques-unes ont été employées par Odier, a été aussi confirmée par Lettsom, Macbride, Under-Wood, et par nos confrères De Laroche et Brewer.

Celle des frictions mercurielles, unies à l'administration intérieure du muriate mercuriel doux, l'a été par Dobson, Moseley, Cruikshank, et plusieurs autres médecins an-

Hydropisie aiguë des ventric. du cerveau.

glais. J'ai eu moi-même, huit fois, depu l'an 8, l'occasion de me féliciter d'avoi suivi cet exemple. La méthode m'a manq une seule fois, quoique la cure ait été en treprise dans un tems où on l'obtient encore mais, par une erreur fâcheuse, les doses né cessaires aux frictions avoient été donnée pendant quatre jours, trop foibles de moitié.

L'hydropisie aiguë des ventricules du cer veau n'est donc point, comme on l'a cru d'abord, au-dessus des ressources de la mé decine; peu s'en faut même que je n'assure, d'après mon expérience particulière, que pen dant toute la durée de la première époque et dans les premiers jours de la seconde, le mer cure, employé sous une ou plusieurs de ses formes, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, sui vant l'urgence des symptômes, n'en soit véri tablement le spécifique. J'ai éprouvé plu sieurs fois qu'administré au commencemen de la troisième époque, il a pu chang d'une manière extrêmement satisfaisante l'é tat du malade pendant deux ou trois jour et dans deux circonstances le mieux ét s'étant élevé au point que je pusse substitue à cette puissance déjà peut-être un peu us les différens remèdes qui peuvent, ainsi q le mercure, énergiquement augmenter l

ces du systême absorbant, tels que l'in- duction dans l'estomac du quinquina en ›stance et à grande dose, de la poudre de lle, du camphre, etc., les malades se ıt comme miraculeusement tirés de cet ıt de mort, et sont parvenus à une con- lescence pénible, mais qui s'est enfin par- tement consolidée.

Hydropisie aiguë des ventric. du cerveau.

Ainsi Wils Rosen de Rosenstein a eu un uble tort, lorsqu'il a avancé que cette ma- lie est presque toujours incurable, ou ne isse aux convalescens qu'une existence alheureuse, ordinairement de courte du- e: il est dans les lycées plusieurs de ces fans que j'ai guéris, qui, depuis quatre, nq et six ans, malgré leur délicatesse na- relle, jouissent complèttement de toutes urs facultés.

Sans rien dire des causes de cette mala- e, parce que cette recherche laisse une le latitude à l'imagination, que je ne pour- is me permettre d'offrir des connoissances écises, je passe de suite à la dernière par- de cet extrait.

On a avancé que l'hydropisie aiguë des ntricules du cerveau étoit une maladie e; elle est sans doute moins commune e beaucoup d'autres, mais elle l'est plus

Hydropisie aiguë des ventric. du cerveau.

que nombre de maladies qui font pl
sensation; et Odier a jugé, d'après d
culs probables, qu'il devoit y avoir à
au moins 400 enfans attaqués annuelle
de ce genre d'hydropisie, dont 100 au
peuvent guérir.

Ce calcul seroit sans doute beaucoup
fort s'il étoit fait sur les seules observat
connues depuis quelques années jusqu'
12, des médecins de cette ville qui pa
sent avoir porté sur cette affection un
plus attentif; mais il seroit beaucoup
foible, si je l'établissois sur le nombre
proximatif de la totalité des enfans
des à Paris, divisé par la quantité pro
tionnelle de ceux que m'a présentés
propre pratique; il le seroit sur-tout tro
je prenois pour base les données que j'a
quises et celles que j'ai provoquées pe
quatre ans, au bureau central d'admi
aux hospices. Ce nombre s'éleveroit,
exagération, à près d'un mille par an,
750 au moins (1) seroient par conséq

(1) Je dis au moins, parce que Paris est peu
le pays du monde où il y ait proportionnelle
plus de ces causes présumées de la maladie,
que les rougeoles, les scarlatines, les fièvres i

ictimes de la maladie. Puis, en rabaissant ette proportion d'un sixième, pour l'étendre à toute la population de l'Empire, dont a position n'est pas toujours aussi désavantageuse, il faudroit conclure que plus de 0,000 enfans y meurent annuellement d'une naladie qui, mieux connue et plus redoutée sur-tout des pères et des mères, n'en eroit peut-être pas périr un seul (1). Hydropisie aiguë des ventric. du cerveau.

C'est donc un grand service que la Société le Médecine rend au public et à l'état, que l'employer les moyens étendus qu'elle a l'appeler l'attention des praticiens sur une

mittentes avec infiltration, les leucophlegmaties, les ascites du jeune âge, les affections vermineuses, etc.; es chûtes et les coups sur la tête, etc.; en même ems qu'il y a plus de misère, et moins de moyens l'appeler des hommes instruits à l'époque où ils seroient utiles.

(1) Ce calcul est effrayant; il est cependant plus approximatif que celui d'Odier (Mém. de la Société oyale de Médecine, tom. 3, pag. 194, seconde artie): il ne faut que lire les Mémoires de M. Jadelot, sur les maladies observées à l'hôpital des enans et à l'hospice des orphelins de Paris, ainsi que Recherches sur les caractères distinctifs et sur le itement de l'hydrocéphale interne de M. Mathey, Genève, pour se convaincre que malheureusement s n'avons point exagéré.

maladie qui peut facilement y échapper, et celle des parens sur une affection qu'ils croient pouvoir traiter seuls, parce que dans le principe ils la regardent comme très-légère.

HUITIÈME FRAGMENT DE SÉMÉÏOTIQUE.

Sur les inductions séméïotiques que l'on peut déduire de chacun des traits de la face en particulier; par F. J. Double.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Ce n'est pas seulement dans l'ensemble des traits de la face, dans la physionomie, que le séméïologiste va puiser les sources de ses inductions; chacun des traits, des linéamens du visage, considérés isolément, lui fournissent aussi des données nombreuses sur lesquelles il base avec plus ou moins de certitude ses pronostics.

Du Front. Le front est, parmi les traits de la face, un des moins expressifs, un des moins animés, si l'on peut s'exprimer ainsi, et cependant il fournit un assez grand nombre de signes.

De même que la joie et l'espérance viennent se peindre sur le front en le rendant uni, découvert et serein; de même la tristesse

tesse et le chagrin viennent y porter leur sombre empreinte et faire paroître cette partie plus étroite qu'à l'ordinaire, en la parsemant de rides.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Les anciens avoient pris dans le front un des caractères de leur division des tempé-péramens; ainsi le front large, découvert, uni et dont la peau étoit garnie de beaucoup de tissu cellulaire, appartenoit au tempérament pituiteux; au contraire, le front étroit, ridé et sec, étoit le caractère du bilieux; etc.

Le front, dans la douleur en général, prend un caractère qui lui est propre, et que les peintres ont bien saisi. L'on pourroit jusqu'à un certain point reconnoître ainsi l'homme qui souffre, sans avoir égard à l'expression des autres traits: on n'a qu'à bien considérer le front du Laocoon, et l'on se formera une idée satisfaisante de ce signe de la douleur. Le front s'élargit par l'abaissement des sourcils; il se ride en plusieurs sens; mais les rides longitudinales sont plus prononcées, et elles viennent se réunir vers la racine du nez.

Le front ridé et abattu, sec ou recouvert de sueur froide, est un signe de mort, ou du moins de phrénésie prochaine, s'il se réunit aux signes généraux du délire. *Quod si præte-*

Sémëiotiq. de chacun des traits de la face.

Des Yeux. Dans notre dernier fragment de séméïotique nous avons vu que la figure est comme le tableau mouvant des affections de l'ame; aujourd'hui nous considérerons les yeux comme une petite face où toutes les passions viennent se peindre avec des caractères particuliers, et les maladies se manifester par des signes qui leur sont aussi propres. Les passions douces s'y décèlent par une expression qui charme et attire; les passions fortes et violentes, par des mouvemens qui effrayent et rebutent; et enfin les passions tristes, par des regards qui frappent et attendrissent.

Ainsi l'on a répété bien souvent en morale que les yeux sont le miroir de l'ame; et on peut dire, avec au moins autant de raison, qu'ils sont aussi le miroir de la santé. Voici comment s'exprime Hippocrate à ce sujet, Sect. 4 des épidémies. *Ita valet corpus, sicuti valent oculi : cùm illi benè videntur valere, corpus benè valet.*

Les yeux doivent être considérés par le séméiologiste, ou dans l'organe lui-même et ses dépendances, ou dans les différentes fonctions qu'ils remplissent. Dans la première section nous trouverons les sourcils, les cils, les paupières et les diverses parties de l'œil

lui-même ; dans la seconde, viendront se ranger la vue et ses différentes lésions, les larmes et la chassie.

Séméiotiq, de chacun des traits de la face.

Nous verrons par la suite que c'est surtout dans le pronostic des maladies du cerveau, que la considération des yeux devient très-utile

Oculi, societatis et vicinitatis jure, cerebri affectiones prœcipuè indicant. DURET.

Les séméïologistes, dans l'étude des différentes sources des signes, se sont peu arrêtés à la considération des sourcils; ces parties peuvent cependant, sous plusieurs rapports, fournir aussi quelques matériaux à la science du pronostic. Les anciens avoient regardé les sourcils arqués, déliés et écartés l'un de l'autre, comme un des caractères du tempérament pituiteux; au contraire, ils considéroient les sourcils épais, noirs, réunis et allongés, comme appartenant au tempérament bilieux. *Foes.*, en commentant la section cinquième du livre 2e. *de morbis vulgaribus*, où le père de la médecine a consigné ses connoissances en physiognomonie, dit que les sourcils contribuent pour beaucoup dans l'air de noblesse et de majesté qu'offre la figure de l'homme. *Supercilia maximè fastum indicant; et in iis animi pars.*

Séméiotiq. de chacun des traits de la face.

Les sourcils sont abattus sur les yeux dans les cas de prostration extrême des forces; au contraire, ils sont relevés et fortement arqués lorsqu'il y a excès d'énergie vitale; ce dernier état, dans les maladies aigues, est un des signes du délire. Quant au premier état de l'abattement des sourcils, Hippocrate l'avoit observé particulièrement dans les fièvres rémittentes : *In febre non intermittente si labrum aut supercilium aut oculus aut nasus pervertatur,.... imbecillo jam corpore, quidquid ex his evenerit, in propinquo mors est. Aphor. 49, s. 4.*

Les sourcils deviennent aussi le siège des différentes maladies qui attaquent le système bilieux ; et c'est souvent là que les premiers symptômes de ces maladies se manifestent; on peut en dire autant de quelques unes des maladies du système lymphatique. Dans les maladies vénériennes fortes, il y a souvent épilation des sourcils. Les paupières tremblantes sont le signe de l'affoiblissement des muscles de cet organe, soit que cet affoiblissement provienne de veilles prolongées ou de l'intensité de la maladie. *Instabiles palpebræ sunt indices vigiliarum*, a dit Galien, en commentant les pronostics d'Hippocrate.

Sémeïotiq. de chacun des traits de la face.

Ces sortes de mouvemens convulsifs des paupières précèdent souvent les maladies nerveuses les plus graves, l'épilepsie, par exemple. Il faut savoir cependant que chez quelques individus il existe un tremblement habituel des paupières, sans qu'on puisse alors en inférer aucun mauvais pronostic.

Les paupières imparfaitement serrées l'une contre l'autre et ne recouvrant que le blanc des yeux; enfoncées et s'ouvrant avec peine; indiquent la résolution des forces du muscle orbiculaire. Cela n'arrive guères qu'à la suite des maladies graves et longues: les malades ont toujours l'air de dormir; et cependant ils sont loin du repos que suppose le sommeil; on les voit de tems en tems écarter les paupières et promener vaguement leurs regards. C'est de cet état qu'Hippocrate a dit: *Perniciosum et valdè mortale habeo hoc phœnomœnon, nisi ita dormire æger consueverit, vel purgationi idem adscribendum sit.* Il faut bien faire attention à cette dernière période de la sentence d'Hippocrate; en effet, cet état n'est pas rare à la suite des grandes évacuations, et en général après toutes les circonstances qui peuvent subitement abattre les forces vitales; telles sont une grande opération chirurgi-

cale, de violentes douleurs, un profond chagrin, etc.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Les paupières imparfaitement fermées pendant le sommeil, sont, chez les enfans, un signe de la présence des vers dans les intestins, ainsi que l'ont observé Paul d'Egire (*lib.* 4, *cap.* 57) et Avicenne (*lib.* 3, *p.* 16, *s.* 5; *c.* 2.)

Au contraire, les paupières trop fortement serrées l'une contre l'autre, et laissant à peine paroître l'organe de la vue, sont la suite des veilles prolongées et des fatigues de toute espèce. Cet état des paupières peut-être aussi l'effet de la sécrétion de la chassie, dont nous aurons occasion de parler plus bas. La difficulté d'ouvrir les paupières peut être, dans quelques circonstances, un signe critique ou salutaire, d'après ce que dit Hippocrate dans ses Coaques : *Qui in fabre continuâ muti jacent, clausis oculis, subinde conniventibus, siquidem è naribus sanguis fluxerit, aut vomuerint, et exinde loquantur et ad se redeant, servantur : quod si nihil horum eveniat, in difficilem reducti respirationem brevi moriuntur.*

L'engorgement œdémateux, l'infiltration des paupières sont d'un mauvais augure, lorsqu'ils sont de longue durée. On doit

presque toujours craindre une hydropisie considérable, soit locale, soit générale.

Sémëiotiq. de chacun des traits de la face.

Dans les approches de la mort, les paupières sont sales, terreuses, ridées, livides : ce sont là autant de signes qui font partie de la face hippocratique ; on peut même les ranger parmi les plus certains, les paupières ne se montrant dans cet état qu'à la dernière extrémité.

C'est aussi un très-mauvais signe que ces parties soient rouges avec induration et agglutination sur leurs bords.

Rubedo palpebrarum est signum epiphoræ, a dit *Fienus*.

Ce que nous avons dit des sourcils s'applique aussi en grande partie aux cils ; il faut cependant ajouter que les cils offrent un des signes les plus graves et les plus certains de la face hippocratique ; c'est lorsque les poils dont ils se composent, se recouvrent d'une poussière animale qui ne peut être autre chose que la matière sebacée fournie par les poils, et dont le refroidissement et le dépôt sont l'effet des approches de la mort et de l'inertie qui en est la suite. C'est un des signes de l'ophtalmie scrophuleuse que les cils se détachent, par suite de l'inflammation scrophuleuse, des bords des tarses.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

La rétraction des cils en dedans est très souvent une cause d'ophthalmie.

Le bulbe de l'œil enfoncé ou proéminent, fixe, ou toujours en mouvement, clignotant, ouvert ou fermé, varie aussi pour les signes qu'il fournit. Il en est de même de la grandeur inégale des yeux, de l'altération de leur couleur, de leur grandeur, par l'écartement des paupières. L'œil proéminent, avec dilatation de la paupière, rougeur et intumescence de la face, ce qui constitue le visage hagard, indique le transport du sang au cerveau, et doit faire craindre une hémorragie, le délire, la suffocation, l'apoplexie et la mort: cet état se rencontre aussi souvent dans les fortes angines. *Ab anginâ, oculos intumescere et ex orbitâ suâ quasi exire, est malum signum, quia magnitudinem constrictionis circà collum significat et suffocationem. Fienus, cap.* 3, §. V. Le bulbe de l'œil est aussi proéminent avec dilatation de la pupille, sans qu'il soit nécessaire que la face soit rouge dans les attaques prochaines d'hystéricie et d'épilepsie.

Les yeux sont caves et enfoncés dans tous les cas de grande prostration des forces; c'est là un des caractères de la face hippocratique; il faut cependant remarquer que cet état des

ux peut n'être que l'effet de violens cha-
ns, d'une forte préoccupation d'esprit, de
lles prolongées ou de douleurs physiques
uës. L'onanisme, l'hystéricie, les abus des
isirs vénériens, sont autant de circons-
ces qui s'accompagnent des yeux caves
enfoncés.

Sémëiotiq. de chacun des traits de la face.

Les yeux fixes sont le signe le plus sûr
délire; cet état des yeux se rencontre
ticulièrement dans les phrénésies. *Hebe-
us oculus, vitiatusque, et concretus; im-
bilisque, malum. Hipp. in prorrhet.*

Le clignottement des yeux présente les
mes signes. Hippocrate, dans ses Coa-
es, a dit que ce clignottement étoit un
ne pernicieux, *oculos perpetuò nictare
rniciosum est.*

Rectus et continuus oculorum obtutus,
Grunner, d'après Hippocrate, *præmun-
t deliria; motus pernicissimi et splen-
r, convulsiones et morbum diuturnum.*

La grandeur des yeux comparés entre
x, ou comparés à ce qu'ils sont dans l'état
turel, peut aussi fournir quelques maté-
ux au pronostic.

C'est un très-mauvais signe, que dans les
aladies aiguës un des deux yeux se montre
us petit que l'autre; à moins que cela ne

Séméiotiq. de chacun des traits de la face.

soit ainsi dans l'organisation des yeux. Hippocrate, dans ses prénotions Coaques, a noté ce signe comme un des plus fâcheux : *Ex oculis alterum minorem esse perniciem denunciat*; et Galien, en commentant ce passage, avance que c'est un signe de l'extinction des facultés vitales.

Citons à ce sujet l'observation suivante de Stoll ; il parle d'une fièvre putride qui régnoit en mars 1779 : *Vid. rat. méd.*, p.

Inter dormiendum ægri oculis non ... et præter consuetudinem connivebant. Quod si uterque oculus inæqualiter conniveret ægros magis periclitari judicabam. Et neque hoc, nec aliis annis, ullum novi sanatum, cui, in acutâ febre, licet quædam comparerent non mala, quin etiam salutaria, alter oculus altero major fieret.

L'ouverture des yeux bien plus grande que dans l'état naturel est un signe de délire ou de phrénésie. Il y a presque toujours alors fluxion, mouvement désordonné vers le cerveau ; il faut remarquer que ce caractère des yeux s'observe également dans la colère ou la fureur.

C'est un mauvais signe dans les maladies que les yeux puissent à peine s'ouvrir ; cela suppose toujours une résolution des forces

est d'autant plus alarmante; qu'elle est Séméïotiq. de chacun des traits de la face.
: essentiellement liée à la nature de la
adie.

.a couleur jaune de la conjonctive est un
symptômes de l'ictère ou des maladies
euses: c'est sur cette partie que viennent
inairement se manifester les premières
:es de la couleur jaune. La conjonctive
d'un bleu livide dans les maladies organi-
s du cœur et des gros vaisseaux; et d'un
: plombé dans les obstructions des vis-
:s.

La couleur rouge des yeux, à moins
:lle ne s'accompagne de signes cri-
ès, indique aussi une direction vicieuse
ılarmante des mouvemens vers le cer-
ı; ce signe est bien plus inquiétant s'il
oint aux douleurs de tête et au délire.
i morbi succussionem aut pulsationem
'runt capiti, et prærubros habent ocu-
, deliriumque movent manifestum, per-
osum. Hipp. in Coac. Galien, en com-
ıtant le troisième livre des prorrhétiques,
In febribus continuis oculorum ru-
em accedentem, copiam sanguinis os-
ıcre in capite, ex quâ oculi rubescunt.
tte rougeur des yeux est bien plus grave,
lle va jusqu'à laisser sur la cornée trans-

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Dans les affections hystériques, hypocondriaques et maniaques, la nature de ce regard devance de très-près l'invasion de l'accès.

C'est un très-mauvais signe dans les maladies aiguës, que les yeux ne puissent pas supporter l'impression de la lumière, à moins que l'éclat n'en soit tel qu'elle blesse même les yeux des personnes qui se portent bien, ou que les yeux du malade ne se trouvent atteints d'inflammation locale, ou enfin qu'il n'existe une forte migraine.

Les nuages de la vue, ou la vue obscure avec vertige et assoupissement, sont un des signes du délire. Si ces nuages sont rouges avec douleur et tension des hypocondres, on peut prédire une hémorragie nasale.

Il n'est pas rare que, dans les maladies, la vue soit altérée au point de changer pour le malade la nature des objets qui se trouvent sous ses yeux : cet état devance de très-près la mort.

C'est aussi un très-mauvais signe que les malades voient les objets doubles.

Enfin, la perte totale de la vue, dans les maladies aiguës, est le signe de la déperdition entière des forces vitales.

Au contraire, les yeux hagards, le regard perçant

ırçant et même farouche indiquent une di ction vicieuse des forces vers le cerveau, présagent le délire, l'apoplexie et la mort: 'culi feroces, horridi et audaces, deliranum ac phreneticorum, proprii plerumque onvulsionem accusant, aut mortem cum liis signis malis. Hipp. in lib. V epid. 'et état précède cependant aussi quelquefois ɜs hémorragies nasales; mais ce n'est guères ue dans le principe de la maladie ou vers a période critique; et alors on observe en nême tems les diverses circonstances qui récèdent les crises, et qui indiquent si elles loivent être salutaires ou nuisibles.

Sémèïotiq. de chacun des traits de la face.

Aux approches de la mort, on remarque uelquefois que la vue devient plus perçante u'elle n'étoit : *Visus debilitatem aliquoties ttendimus senio sublatam, mitigatam. — Visus quandoque ante obitum in cæcis evertit,* a dit Klein, *Cap. de oculorum ffect.* Le Cat et M. Emmanuel en ont raporté des exemples : Voy. plus haut p. 68.

Le strabisme qui suit souvent l'épilepsie, eut être le signe de toutes les maladies nereuses dont l'origine est dans le cerveau. Le trabisme qui n'est point le résultat de la onformation originelle ou acquise de l'organe, et qui ne dépend pas non plus d'une

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

mauvaise habitude, tient au spasme ou à la paralysie des muscles moteurs de l'œil; spasme et paralysie qui peuvent être critiques ou symptomatiques des maladies aiguës; ainsi on peut assurer qu'il existe des strabismes momentanés.

Les larmes sont en quelque sorte le langage de la douleur; et l'on sait que, lorsque la douleur est trop forte, on ne peut pas pleurer: *Curæ leves loquuntur ingentes stupent*, a dit Sénèque; et Virgile, dans son Æneide, a dit également:

Et via vix tandem voci laxata dolore est.

A tous les signes pris de l'examen des yeux, il faut joindre aussi ceux que fournit la considération des larmes. Ces signes varient suivant que les larmes sont volontaires ou involontaires; suivant qu'elles coulent en petite ou en grande quantité; enfin, suivant leur température, leur consistance, leur couleur, leur saveur, etc.

On trouve dans Hippocrate deux passages absolument contradictoires sur les larmes volontaires ou involontaires, contradiction qui ne peut dépendre que de quelque mot mal entendu ou mal copié.

Les larmes volontaires, celles que le malade répand de son bon gré, ne peuvent

annoncer autre chose que les inquiétudes particulières du malade, soit sur l'issue de sa maladie, soit sur toute autre cause. Ces larmes volontaires ne seroient fâcheuses qu'autant que les inquiétudes du malade paroîtroient fondées.

Séméiotique de chacun des traits de la face.

Mais les larmes involontaires, spontanées, ou qui coulent sans que la volonté du malade y soit pour rien et sans aucune cause connue, sont d'un mauvais augure : elles indiquent un état, soit spasmodique, soit atonique du cerveau ou des caroncules lacrymales. Si cependant les larmes involontaires surviennent à un jour critique, et avec les signes d'une bonne crise, alors au lieu d'être funestes, elles sont favorables. Dans ce dernier cas, elles indiquent presque toujours une hémorragie nasale.

Les larmes involontaires précèdent souvent les ophtalmies.

Les larmes abondantes, quoique âcres dans les ophtalmies, annoncent que la maladie ne sera pas de longue durée.

Dans les maladies aiguës avec larmoiement involontaire, c'est un bon signe que les larmes soient d'abord abondantes, chaudes, limpides et corrosives ; et qu'ensuite elles diminuent en quantité, qu'elles deviennent

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

plus épaisses, plus douces, et comme purulentes; c'est là une des crises de la maladie.

Les larmes provoquées par la douleur, dit Fienus, sont chaudes; il en est de même des larmes volontaires : mais les larmes involontaires, celles qui sont symptomatiques, sont au contraire froides.

La chassie, dont la sécrétion n'est point l'effet des diverses périodes de la fistule lacrymale ou d'une fluxion aux yeux, est un mauvais signe dans les maladies aiguës; il se manifeste ordinairement aux approches de la mort.

L'apparition de la chassie est d'un bon augure dans les ophtalmies; c'en est en quelque sorte la crise. *Bona spes est in ophthalmiâ humidâ*, dit Klein, *si crassa pituita mollisque fieri incipit quâ palpebræ evalescunt.*

Cette sécrétion de matière muqueuse dans les angles des yeux, une fois devenue chronique, guérit difficilement, à moins qu'il ne survienne une diarrhée. *Lippienti quæ sponte diarrhœa fietur salubris. Hipp. in Coac.*

On doit craindre la perte de la vue, lorsque la sécrétion de la chassie suit ou pré-

cède une forte céphalalgie. *Cephalalgia firmiter fixa quæ lippitudinem vel anteivit vel consecuta est, periculum cæcitatis adfert.* Duretus.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

A tout ce que nous venons de dire sur les signes des yeux, ajoutons comme récapitulation le passage suivant, emprunté du Traité de l'expérience, par Zimmermann.

Il y a plusieurs choses à observer dans les yeux. Boerhaave examinoit les yeux des malades avec une loupe, pour voir si le sang passoit dans les vaisseaux capillaires. Hippocrate considéroit comme un mauvais signe que les malades évitassent la lumière, que les larmes leur coulassent involontairement, qu'il y eût un strabisme, qu'un œil parût plus petit que l'autre, que le blanc devînt rouge, que les artérioles y devinssent noirâtres, parussent trop saillantes ou s'enfonçassent trop.

Il regardoit comme un signe mortel, que l'on apperçût du blanc de l'œil entre les paupières pendant le sommeil; supposé cependant que le malade n'eût pas de diarrhée ou qu'il n'eût pas coutume de dormir ainsi. Un médecin hollandais pense que rarement on voit un malade dormir de la sorte, dans les maladies aiguës, sans qu'il en meure. Zim.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

mermann dit avoir vu dormir ainsi M. de Haller dans une fièvre aiguë dont il a été guéri.

Zimmermann a depuis remarqué le même phénomène dans les femmes hystériques, attaquées de fièvres aiguës : il l'a remarqué aussi très-communément dans les enfans, sans qu'il s'en suivît rien de fâcheux.

Cheyne veut qu'on étudie soigneusement les yeux dans les maladies chroniques. Quand ils paroissent ternes et languissans, sur-tout si la glande lacrymale est plus dure, plus large qu'à l'ordinaire et enflée, on peut avancer, selon Cheyne, que les nerfs sont dans un grand relâchement; si cela arrive à une femme, elle aura de violentes suffocations de matrice. Je me rappelle, dit Zimmermann, une fort aimable dame qui avoit dans le grand angle de l'œil une enflure jaunâtre, à demi-transparente, large d'une ligne, et longue de deux à-peu-près, telle que Cheyne la décrit. Cette dame étoit très-sujette aux suffocations de matrice, elle avoit d'ailleurs une foible santé, malgré la vivacité de son tempérament.

Avant de terminer notre article sur la séméïotique des yeux, nous croyons devoir faire remarquer en général que tous les mauvais signes dont nous avons parlé, peuvent

se présenter dans le commencement des maladies, et cependant ne rien présager de fâcheux. C'est ainsi, par exemple, que dès le principe d'une maladie, soit grave, soit légère, des vomissemens très-forts, l'abus des boissons spiritueuses, des veilles prolongées, peuvent donner lieu aux divers états de l'organe de la vue que nous avons décrits.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Ex multâ vini potione, dit Galien, *non numquam et vomitione vehementi, inter initia morbi, lucem refugiunt, itidem lacrymant et pervertuntur oculi, aut sublimes fiunt, aut tument aut venulas habent rubras.*

Remarquons enfin qu'indépendamment de ces circonstances, ces mêmes signes peuvent exister, et cependant n'offrir rien d'inquiétant, au contraire. Il arrive en effet très-souvent qu'aux approches des crises, la plupart des signes que nous avons rapportés se présentent à l'observateur; et comme ils se présentent avec l'ensemble des conditions qui signalent la crise, et qui font reconnoître si elle doit être favorable ou funeste, alors le séméïologiste exercé n'accorde à ces signes que la valeur qu'ils empruntent des diverses circonstances au milieu desquelles ils se manifestent.

Détails ultérieurs sur un enfant à deux têtes superposées ; par le docteur Louis Valentin.

Lus à la Société dans la Séance du 17 novembre.

Sur un enfant à 2 têt. superpos.

J'ai fait mention, dans le deuxième fragment de mon voyage médical en Angleterre (voy. Journal général de médecine, tome 24, pag. 299), d'une monstruosité inouie que j'ai vue dans le cabinet de John Hunter. C'est un enfant indien, à tête double, dont M. Home a consigné l'histoire dans les Transactions philosophiques de la Société royale pour l'année 1799. Depuis cette époque on a reçu des renseignemens particuliers sur cet enfant, qui n'étoit pas né à Londres comme on l'avoit dit, mais au Bengale, et on les a publiés dernièrement dans le *Medical and chirurgical review* ; en voici l'extrait :

La sage-femme qui assista à l'accouchement, épouvantée de cette étrange conformation, voulut détruire l'enfant en le jettant dans le feu où il resta assez long-tems pour avoir les yeux et les oreilles considérablement endommagés. Le corps étoit bien conformé : outre la tête ordinaire, une autre tête du

ême volume et presqu'aussi parfaite étoit :ée sur son sommet, mais renversée et forment adhérente à l'inférieure, de manière ae les sommets des deux têtes paroissoient ›ntinus et recouverts de l'enveloppe com-une. La face de la tête supérieure n'étoit as directement au-dessus de celle de l'inféeure, mais dans une position oblique dont e centre répondoit immédiatement au-dessus e l'œil droit.

Sur un enfant à 2 têt. superpos.

Lorsque l'enfant eut atteint l'âge de six rois, les deux têtes se couvrirent d'une uantité à-peu-près égale de cheveux noirs.)n appercevoit les veines superficielles de ı tête supérieure ou renversée, mais on ne ›ntoit aucune pulsation dans les régions des rtères temporales. Les mouvemens des yeux e correspondoient pas avec ceux de la tête ıférieure. L'œil qui n'avoit pas été affecté ar le feu les conservoit tous; mais ceux des aupières et de l'iris n'étoient pas sensibles ›rsqu'on y approchoit quelque corps. Ceendant, si l'on y présentoit subitement une ımière vive, l'iris se contractoit, mais pas ıtant que dans l'état naturel. Les paupières ; fermoient souvent, lorsque l'enfant étoit veillé, et elles s'ouvroient lorsqu'il étoit ndormi.

Sur un enfant à 2 têt. superpos.

La conformation des oreilles étoit imparfaite. Il ne paroissoit pas de canal auditif. La mâchoire inférieure étoit proportionnellement plus petite ; mais elle avoit des mouvemens. La langue petite et platte y adhéroit fermement. Les surfaces internes du nez et de la bouche étoient lubréfiées par le mucus naturel.

Les muscles de la face se contractoient. Toute la tête jouissoit de beaucoup de sensibilité ; ce qui étoit prouvé en irritant la peau et en introduisant le doigt dans la bouche. Si la mère y appliquoit le téton, les lèvres essayoient un mouvement de succion.

M. Stark, qui résidoit au Bengale, a vu l'enfant âgé d'environ deux ans, et jouissant d'une bonne santé. La tête supérieure offroit alors des circonstances différentes. Les paupières de cette tête n'étoient jamais entièrement fermées, et même lorsque l'enfant dormoit, les yeux se mouvoient au hasard. Quand l'enfant étoit éveillé, les yeux des deux têtes se mouvoient en même tems mais ceux de la tête supérieure avoient différentes directions et ne paroissoient pas être dirigés vers les mêmes objets. Les pleurs couloient presque constamment des yeux de la tête supérieure, dont la plupart des a

tions paroissoient sympathiser avec celles de l'enfant. Lorsque l'enfant tétoit sa mère, on voyoit la satisfaction exprimée sur la bouche de la tête renversée ; et la salive couloit plus abondamment que dans tout autre tems. Lorsqu'il rioit, les traits de la face de la tête supérieure sympathisoient aussi dans cette action ; mais quand on pinçoit la peau de cette tête, l'enfant ne témoignoit que peu ou point de douleur.

Sur un enfant à 2 têt. superpos.

La mère étant sortie pour chercher de l'eau, trouva à son retour l'enfant mort par la morsure d'un *cobra de capello*.

Cette monstruosité ayant été envoyée en Europe, M. Home a donné la description des deux crânes, dont les dimensions m'ont paru à-peu-près égales, et telles qu'elles sont à quatre ans. L'ossification est complette, excepté un petit espace dans le bord supérieur de l'os frontal du crâne supérieur. « Le mode d'union des deux crânes est curieux, dit M. Home, en ce qu'il n'y a pour cet effet aucune portion d'os ajoutée ou diminuée. Mais le coronal et les pariétaux de chaque crâne, au lieu d'être convexes pour former le sommet de la tête, sont continus ; et par leur position oblique, les os de l'un pressent un peu dans les sutures naturelles

Sur un enfant à 2 têt. superpos.

de l'autre, en formant une ligne en zigzag ou une suture circulaire qui les unit ensemble. »

« Il n'y a point de méat auditif dans l'os temporal du crâne supérieur. Le trou occipital est petit et irrégulier, très-insuffisant pour donner passage à une moëlle épinière. Il n'y a point de condyles près de son bord, ni de vertèbre du cou qui y soit attachée. Le trou déchiré de la base du crâne paroît d'un côté, mais trop petit pour avoir livré passage à une veine jugulaire. »

« Les os palatins manquent à la partie postérieure; la mâchoire inférieure est trop petite pour la supérieure, et les apophyses sont imparfaites. Il y a seize dents à chaque tête. »

« D'après l'examen de la structure interne, chaque crâne contenoit certainement un cerveau. Il n'y avoit dans l'intervalle aucune séparation osseuse. On ne peut assurer si leurs propres membranes étoient distinctes et les environnoient; mais les sympathies entre les deux têtes, observées par M. Stark, me feroient croire qu'il existoit entre elles une connexion plus intime que par le moyen des nerfs, et que la substance des deux cerveaux étoit continue d'une cavité dans l'autre. »

Les détails suivans, donnés par M. Dent,

prouvent que cette dernière opinion de M. Home n'est pas fondée.

Sur un enfant à 2 têt. superpos.

L'enfant étoit du sexe masculin. Son père, fermier à Mandul-Gaut, dans la province de Bardwan, dit à M. Dent qu'il avoit plus de quatre ans lorsqu'il mourut.

La mère, âgée de trente ans, avoit eu auparavant trois enfans bien conformés. Elle assura que son imagination n'avoit été frappée par aucune cause à laquelle on pût attribuer le vice de conformation du quatrième dont il s'agit. Sa grossesse avoit été exactement la même que pour les autres enfans.

Le corps de l'enfant monstre étoit très-maigre. La tête supérieure avoit un cou de près de quatre pouces de longueur, terminé par une large tumeur ronde, dure et hideuse ; (il est dit dans le premier rapport fait, lorsque l'enfant n'avoit que six mois, que le cou avoit environ deux pouces de longueur, et que la partie supérieure étoit terminée par une tumeur douce, arrondie comme une petite pêche).

Lorsque l'enfant crioit, les traits de la tête supérieure n'étoient pas toujours affectés ; et lorsqu'il rioit, on n'y observoit pas la même sympathie d'action.

M. Dent, qui a disséqué les têtes, a trouvé

Sur un enfant à 2 têt. superpos.

que chaque cerveau avoit ses enveloppes propres ; mais que dans l'endroit où les deux crânes étoient unis, la dure-mère qui couvroit le cerveau de la supérieure, adhéroit fermement à la dure-mère du cerveau de l'inférieure, en sorte que les deux masses cérébrales étoient entièrement séparées par une cloison résultant de la réunion adossée des deux dure-mères.

Après avoir vidé les deux crânes, il examina plus particulièrement les dure-mères, et il trouva que beaucoup de larges vaisseaux artériels et veineux passoient à travers leur union, établissant une libre communication entre les deux cerveaux. Cette circonstance très-importante explique comment le cerveau supérieur recevoit sa nourriture.

Avant que ces observations eussent été communiquées par M. Dent, il étoit naturel de supposer que les deux cerveaux avoient été unis en une masse ou par continuité de substance, et il étoit difficile d'imaginer comment le cerveau supérieur recevoit le sang qui lui étoit nécessaire.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

NOVEMBRE 1807,

JOURS	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.		
	MAXIM.	MINIM.	A MID.	MAXIMUM.	MINIMUM.	MIDI.
1	+ 8,4 s.	+ 1,6 ma.	+ 8,1	28,1,40 mi	28,0,33 s	28,1,40
2	+ 9,5 s.	+ 7,0 s.	+ 9,[illegible]	27,11,30 s.	27,10,52 s.	27,10,80
3	+ 7,5 s.	+ 3,3 s.	+ 5,0	7,6,33 mi.	27,6,80 s.	27,6,[illegible]5
4	+ 7,8 mi.	+ 2,3 s.	+ 7,8	27,8,35 s.	27,6,40 ma.	27,7,30
5	+ 8,0 mi.	+ 2,4 ma.	+ 8,0	27,10,90 mi.	27,9,10 s.	27,10,90
6	+10,0 mi.	+ 7,1 ma.	+ 10,0	27,9,00 s.	27,7,60 ma.	27,8,75
7	+10,8 mi.	+ 9,7 s.	+ 10,5	27,6,90 mi.	27,5,85 ma.	27,6,90
8	+11,3 mi.	+ 5,0 s.	+ 11,3	27,6,[illegible]3 s.	27,3,60 ma.	27,3,60
9	+ 7,9 s.	+/3,5 s.	+ 7,[illegible]	27,8,95 s.	27,7,27 ma.	27,8,00
0	+ 8,3 s.	+ 1,2 ma.	+ 6,3	27,9,27 mi.	27,4,25 s.	27,8,04
1	+ 6,9 mi.	+ 3,1 ma.	+ 6,9	27,9,10 s	27,[illegible],25 ma	27,6,75
2	+ 4,6 s.	+ 2,0 s.	+ 3,9	27,10,80 s.	27,10,30 ma.	27,10,75
3	+ 5,0 mi.	+ 0,7 ma.	+ 5,0	28,0,50 s.	27,11,40 ma.	27,11,75
4	+ 1,5 mi.	+ 2,4 ma.	+ 1,[illegible]	28,1,60 mi	28,0,60 s.	28,1,60
5	+ 3,3 s.	+ 0,8 ma.	+ 2,7	27,11,35 mi.	27,9,35 s	27,10,00
6	+ 5,8 s.	+ 4,2 ma.	+ 4,8	27,10,70 mi.	27,9,30 ma	27,9,75
7	+ 5,9 s.	+ 4,3 ma	+ 5,0	27,11,55 mi.	27,10,65 s.	27,11,10
8	+ 7,9 mi	+ 4,1 ma.	+ 7,9	27,9,55 mi	27,8,10 s.	27,9,00
9	+ 7,9 s.	+ 3,8 ma.	+ 7,6	27,6,53 mi.	27,1,45 s.	27,5,80
20	+ 6,4 mi.	+ 2,7 s.	+ 6,4	27,7,25 s.	27,3,00 ma.	27,5,00
21	+ 4,5 mi.	+ 0,3 s.	+ 4,[illegible]	27,9,45 s.	27,7,05 ma.	27,8,10
22	+ 6,4 s.	+ 1,4 ma.	+ 5,4	27,9,27 mi.	7,8,80 ma.	27,9,[illegible]7
23	+ 7,4 s.	+ 3,9 ma	+ 7,4	27,5,26 mi.	27,4,40 s.	27,4,85
24	+ 6,3 mi	+ 3,1 s.	+ 6,3	27,8,27 s.	27,4,30 s.	27,4,45
25	+ 6,2 mi.	+ 3,2 ma.	+ 6,2	27,9,00 mi.	27,8,30 s.	27,9,00
26	+ 8,0 mi.	+ 5,5 s.	+ 8,0	27,7,68 mi.	27,6,75 mi.	27,6,75
27	+ 5,4 mi.	+ 3,8 ma.	+ 5,4	27,10,50 s.	27,8,80 ma.	27,9,70
28	+ 0,8 mi.	+ 0,3 s.	+ 0,5	27,9,83 mi.	27,6,30 s.	27,9,00
29	+ 1,8 mi.	+ 0,2 ma.	+ 1,[illegible]	27,7,75 s.	27,6,70 s.	27,7,47
30	+ 3,1 s	+ 0,6 ma.	+ 2,3	27,10,52 s.	27,8,16 ma.	27,9,10

RÉCAPITULATION.

..us grande élévation du mercure.	28,1,60 le 14
..indre élévation du mercure.	27,1,45 le 19
..évation moyenne.	27,7,52
..us grand degré de chaleur.	+11,2 le 8
..indre degré de chaleur.	+ 2,4 le 14
..aleur moyenne.	+ 4,4

FAITES A L'OBSERV. IMP. Par M. BOUVARD a
nome, membre de l'Institut national.

Jours.	Hyg. à mid	Vents.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHERI
1	87,0	O. S.	Ciel en part. couv. couv. couv.
2	99,0	S. O. fort	Pluie abond., nuag., pluie par interv.
3	69,0	S. S. O. f.	Pl. abond. et grêle, quelq éc., ciel. nuag.
4	89,0	O.	Nuag., idem, fortes avers. par int.
5	90,0	S. S. O.	Nuag. lég. br., lég. couv., nuag.
6	98,0	O.	Pluie abond., ciel nuag., pet. pl. par int.
7	99,0	S. O. fort	Couv. av. pl., couv. et pl., pl. fine contin.
8	72,0	S. S. O. f.	Bouv., couv., idem., couv. et brouil.
9	87,0	S. O.	Couv., lég. couv, couv.
10	90,0	S. O.	Quelq. écl., nuag. brouil, pluie adond.
11	77,0	S. O fort.	Beau ciel, nuag., couv.
12	87,0	N. O.	Ciel tr. brouil., nuag., couv. pluie.
13	89,0	N.	Couv., nuageux, quelq. nuag.
14	89,0	N. O.	Gelée bl., brouil. épais, idem, brouil.
15	93,0	N. E.	Couv. neige et grésil, couv. et br., pl. cont.
16	96,0	E.	Couv. brouil et pluie, pluie, couv.
17	99,0	tems cal.	Couv. brouil., pl. et brouil, pluie fine.
18	79,0	S. O.	Quelq. écl., pluie abond., couv.
19	87,0	S fort.	Couv., à demi-couv., pluie cont.
20	71,0	S. O. tr.-f.	Nuag. brouil., beau, très-nuag.
21	80,0	S. O fort.	Couv., nuag., beau ciel.
22	89,0	S. O.	Couv., légèrem. couv., couv
23	94,0	S. S. O. f.	Quelq. écl., à demi-couv., couv.
24	94,0	S. S. O. t. f	Pluie abond., à demi-couv., couv. par int.
25	89,0	S. O fort.	Nuageux, couvert, plnie abond
26	93,0	S. fort.	Pluie abondante, pluie, pluie abond.
27	100,0	S. O.	Pluvieux, couvert, idem.
28	90,0	N E. fort	Couv. et neige, neige fine, neige abond.
29	90,0	N. O.	Couv. brouil épais, tr.-épais, pluie abond
30	98,0	S.	Couv. et brouil., brouil. épais, couv. et br.

Récapitulation

Nomb. de jours beaux. .	6	Le vent a s. du N. . .	2 fois
de couvert	24	N. E. . . .	2
de pluie.	18	E. . . .	1
de vent.	29	S-E. . . .	1
de gelée.	4	S. . . .	14
de tonnerre.	0	S-O. . . .	11
de brouillard.	12	O. . . .	4
de neige.	2	N-O. . . .	3

Eau de pluie tombée dans le c. du mois 4 pouc. 1 lig.

LETTRE SUR LA RAGE,

Adressée par le docteur Louis VALENTIN, résidant à Marseille, au doct. Alexandre HALDAT, secrétaire de l'Académie à Nancy ; lue à cette Société.

Mon cher ami,

Ma précédente, que vous avez communiquée à notre académie, ne vous ayant entretenu que du platine et vous ayant convaincu que ce métal existe abondamment à St.-Domingue, je vais, d'après votre demande, essayer aujourd'hui d'esquisser un sujet entièrement médical. L'hydrophobie furieuse offre un champ si vaste et si ingrat, qu'on n'a pu encore en moissonner qu'une foible portion. En voulant y glaner, je ne pourrois pas même me flatter de découvrir les épis qu'on a négligés. Je me contenterai seulement d'aborder ce sujet et de faire connoître quelques faits que j'ai recueillis autrefois dans votre ville, où beaucoup de personnes en conservent encore le souvenir. Sur la rage.

Il est bien constaté qu'après une morsure faite par un animal enragé, le traitement local par la cautérisation est ordinairement celui sur lequel on peut compter pour prévenir la rage.

En vain on a essayé une infinité de médicamens internes et externes. Tous ont eu leurs prôneurs. Presque tous ont eu quelques succès vrais ou imaginaires ; mais le tems et la raison ont fait justice de la plupart.

Sur la rage.

En résumé, l'art, aujourd'hui, est encore en défaut contre la plus terrible et la plus redoutable des maladies. C'est avec un sentiment pénible que nous sommes forcés d'avouer qu'il ne peut pas lui opposer un seul remède réellement curatif. L'amputation, l'excision ou la cautérisation de la partie mordue sont les seuls moyens qui offrent quelque ressource.

Les bons praticiens s'accordent à dire que le virus rabifique, déposé dans la plaie, n'est détruit qu'autant qu'elle est promptement et adroitement cautérisée; qu'autant que l'on empêche son absorption par les veines lymphatiques, et par suite son transport dans la circulation. Il est peut-être plus hypothétique de croire au mélange de la salive vénéneuse avec la masse des fluides pour les infecter en circulant dans tout le corps pendant des semaines, des mois ou des années, que de le nier totalement. Il me semble que cette question reste encore à résoudre.

Ne pourroit-on pas s'assurer que les premiers effets de ce venin *sui generis* ne se passent que sur les fibres nerveuses avec lesquelles il demeure en contact ou dans un état de fixité, et que ce n'est qu'en vertu du *consensus* que le trouble est porté consécutivement dans toute la machine après un tems impossible à déterminer, d'où résultent d'effroyables symptômes (1) ? En attendant qu'un assez grand nombre d'observations bien faites puissent en donner la solution, j'oserois proposer, pour y parvenir, que le traitement local fût appliqué dans tous les tems. C'est

(1) Parmi ceux qui sont de cette opinion, on distingue Roux, de Dijon.

à-dire, que si l'opération n'a pas été faite aussitôt après l'accident, comme on l'a recommandé, on pourroit en essayer dans les autres périodes, dans l'invasion des premiers symptômes de la rage et même lorsqu'elle est développée, sans pour cela négliger les autres moyens antispasmodiques. Sur la rage

Dernièrement M. Rigal, chirurgien à Gaillac, département du Tarn, a préservé quatre personnes de la rage en les cautérisant avec le fer rouge, neuf jours après une morsure faite par un chien enragé.

Le docteur Gallup, de Woodstock au Vermont (Etats-Unis d'Amérique), mandoit au professeur et sénateur Mitchill, au mois de juillet 1806, qu'ayant été appelé pour voir un homme de 28 ans qui, vingt-cinq jours auparavant, avoit été mordu à trois pouces au-dessus du poignet gauche, il avoit trouvé la cicatrice molle et par fois douloureuse; qu'il l'avoit emportée par une incision circulaire; qu'il y avoit appliqué de l'alkali caustique, et qu'il avoit pansé avec l'emplâtre vésicatoire. Il avoit donné intérieurement des mercuriaux, et il avoit soutenu ce traitement pendant deux mois. Des chiens, deux cochons et un mouton, qui avoient été mordus la veille, et le même jour que cet homme, par le même animal, périrent de la rage. Lorsqu'on a donné ces détails, il y avoit quinze mois que le sujet étoit guéri (*the medical repository and review*, tom. X). Le succès est toujours moins douteux avant l'apparution des spasmes et de l'hydrophobie. Mais, dans l'imminence du danger, ne doit-on pas redoubler de courage et user des moyens les plus extrêmes?

L'application du fer rouge seroit, autant que pos-

Sur la rage.

sible, préférée aux caustiques, et ceux-ci seroient exclus dans la dernière période. Dans les cas de morsure profonde, si la cicatrice étoit faite, des incisions convenables précéderoient l'ustion ; car, dans tous les cas, il est très-important de détruire tout ce qui peut avoir été infecté, d'exciter promptement dans la partie un stimulus inflammatoire capable d'exalter l'énergie vitale et de déterminer ensuite une suppuration abondante. Ce défaut de précaution a quelquefois été la cause des *insuccès* de l'opération et de toute espèce de traitement local (1).

Les molécules vénéneuses de la salive de l'animal, introduites dans la peau ou dans le tissu cellulaire, ne développent leurs effets sur le systême, ne produisent l'hydrophobie et les agitations convulsives qu'à une époque plus ou moins éloignée. Le terme de quarante jours n'est rien moins que certain : plusieurs deviennent hydrophobes au bout de vingt ou trente jours ; le plus grand nombre au-delà de ce tems, et quelques-uns après plus d'une année. Mais en général, l'intervalle est depuis le jour de l'infection jusqu'à cinq ou six mois. S'il est vrai que ces molécules délétères demeurent en stagnation et comme assoupies dans le lieu mordu, et ne déterminent

(1) Voyez le Traité d'Enaux et Chaussier. Dans une instruction sur la rage, publiée par ordre de l'intendant de la généralité de Paris en 1785, on a conseillé, lorsque la rage est confirmée, d'appliquer le cautère actuel ou le moxa aux extrémités inférieures, et des ventouses sur les épaules.

sympathiquement leurs effets sur le systême nerveux qu'après un certain tems d'incubation (1), on doit suivre alors la même marche que pour le tétanos. Sur la rage.

Il en est de même pour la morsure des serpens vénimeux, malgré l'extrême énergie de leur venin, la promptitude de son action, etc. Et quoique les accidens soient déclarés, il m'a paru, d'après ce que j'ai appris en Amérique, que l'opération chirurgicale, les incisions, la brûlure réussissent plus sûrement que tous les remèdes internes, que l'application des *plantins*, que la racine de *polygala se-*

(1) Ce que nous appelons travail local des autres virus fixes, est également plus ou moins tardif, et tient quelquefois à des circonstances occultes très-singulières qui ne paroissent pas embarrassantes pour ceux qui croient tout expliquer. Quoique l'insertion des virus variolique et vaccinique produise ce travail après un tems d'incubation à peu-près fixe, il y a cependant plusieurs exemples de déviations à la règle ordinaire La vaccination offre plus souvent ces anomalies. La plus marquante que l'on connoisse en Angleterre est rapportée par M. Ring, l'ami du docteur Jenner. Chez un sujet qu'il avoit vacciné, la pustule vaccine ne s'est développée que le quarantième jour. La contr'épreuve a attesté qu'elle avoit été préservatrice.

Mais il vient de se passer chez nous un fait bien plus extraordinaire, et peut-être unique dans les annales de la vaccination. Mon ancien ami le docteur Clercx, de Metz, m'a mandé que M. Chevreuse, pharmacien de cette ville, y avoit inoculé de la vaccine, l'an dernier, un enfant de quatre à cinq ans, demeurant rue du Champé, par deux piqûres à chaque bras; que ce n'est qu'au bout d'une année révolue que la vaccine s'est développée; qu'il l'a vue très-belle parcourant ses périodes, et qu'il a lui-même vérifié les plaies.

neka, et que les embrocations huileuses et alkalines ou ammoniacales. Cependant celles-ci, comme topiques, tiennent à bon droit le second rang.

J'ai eu l'occasion de voir quelques personnes mordues par des animaux enragés ou soupçonnés de l'être ; j'en ai vu périr dans les accès de la rage, malgré les meilleurs traitemens prescrits par les auteurs modernes (1). A Nancy même, j'en ai soigné trois ; deux ont guéri ; le troisième n'avoit pas été cautérisé. L'un étoit un garde des environs, qui vint me consulter peu de jours après avoir été mordu à la jambe. J'appliquai sur la plaie le cautère actuel, et je recommandai d'y entretenir la suppuration. Cet homme ne prit pas de remèdes, excepté quelques doses d'ammoniaque dans une infusion de fleurs de tilleul. Il ne survint aucun accident.

M. de la Laurencie-Neuvick, second major au régiment du Roi, infanterie, avoit chez lui deux chiens de chasse. Vers la fin de 1783, l'un d'eux le mordit très-violemment à la partie moyenne et antérieure de la cuisse, et y fit une plaie d'environ un pouce de long. Feu M. Dezoteux et moi, nous lui donnâmes les soins les plus attentifs. Nous cautérisâmes la plaie aussitôt après l'accident, et nous fîmes un traitement complet par les frictions mercurielles qui n'excitèrent point de salivation. Le malade prit aussi quelques tempérans et antispasmodiques, et observa un régime analogue. Doué naturel-

(1) Le célèbre M. A. Petit, ex-chirurgien en chef du grand hôpital de Lyon, dit qu'il a vu succomber tous ceux qui étoient atteints de la rage.

lement d'une grande sensibilité, et ayant le genre nerveux très-mobile, il resta confiné pendant plus de deux mois dans son appartement et y lut souvent des livres de médecine. Il n'éprouva pas la plus légère incommodité : il existe encore aujourd'hui.

Sur la rage.

Comme il étoit très-important de s'assurer si le chien étoit réellement malade, on l'enferma dans un lieu sûr, où il périt de la rage. On enferma pareillement l'autre chien, qui avoit été mordu; il contracta la même maladie.

En 1787, trois ans et demi après cet évènement, un enfant âgé de dix ans, nommé Sigisbert Viriot, demeurant au faubourg St.-Pierre, fut horriblement maltraité par un chien errant, qui lui fit douze ou treize blessures, dont quatre ou cinq considérables à la main gauche, et une profonde à la jambe du même côté. Un de ses frères plus âgé, M. François Viriot, arracha le chien de la jambe de l'enfant, et le tua. Il en fut mordu lui-même sur le dos de la main droite, et ne fit part à personne de sa blessure, pour laquelle il ne prit aucune précaution. Comme on n'étoit pas très-sûr que l'animal fût enragé, on frotta, dans sa gueule, un morceau de viande, pour l'impregner de salive, et on le donna à des chiens qui refusèrent d'en manger. On regarde cette épreuve et le refus de l'animal sain comme le *criterium* de la rage sur celui dont on a essuyé la gueule avec de la chair; mais des auteurs modernes la croient illusoire.

Dans le même jour, et peu après cet accident, on fit des incisions aux morsures; on les laissa saigner, et on les lava avec une solution de sel marin. On

Sur la rage.

ent soin d'y entretenir long-tems la suppuration, d'y saupoudrer quelquefois des cantharides ou d'en allierâux substances mercurielles ou aux digestifs qui servoient aux pansemens. Etant alors médecin de la famille, je fus chargé de diriger le traitement de cet enfant. J'employai le mercure en frictions jusqu'à ce que les glandes salivaires fussent légérement affectées et je les soutins dans cet état. On en frottoit également autour des blessures, dont les plus grandes furent entretenues en suppuration pendant cinq à six semaines.

Plus de cinquante jours après l'accident, le traitement étant terminé, l'enfant bien portant en apparence obtint de ses parens d'aller un jour de fête à St.-Nicolas avec deux de ses frères, y compris celui qui avoit été mordu à la main. Il en revint le soir à pied par une grande pluie, et rentra ayant tous ses vêtemens mouillés et entièrement pénétrés d'eau. Aussitôt il se plaint qu'il est dévoré par la soif, et il demande de l'eau : sa mère lui en présente. A son aspect il frissonne, sa gorge se resserre; il ne peut l'avaler; tout son corps en frémit; cette boisson lui fait horreur. La nuit se passe dans un état de spasme et d'agitation continuelle. Le lendemain nous fûmes appelés, le professeur Tournay et moi. Nous ne pûmes parvenir à lui faire avaler aucune boisson. Il prioit qu'on s'éloignât de lui. La plus légère agitation de l'air, la vue d'un fluide le mettoit en convulsions. C'en étoit fait; l'hydrophobie étoit à son comble. Il prit cependant quelques pilules d'opium. Le docteur Tournay conseilla l'omelette où entroit la poudre de coquilles d'huitres calcinées, etc. Je

je ne me rappelle pas s'il en prit ; mais ce malheureux enfant périt le troisième jour dans les convulsions de la rage. *Sur la rage.*

Le frère, qui avoit été mordu par le même chien, ne s'en effraya pas. Il continua à cacher cette circonstance, et depuis il ne lui est rien survenu. Il m'en a fait part seulement cette année 1807, à Marseille, où je l'ai rencontré vingt ans après la catastrophe. J'ai vu la cicatrice ayant plus d'un demi-pouce de longueur, située transversalement sur le dos de la main droite, au-dessus de l'espace que forment inférieurement les deux derniers os du métacarpe. M. François Viriot est aujourd'hui lieutenant-colonel aide-de-camp du prince d'Yssembourg. Il est permis de croire que cette chance favorable ne peut être attribuée qu'au défaut d'insertion du virus rabifique dans la blessure, parce que la bave de l'animal a pu être épuisée sur l'autre enfant, et peut-être absorbée par le bas qui recouvroit sa jambe.

J'ai fait ailleurs des traitemens préservatifs de la rage ; mais, pour avoir réussi, je ne suis pas resté convaincu que l'animal qui avoit mordu étoit réellement enragé. Autant qu'on le peut, il est de la plus grande importance de ne pas tuer, sur-le-champ, l'animal que l'on suspecte, ainsi qu'un premier mouvement nous y porte : on doit l'enfermer et l'observer. L'évènement règle la conduite du médecin. Si l'animal n'est pas enragé ; c'est un motif de tranquillité pour la personne mordue.

La rage canine est extrêmement rare dans les régions chaudes de l'Amérique méridionale. On m'a assuré à St.-Domingue, en 1791, qu'elle étoit au-

[redacted]
Sur la rage

trefois inconnue aux Antilles, et que ce n'étoit que depuis trente à quarante ans qu'elle s'y étoit manifestée. Un homme et une femme venoient de mourir au Cap-Français, lorsque j'y arrivai, pour avoir été mordus par un chat, qu'on n'auroit pas soupçonné. Qui n'a pas entendu raconter l'histoire des ravages causés par un chien, dans le quartier de Limonade, sur plusieurs nègres qui périrent hydrophobes? Un nègre intrépide, nommé Coucouba, voyant cet animal furieux entrer dans une habitation, s'arme d'un couteau, marche au-devant de lui, et le combat. Il ne fut victorieux qu'après avoir reçu plusieurs blessures sur différentes parties du corps. On fit des incisions sur les morsures; on y brûla de la poudre à canon; et on employa un traitement mercuriel. Ces moyens réussirent: Coucouba n'a jamais éprouvé le moindre symptôme (1).

La rage est commune à l'Amérique Septentrionale, où l'on n'est pas plus heureux dans son traitement qu'en Europe. Pendant long-tems, au Connecticut, la prompte application du sel marin sur la morsure a passé pour empêcher le développement de la rage. Des sauvages, avec plus de certitude, annihilent la matière contagieuse en appliquant le feu sur la morsure, ou ils y font brûler, par préférence, l'écorce du whiteash (espèce de frêne blanc); ce procédé,

---

(1) M. Moreau-de-St.-Méry, ancien conseiller à St-Domingue, et maintenant Conseiller d'état, a rapporté cette anecdote circonstanciée dans des fragmens sur les troupeaux des Colonies françaises, lus à la séance publique du Musée de Paris en 1787. On en trouve un extrait dans l'ancien Journ. de Méd., tom. 70, pag. 532.

qui extirpe le mal par la racine, ne leur a été enseigné par aucun étranger. Sur la rage.

Des nègres des Etats-Unis, et principalement du Maryland, n'ont éprouvé aucune indisposition après avoir mangé de la chair de cochons morts de la rage. Toute une famille but du lait d'une vache qui fut, dans le même jour, atteinte de la rage, sans qu'il en soit résulté aucun dérangement dans la santé des individus. Ces faits confirment ceux qui sont rapportés par le docteur Baumgarten, dans les *Medical commentaries*, et par d'autres auteurs européens qui attestent qu'on a mangé impunément de la chair et du lait d'animaux enragés.

Le célèbre professeur Rush, de Philadelphie, compare la rage à une fièvre maligne dans son plus haut degré. Il fonde son opinion sur la marche, les symptômes de la maladie, et l'état où l'on trouve les organes dans les ouvertures des cadavres. Outre le traitement local et le régime, la base de sa méthode consiste dans les saignées multipliées et dans l'administration du mercure. Dans la plupart des cas, on doit tirer selon lui, de cent à deux cents onces de sang. (*Observations upon the nature and cure of the hydrophobia*).

Je saisirai cette occasion pour faire connoître le procédé qui a été proposé par un autre médecin de la Pensylvanie. Le docteur Physick, résidant à Philadelphie, persuadé que la mort des hydrophobes est l'effet de la constriction spasmodique de la glotte, d'où résulte la suffocation subite ou graduelle, a proposé de pratiquer la laryngotomie. Par cette opération, conseillée en Europe contre l'angine in-

Sur la rage. flammatoire et suffocante, et rarement pratiq
peuse qu'en facilitant l'admission de l'air da
poumons, au moyen d'un passage artificiel,
auroit une plus grande probabilité de guéri
gagnant du tems pour obtenir les effets des
des employés. Il croit que l'horreur de l'eau p
de la contraction convulsive des muscles de la
ce qui empêche le malade de respirer et le mer
suffocation toutes les fois qu'il essaie d'aval
liquides. Le docteur Physick a émis cette c
en 1801, à l'occasion d'un nègre qui mouru
rage, et chez lequel il trouva cependant le
et la trachée artère dans l'état naturel. (*The n*
repository, tom. V.)

En 1802, le même médecin étoit sur le p
faire cette opération à un enfant de cinq ans
qué d'hydrophobie, causée par la morsure d'u
enragé. La respiration et la toux étoient comn
ceux qui ont l'angine trachéale ou le crou
un degré modéré. Pendant qu'il disposoit l'a
en présence des docteurs Rush et Griffits, l
expira. Le docteur Rush, qui fit l'ouverture
davre, trouva l'épiglotte et la glotte enflamm
glotte étoit tellement épaissie et resserrée, qu'e
mettoit à peine une sonde médiocre. Au-dess
trachée-artère étoit pareillement enflammée, ép
et contenoit du mucus tel qu'on l'observe d
en tems chez ceux qui sont morts du croup.
cité, *Medical inquiries and observations*,
Rush, seconde édition, tom. 2, pag. 326.)

Mon objet n'est point de passer ici en r
grand nombre de remèdes qu'on a employés

rage. Quelques-uns ayant fixé plus particulière- Sur la rage.
ent l'attention, on leur a conservé une certaine
nfiance. Par cette raison il peut être encore né-
ssaire de les apprécier, sur-tout les plus nouveaux,
r des expériences ultérieures. Malgré la réputation
la *bella-dona*, de *l'anagallis arvensis*, leur usage
déjà passé comme celui du *meloe-proscarabe* et de
nt d'autres; et il en sera probablement de même
l'écorce du Micocoulier (*Celtis australis*) dont
vient de vanter les vertus. Mais le mercure
conservé le plus de partisans, et il paroît être
-dessus des autres remèdes, principalement si on le
mbine avec les antispasmodiques. Combien de fois,
pendant, n'a-t-il pas été inefficace lorsqu'on n'a
s cautérisé la partie mordue! L'observation du
me Viriot en est encore une preuve à ajouter à
isieurs mille.

Les pilules de cantharides et de canelle et les
ins tiédes ont eu, en Autriche, des avantages
arqués. Werlhoff donnoit de grands éloges à un
lange d'un grain de cantharides, d'autant de mer-
re doux et de douze grains de camphre dont on
rme un bol avec suffisante quantité de gomme
agant, à prendre tous les soirs pendant six se-
aines. Mais il employoit en même tems le feu et
frictions mercurielles.

Le docteur A. Fothergill, qui a publié, en An-
eterre, il y a sept ou huit ans, un ouvrage in-
ulé: *The nature of the disease occasioned by the
te of a mad dog*, dans lequel il considère la rage
mme une espèce d'angine spasmodique, pense
ssi que le meilleur moyen de rompre la fatale

Sur la rage. tiquer sur tous les chiens, comme celui de la vaccine qui préserve les hommes de la variole.

Enfin, dans un mémoire du professeur Anselmi, lu à l'Académie Impériale de Turin, on trouve l'observation d'un hydrophobe guéri par le galvanisme. Ce moyen a été appliqué dans les premières périodes de l'hydrophobie. L'individu guéri a été présenté à la classe, dans la séance où on a lu le mémoire.

Quelques auteurs, et dernièrement un de nos confrères, savant associé de notre Académie de Nancy (1), admettant l'hydrophobie spontanée, nient que cette affection se développe chez ceux qui ont été mordus par des animaux non hydrophobes. Il existe pourtant des preuves irrécusables de personnes mortes de la rage à la suite de la morsure de chiens ou de chats qui n'en étoient nullement atteints. Outre celles dont parle Théodore Swinger, on cite, comme l'une des plus marquantes, l'observation de Lister, que Bonnet a insérée dans son *Sepulchretum*. M. le professeur Rossi a publié, dans les Mémoires de l'Académie de Turin, pour les années 1801 et 1802, trois observations de personnes mortes hydrophobes pour avoir été mordues par des chats qui n'étoient point enragés, mais qui, avant de mordre, avoient été extraordinairement irrités. Ainsi, l'axiôme : *Nemo dat quod non habet*, ne peut avoir ici son application.

(1) M. le docteur Gorey, médecin en chef d'armée, de l'hôpital militaire de Metz; Réflexions critiques sur la rage et sur quelques préjugés touchant cette maladie. Journ. de Méd. de Corvisart et de Roux, février 1807.

Sur la rage.

est remarquable que dans le troisième cas un homme attaquant un chat avec une petite hache, dans une laiterie; l'animal voyant qu'il ne pouvoit éviter le coup mortel, s'élança sur son ennemi et le saisit au menton avec une telle force, qu'on ne put le détacher qu'en lui coupant la tête. On porta le malade à l'hôpital, où il fut cautérisé, saigné, purgé, et soumis à une salivation mercurielle. Néanmoins, le vingtième jour il devint hydrophobe, et ensuite si furieux, qu'il rompit ses chaînes, s'enfuit et tomba mort à la porte extérieure de l'hôpital.

Ceci confirme l'opinion de beaucoup de médecins, qui pensent que la salive d'un animal qu'on a exaspéré jusqu'à une extrême fureur contracte une qualité particulière, une altération morbifique qui la rend apte à communiquer la rage. Plusieurs donnent même des exemples d'épileptiques et de fébricitans dont la morsure a causé cette maladie. Ces derniers faits sont heureusement très-rares.

En 1789, M. de Beausset, né en Provence, capitaine au régiment du Roi, infanterie, à Nancy, étant dans un violent paroxisme d'épilepsie, me saisit le bout de l'index dans le moment où je lui introduisois du sel sur la langue, et il le pressa entre les dents avec une si grande force pendant deux ou trois secondes, que je crus qu'il l'avoit coupé. J'en fus quitte pour deux plaies contuses précisément sur les parties latérales de l'articulation de la dernière phalange qui se trouva couverte de salive écumeuse. Malgré les craintes que l'on cherchoit à m'inspirer (car il y avoit eu beaucoup de témoins), afin de m'engager à prendre des précautions,

Sur la rag...

et malgré la connoissance que j'avois de quelques exemples consignés dans les livres, je n'en conçus pas la plus légère inquiétude; et il ne survint aucun accident.

On doit convenir que l'affection profonde de l'ame, la frayeur ou un accès de colère, après un tems plus ou moins éloigné de celui où la morsure a été faite, sont des causes déterminantes de l'hydrophobie. De même, après une blessure dans le voisinage des parties nerveuses et membraneuses des extrémités, le tétanos survient quelquefois en vertu 1°. d'une prédisposition particulière ou susceptibilité du sujet; 2°. de l'exaltation de la sensibilité et de l'irritabilité; 3°. de la nature de l'air et du lieu que le malade habite; et 4°. de la répercussion de la perspiration. Ne pourroit-on pas faire une sorte de rapprochement entre les accidens produits par une morsure et le spasme général ou tétanos qu'une piqûre, une plaie contuse, ou une lacération quelconque aux mains ou aux pieds, ont déterminé (1)? C'est sans doute d'après cette apparente analogie que le docteur Stutz, de la Souabe, a proposé d'appliquer son traitement du tétanos à l'hydrophobie. Cette méthode consiste à administrer l'alkali fixe alternativement avec l'opium, et à faire prendre des bains chauds chargés de cet alkali, ou mieux encore de potasse caustique.

(1) C'est avec beaucoup de raison que les rédacteurs du Journal de Médecine, lieu cité, proposent d'appeler hydrophobie traumatique celle qui est causée par la morsure d'animaux non hydrophobes.

Sur la rage.

Lorsque l'hydrophobie traumatique succède aux accidens dont nous venons de faire mention, les incisions, la brûlure sont indispensables dès la plus légère apparition des premiers symptômes, sans négliger ensuite l'opium à l'intérieur ou en lavemens et les embrocations huileuses avec le même remède.

Terminons cet apperçu par quelques expériences curieuses, faites au moyen de l'inoculation de la salive. M. Huzard, dans des observations communiquées à l'institut, dit que les animaux herbivores ne paroissent point transmettre la rage, par leurs morsures, comme les carnivores. En effet, on n'a pu donner cette maladie en inoculant la salive des premiers. On a pareillement inoculé, sans succès, des animaux avec de la salive de personnes mortes de la rage. Mais l'inoculation de la salive du chien enragé donne presque toujours cette maladie aux autres animaux. Le docteur G. Zinke a fait à Jéna les observations suivantes :

1°. Il a imbibé un pinceau de poil de chameau avec de la salive d'un chien qui venoit de mourir de la rage, après avoir mordu d'autres animaux qui en périrent, et il en a inoculé, dans le même jour, aux jambes de devant d'un autre chien. Il couvrit et lia les incisions pour empêcher l'animal de les lécher, et il lui fit prendre de la *bella-dona*. Le huitième jour, le chien refusa de manger, devint triste, et le dixième jour il fut pris de la rage.

2°. Un second chien fut inoculé, en trois endroits, avec un mélange de la salive dont le pinceau étoit chargé, et une forte dissolution d'arsenic blanc dans de l'eau. Deux heures après, on enleva les bandages,

Sur la rage.

et on humecta les plaies avec la solution arsénicale. Le troisième jour, les bords des plaies étoient enflammés et couverts d'une croûte, sous laquelle il y avoit un peu de matière. Il n'y eut aucun symptôme d'hydrophobie.

3°. Un chat fut inoculé avec la même salive, délayée par la teinture de cantharides. On frotta deux fois les incisions avec de la pommade de cantharides. Le huitième jour, le chat refusa la nourriture et chercha à se cacher. Le neuvième il devint enragé, et on le tua.

4°. Le même médecin inocula un lapin avec un mélange de la salive rabieuse qu'il avoit recueillie, et d'une goutte d'alkali volatil. Quatre heures après il lava la plaie avec cet alkali, et il la couvrit d'un linge imbibé du même remède. L'animal devint enragé le onzième jour.

5°. Un autre lapin fut inoculé avec de la salive de chien enragé, délayée avec de la salive d'une personne saine. Deux heures après on lava les plaies avec de la lessive des savonniers. Ce lavage fut encore réitéré après le même espace de tems. Il n'y eut point d'hydrophobie.

6°. On inocula un chien avec de la même salive délayée d'un peu d'eau, dans laquelle on avoit frotté du phosphore. Six heures après, on lava les plaies avec l'eau phosphorée. Le troisième jour les plaies étoient croûteuses et enflammées. Le cinquième jour, l'animal perdit l'appétit; mais il ne devint pas hydrophobe.

7°. On inocula un coq avec de la même salive, mêlée d'un peu de suc gastrique d'un chat. Des

eures après, on frotta les plaies avec une petite brosse our les dents, trempée dans du vinaigre. Une heure près, on les frotta avec de la liqueur gastrique, t quatre heures plus tard, avec de la teinture de antharides. On entretint la suppuration avec de la ommade de cantharides. Mais, le quatorzième our, le coq fut pris de l'hydrophobie.

Dans cinq cas de morsures faites par un chien enragé, le docteur Zinke a réussi en frottant les plaies avec une petite brosse trempée dans de la forte lessive des savonniers, et en pratiquant des incisions. Ensuite il faisoit mettre les malades dans un bain chaud, puis dans un lit échauffé, et il administroit des boissons chaudes. Lorsque la plaie avoit cessé de saigner, il la couvroit d'une pâte composée d'arsenic blanc, comme celle qu'on applique sur les cancers, et il donnoit intérieurement du phosphore dissous dans de l'éther. Ce topique ne produit que de la douleur et du gonflement; mais on le regarde aujourd'hui réellement comme une perfection dans le traitement de ces morsures.

Le corollaire à déduire de la proposition que j'ai placée au commencement de cette lettre, consiste donc dans la supériorité du traitement local, non-seulement dans le premier tems de la morsure, mais encore dans tous les autres. La cautérisation ne doit pas exclure les remèdes internes; mais sans elle ceux-ci sont très-rarement efficaces.

Libellus de dysenteriâ; auctore Joanne-Godofredo RADEMACHER (1).

Sur la dyssenterie.

Il est infiniment curieux de parcourir sans aucun esprit de prévention les différens ouvrages qui ont été publiés sur la dyssenterie. De tous les tems cette maladie a beaucoup occupé les médecins; et c'est surtout d'après les diverses épidémies qu'ils ont eu occasion d'observer, que chacun d'eux a composé son livre et antérieurement sa manière de voir et de traiter ce genre de lésion.

Or, la dyssenterie, par la nature des causes diverses qui lui donnent naissance, et par les complications nombreuses dont elle peut être accompagnée, varie beaucoup, quant à l'ensemble des symptômes sous lesquels elle se manifeste, et plus encore, quant aux méthodes thérapeutiques auxquelles elle cède. Ainsi, tantôt l'épidémie dyssentérique est de nature gastrique bilieuse simple, et alors elle cède aux émétiques et aux purgatifs, ainsi que l'ont vu Stoll, Zimmermann, etc.; tantôt elle est de nature bilieuse putride, et alors on doit combiner les acides végétaux aux toniques et aux évacuans: Cesalpin, Hérédia, Pringle et Zimmermann en ont fourni des exemples. Dans quelques circonstances la dyssenterie dépend d'un état de phlogose, d'une phlegmasie portée sur les intestins: Osiander, Huxham, Quarin, Pilisky et Zimmermann ont consigné des faits de cette espèce de dyssenterie. D'autres fois, la dyssenterie

(1) Voyez plus haut l'annonce bibliographique de cet ouvrage, pag. 341.

montré sous le caractère rhumatismal : Tralles, Cœlius Aurelianus, Moselay, Zimmermann, mais surtout Stoll en ont recueilli un assez grand nombre de faits. Les observations de Neumann, d'Engenkel, et les nôtres, dans nos histoires des constitutions des maladies régnantes, attestent que la dyssenterie se présente aussi assez souvent à l'état catarrhal. Enfin, les médecins de Breslaw, Sydenham et l'auteur dont nous annonçons aujourd'hui l'ouvrage, ont vu la dyssenterie causée par une irritation nerveuse ou par un spasme fixé sur les intestins.

Sur la dyssenterie.

Nous ne dirons rien des dyssenteries chroniques, pas plus que des mouvemens dyssentériques, soit critiques, soit symptomatiques, qui se présentent à différentes époques et dans diverses maladies; il nous suffira seulement d'en avoir fait mention pour montrer les formes différentes sous lesquelles la dyssenterie peut se manifester.

Ce sont ces considérations qui ont fait regarder, par de Hérédia, la dyssenterie comme une des maladies les plus difficiles à traiter : *Nullum affectum*, dit-il, *tantis difficultatibus implicitum invenio, præsertim in ejus curatione*, et qui doivent nous faire concevoir comment des auteurs, des praticiens, d'ailleurs également estimables, ont traité et guéri la dyssenterie par des moyens non-seulement différens, mais même opposés.

C'est pour n'avoir point connu ces vérités élémentaires de la médecine clinique, que le plus grand nombre des médecins qui ont décrit telle ou telle autre espèce de dyssenterie, ont, en lui assignant les remèdes analogues à sa nature, cherché à con-

Sur la dyssenterie.

tredire les opinions différentes émises par les médecins qui avoient eu à décrire une autre espèce de ce genre de lésions. Ainsi les médecins de Breslaw ont eu tort de blâmer en général l'usage des acides : Mercatus a eu tort de défendre les purgatifs : Zimmermann est blâmable d'avoir jetté du ridicule sur l'emploi des astringens qui trouvent souvent leur place dans les dyssenteries chroniques : etc.

Le docteur Rademacher n'est point tombé dans cet excès; sans doute, il n'a parlé que de la dyssenterie dépendant de l'irritation ou du spasme fixé sur les intestins, parce que c'est seulement sous cette forme que se présentoient les dyssenteries dans l'épidémie qu'il a décrite; mais il s'est gardé de généraliser cette manière de voir, et il ne veut faire des applications de sa méthode, qu'aux dyssenteries qui présenteroient le caractère de l'épidémie dont il donne l'histoire.

En décrivant, avec cette réserve, les maladies particulières qu'on a l'occasion d'observer, on rassemble des matériaux pour les traités généraux de chaque maladie, et l'on ne contribue pas peu aux progrès de la science.

Le traité de Zimmermann est, à notre connoissance, l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur la dyssenterie; et cependant, outre que l'auteur a passé sous silence un grand nombre d'espèces de dyssenteries, on y trouve encore plusieurs points de doctrine mal établis, et par exemple, celle de l'opium dont Zimmermann a trop généralement condamné l'emploi.

La dyssenterie dont parle le docteur Rademacher, ayant été épidémique, l'auteur commence par donner

l'histoire des constitutions des saisons et des constitutions des maladies qui en ont précédé l'invasion; il remonte pour cela à l'an 1795.

Sur la dysenterie.

Déjà en 1795, on avoit observé dans les campagnes des environs de Clèves quelques dyssenteries sporadiques et un grand nombre de fièvres assez légères. Les choses se passèrent ainsi depuis le mois de janvier 1796 jusqu'au milieu d'août de la même année, époque à laquelle il commença à régner des coliques et de légers tenesmes; enfin, la dyssenterie se déclara, elle dura ainsi jusqu'au mois de septembre, vers le milieu duquel l'épidémie perdit beaucoup de son intensité, et elle se trouva entièrement éteinte vers le milieu d'octobre.

En 1797, le docteur Rademacher se transporta à Cologne; et c'est là sur-tout qu'il a recueilli le plus grand nombre de ses observations, pendant les années 1800, 1, 2, et 3. C'est particulièrement dans le mois d'août 1802 que la dyssenterie fit le plus de ravages à Cologne; elle avoit été précédée par une fièvre nerveuse simulant le plus souvent la pleurésie. Cette fièvre nerveuse régnoit encore pendant l'épidémie dyssentérique, elle conservoit même toute son activité, et cela sans que ces deux maladies se compliquassent réciproquement.

Sæviente autem dysenteriâ, dit l'auteur, *febris nervica ac morbus stationarius imperium suum servavit. Nunquam tamen cum illâ complicatus, suum potiùs tramitem legit, ita ut in eadem domo alterum dyssenteriâ alterum febre nervicâ decumbentem haud rarò viderim.*

Sur la dyssenterie.

Le docteur Rademacher a donné avec beaucoup de détails l'historique des symptômes qui ont caractérisé la dyssenterie dans ses diverses périodes; et c'est dans l'ensemble de ces symptômes que l'on retrouve le caractère nerveux de la maladie, ainsi que l'auteur va le prouver lui-même en recherchant les causes et la nature de la maladie.

Il ne pense pas qu'on puisse attribuer l'origine de cette épidémie à l'influence des constitutions des saisons, puisqu'il est des villages entiers qui, quoique très-voisins du centre de l'épidémie, en ont cependant été exempts; il reconnoît néanmoins que les alternatives plus ou moins rapides du froid et du chaud, du sec et de l'humide, peuvent concourir à la production de la maladie.

L'auteur parle ensuite des fruits: il ne veut pas qu'on les accuse exclusivement de donner lieu à la dyssenterie; mais il ne veut pas non plus qu'on les regarde trop généralement comme le remède de cette maladie. Pris en grande quantité, sur-tout, par un estomac foible, les fruits, sur-tout dans un tems favorable d'ailleurs au développement de la dyssenterie, peuvent bien en être la cause déterminante.

Comme en général toutes les causes qui peuvent déterminer l'affoiblissement des intestins, ou porter sur ces organes un principe d'irritation, sont susceptibles de produire la dyssenterie, il en résulte que les violentes affections de l'ame, une forte crainte et la peur entr'autres doivent être rangées parmi les causes de la dyssenterie.

Enfin, l'auteur a placé parmi les causes de cette maladie l'usage des purgatifs dits de précaution, que

l'on administre au printems, sans motif comme sans réflexion. Si dans ce moment la sensibilité des intestins se trouve dans un état d'exaltation, s'il règne sur-tout une dyssenterie épidémique, comme cela arrive assez ordinairement, le plus souvent ces purgatifs que l'on donne pour éviter la maladie auront l'inconvénient de lui donner naissance.

Sur la dyssenterie.

Mais, indépendamment de ces causes, il faut en outre que le malade apporte une disposition marquée à la maladie; sans cela il ne sauroit la contracter, et l'on ne peut assigner ni la nature ni les causes de cette disposition.

L'auteur place aussi parmi les causes de la dyssenterie la contagion, dont l'existence lui est rendue probable par ses observations particulières : *Propriæ observationes*, dit il, *me lucidè docuerunt contagium probabiliter subesse.*

Ici l'auteur n'a pas connu l'importante différence que l'on doit faire et que nous avons assignée plusieurs fois entre les maladies épidémiques et les contagieuses; il n'a pas fait attention qu'une maladie peut être épidémique sans être contagieuse, et réciproquement. Un grand nombre d'individus, dans le même lieu, peuvent être successivement pris de la dyssenterie, sans qu'on doive la regarder comme contagieuse; elle est alors épidémique, parce que tous les individus qui en sont atteints, indépendamment de leur disposition particulière, se trouvent sous l'influence des causes délétères qui lui donnent naissance.

L'auteur examine ensuite s'il existe dans la maladie une cause matérielle, il n'en trouve pas d'autre que la source ou l'irritation du canal intestinal : la bile,

Sur la dyssenterie.

la pituite, le sang que l'on regardoit comme autant de causes matérielles de la maladie, n'étoient que l'effet de l'irritation. Ici l'auteur auroit peut-être dû déclarer qu'il n'entendoit parler que de l'épidémie qu'il a décrite; car cette opinion généralisée, comme elle semble l'être dans ce passage, seroit une erreur de clinique, qui rentreroit dans les erreurs attachées aux principales idées des Browniens et plus généralement des solidistes.

On peut adresser le même reproche à l'auteur, au sujet des acides, des toniques et des astringens qu'il a condamnés d'une manière trop absolue; il a contredit par là, jusqu'à un certain point, ce passage consigné dans le commencement de son traité.

Memores etenim sint me ista tantum in medium tulisse quæ propria circà morbi curationem me docuit experientia : quæ dicam perpetua saltem non sunto.

L'auteur s'occupe ensuite des moyens de prévenir l'invasion de la dyssenterie, ou de l'attaquer dans ses prodromes.

Le premier moyen de ce genre est d'empêcher ou d'éviter l'action des causes susceptibles de produire la maladie, et particulièrement l'influence du froid qui peut en un seul moment donner la dyssenterie : le froid aux pieds a sur-tout cet inconvénient; il paroît qu'il existe une sympathie très-étroite entre les intestins et les pieds.

Parmi les alimens il conseille d'éviter soigneusement tous ceux qui, par leur nature ou leur quantité, pourroient porter sur les intestins un principe d'irritation ou de foiblesse.

Le docteur Rademacher veut aussi qu'on évite les

purgatifs dits de précaution; plus d'une fois dans le printems, comme dans toute autre saison, ils ont donné des dyssenteries fort opiniâtres. Sur la dyssenterie.

L'auteur revient à l'idée de la contagion; et comme il a regardé déjà la dyssenterie comme contagieuse, il recommande tous les moyens connus d'éviter la dyssenterie, sous ce rapport : *Tutissimum videtur*, dit-il, *ut is, cujus provincia non est ægros adire, eos quoque non invisat.* Mais, d'après les considérations que nous avons déjà émises, nous n'insisterons pas plus long-tems sur cet objet.

L'auteur passe au traitement de la dyssenterie, et il l'expose en entier dans le passage suivant : *Irritatio morbosa est præcipuum dysenteriæ momentum; compescendo proinde hanc irritationem, omnis absolvitur indicatio medica.*

Tout l'objet du traitement consiste donc à détruire le spasme, l'irritation du canal intestinal; mais il falloit trouver un antispasmodique dont l'action directe ou consécutive se dirigeât vers ces organes, et c'est dans l'opium que l'auteur a reconnu ces avantages.

Mais, à l'usage de l'opium, il est indispensable de joindre un bon régime dirigé de manière à entretenir la transpiration pulmonaire et cutanée; à éviter tous les mouvemens déréglés des affections de l'ame, et particulièrement la tristesse, le chagrin et la peur; enfin, à choisir parmi les alimens et les boissons les substances les plus analogues au but que l'on se propose d'atteindre dans le traitement.

Après ces données sur le traitement, données qui se trouvent bien plus détaillées dans l'ouvrage même;

Sur la dyssenterie.

le docteur Rademacher passe aux soins qu'exigent les convalescens. A cette époque, malgré que la dyssenterie soit guérie, il reste souvent un état de foiblesse dans les intestins, foiblesse qui est le résultat de la maladie elle-même. Quelques médecins ont conseillé d'employer alors le quinquina; mais le docteur Rademacher veut qu'on soit très-prudent sur son usage, comme sur l'emploi de toutes les substances amères et astringentes; il préfère donner, dans ces cas, les amers aromatiques, tels que la muscade, la canelle et sur-tout l'écorce de Winter.

Cependant cette écorce, que l'auteur a employée avec succès contre la dyssenterie chronique et dans les dévoiemens qui accompagnent les fièvres nerveuses; cette écorce, dis-je, excite quelquefois dans la convalescence de légers mouvemens dyssentériques. Dans ce cas, il faut diminuer la dose de l'écorce et la combiner avec la teinture d'opium; dès qu'on s'apperçoit que les intestins supportent bien cette préparation, il faut y joindre d'autres amers, l'extrait de gentiane ou de *quassia*, par exemple; mais il faut donner tous ces amers à petite dose, sans cela on s'expose à renouveller la diarrhée.

L'auteur a traité aussi de quelques accidens qui surviennent à la dyssenterie; et d'abord du vomissement: 1°. il dépend de l'irritation sympathique de l'estomac, communiquée par l'irritation essentielle des intestins: une potion adoucissante mucilagineuse, avec addition d'oxide de bismuth, en est le moyen curatif.

2°. Le vomissement qui survient à la dyssenterie peut dépendre du développement de gaz acides dans

estomac, et alors on combine avec avantage les absorbans avec l'oxide de bismuth. 3°. Enfin, cet accident peut tenir au spasme fixé sur l'estomac lui-même, et alors le malade rend tout ce qu'on lui fait prendre : dans ce cas, la raison semble indiquer les lavemens avec l'opium ; cependant ils n'ont produit aucun effet. L'auteur s'est bien trouvé des pilules faites avec l'opium, l'oxide de bismuth et la gomme arabique, et plongées dans une boisson mucilagineuse avant de les faire avaler, sans rien boire par-dessus ; le plus souvent l'estomac les supportoit très-bien. Lorsque le vomissement résistoit à ce moyen, il cédoit à l'application des cantharides sur l'estomac ; du reste, toutes les frictions et tous les autres topiques n'avoient eu aucun succès.

Sur la dyssenterie.

L'opium peut lui-même déterminer le vomissement, et ce vomissement cesse par la suppression de l'emploi du remède : il faut donc voir s'il y a plus d'inconvénient dans la diarrhée que l'on combat par l'opium, ou dans le vomissement que l'opium détermine, et se décider d'après cela.

Les tranchées qui se joignent à la dyssenterie sont le résultat du spasme fixé sur le rectum : de tous les moyens conseillés contre cet accident, le plus efficace est sans contredit l'usage de l'opium ; lorsque ces tranchées résistent à ce remède, il faut employer le liniment volatil ou même les cantharides sur l'abdomen.

Les tenesmes sont encore plus graves ; ils cèdent aux mêmes moyens ; mais l'opium doit être donné ici en lavemens seulement, ou en liniment sur l'anus.

L'émission difficile des urines est souvent un des

Sur la dyssenterie.

[redacted] effets fâcheux de la dyssenterie ; il dépend aussi de la sympathie qui existe entre les reins, la vessie et les intestins ; dans ces cas, les meilleurs diurétiques sont les calmans, l'opium sur-tout. Le docteur Rademacher a cependant employé une fois avec succès la poudre de Lycopode, dont les anciens avoient bien connu l'effet diurétique, et dont le docteur Hufeland a rappelé tout récemment les salutaires effets.

Parmi les faits qui indiquent qu'il peut se développer des acides dans le canal intestinal, on doit ranger la dyssenterie spasmodique dans laquelle cet accident paroît dépendre de l'irritation, du spasme des intestins et céder aux mêmes moyens. Ces acides se développent tantôt dans l'estomac, tantôt dans divers autres points du canal intestinal.

L'auteur passe ensuite à l'examen particulier de quelques-uns des remèdes que l'on a plus particulièrement vantés contre la dyssenterie : ainsi, il examine successivement les émétiques, les purgatifs, l'opium, l'éther sulfurique, l'esprit-de-vin, les noix vomiques.

Il considère l'action des émétiques sous trois rapports, 1°. comme débarrassant l'estomac des matières qui l'engouent : 2°. comme changeant la direction des mouvemens qui déterminent la diarrhée : 3°. comme pouvant faire cesser le spasme qui constitue la cause essentielle de la maladie. L'effet sudorifique, provoqué par la secousse des émétiques, doit être aussi compté pour quelque chose dans ce cas. Mais quelquefois aussi les émétiques, par leur action irritante secondaire, augmentent le spasme des intestins, et par suite la diarrhée ; c'est précisément là

ce

ce qui est arrivé le plus souvent dans la dyssenterie de Clèves, ainsi que l'a observé le docteur Rademacher.

Sur la dyssenterie.

Quant aux purgatifs, l'opinion du docteur Rademacher sur la nature de la maladie les lui fait condamner d'une manière absolue, et avec d'autant plus de force, qu'il regarde tous les purgatifs, même les plus doux, comme exerçant sur les intestins une action irritante plus ou moins forte : ils ne peuvent être indiqués que dans le cas où la dyssenterie seroit entretenue par des matières saburrales ; ce qui, suivant lui, ne s'est jamais présenté dans l'épidémie qu'il décrit.

L'opium a été, comme on l'a vu, le spécifique de l'épidémie dyssentérique dont l'auteur donne l'histoire : il revient encore avec complaisance sur ce médicament ; il en explique les indications, la manière d'agir, les doses et l'administration.

Le *naphtha vitrioli*, que nous croyons devoir traduire par Ether sulfurique, et l'esprit-de-vin, sont rejetés par le docteur Rademacher, avec tous les toniques, de la classe des médicamens utiles dans cette maladie; il les considère comme propres au contraire à ajouter à l'irritation, au spasme des intestins qui constitue l'élément essentiel de la maladie.

Le docteur Hufeland vanta, il y a quelques années, l'efficacité des noix vomiques (*strychnos colubrina*, L. pentandrie monogynie) contre la dyssenterie. Le docteur Rademacher, après avoir remarqué qu'il ne faut pas trop se presser d'adopter dans nos pays les remèdes violens employés par les Allemands, et sur-tout les grandes doses qu'ils en

Sur la dyssenterie.

administrent, ajoute que dans une épidémie, et en général dans toute maladie violente, il est dangereux d'essayer un remède douteux lorsqu'on en a un dont les effets sont bien constatés. En conséquence, ce n'est point pendant l'épidémie dont il donne l'histoire, que le docteur Rademacher essaya la noix vomique.

Mais en 1804, ayant eu à traiter plusieurs dyssenteries assez légères, il fit divers essais sur les noix vomiques; il fit préparer l'extrait de noix vomique d'après la recette du docteur Hufeland, et il le donna d'abord à un ébéniste très-vigoureux, atteint depuis deux jours de la dyssenterie : le malade prit toutes les demi-heures deux cuillerées d'un mélange de dix grains d'extrait de noix vomique dans six onces d'une solution de gomme adragant; la dyssenterie diminua le même jour, les sueurs se déclarèrent, et en quatre jours le malade fut guéri.

Dans une autre circonstance analogue, le malade vomit le remède aussitôt après l'avoir pris. L'addition de l'oxide de bismuth arrêta le vomissement; mais la dyssenterie augmenta; elle céda à de très-petites doses de teinture d'opium.

Dans une troisième observation, les vomissemens furent tels, et l'affoiblissement qui en fut la suite si grand, que le malade se trouva en grand danger. L'auteur combina la teinture d'opium avec le mélange d'extrait de noix vomique et d'oxide de bismuth, et le malade fut sauvé.

Le docteur Rademacher a recueilli ainsi une foule d'observations, desquelles il résulte que presque toujours il a fallu ajouter aux propriétés de l'extrait de noix vomique par l'addition de la teinture d'opium.

Du reste, comme d'après les observations nombreuses, recueillies jusqu'à nos jours sur les vertus de la noix vomique, il paroît que c'est un médicament narcotique et sudorifique, il pouvoit être très-bien indiqué dans la maladie qui nous occupe. Mais il n'en résulte pas moins que c'est toujours un remède dangereux à employer, parce qu'il devient poison aux doses auxquelles on seroit obligé de l'employer, pour obtenir les effets narcotique et sudorifique un peu marqués. Après diverses comparaisons entre les effets de l'opium et ceux de la noix vomique, le docteur Rademacher estime que dix grains d'extrait de noix vomique équivalent à environ trente gouttes de teinture d'opium préparée suivant le nouveau dispensaire de Prusse. Sur la dysenterie.

Mais avant d'aller plus loin, nous consignerons ici le résultat de quelques recherches relatives à l'emploi de la noix vomique; elles tendent à ajouter à la valeur de cette proposition, que les noix vomiques, sans être un poison très-actif, doivent être regardées comme plus nuisibles qu'utiles: c'est ainsi que Boecler, Peyrilhe et d'autres médecins ont considéré cette substance.

Mathiole, dans son commentaire sur Dioscoride, rapporte l'histoire d'une vieille femme qui fut empoisonnée, pour avoir mangé du fromage dans lequel on avoit incorporé de la rapure de noix vomique pour tuer les rats. Frédéric Hoffmann rapporte aussi qu'une jeune fille mourut après avoir pris deux fois quinze grains de noix vomique contre une fièvre quarte. La malade éprouva de grandes anxiétés et de violentes nausées. Scutter parle d'une femme qui, après avoir

Sur la dyssenterie.

pris un mélange de noix vomique et de gentiane, pour une fièvre intermittente, éprouva des convulsions suivies de stupeur dans toutes les parties du corps.

Cependant quelques médecins assurent avoir donné avec succès, à titre de fébrifuge, un ou deux grains de noix vomique plusieurs fois répétés ; de ce nombre on peut citer les docteurs Wedel, Buchker et Murray.

Hartmann dit avoir fait cesser une fièvre quarte, accompagnée de fortes obstructions des viscères, à l'aide d'une décoction de rapure de noix vomique, une once dans une demi-mesure d'eau commune.

D'autres médecins ont vanté ce médicament contre les vers, contre les maladies nerveuses, contre l'hypocondriasie, l'histérie, la manie et même la rage ; mais les praticiens savent à quoi s'en tenir sur les prétendues propriétés trop générales des médicamens.

Enfin, Hagstrom, Odhelius et Zetterberg ont beaucoup vanté l'efficacité des noix vomiques contre la dyssenterie. Nous venons de voir ses vertus réduites à leur juste valeur par le docteur Rademacher.

L'auteur a terminé son travail par quelques considérations générales, relatives aux modifications que peut subir le traitement de la dyssenterie chez les enfans, chez les femmes pendant la menstruation, chez les femmes en couches, chez les nourrices, et enfin chez les poitrinaires. Comme les détails qu'il donne sur ces objets sont généralement connus, nous ne nous y

arrêterons pas davantage. Il en est de même d'un apperçu sur les obstacles qui s'opposent à la guérison de la dyssenterie, apperçu qui termine l'ouvrage du docteur Rademacher.

Sur la dyssenterie.

Nous n'acheverons pas notre extrait sans féliciter l'auteur d'avoir choisi la langue latine pour nous transmettre ses idées sur la dyssenterie; l'auteur ayant pu balancer, comme il le dit lui-même, entre le latin, l'allemand et le français. Il seroit bien à desirer que le latin redevînt, comme on le voyoit il y a vingt ans, le moyen généralement adopté par les savans de toutes les nations, pour se transmettre réciproquement leurs idées et leurs découvertes. Nous serions dispensés de passer plusieurs années à apprendre, toujours plus ou moins imparfaitement, un plus ou moins grand nombre de langues; et le tems que nous sommes obligés de perdre aujourd'hui pour nous mettre des mots dans la tête et pour les y graver, seroit bien plus utilement employé à apprendre des choses et à méditer sur les idées qu'elles font naître. Il y a d'ailleurs, je crois, un grand avantage à écrire en latin, pour l'intérêt même des auteurs: tel est, du moins à nos yeux, le charme de cette langue, qu'elle rend bien moins sensibles les choses triviales ou connues; tandis qu'elle donne de l'éclat aux idées saillantes ou neuves.

Le latin du docteur Rademacher est, sinon élégant, du moins pur, simple et facile.

Nous aurons aussi à feliciter l'auteur de la réserve dans laquelle il s'est tenu relativement aux nouveaux mots adoptés en France seulement; du

reste, cette sage retenue lui étoit commandée par le génie de la langue dans laquelle il a écrit; il avoit à imiter sous plus d'un rapport Stoll, Selle, Sydenham et tous nos bons écrivains latins.

L'ouvrage de M. Rademacher est donc recommandable sous plus d'un rapport; il se placera avec avantage à côté du beau traité de Zimmermann, qu'il servira à completter; et il pourra être pris pour modèle et pour guide dans tous les cas de dyssenterie dépendant du spasme ou de l'irritation des intestins.

F. J. D.

Dissertation sur la manière la plus propre à prévenir la rechûte dans les fièvres intermittentes déjà arrêtées par le moyen du quinquina; ouvrage couronné par la Société italienne des sciences. Traduit de l'italien du docteur Rubini, *professeur de médecine clinique à Parme; par M.* Lafont-Gouzi, *médecin à Toulouse* (1).

Sur les fièvres intermittentes

Le docteur Rubini commence par diviser les fièvres intermittentes en trois classes; savoir : les steniques ou inflammatoires, les asteniques ou nerveuses et les irritatives représentées en partie par les fièvres intermittentes gastriques.

Nous ferons d'abord remarquer que cette division est contraire aux premiers élémens de la saine thérapeutique, à l'une des règles le mieux établies de médecine clinique.

Les travaux trop négligés de Torti, de Senac, et

(1) Brochure in-8., 100 pages, 1817, chez Gabon, libraire, rue de l'Ecole de Médecine.

Morton, de Lauter, de Medicus, etc., et sur-tout leurs nombreuses observations, ont mis hors de doute que les maladies intermittentes, réduites à leurs élémens les plus simples, forment une classe de maladies bien distinctes de toutes les autres, et contre lesquelles la nature nous fournit un spécifique presque constamment certain, lorsqu'il est employé d'une manière convenable. A présent, ces maladies périodiques peuvent être avec ou sans fièvre, sans cependant changer de nature essentielle, mais seulement en prenant de l'intensité par l'acte fébrile qui s'y joint. Elles peuvent aussi se compliquer des causes générales des maladies, telles sont l'état inflammatoire, gastrique, nerveux, etc.; et l'expérience a prouvé qu'alors il falloit attaquer ces causes générales des maladies par les moyens dont l'expérience a constaté l'éfficacité: souvent même la périodicité cesse avec la destruction de ces causes générales morbifiques; ainsi, par exemple, il n'est pas rare de voir le type périodique lié à une fièvre gastrique, céder à l'occasion d'un seul émétique donné à propos. Enfin les maladies périodiques peuvent se présenter non-seulement avec fièvre, avec complication d'une des causes générales des maladies, mais encore avec un symptôme prédominant d'une manière fâcheuse, et constituer alors les fièvres intermittentes malignes ou pernicieuses. Ici il ne faut avoir égard qu'au type périodique, caractère dont M. Rubini ne veut tenir aucun compte; et laisser toute autre considération de côté pendant l'intermission, pour ne s'occuper que de la périodicité et la faire cesser le plutôt possible par le spécifique. Je dis pendant l'intermission, parce que durant l'accès on

Sur les fièvres intermittentes.

Sur les fièvres intermittentes.

ne peut administrer le quinquina, et qu'alors on parvient à diminuer l'intensité de la fièvre et du symptôme pernicieux, en leur opposant les remèdes qui conviennent à leur nature; ainsi que nous aurons occasion de le redire ailleurs.

L'on sait assez ce que l'auteur appèle fièvres sténiques et asténiques; quant à ses fièvres irritatives qui répondent aux maladies locales de Brown, ce sont, suivant le docteur Rubini, celles qui dépendent d'un point d'irritation permanent dans quelque partie de l'économie vivante; telles sont les fièvres par indigestions, les fièvres vermineuses, les fièvres qui accompagnent les grandes plaies ou les plaies dégénérées, les fièvres dépendant d'une lésion organique, etc. Remarquons à ce sujet que cette troisième classe de fièvres se rapporte aussi toujours à l'une des deux premières classes; c'est-à-dire, qu'elles sont toujours avec sténie ou avec asténie; parce que ces deux caractères dont on a voulu faire deux grandes divisions de maladies, ne s'y trouvent que comme considérations secondaires, comme des circonstances accessoires qui peuvent appartenir également à toutes les maladies, quelle que soit leur nature.

A ces trois classes de fièvres, l'auteur joint, comme supplément, les fièvres d'habitude: « Quelquefois, » dit-il, il arrive que, par négligence ou par l'effet » d'un traitement mal entendu, la fièvre continue » pendant long-tems; alors il peut arriver que la » diathèse ou la cause primitive de la fièvre étant » dissipée, la force de l'habitude qui a tant d'influence » sur les mouvemens animaux entretient le renou» vellement des paroxismes. M. Giannini, dans se

« mémoires de médecine, a fait une classe particu-
« lière de ces fièvres continues ».

Sur les fièvres intermittentes.

L'auteur, ayant négligé l'importance de la considération de l'intermittence, a été amené à plusieurs erreurs graves : nous nous contenterons de citer à ce sujet le passage suivant : « C'est à la classe des asténiques qu'il faut rapporter les fièvres *vaincues* par l'écorce du Pérou, *que les bons médecins ont, je pense, cessé de regarder comme un spécifique.* Ils n'ignorent pas que l'angusture, le café, l'*hypocastanus*, l'absinthe, l'opium, la gélatine et plus généralement tous les toniques ont détruit *aussi bien que ce remède* (le quinquina), un grand nombre de fièvres intermittentes, etc. »

En partant de cette division, l'auteur avance que les fièvres intermittentes asténiques sont les seules qui cèdent au quinquina, et doivent être aussi les seules comprises dans la question. Cette deuxième assertion, également fondamentale du travail du docteur Rubini, nous paroît encore fausse. Et d'abord les fièvres qu'il appèle d'habitude, cèdent le plus souvent à de fortes doses de quinquina, soit seul, soit combiné à d'autres substances : ensuite les fièvres intermittentes pernicieuses, quelle que soit leur nature, et il en est d'inflammatoires, ne peuvent encore être attaquées que par le quinquina ; il est vrai que cette classe de fièvres est infiniment moins sujette aux rechûtes que les autres. L'auteur a assuré que les fièvres intermittentes asténiques cèdent seules au quinquina par suite d'une autre erreur qui consiste à considérer le quinquina comme un simple tonique et non comme un fébrifuge spécifique.

Sur les fièvres intermittentes.

A la suite de la cessation des fièvres asténiques par le quinquina, la foiblesse, dit M. Rubini, existe encore, et c'est d'elle seule que la rechûte tire sa source : ceci est prouvé par la considération des circonstances sous l'influence desquelles les rechûtes se manifestent le plus souvent, par les effets nuisibles des remèdes débilitans et par l'utilité des toniques employés après la cessation de la fièvre.

On prévoit d'avance, à présent, la solution de la question ; et l'on devine bien que les toniques seront les moyens que le docteur Rubini proposera pour prévenir les rechûtes dans les fièvres intermittentes déjà arrêtées par le moyen du quinquina.

Ces moyens, dit le docteur Rubini, ont déjà été mis en usage ; mais ils l'ont été sans méthode et par suite sans utilité : *Quæ in naturâ eximiè prosunt ac pollent sunt ordo, prosecutio, series, vicissitudo artificiosa.* BACON.

Et d'abord l'auteur veut que la dose du remède soit proportionnée à l'intensité du mal ; ensuite il se plaint de ce que cette dose est généralement trop petite ; il accuse aussi la méthode de Werlhoff, qui consiste à donner pendant la convalescence de petites doses de quinquina aux époques paroxistiques, et celle qui le donne aussi tous les jours à petites doses ; par cette raison, que le corps est trop tôt et trop inégalement stimulé. En conséquence, l'auteur veut qu'on donne tout-à-coup de fortes doses de quinquina, et qu'on administre, en quelques jours, les doses qu'on n'a fait prendre jusqu'ici qu'en plusieurs semaines ou en plusieurs mois. Dans les cas d'asténie grave, il veut qu'on porte le quinquina jusqu'à une livre, d'après

l'autorité de Saunders et de Peterson. Je pense qu'il trouvera peu de praticiens disposés à suivre ce conseil : du reste, il combine avec le quinquina, ainsi qu'on l'a fait jusqu'à présent, la serpentaire de Virginie, la racine de colombo, l'amoniaque, le tartre stibié, le campbre, l'opium, le laudanum liquide, etc. Il fait continuer l'usage des toniques jusqu'à parfaite guérison, en en diminuant insensiblement les doses; enfin, lorsqu'il faut les continuer pendant long-tems, il les varie de tems en tems, d'après ce précepte de Rivière : *Nec perpetuò iisdem remediorum formulis insistendum ne natura assuescat, æger vero nimio eorum tædio afficiatur.*

Sur les fièvres intermittentes.

Nous teminerons cet extrait, en rapportant le passage suivant qui nous a paru contenir des propositions dignes de remarque, et dignes sur-tout d'être méditées par les praticiens.

« Tous les praticiens peuvent avoir observé que les fièvres pernicieuses sont plus rarement suivies de rechûte que les fièvres intermittentes simples. Or la nature de celles-là ne diffère pas de celles-ci ; toute leur diversité consiste dans leur degré de violence. C'est donc la différence du traitement employé dans les unes et dans les autres qui peut seule rendre raison pourquoi les rechûtes sont beaucoup plus familières dans les fièvres intermittentes simples que dans les pernicieuses. Le médecin, effrayé par la gravité des symptômes qui accompagnent ces dernières, se hâte de recourir à une méthode que je mets hardiment en usage même dans les fièvres intermittentes simples. Il ne donne ni l'émétique, ni les purgatifs ; il ne perd pas le tems à affoiblir le malade par les boissons

Sur les fièvres intermittentes.

supposées incisives, atténuantes, minoratives, et autres semblables; mais il prescrit de suite l'écorce du Pérou à haute dose. Outre les excitans par la bouche, il en ordonne encore en lavement, fait appliquer les vésicatoires, et met en usage divers autres corroborans. Ainsi attaquée, l'asténie est bientôt mise en fuite complètement, et la source des rechûtes est fermée. Que l'on compare cette méthode active et prompte avec la méthode lente et foible pratiquée dans les fièvres intermittentes simples, et l'on découvrira facilement pourquoi les rechûtes suivent fréquemment celles-ci, et non les autres. Ce fait est une nouvelle preuve de l'efficacité de la méthode que je propose, et il seroit fort difficile de l'expliquer d'après d'autres principes que ceux que j'établis dans cet ouvrage ».

Le traducteur a placé cinq notes à la fin de l'ouvrage. Ces notes qui ne servent en rien à l'intelligence du texte, ne sont que les répétitions des premières notions du système de Brown, dont nous avons déjà si souvent parlé pour les réfuter. Quant au mérite de la traduction, on peut accuser le traducteur d'avoir trop souvent reproduit la langue traduite dans la langue dans laquelle il traduisoit; c'est-à-dire d'avoir transporté dans le français des tournures, des constructions et jusqu'à des expressions italiennes. On retrouvera aussi dans cette traduction des traces fréquentes de l'idiôme de la province dans laquelle l'auteur a pris naissance, tant il est vrai que les premières impressions s'effacent difficilement.

Naturam expelles frustrà tamen usque recurret.

Manuel de l'art du Dentiste, ou l'état actuel des découvertes modernes sur la dentition, les mécaniques nouvelles inventées, par M. MAGGIOLO, *etc.* (1).

Sur l'art du dentiste.

L'art du dentiste, abandonné ou peu cultivé des hommes de l'art, n'a pu qu'être pendant long-tems soumis à l'ignorance et au charlanatisme : aussi est-il resté dans une sorte d'imperfection jusqu'au 17e. siècle, époque à laquelle des chirurgiens ont fait leur principale occupation de cette partie de la science, qui a semblé prendre son essort.......... C'est alors qu'ont paru les ouvrages de MM. Fauchard, Bunon, Bourdet en France, Hunter en Angleterre, etc.; aux travaux de ceux-ci ont succédé naguères ceux de MM. Duval, Laforgue, Gariot, etc, et enfin celui de M. Maggiolo, qui fait l'objet de cette analyse.

Les premiers chapitres d'un ouvrage de ce genre, ordinairement consacrés à une description d'anatomie ou à l'exposition d'une théorie, qui contraste plus ou moins avec l'état des connoissances actuelles, sont ici au contraire employés à exposer des vues simples et des réflexions sages sur l'extraction des dents considérées en général.

Les auteurs ne regardent pas ce moyen de guérison comme très-efficace; fondés sur ce que l'extraction d'une ou de plusieurs dents dérange ou ébranle les voisines, soit que la racine de la dent extraite les prive du soutien si nécessaire pour la mastication, soit que la fracture de l'alvéole survenue pendant l'extraction

(1) Voyez l'annonce bibliographique, tom. 29, pag. 465.

Sur l'art du dentiste.

s'étende jusqu'à elle, etc. etc. Ces vues méritent l'attention des praticiens ; elles sont suivies de l'exposition d'un nouveau moyen de suppléer à cette opération, dont le moindre avantage est de n'être point douloureuse ; je veux parler de la section de la couronne des dents et de la perforation de leurs racines : par cette section on enlève la carie, et par la perforation des racines on anéantit la sensibilité en mortifiant les nerfs dentaires. Cette opération n'est malheureusement applicable que jusqu'aux premières molaires inclusivement. Les incisives et canines jouissent encore d'un autre avantage : quand la carie est légère, on perfore ces dents toutes entières sans recourir à la section, et on conserve long-tems sans douleur des dents dont la chûte étoit prochaine.

Les raisons les plus concluantes et les détails les plus circonstanciés sur cette manière d'opérer, font espérer qu'on n'arrachera plus avec autant de légèreté une dent douloureuse ; en en conservant les racines, on assurera la durée des dents voisines ; et l'on aura pour l'avenir moins de difformité à la figure par un bord alvéolaire plus épais et plus élevé, dont la dureté offrira plus de ressource pour la mastication ; sans compter que le dentiste, consulté pour placer un dentier complet, aura aussi plus de facilité.

Où la section des dents n'est point applicable, l'extraction devient nécessaire. M. *Maggiolo* s'est rendu propre cet article en réduisant cette opération à sa plus grande simplicité, soit par les préceptes qu'il établit, soit par le très-petit nombre d'instrumens dont il conseille l'usage.

Les chapitres suivans sont destinés aux détails re-

latifs à la fabrication des dents, but principal de cet ouvrage.

Sur l'art du dentiste.

L'instabilité et les défauts de tous les moyens conseillés jusqu'ici pour prendre la mesure des dents à remplacer, ont attiré les méditations de M. M*aggiolo*, et il est parvenu à remplir cette lacune. Il donne la préférence à la cire ramollie, avec laquelle il lève la forme du bord alvéolaire, qu'il reproduit en relief avec la plus grande facilité au moyen du plâtre liquéfié dont il remplit le moule en cire. Cette méthode lui assure le rapport le plus exact des pièces qu'il fabrique, avec le bord alvéolaire ; condition indispensable (d'après l'auteur) à la solidité, et à la propreté des dents artificielles.

Il expose diverses méthodes de remplacer les dents sans le secours des ligatures ; et lorsqu'on est forcé d'y recourir, il a soin d'avertir les jeunes artistes des inconvéniens auxquels on s'expose en se servant de ce moyen, et il leur indique la manière de l'employer sans risque.

L'auteur propose, pour remplacer les racines naturelles vieillies par le tems et l'usage, d'y substituer des racines artificielles en or; cette invention offre un intérêt particulier pour les personnes de l'art, et nous a paru d'un succès plus assuré que la transplantation des dents dont on ne parle pas dans cet ouvrage. En attendant que l'expérience se prononce en faveur de ce nouveau moyen, on ne peut guères se refuser aux raisonnemens que les auteurs ont donnés sur la réussite de cette opération, qui n'est praticable que dans certaines circonstances, et par des procédés particuliers décrits avec l'exatitude la plus scrupuleuse.

Sur l'art du dentiste.

Après cela, il entre dans le détail des cas où les dentiers, soit partiels, soit complets, sont indiqués; le choix du cheval marin, le titre et la qualité de l'or à employer, la manière de fabriquer les ressorts et sur-tout de sculpter avec la plus grande précision la base de chaque dentier, servent comme d'introduction à ce point de pratique, dont l'exécution a toujours été regardée comme très-difficile.

C'est sans doute pour faciliter la précision dans l'exécution de ces pièces aussi ingénieuses qu'utiles, que l'auteur a examiné l'ouverture de la bouche et l'a comparée à celle des ressorts en usage avant lui; examen duquel il résulte que l'ouverture excédant sur tous les points celle des ressorts jusqu'alors connus, ces derniers ne peuvent maintenir en place un dentier complet dans tous les mouvemens de la mâchoire inférieure; et que, dans un grand écart des deux mâchoires, il doit y avoir un déplacement très-incommode aux personnes qui en ont fait usage. L'auteur remédie à ces inconvéniens par un levier ingénieusement inventé, lequel est capable de donner au dentier complet toute l'élévation qui lui est nécessaire pour rester constamment appuyé sur les bords alvéolaires, dans telle ouverture de la bouche que ce puisse être. Il indique en outre quel est le point de chaque dentier complet sur lequel il convient de diriger la force des ressorts, afin que, se répandant également sur tous les autres points, il n'en résulte aucun mouvement de bascule; mouvement qui seroit inévitable, si on n'observoit les règles qu'il prescrit à cet égard. Ces règles sont démontrées d'ailleurs par des gravures en taille-douce qui accompagnent cet ouvrage.

Ces

Ces considérations préliminaires établies, l'auteur procède à la fabrication et à l'établissement du dentier complet. Nous devons signaler encore ici une des découvertes de M. *Maggiolo*; lorsqu'il n'existe plus de racines, il a imaginé un moyen d'y suppléer : il consiste à étendre la base du dentier supérieur par un palais métallique qui, s'appuyant sur toute la concavité du palais naturel, double l'étendue de la base du dentier, et par conséquent sa solidité (1). Sur l'art du dentiste.

L'ouvrage que nous annonçons à raison des procédés qu'il renferme, le rend désormais indispensable, non-seulement à ceux qui se destinent à l'art du dentiste, mais encore aux artistes consommés dans cette profession; et je pense qu'on doit regarder ce travail comme un supplément nécessaire à tous les traités tant étrangers que nationaux sur l'art du dentiste.

Notes diverses des nouvelles découvertes en histoire naturelle, en chimie, etc.

M. Correa de Serra dans ses vues carpologiques, insérées dans les annales du muséum d'histoire naturelle, a ajouté de nouveaux faits à l'appui de l'ingénieuse division des végétaux formée par Césalpin, en trois grandes séries que l'on a nommées, d'après lui, acotyledons, monocotyledons et dicotyledons. Aux Découv. en hist. nat. et en chimie.

---

(1) Parmi les articles des maladies de la bouche dont il n'est point entré dans le plan des auteurs de traiter, je noterai les obturateurs, qui forment une partie très-essentielle de l'art du dentiste, à laquelle M. Maggiolo n'auroit pas dû rester étranger.

Découv. en hist. nat. et en chimie.

caractères tranchans qui leur appartiennent, cet habile observateur a joint les considérations suivantes : 1°. un embryon foliacé ou un embryon sans perisperme sont des caractères de la série des dicotyledons ; 2°. un embryon cylindrique, une papille embryotege, un embryon mi-attaché par une partie seulement au perisperme et couvert par un corps étranger, n'appartiennent qu'à la série des monocotyledons.

On n'avoit jusqu'à présent que des faits mal constatés et des données vagues sur l'existence des ornitholites ou oiseaux fossiles. M. Cuvier dont on connoît déjà les importantes recherches sur les animaux fossiles en général, vient de prouver irrévocablement qu'il existe de ces ornitholites dans la pierre à plâtre des carrières des environs de Paris.

Dans un premier mémoire sur les poissons, M. Geoffroy de St.-Hilaire a comparé les pièces osseuses des nageoires pectorales de ces animaux, avec les os de l'extrémité antérieure des autres animaux à vertèbres, et il se trouve en résumé :

1°. Que la charpente osseuse du membre pectoral est composée des mêmes pièces que celles de l'extrémité antérieure des autres animaux vertébrés ; l'épaule, de la clavicule, de l'omoplate et du furculaire ; le bras, de l'humerus, du radius et du cubitus ; et la nageoire, d'os carpiens et de phalanges ;

2°. Que les clavicules et les omoplates contribuent seules à former la ceinture osseuse, qui sépare la cavité de la poitrine, de la cavité abdominale ;

3°. Que la clavicule est articulée par un bout avec

sa congénère et le sternum, et de l'autre côté avec l'omoplate : elle porte le bras, oppose la fixité de son assiette aux battemens de l'opercule, et donne attache en dedans à un diaphragme étendu entre la poitrine et l'abdomen; en arrière, aux muscles du bras et du furculaire; et en dehors, aux tégumens communs. Comme pièce indispensable, elle existe par-tout et varie peu; du moins cela ne va jamais au point d'être privée d'une seule de ses fonctions;

4°. Que l'omoplate est immédiatement articulée avec les os de la tête, d'où provient la solidité si grande du bandeau osseux dont elle fait partie : un seul exemple nous la montre dans toutes les relations qu'on lui connoît chez les autres animaux; c'est-à-dire, éloignée de la tête et simplement posée sur les muscles dorsaux. Elle est quelquefois d'une forme aussi compliquée que dans les mammifères, mais beaucoup plus souvent semblable à l'omoplate longue et étroite des oiseaux. Enfin, elle est formée de deux pièces dans les poissons qui vivent de proie, comme pour donner à la ceinture osseuse les moyens de jouer sur un plus grand nombre de charnières, et de proportionner la grandeur de son ouverture à celle de la bouche;

5°. Que l'os furculaire nait de l'extrémité scapulaire de la clavicule : réuni avec son congénère, il rappelle la fourchette des oiseaux.

6°. Que le bras tient à la clavicule de deux manières; ou il est couché tout le long de cet os, ou il s'en détache de façon que la nageoire paroît portée comme sur un pédicule. Dans ce dernier cas, il est parfaitement en rapport avec celui des mammifères

et des oiseaux. Sa forme, sa position, ses usages même ne présentent pas des différences bien importantes. L'humérus toutefois ne se détache pas de la clavicule; mais il y est soudé ou fortement attaché par engrénage. L'avant-bras se meut sur l'humérus, et la nageoire sur le cubitus et le radius, lesquelles rappellent invinciblement la forme de ces os longs dans l'avant-bras des mammifères.

Mais si, pour que la nageoire soit plus rapprochée du tronc, le bras est couché le long de la clavicule, (ce qu'on voit dans la plupart des poissons), la tête scapulaire de l'humérus garde avec la clavicule le parallelisme qui résulte de cette position, et souvent n'y est point articulée. L'humérus est attaché par une expansion osseuse d'un de ses côtés, et il forme avec le radius et le cubitus une seule lame, dont tout un bord pose sur la clavicule : il est rare que les sutures des trois centres d'ossification, correspondans dans cette lame à l'humérus, au radius et au cubitus, s'effacent entièrement avec l'âge.

7°. Qu'il y a des os du carpe dans quelques genres, et qu'il en manque dans d'autres.

8°. Enfin, que les phalanges sont devenues ces rayons des nageoires pectorales, décrits avec tant de soin par les naturalistes.

Dans un second mémoire, l'auteur a fait de nouvelles recherches sur l'os furculaire, dont il a été plusieurs fois question dans le fragment précédent, et qui est une des pièces de la nageoire pectorale. L'auteur a appelé cette pièce os furculaire, par son analogie d'organisation, de situation et d'usages avec l'os de la fourchette des oiseaux. M. Cuvier

avoit déjà décrit cette pièce en parlant de la ceintnre osseuse des poissons. Elle naît, dit-il, en arrière de l'extrémité scapulaire de la clavicule, et descend presque toujours derrière la nageoire, parallèlement aux côtes. Sa forme, du moins la plus habituelle, est celle d'un stylet.

Découv. en hist. nat. et en chimie.

Des différentes recherches auxquelles M. Geoffroy s'est livré pour découvrir la nature et les usages de l'os furculaire dans les diverses espèces des poissons, il résulte :

1°. Que cet os n'est conservé, dans les poissons osseux, que parce qu'ils sont formés sur le même type que les oiseaux ; mais que d'ailleurs il n'y joue qu'un rôle très-secondaire, les poissons pouvant s'en passer, ainsi qu'on l'observe dans la plupart des jugulaires, etc.

2°. Que le peu d'utilité de cet os dans son emploi ordinaire est en outre prouvée par la facilité avec laquelle il se lie d'usages avec les organes de son voisinage, qui sortent de leurs formes et de leurs relations habituelles.

3°. Qu'il tient généralement lieu d'une côte de plus, et qu'il en remplit les fonctions.

4°. Que son existence est tellement liée à celle des côtes, qu'il disparoît quand celles-ci peuvent se suffire à elles-mêmes, ou qu'il acquiert de très-grandes dimensions quand elles sont trop petites, ou quand elles manquent entièrement. L'os furculaire supplée les côtes dans ce cas, et reçoit en effet une disposition qui lui permet d'offrir un point fixe aux attaches des muscles de l'abdomen.

5°. Enfin, qu'il s'élève ainsi quelquefois au rang

Docteur en médecine et en chirurgie.

d'organe de première importance, dès que la machine dont il est un des principaux rouages, cesse d'agir sans son concours.

Dans un troisième mémoire, l'auteur a étudié le sternum des poissons, sous le rapport de ses usages, de sa détermination et de ses formes, et il a trouvé:

1°. Qu'il existe, en-dessous des organes de la respiration des poissons, un appareil osseux qui leur sert de plastron, et qui est analogue au sternum des autres animaux vertébrés, par sa situation extérieure, ses connexions avec les branchies, sa forme et ses usages.

2°. Qu'il est placé en avant des extrémités antérieures, tantôt sur de véritables vertèbres cervicales, et tantôt sous la tête, accompagnant toujours les branchies dans l'une ou dans l'autre de ces positions.

3°. Que le sternum des poissons cartilagineux qui ont un cou est formé de plusieurs pièces placées bout à bout, et terminées par un cartilage xiphoïde comme dans les quadrupèdes; tandis que celui des poissons osseux est, comme dans les jeunes oiseaux, composé de cinq plaques parfaitement ossifiées et rangées dans le même ordre.

4°. Qu'on doit à M. Gouan la détermination de la principale de ces cinq pièces.

5°. Que les grands os de la membrane des ouies sont analogues aux annexes du sternum des jeunes oiseaux, et les rayons branchiostèges à leurs côtes sternales.

6°. Enfin, que la nécessité de ménager, pour la sortie du liquide ambiant porté sur les branchies,

une issue particulière sous la gorge, a seule privé les annexes de s'appuyer sur la tranche latérale de la plaque du milieu; et qu'ainsi la réunion des cinq pièces du sternum dans les oiseaux, et leur séparation constante dans les poissons dépendent d'une circonstance appréciable.

Découv. en hist. nat. et en chimie.

Dans le volume des mémoires de la Société d'Arcueil, dont nous avons donné l'extrait (voyez plus haut pag. 336), M. Thénard a inséré plusieurs mémoires sur les éthers : ce chimiste habile continue ses expériences sur ce sujet, sur lequel il aura répandu le plus grand jour. Dans une des dernières séances de l'Institut, M. Thénard a lu un nouveau mémoire sur cette matière : parmi les nombreux points de vue curieux que présente ce travail, nous noterons la perfection que M. Thénard a apportée dans la préparation de l'éther acétique; préparation jusques-là délicate et difficile, malgré les travaux de C. Pellètier.

M. Thénard conseille d'ajouter au mélange fait à parties égales d'acide acéteux et d'alkool, une certaine quantité (un cinquième je crois) d'acide sulfurique. Cette addition d'acide sulfurique, sans se convertir en éther, facilite l'éthérification de l'acide acéteux; et l'on obtient ainsi, à la première distillation, un éther aussi pur que celui que l'on obtenoit après deux, trois ou même quatre rectifications, suivant l'ancien procédé.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Bibliographie méd.

Observations médicales faites à Auch; par M. V. Forgues, médecin des épidémies.

Ce sont deux observations du crowp que l'auteur a eu occasion de rencontrer dans sa pratique, dans lesquelles il a employé les moyens les mieux indiqués, sans avoir pu surmonter la gravité de la maladie qui, dans les deux cas, s'est terminée par la mort. Ces deux observations ont ceci de particulier qu'elles se sont offertes dans un des points les plus méridionaux de la France.

Traité complet de la gonorrhée siphilitique qui se manifeste chez les deux sexes, et des maladies de l'urèthre qui en sont la suite; par P. J. Lioult, *docteur en chirurgie. In-8°., 400 pages, 1807. Paris, chez Gabon, libraire, rue de l'Ecole de Médecine. Prix, 6 francs.*

Observations sur les fièvres nerveuses, par Chr. Willh. Hufeland; traduit de l'allemand, et augmentées de notes par J. V. F. Vaidy, de la Flèche, *médecin de la Grande-Armée, etc. Berlin*, 1807, 58 *pages in-8°.*

Incessamment nous donnerons l'extrait de ces deux derniers ouvrages.

LETTRE

A M. le Secrétaire de la Société de Médecine.

Paris, le 17 novembre 1807.

MONSIEUR,

Correspondance.

En témoignant, aux Membres de votre Société qui ont bien voulu se charger de l'examen des conscrits de 1808, ma reconnoissance pour les peines qu'ils se sont données, et la manière distinguée dont ils ont rempli ces délicates fonctions; c'est un plaisir bien doux pour moi d'être en même tems l'interprète de l'opinion publique à cet égard.

Leurs lumières et leur intégrité ont inspiré la plus grande confiance; cette confiance a été pleinement justifiée; et si la rigueur de la loi a causé quelque peine à des conscrits jugés propres au service, cette peine du moins a été tempérée par la certitude d'avoir été examinés avec attention, et jugés avec sagesse et impartialité.

Veuillez, Monsieur, être l'interprète de mes sentimens auprès de la Société, qui doit partager dans cette circonstance et ma reconnoissance, et celle du public. Veuillez aussi prier chacun des Membres qui ont concouru aux opérations, d'agréer les quinze jetons que j'ai l'honneur de leur offrir.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Le Conseiller d'Etat Préfet du Département de la Seine,

FROCHOT.

SUITE DES MÉMOIRES MANUSCRITS PARVENUS A LA SOCIÉTÉ.

Suite des mém. man. parvenus à la Société.

1131. Tableau de la vacoine et de la petite-vérole, en concurrence sur le même individu; par ET. MICHEL BOUTEILLE, D. M.

1132. Observation du détachement presque complet d'une oreille; par M. FILLEAU, chirurgien de l'hospice civil d'Etampes.

1133. Observations sur deux aphonies recueillies sur le même sujet, par M. VILLAMUR, chirurgien à la Grasse, département de l'Aude.

1134. Observation clinique sur le traitement du *tænia*; et réflexions sur les propriétés attribuées à la fougère; par M. PAGÈS. D. M.

1135. Mémoire sur le forceps brisé, par M. COUTOULY.

1136. Observations sur la fièvre intermittente soporeuse, par M. POUDEROUS, D. M. à Toulouse.

1137. Observation sur un cas de fièvre intermittente phthiriasique, avec sympathie des organes qui n'ont entre eux aucun rapport sensible; par M. CAZALS, D. M. à Agde.

1138. Mémoire et observations sur le tremblement de l'iris, sur le passage spontané du cristallin dans la chambre antérieure et sur son replacement, soit naturel, soit facilité par l'application de l'extrait de *bella-dona*; par M. BECQUET.

1139. Tableau météorologique pour les cent jours de l'an 14 et pour l'an 1806, à Nice; par M. REVOLAT.

Suite des mém. man. parvenus à la Société.

140. Mémoire sur les vertus de la plante connue au Pérou et en Espagne sous le nom de *ratanhia*, (*krameria triandria*, de L.) ; par M. Pagès.

141. De l'accouchement des monstres acéphales ; par M. Coffinières, chirurgien à Castelnaudary.

142. Observation sur une occlusion complette de la glotte, par le développement graduel de deux hydatides qui n'ont pu être reconnues qu'après la mort (avec le dessin des pièces anatomiques) ; par M. Delorme, chirurgien de première classe de la marine.

143. Observation sur l'arrachement du cordon ombilical du ventre d'un enfant ; par M. Emmanuel père, chirurgien à Boissy-sous-St.-Yon.

144. Observation sur une luxation de l'avant-bras ; par le même.

145. Observation sur une fracture du crâne et de la clavicule ; par M. Boucher, de la Flèche.

146. Observation sur un kiste extraordinaire, occupant les parties postérieures de la tête, du cou, et d'une partie du tronc d'un fœtus, et les trois quarts de l'étendue du placenta ; par L. Ch. Burel, D. M. à Ecouës, département de l'Orne.

147. Observation sur une maladie singulière de la peau ; par M. Jacquemin.

148. Observation d'une maladie exanthémateuse très-singulière, extraite du registre des consultations gratuites de la Société de Médecine, par M. Arrachart, secrétaire de ces consultations.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XXX

DU JOURNAL GÉNÉRAL DE MÉDECINE.

Physique, Mécanique, Chimie.

Physiologie.

Matière médicale, Thérapeutique, Pharmacie.

Médecine clinique.

